LE LABYRINTHE

QUATRIÈME PARTIE (1)

XII

Je regagnai Cambaleyres à pied, malgré la nuit venue, — elle comptait si peu à côté de celle qui renaissait en moi ! Je me rappelle de quel pas rapide je descendis les rues. Je courais presque sur la route; j'avais l'air de m'enfuir; de toutes les forces de mon être, en effet, je fuyais le jugement implacable que ma conscience, enfin débarrassée des sophismes décevants, s'obstinait à prononcer.

Jusqu'à hier, jusqu'à tout à l'heure, hypnotisé par la légalité et le droit, j'avais résolument négligé de peser la valeur intime de mes actes. Maintenant, dépouillés du voile qui les couvrait, ceux-ci m'apparaissaient dans leur nudité avec, pour seul éclairement, la loi morale qui ne tolère aucun détour. Le testament était nul et déchiré, il se trouvait que je n'avais rien volé. Mais j'avais cru le testament valable et accepté de voler Alice ! A cela, pas d'atténuations possibles. La vie, d'ailleurs, autrement impitoyable que le code, s'y serait refusée. En quoi le geste de Bourdoin, ou mon désintéressement de fait, modifiaient-ils le point de départ, c'est-à-dire à l'origine de mon amour la tare d'un calcul ? Ainsi, rien n'était changé dans les conditions du drame qui m'emportait, rien sinon ceci : sans la suppression du testament, j'aurais été libre encore de reculer devant un aveu, quitte à replacer tout de suite la pièce dans

Copyright by Édouard Estaunié, 1924.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril, et 1er mai.

le paroissien : désormais, dans l'ignorance où j'étais de ce qu'Alice pouvait savoir, il fallait à tout prix dès ce soir justifier la disparition survenue. *Je ne pouvais plus ne pas parler.*

Étrange revirement! Je n'avais été chez Bourdoin, je n'avais depuis le matin agi que pour en venir à cet aveu : et parce qu'il devenait inévitable, je reculais devant lui, n'en découvrant plus que le danger.

Je continuais de marcher. Tour à tour, j'imaginais mon entretien avec Alice et me jugeais. Le souffle court, le cœur pris à l'étau, je n'aurais su décider lequel était le plus cruel, de la perspective ou du verdict. S'il fut jamais un moment où j'ai pris la mesure exacte de mon âme, ce dut être celui-là. Un honnête homme, entrevu au cours d'une telle crise, a de quoi épouvanter.

Enfin j'aperçus les lumières de Cambaleyres. Par une singulière aberration, leur vue, qui aurait dû raviver les sentiments que je ramenais, fut au contraire le secours qui les dissipe. A tant d'images décourageantes une autre se substitua soudain : je venais de penser :

— Et pourtant, elle m'attend!

Je ne me trompais pas. De loin, je l'aperçus au seuil, sans doute inquiète de mon retard. Dans un dernier sursaut de raison, je m'efforçai de découvrir quelles traces restaient sur son visage des ombres que j'y avais encore surprises le matin. Je n'en vis plus. Alors, doublant l'allure, pareil au voyageur transi qui entrevoit la flambée du bon gîte, je courus vers elle et, sans mot dire, je l'étreignis.

— Ah! murmura-t-elle étonnée, que s'est-il donc passé?

Je répliquai, éperdu :

— Te retrouver! Être seuls... de nouveau...

— Avais-tu peur que je prisse la fuite?

— Peur... je ne sais plus... on a toujours peur quand on est loin.

Une sorte de joie souterraine me faisait oublier en ce moment et l'anxiété dont je sortais et celle qui m'attendait avant que la soirée s'achevât. Il est des instants exaltés où l'on s'étonne que le cœur parvienne à battre sans rompre ses parois. Je repris :

— Toi-même, qu'as-tu fait pendant que j'étais là-bas?

— J'ai préparé le départ, puisqu'il paraît que nous partons demain.

— Demain, plus tard, quand tu voudras...

— Tout est prêt.

— Tout peut aussi rester en place.

— Non : prévoyante, j'avais pris mes mesures et arrêté les domestiques, car il va de soi que Rosa demeure ici.

Je reculai :

— Tu te prives de Rosa?

— Il faut bien quelqu'un pour garder Cambaleyres. Pourquoi dépayser cette femme?

Oh! pourquoi aussi la regardais-je à cet instant? Distinctement, j'ai vu passer, cette fois, l'imperceptible embarras dont la hantise me poursuit depuis trois jours. Je ne rêvais pas : il existe! La naine aurait-elle dit vrai en assurant qu'Alice ne supporte Rosa que par reconnaissance? Aussitôt, ma fièvre tombe, je retrouve mon sang-froid :

— Parfait, dis-je; si même tu préférais la congédier tout à fait?...

Mais elle n'a qu'un geste indifférent :

— Quelle idée! Rosa adore la maison : laissons-lui son plaisir. Viens-tu? Le dîner attend.

Il semble qu'elle veuille surtout couper court à un sujet pénible. Non, je ne me trompe pas, son regard n'a plus la clarté coutumière. A table aussi, tandis que je mange en silence, il n'est question que d'Anna.

— Vraiment, je ne l'ai pas reconnue... Affectueuse, presque compréhensive!

— Et avec cela désireuse d'apprendre! s'écrie Rosa; elle a voulu la recette du flan!

Qu'a compris la naine pour toucher Alice à ce point? Rosa n'a-t-elle fourni que des recettes? A mesure que ces propos m'enveloppent, l'impalpable dont j'avais cru surprendre le passage, s'installe, s'affirme. C'est une hantise qui peu à peu absorbe en moi celle de l'explication qui s'approche. Tout à l'heure, quand je devrai parler, sera-ce lui ou mon passé que je souhaiterai effacer? Soudain, je n'y tiens plus :

— Si nous allions dehors, veux-tu? Mets ton manteau et sortons...

Et prenant le bras d'Alice, je l'entraînai.

La nuit était radieuse. Des odeurs, tièdes comme l'air lui-même, se levaient sous nos pas. Sur nos têtes, entre les massifs sombres des futaies, une allée luisait, réplique étoilée de celle

que nous suivions. Vers l'entrée du parc, une nappe de lumière, pareille à un miroir d'eau, était posée sur le gazon. Sans bien nous en rendre compte, nous écoutions son appel et nous dirigions vers elle.

— Hier la tempête, aujourd'hui un soir de songe, murmurai-je, inquiet du silence d'Alice.

Mais ce silence persista, accroissant mon malaise. A mesure que nous approchions de la nappe, je voyais se rapprocher aussi la minute décisive où je devrais le rompre. Le contraste de la nature reposée et de mes pensées en dérive me donnait une souffrance physique. Il me semblait que, de même, les mots que je m'apprêtais à dire prendraient malgré moi un sens intérieur inverse de ce qu'ils voudraient exprimer.

— Qu'as-tu? dit brusquement Alice.

Nous venions enfin d'entrer dans la clarté. Parce que j'étais absorbé dans mon angoisse, je ne m'en étais pas aperçu. Nos yeux se rencontrèrent, également stupéfaits de l'inquiétude qu'ils livraient.

Je balbutiai :

— Toi-même, ne me diras-tu pas?...

Elle fit un geste pour m'arrêter :

— Jean, prenons garde aux chimères : elles guettent les heureux !

— Ah! répliquai-je, c'est sans doute mon tour d'avoir le vertige sur la corniche! Pourquoi me semble-t-il par instants que tu as cessé d'être pareille ? D'autres d'ailleurs l'ont remarqué. Chimère ou non, ta sœur, ce matin...

Je vis Alice réprimer un frémissement :

— De grâce, interrompit-elle, laisse Anna suivre sa route et ne nous en occupons plus!

— Soit : oublions qu'elle a passé. Cependant, puisqu'elle t'a semblé, — tu l'avouais à dîner, — si compréhensive, comment ne pas me tourmenter de la découvrir assurée d'un chagrin que tu me caches? J'adoucis : ses discours étaient pires. Donc, ce matin, ta sœur affirmait que je prenais pour du bonheur une reconnaissance voulue et résignée.

Et sur un nouveau mouvement d'Alice :

— Non, plus tard, laisse-moi d'abord libérer mon âme : tu pourras ensuite marcher dessus ou la reprendre à ton gré... S'il n'y avait eu que ta sœur pour me troubler! Alice, ma bien-

aimée, comment lire sous ce front dont je m'étais accoutumé à pénétrer les moindres pensées et qui, tout à coup, me paraît, à moi aussi, chargé de mystère? Pour me guider, rien que des mots comme ce « prenons garde » de tout à l'heure, dont je me demande s'ils ne sont pas plus encore l'écho de ton souci secret qu'un essai d'apaisement du mien... Tu détournes la tête? Aurais-je dit vrai?... Ah! dans ce cas, reviens à toi! je t'en conjure! A quoi bon m'avoir enseigné que l'amour est fait de confiance, si, au premier souffle passant sur le nôtre, tu as peur de te confier? Et puisque tu parlais de chimère, éclairons celle-ci; c'est le moyen le plus sûr de nous défendre contre une vie, toujours jalouse des joies qui la surpassent!

Avant d'aller au delà, qu'on veuille bien admettre la sincérité avec laquelle, renversant les rôles et quand je m'apprêtais moi-même à fausser la vérité, je faisais appel à la droiture d'Alice. Dès que la passion joue, l'être se dédouble, la conscience normale disparaît et une autre s'érige, étrangère à tout passé qui la gêne.

J'étais aussi à ce moment dans un état singulier. Sous le couvert des sentiments contradictoires qui me bouleversaient, un agresseur invisible semblait m'avoir pris à la gorge; je n'aurais pas fait plus d'effort si j'avais voulu crier et je n'arrivais qu'à m'exprimer à voix basse.

Quand j'eus fini, Alice, qui m'écoutait avec une attention concentrée, se contenta de hocher la tête:

— Mon pauvre Jean! soupira-t-elle, avec quelle ingéniosité tu t'appliques à vouloir gâcher notre mutuelle sécurité!

Elle recula ensuite un peu, juste assez pour se retrouver dans l'ombre:

— Si tu étais sage, tu écarterais ton trouble vain. Il est toujours mauvais d'accueillir certains hôtes, fût-ce en passant. On risque de les voir s'installer. Fais comme moi, qui, de tes paroles, retiens seulement tout l'amour qu'elles m'expriment: quand on a ce que nous possédons, à quoi bon regarder devant ou derrière soi?

— Derrière soi? répétai-je hésitant.

— Devrai-je par exemple me reporter sans cesse au temps où je souffrais ici sans espoir d'avenir? Un seul jour compte, celui où tu as parlé, et le présent suffit puisqu'il se suffit à lui-même!

Une force m'entraîna malgré moi.

— Tu te trompes : il arrive parfois que le passé s'y mêle encore !

— Tu te le figures.

— Aujourd'hui par exemple...

— Demain tu l'auras oublié : n'y pense plus !

— Si je le faisais, mon cœur étoufferait.

Ma voix avait tremblé. Tout à coup, sans le préméditer, je venais d'aborder le chemin que je croyais encore loin, et sans doute Alice dut sentir aussi que nous approchions de l'essentiel, car, à l'inverse de ce qu'elle venait de me recommander, c'était elle maintenant qui allait exiger que je précisasse.

— Des choses graves ? reprit-elle, voyant que je n'ajoutais rien.

Je me contentai d'un geste évasif.

— Pourquoi t'arrêtes-tu ?

Elle avait beau rester dans l'ombre et ne pas bouger : il était impossible de ne pas voir l'irrésistible appréhension qui l'arrachait subitement à son calme voulu.

Au même instant, un bruit de roues grinça du côté de la grille.

— Ah ! m'écriai-je, qui vient encore pour nous troubler ?

Et sans répondre à l'interrogation d'Alice, je me précipitai vers la grille, l'ouvris et scrutai l'obscurité. Alice m'avait suivi.

— Après Anna, ton frère peut-être...

Je répliquai, guettant la route :

— Si c'était lui, de quoi aurais-tu peur ?

L'approche d'un être humain, quel qu'il soit, au cœur de la nuit solitaire, suggère en tout temps on ne sait quoi d'inquiétant qui opprime le cœur : pourtant je bénissais celui-ci. Grâce à lui, le moment de parler se trouvait peut-être reculé... Quelques secondes s'écoulèrent.

— Ce n'est qu'un paysan, dit Alice, parvenue la première à distinguer le voyageur.

Un paysan, en effet... et je compris que mon espoir était fou. Nous nous retrouvions comme avant, moi songeant qu'une allusion au passé avait suffi pour transformer Alice, elle prête à m'interroger de la voix et du geste. Seulement, d'un accord tacite, nous attendions, pour reprendre, que l'intrus eût passé.

Il parut. Les rênes à demi lâchées, certain que la bête le ramènerait au gîte, il sommeillait sur le siège, sans nous voir, et à chaque cahot se penchait en avant pour faire un grand salut. Puis le grésillement des roues sur la chaussée s'éloigna,

l'ombre où nous étions désormais tous les deux redevint silencieuse.

— Qu'est-ce que cette chose que tu ne pourrais oublier sans que ton cœur étouffe? reprit Alice, comme si nous n'avions pas été interrompus.

J'avais eu par bonheur un délai pour me ressaisir. J'affectai un ton détaché :

— Une niaiserie peut-être, troublante précisément par ce qu'elle évoque. J'ai découvert une tante de Castérac que je ne soupçonnais pas : toi non plus, d'ailleurs...

Au nom de Castérac, Alice sembla redevenir indifférente : je n'aurais pu expliquer pourquoi cette indifférence me paraissait trop marquée pour être véritable. Je poursuivis :

— Pas plus tard que ce matin, au cours de mes rangements, j'ai mis la main sur un brouillon de l'écriture de ma tante...

Je crus percevoir un léger mouvement d'Alice.

— ... Oui, un brouillon, rien de plus... c'est-à-dire un papier sans date, oublié ou mis de côté pour être recopié un jour qui n'est jamais venu... et qui m'a prouvé cependant combien cette femme, aux façons rudes, t'aimait. N'envisageait-elle pas de t'instituer son héritière ? J'ai même cru, je l'avoue, au premier moment, avoir affaire à un vrai testament, et c'est pourquoi j'ai couru chez Bourdoin... Naturellement, Bourdoin, qui a une façon particulière d'envisager les sentiments, s'est esclaffé sur mon émotion. Elle m'avait pourtant fait trembler... j'en tremble encore... Suppose que ma tante ait donné suite à son idée, tu héritais, je ne serais pas rentré au Puy et je ne t'aurais jamais connue ! A quoi tient la destinée des êtres? Quelques signes ajoutés sur un feuillet, et notre bonheur n'existait pas...

Ma voix s'éteignit. Alice écoutait, attentive; elle semblait disposée à m'écouter sans fin. Et de même, non seulement je ne m'étonnais pas d'avoir pu raconter la chose sans être interrompu, mais j'avais peine à m'arrêter. Une fois lancé, j'aurais voulu me répéter, d'autant plus acharné à persuader que j'étais moins assuré d'y parvenir.

— Étrange histoire, n'est-ce pas?

Puisque Alice persistait à se taire, j'interrogeais maintenant. Elle répondit, en écho :

— Étrange...

Je repris :

— Ne dirait-on pas que les morts guident les vivants? Je croyais, en t'offrant jadis Cambaleyres, n'obéir qu'à mes désirs : en réalité, je n'étais peut-être qu'un instrument docile aux volontés d'une morte.

On le voit, je cessais d'hésiter, j'allais au-devant du rapprochement qui pouvait me condamner! A mesure qu'on avance dans le mensonge, il semble qu'il s'organise de lui-même pour cadrer avec la vérité. Mais soudain je crus que la foudre tombait : Alice enfin se décidait à répondre et demandait :

— Pourquoi me raconter cela seulement ce soir, si, comme j'ai cru le saisir, ta découverte est de ce matin?

Presque la phrase de Bourdoin, c'est-à-dire le même doute!

— Tu oublies qu'Anna ne t'a point quittée. C'étaient là des choses pour nous seuls.

Le mensonge persistait à s'organiser, bien que ma voix ne suivît plus tout à fait, livrant déjà son inquiétude.

— Quel besoin aussi de courir chez Bourdoin? Il était tellement plus simple de déchirer ensemble ce... brouillon.

— Tandis que Bourdoin s'en est chargé...

Alice tressaillit.

— Ah! Bourdoin... Ainsi, tu n'as plus...

— Tu aurais souhaité en prendre connaissance?

Elle hésita :

— Mon Dieu, non... Il m'eût été agréable, pourtant... Enfin c'est chose réglée, n'en parlons plus.

Les mots allaient s'affaiblissant, avec des intervalles qui croissaient d'une incidente à l'autre. J'avais l'impression qu'à mesure sa pensée se retirait vers une région où je ne pourrais la suivre. Quand elle acheva, ses yeux aussi m'avaient quitté pour regarder à terre.

J'attendis, déconcerté par cette attitude lointaine, puis approchant d'elle :

— Alice!

Elle parut s'éveiller en sursaut.

— Quoi encore? aurais-tu autre chose à ajouter?

— Alice, répétai-je, où es-tu, et pourquoi la destruction de ce papier te trouble-t-elle à ce point?

— Tu te trompes : j'avais cessé d'y songer.

— Admettons en ce cas que ton souci présent s'y trouve lié d'une manière que j'ignore, et ose parler tout haut.

Elle redressa lentement la tête, comme si elle soulevait un fardeau :

— Si tu y tiens, pourquoi le cacherai-je? Je cherchais d'où vient qu'un incident de si mince importance, et dont il ne reste pas même une trace, t'étouffait le cœur, — j'emploie ton expression, — au point de vouloir à tout prix m'en faire la confidente.

Je ne sais lequel l'emportait en moi, en l'écoutant, joie de me heurter enfin à un obstacle défini, ou crainte de ne pas bien mentir encore. Pourtant ma réponse vint sans hésiter : je continuais à n'avoir aucune peine à m'orienter dans le dédale de mes affirmations imaginaires.

— Ayant été très injuste à l'égard de ma tante, il me semblait nécessaire de réparer, en te rendant équitable pour sa mémoire : ai-je eu tort et jugeras-tu de même les duretés du passé, maintenant que, réalisées ou non, tu connais les intentions qu'elles recouvraient?

Alice laissa retomber ses yeux vers le sol :

— Es-tu bien sûr de n'avoir obéi qu'à ce désir?

Avant de répliquer, je me penchai vers elle, cherchant à lire sur son visage : j'y découvris tant de dureté inattendue que je chancelai.

— Évidemment! soupirai-je d'une voix sourde.

Elle eut un geste de détresse véritable :

— Je voudrais te suivre : je n'y parviens pas.

— Qu'imagines-tu donc?

Mais elle se réfugiait de nouveau dans un silence déconcertant.

— Supposerais-tu par hasard que ce brouillon était un testament véritable, et que tes intérêts...

Elle eut un cri :

— L'argent! n'en parlons pas! Que n'ai-je pu seulement t'empêcher de m'en donner jadis!...

— Alors, si tes intérêts présents t'importent peu, qu'est-il besoin de rappeler le don de Cambaleyres?... Ah! n'interromps pas; je crois y être, j'y suis! Tu viens de te demander, n'est-il pas vrai? si ces intentions de ma tante, je ne les ai pas toujours connues, si ce n'est pas à cause d'elles que je t'aurais cherchée?...

— Jean! Jean! jamais je ne l'ai cru!

— Justement : tu ne l'as pas cru : donc tu l'as pensé. Mais même si cela était!

Où allais-je? C'est qu'aussi, brusquement, la volonté d'affronter enfin l'insaisissable que je sentais en elle, me rendait inconscient des mots qui m'échappaient. A ce moment, j'osai tout, jusqu'à la vérité! et je poursuivis :

— Même si, pour te choisir, j'avais obéi d'abord à un mobile étranger, cela empêcherait-il qu'aujourd'hui, demain, toujours, tu sois ma bien-aimée? Qu'est-ce que cela ferait, te dis-je, si l'homme d'autrefois a cessé de vivre, si un autre, à sa place, aspire ta tendresse comme une plante assoiffée boit l'eau du jardinier?

Elle avait fermé les yeux, incapable peut-être de supporter la lumière que je projetais et balbutia :

— En effet... qu'est-ce que cela ferait?

— Allons donc! Tu le reconnais! Après cela, faut-il jurer que l'hypothèse est folle, qu'avant ce matin, j'ignorais tout, que pour être aimée, tu n'as eu qu'à paraître?...

Elle continuait de répéter :

— En effet.. en effet...

— Assez de blasphèmes! Le miracle est devant nous. Je t'aime. Sens-tu comme c'est simple, définitif et merveilleux? Tu as passé, j'étais là, et tu m'as pris! Je t'aime. D'ailleurs, si on expliquait les miracles, qu'auraient-ils de plus que la réalité quotidienne? Ils sont le don de Dieu, l'ineffable se révélant aux hommes. Quand ils paraissent, on se met à genoux et on remercie. Même pour cette heure douloureuse, la première, la dernière, bénissons l'adorable bienfait, nos bras liés, nos cœurs plus que jamais unis...

Minute divine : maintenant que je n'avais plus qu'à exprimer le délice dont je vivais, les mots se pressaient sur mes lèvres, joyeux et libres. Quelle contrainte leur aurais-je imposée? N'avais-je pas tout expliqué, tout révélé, et, je le sentais déjà, tout effacé?

Dans un élan passionné, j'approchai d'Alice. Mes bras l'enveloppèrent défaillante. J'entendis qu'elle murmurait :

— Tu as raison, c'est le miracle...

En même temps sa bouche quêtait la mienne : nous étions à ce point où l'on ne sait plus si l'on est des bêtes dévorantes ou des naufragés unis dans la même peur de l'immensité qui les guette.

Triomphant, je répliquai doucement :

— Viens, il est tard...

Et nous revînmes vers Cambaleyres dont la face nocturne, là-bas, semblait plus ironique que de coutume, vers Rosa qui, un tricot à la main, attendait à la porte en nous surveillant de loin... O merveille, maintenant que je croyais avoir définitivement détruit le passé, je ne me sentais plus capable que de paroles enfantines et je soupirais :

— Que d'étoiles, ce soir !

Alice répondait :

— Au Puy, retrouverons-nous pareil silence ?

— Le silence est en nous : il suffit d'être ensemble.

— Bonsoir, monsieur et madame...

— Bonsoir, Rosa...

Volupté de la rentrée dans la demeure où la paix nous attend, de la montée à deux dans l'escalier dont la vis a l'air de vouloir se prolonger jusqu'au ciel... Et puis voici le corridor et, devant la porte ouverte de notre chambre, l'appel discret d'un rectangle de lumière. J'avance dans la joie de ma libération réalisée. Mon cœur tressaille du bonheur proche. Quelle revanche et comme nous allons nous aimer !

Mais, soudain, la voix d'Alice :

— A propos, pourrais-je savoir au moins où tu as trouvé ce brouillon ?

Certes, l'accent reste toujours détaché ! Un autre croirait à coup sûr que ce sont encore les paroles enfantines qui se poursuivent. Je réponds de même :

— Où je l'ai trouvé ? par terre, je crois, dans le débarras... Tu comprends, j'avais remué beaucoup de vieux cahiers... beaucoup de livres... c'était sorti peut-être de l'un d'eux. D'ailleurs, à quoi bon le rechercher ? cela ne compte plus : c'est de la poussière d'autrefois...

A mesure, nous nous regardions. Nous avions l'air de gens qui, au retour d'un grand voyage, ne se reconnaissent pas. Aucune de mes paroles ne me semblait dangereuse et je sentais chacune lourde d'un inconnu que je ne m'expliquais pas. A force de s'organiser, le mensonge venait-il donc de déclencher la catastrophe ?

— De la poussière... je l'avoue...

Alice ensuite s'efforça de sourire et entra. Moi, je me demande comment j'ai suivi : l'insaisissable était revenu...

XIII

Le départ pour le Puy eut lieu le lendemain soir.

Nous quittions Cambaleyres sans l'abandonner tout à fait. Le regretter eût été dès lors superflu. Pourtant, si peu disposé qu'on y soit, on ne saurait échapper à la distraction des derniers préparatifs. Alice se leva en hâte. Je l'imitai. Après quoi, succédèrent l'envahissement par le rien et une activité de manœuvres que talonne le désir de terminer à l'heure dite. La nôtre n'était pas fixée, mais nous nous hâtions comme si elle l'était. Sans me l'avouer, il ne me déplut pas d'être happé par des obligations qui interdisaient de nous examiner l'un l'autre. Et le temps s'écoula tout entier rempli par des paquetages, les recommandations à Rosa, le choix de ce qu'on emporterait ou non.

A un moment donné, comme je cherchais Rosa, je la découvris dans le débarras, occupée à mettre en caisse les livres que j'avais préparés la veille. Alice était près d'elle, exerçant une surveillance que rien ne commandait. Ayant dit à Rosa ce que je désirais, je m'éloignai sans m'en inquiéter autrement. J'étais d'ailleurs dans un état singulier. Mon désespoir de la nuit semblait ne plus exister. Non seulement j'évitais avec soin de vérifier sur le visage d'Alice si, à notre rentrée dans la chambre, j'avais été victime d'une hallucination passagère, mais, pareil en cela à certains malades qui se savent condamnés, je me refusais à noter les symptômes d'une crise à laquelle pourtant je ne cessais de réfléchir. Enfin et surtout, la perspective de retourner dans la maison de mon enfance me procurait une exaltation momentanée qui suffisait à occuper mon âme.

Lorsque, les bagages expédiés, nous partîmes à notre tour, avouerai-je qu'en montant dans la voiture qui allait, après trente ans d'exil, me ramener *chez moi*, j'eus conscience qu'un autre, présidant au voyage, s'installait près de nous? L'impression de présence invisible dont s'accompagnent parfois les actes de la vie réelle est difficile à rendre. Les yeux n'aperçoivent rien, aucun délire ne trouble la pensée, on continue comme devant à n'accepter que le témoignage des sens classés : cependant, l'on est sûr de ne pas se tromper, on indiquerait la place occupée, on craindrait presque de heurter celui qui est là.

Mon père, auquel je songeais si peu depuis quelques semaines, avait ainsi pris siège à nos côtés. Je comprenais le silence d'Alice. Je me taisais aussi. Elle et moi, devenus comparses, formions maintenant l'escorte respectueuse du maître regagnant un fief dont il n'aurait jamais dû être chassé. Approuvait-il le prix dont j'avais payé pour lui ce retour? Allait-il au moins, pour me remercier, chasser de ma nouvelle demeure l'inexplicable malentendu qui menaçait notre amour? Hélas! l'ombre mystérieuse que je croyais m'accompagner ne me répondait pas. Lorsqu'on arriva, au soir tombant, je m'aperçus qu'elle avait disparu : et, venu le cœur battant, je fus libre de savourer, sans elle, la désillusion qui m'accueillit.

Entrée où tout déçoit : depuis les inconnus qui guettent à la porte, — ce sont les nouveaux domestiques accourus pour débarrasser l'auto, — jusqu'à la lumière électrique qui des plafonds tombe en averse sur des choses habituées jusqu'alors aux rayons discrets de la lampe. En cours de route, tout à l'heure, quand je fermais les yeux, je recréais un éclairement, un mobilier, et des bruits de pas : ici, les murs, bien qu'on n'y ait pas touché, ont changé de proportion : ce qui survit des meubles d'autrefois accentue la disparition du reste. Quant aux pas... je savais bien que je ne les entendrais plus.

Du coup, je m'aperçois que je suis le seul aussi à pouvoir regretter ce que le temps a emporté. Alice même ne me comprendrait pas si je tentais de m'exprimer. On ne ressuscite pas pour les autres un passé qu'ils ignorent. Le passé est en nous. Il est la frontière qui nous isole, même de la tendresse. Comme le mien m'isole, ce soir!

Alice, qui m'a suivi, tandis que j'errais d'une pièce à l'autre, tente de lutter contre la déception qu'elle soupçonne, mais ne pénètre pas :

— Eh bien! murmure-t-elle, ne sentirais-tu déjà plus l'accueil de *ta maison?*

J'hésite à répondre : puis, tout à coup, j'oublie qu'elle m'interroge, je cesse de voir ce qui m'entoure : c'est qu'en même temps, comme hier, mais avec quelle certitude! l'insaisissable est devant moi. Il vient de s'accrocher au sourire qui accompagnait la demande; il ravage la bouche lasse, les yeux cernés : il a changé jusqu'au ton de la voix! Ah! j'ai eu beau prétendre ignorer qu'il existe, en vain Alice s'efforce-t-elle aussi

de me le dérober, nous sommes face à face : l'hôte véritable qui s'installe, c'est lui !

Alors, ayant répliqué je ne sais quoi, et saisi d'un irrésistible besoin de fuir, je gagne l'entrée :

— Je vais faire un tour de place ; j'adorais cela jadis, quand j'étais enfant ; je m'imaginerai peut-être le redevenir... dis-je pour expliquer ma sortie insolite.

Et, toujours du même ton trouble, Alice répond :

— Va donc ! je remplacerai ici ceux qui t'attendaient en ce temps-là.

Autre parole qui a l'accent d'un présage : il faut être une morte pour remplacer les morts...

A peine dehors, je commençai de faire les cent pas sur l'étroit rectangle du Greffe et réfléchis. Par un revirement plein de douceur, j'y retrouvais l'accueil et les traits d'autrefois : les acacias aussi maigres, la fontaine encore glougloutante, et les façades intactes — celle-ci avec sa vierge abritée dans une niche, cette autre dérobant aux passants une cour ornée de mascarons, le greffe lui-même exhibant au centre de chaque ferronnerie un cœur grêle (la maison de Bourdoin ornée avec des cœurs, quelle ironie !) Il n'était pas jusqu'aux bruits de la ville, fumée sonore émanant des toitures, qui ne fussent restés pareils. Ceux qui les produisaient dans ma jeunesse avaient dû mourir pour la plupart : mais quels qu'en soient les titulaires, à distance le tintement des vies humaines ne change pas.

Vainement, toutefois, la place pitoyable tentait de me calmer ; décidé à écarter des souvenirs, tous inutiles ou décevants, je réfléchissais à un présent dont je me demandais maintenant d'où il venait, et ce qu'il ferait de nous. Ah ! découvrir pourquoi l'insaisissable est revenu ! Je pesais les mots qui semblaient l'avoir rappelé :

— A propos, pourrait-on savoir où tu as trouvé ce brouillon ?

— Par terre, je crois, dans le débarras...

Si Alice ignorait tout, de quelle importance ma réponse ? Si elle savait, qu'importe encore le lieu de la trouvaille, après que j'ai reconnu l'avoir faite ? Ma pensée s'égarait. Précisément parce que j'avais menti avec conviction, je n'imaginais pas la possibilité d'ajouter rien à mon récit : grâce à lui, je croyais aussi le passé rendu clair, donc hors de cause, liquidé, aboli. A bout de recherches, j'en venais à laisser de côté mon rôle

pour accuser Alice d'une véritable injustice. Bientôt cette injustice me révolta.

C'est là le tournant. Deux jours auparavant, l'âme autant que le corps fustigée par la Sibère, je gémissais sur un talus à l'idée qu'Alice ne m'avait sans doute accepté que par reconnaissance : pourtant, si elle se fût alors montrée, je me serais jeté à ses genoux en lui demandant pardon de douter d'elle. A cette heure, au contraire, rôdant sur la place comme un prisonnier dans un préau, j'ai commencé de vibrer à l'unisson de ma race et ma détresse s'est muée en ressentiment. Je ne cessais pas d'aimer de toutes les forces d'un cœur passionné; seulement, c'était déjà de l'amour irrité, prêt à exiger un compte et où passaient comme un début de haine. Amour ou haine, démêle-t-on ce qu'on ressent, dès qu'on vit dans la violence, et sans violence aurions-nous été au bout de la douleur?

Quand je me décidai à rentrer, s'il ne s'était vraiment rien passé d'*extérieur*, si nous devions, en théorie, nous retrouver au point de départ, tout avait donc changé. J'étais encore l'amant, elle était toujours l'aimée : mais, bouleversé par de secrètes rancunes, j'avais cessé de mendier et elle, peut-être, de me rendre justice.

Aussi, avec quelle netteté me reviennent les paroles par quoi s'affirma tout de suite la position nouvelle de chacun de nous! Quatre phrases, et l'abîme parut.

— J'ai cru que tu t'oubliais, dit Alice. Éprouvais-tu tant de plaisir à être seul?

— Je ne t'avais pas quittée. Je ne cessais pas plus de t'interroger que toi de ne pas répondre.

— Questions et réponses pareilles à ta chimère et à oublier comme elle.

— Faudra-t-il oublier en même temps les mois qu'elle m'a fait vivre?

Sans répliquer, Alice gagna l'un des coins de la cheminée : je m'établis à l'autre. A la place où j'avais vu sourire ma mère, j'aperçus un hôte inconnu et qui décidément s'installait. Alors je n'ai plus regardé que les braises éparses qui rougeoyaient en avant du foyer, tels les anneaux brisés d'une chaîne. Tout à fait notre image, ces anneaux incandescents et disjoints. Quel forgeron avait commis le crime? et comprend-on que ce premier soir dans ma maison ait marqué le début du désastre?

Après cela, huit jours, ou dix... Dès le premier pas dans l'arène douloureuse, je trébuche et ne sais plus compter. Tout, de ce temps, se fond à distance dans une angoisse continue qui allait croissant sous le couvert d'actes ordinaires et de mots très simples.

Notre amour, autant qu'à Cambaleyres, s'alimentait d'inexprimable, mais au lieu d'en vivre et parce que l'inexprimable n'était plus le même, il en mourait.

Que voyait Alice en moi? Lisait-elle le ravage progressif qui, sans diminuer en rien ma passion, en détruisait la douceur confiante? Tour à tour, elle montrait des accablements inexpliqués, des expressions inquiètes, ou de brusques élans dans lesquels passait une pitié. Et de même, le plus souvent déçu, jamais lassé, je guettais la minute passagère où je retrouverais la paix confiante d'autrefois. En revanche, je ne cessais de me heurter à l'insaisissable. Il s'imposait désormais, me bravait, et je ne savais toujours pas quel il était!

Ne jamais savoir, quel qu'en soit le désir : voilà le supplice. On est deux dans une chambre, on parle, on a l'air d'appartenir sans réserve aux phrases prononcées : cependant, au même instant, on est sûr que les mots tombent comme les feuilles quittent l'arbre qui refuse la sève et que, si la chambre paraît immobile, un courant l'emporte vers la mer inconnue. Obsession de la dérive, vanité des paroles qui s'échangent : et quelle hostilité dans les silences, puisque seuls ils recouvrent les interrogations vraies! Si nous parvenions à ne jamais nous taire, Alice et moi aurions peut-être l'illusion que rien de grave n'est arrivé. Nous nous taisons : aussitôt le visage d'Alice devient un miroir répétant ma misère, le mien une face crispée sur laquelle passent au hasard des reproches ou des prières. Plus nous allons, d'ailleurs, plus les plages de silence se multiplient. Implacables, elles coupent les chemins, ramènent chaque fois celui de nous qui tente de s'évader à la seule réalité qui soit, à la seule aussi que nos sens ne percevront jamais.

Je parlais tout à l'heure d'une angoisse continue : oui, c'est cela. J'avais devant moi un être que je regardais, que j'aurais pu étreindre, dont le moindre désir commandait encore au mien ; tentais-je d'en approcher, je me heurtais à un autre, invisible, échappant à toute emprise et dont l'âme restait indéchiffrable. Que voulait-il, celui-là? Auparavant, je pouvais

supposer qu'il s'occupait du passé : ce passé avait été une fois pour toutes reconnu et décrit; oublieux à mon tour du testament et de mon mensonge, je cherchais, ne trouvais pas, et faute de mieux, attendais...

De même Alice attendait. Chacun, je le jurerais, devait avoir les mêmes implorations vers un dénouement à défaut duquel nous serions devenus incapables de vivre. Parvenue à un certain degré d'acuité, l'incertitude ne se tolère plus : on meurt ou la lumière se fait. Toutefois, on prévoit rarement quelle voie choisira le destin pour conduire au but, et la plus naturelle surprend encore.

Un après-midi, comme j'examinais la place, j'aperçus devant la maison de Bourdoin une silhouette svelte qui fit bondir mon cœur.

J'ouvris la fenêtre et criai :

— André!

L'homme se retourna. Je ne m'étais pas trompé : c'était lui.

XIV

Je ne m'attarderai pas à décrire des sensations si brèves qu'une trombe sembla passer sur mon âme. Un instant auparavant, j'appartenais à l'existence déterminée que m'avait faite mon mariage : ce qui la précédait me paraissait aboli, un tourment immédiat fermait pour moi le monde et je ne me souvenais pas d'en avoir connu d'autres. Soudain, à la vue d'André, je reprenais conscience d'avoir vécu ailleurs, tremblé pour des causes différentes. Je me sentis renouer avec ma personnalité véritable. Un souffle d'affranchissement passa et, pareil au blessé qui sort d'évanouissement, je crus au miracle d'un réveil dans le bien-être définitif.

Je ne pris pas le temps de réfléchir à l'origine de la présence d'André devant l'étude, mais, uniquement à ma joie, je me précipitai vers la place. André, qui d'abord ne m'avait pas reconnu, à ma vue, courut aussi. Je lui ouvris mes bras :

— André! mon petit!...

Et une étreinte suivit, passionnée, muette. J'étais ivre de bonheur. On aurait pu supposer que c'était moi qui rentrais de voyage, moi encore qui, après avoir délaissé mon frère, sollicitais son indulgence. L'un de nous donnait tout dans ce revoir,

tandis que l'autre semblait plus interdit que radieux : au degré de passion où je me trouvais, y aurais-je pensé?

— André! mon petit!... Arriver ainsi... sans prévenir!...

— Hier soir, j'ignorais si je pourrais partir. Tant d'affaires, à Paris...

— Et te trouver là, dans ce lieu perdu, en quête de je ne sais qui, quand tu aurais dû déjà être près de moi!

— Précisément, j'allais chez la seule personne dont je connusse le nom, pour demander le moyen de gagner Cambaleyres.

— Tu pouvais l'obtenir à la gare : tu as bien su y trouver l'adresse de Bourdoin!

— Mais, toi-même, Jean, comment se fait-il que je te rencontre ici?

— Au fait, tu ignores... Voilà ce que c'est que de me laisser sans adresse, car, ce n'est pas un reproche, tes lettres étaient laconiques autant que rares... Donc, impossible de t'aviser qu'à force de t'attendre, Cambaleyres s'est lassé. Regarde bien : c'est la maison!

— La maison?

— Celle de mon père, de mon enfance, la tienne tout à l'heure... Ce devait être elle qui t'appelait quand tu as cherché Bourdoin : on est toujours conduit. J'y habite depuis une quinzaine, mais si ces pierres pouvaient sourire, tu les verrais changées parce que tu as paru : déjà je ne les reconnais plus!

Il n'avait pas l'air de suivre, en proie à une gêne que chacune de mes explications ne faisait qu'accentuer : impatienté, je m'interrompis :

— Ah! çà, l'Amérique aurait-elle déteint sur toi et gardes-tu toujours maintenant cette mine d'homme écrasé par le poids des affaires?

— Je travaille beaucoup.

— Eh bien! mon petit, ordre d'oublier New-York : vacances ici! Tes valises?

— A l'hôtel.

— Quelle idée! pourquoi pas à la consigne?... Enfin, là ou ailleurs, on ira les chercher.

— Merci : je ne doutais pas de l'offre : seulement...

Il rencontra mon regard, rougit :

— Seulement, puisque vous voici installés au Puy, l'hôtel

serait peut-être aussi commode, et dérangerait moins... de toutes manières.

La vue d'un visage au carreau de l'étude m'empêcha de relever cette sottise. Attiré sans doute par le bruit de nos voix, le clerc avait levé la tête et nous épiait. Je m'emparai d'André.

— Viens d'abord.

— Où?

— Pardieu! où veux-tu que ce soit, sinon chez nous?

— Tu estimes que tout de suite...?

D'ailleurs, il se laissait conduire, comprenant que je ne l'écouterais pas. Lorsque j'atteignis la pièce du rez-de-chaussée où je me tenais quand je l'avais aperçu, je l'invitai à passer devant moi, puis, fermant la porte sur nous, donnai un tour de clé. Ainsi, à l'instant même où j'allais le sommer de m'expliquer sa singulière hésitation, je faisais moi-même un geste qui paraissait la justifier! Toutefois, je n'aurais pu agir différemment. J'étais un automate obéissant à des impulsions d'autant plus tutélaires qu'elles avaient l'air déraisonnables.

— Et, cette fois, à nous deux!

Il était resté debout : il gardait l'attitude préoccupée du visiteur introduit en fraude dans une propriété interdite et qui guette l'apparition du gardien.

— En premier lieu, daigne prendre un siège : on dirait, ma parole, que tu as peur de t'asseoir... et puis, écoute-moi... oui, allons au plus pressé : si le décor est modifié, l'habitant, lui, est bien tout à fait le même, et t'attendait avec la hâte affectueuse d'autrefois. J'espère, d'ailleurs, que tu n'en as jamais douté?

Il répondit oui du bout des lèvres.

— Toi, de ton côté, me reviendrais-tu par hasard différent?

Il protesta d'un geste mou :

— A quel propos et pourquoi?

— Est-ce que je sais! Tu m'as si peu expliqué ta vie, là-bas. Je ne retrouve ni ton regard ni ton air habituels. Possible que l'Amérique t'ait fripé ou déçu. En ce cas, et si l'avenir que tu espérais s'est dérobé, ou a cessé de te plaire, il sera aisé d'y renoncer. A mon tour, j'ai la joie de t'offrir la liberté d'attendre une existence qui te chante mieux. Je vais plus loin : la pensée que tu pourrais repartir m'est douloureuse. Puisque les temps sont modifiés, profitons-en pour supprimer les séparations inutiles. Assez de sacrifices de part et d'autre. As-tu compris?

On le voit, j'allais... j'allais... J'avais oublié l'impression du début. De nouveau, j'imaginais avoir devant moi un grand fils ayant peut-être à se faire pardonner une escapade et qu'il fallait tout de suite rassurer sur mon indulgence. Son sourire tardait bien un peu à revenir; tant pis! je ne doutais pas de l'obliger à paraître, ma tendresse s'en chargerait. Et je poursuivis :

— Naturellement, tu vas rester au Puy tout le temps nécessaire pour organiser l'avenir. Compte aussi qu'il faudra balancer tout à l'heure l'hôtelier, la chambre, et qu'on ne t'accueillera ici que tous bagages au vent. Après...

Mais, comme il persistait à ne point bouger, à ne rien dire, je m'interrompis soudain. En même temps que je parlais de l'hôtel, une lumière que je ne demandais pas se faisait. Au voyage dans le rêve succédait enfin l'amère réalité. Plus de doute : j'avais surpris André en cours d'enquête, décidé probablement, si les renseignements recueillis sur mon mariage ne le satisfaisaient pas, à quitter le Puy sans même me revoir. De là, son arrivée clandestine, son embarras quand je l'avais surpris, ce trouble croissant depuis qu'il m'écoutait...

Un brusque ressentiment dut modifier ma voix :

— Après... auparavant plutôt, il conviendra de me fournir... j'exige, si tu le préfères, quelques éclaircissements sur un point qui m'étonne. Comment se fait-il, alors que tu devais d'abord accourir chez moi, que je t'aie rencontré en train de te rendre chez mon notaire, le dernier homme, soit dit en passant, que je m'attendisse à te voir aller chercher?

Il avança vivement vers moi :

— Ne t'ai-je pas expliqué déjà...

— Que tu allais lui demander le chemin de Cambaleyres? A d'autres, mon petit ; tu ne m'y prendras pas. De même, pour tes lettres... Supposes-tu, par hasard, que leur ton nouveau m'ait échappé? Non seulement rares : courtes... au point de taire à quelle date tu débarquerais au Havre!

Il tenta encore de répliquer:

— A New-York comme à Paris, mon départ n'a pu être fixé qu'à la dernière minute.

Mais entraîné par ma propre crise, je n'étais pas disposé à ménager les transitions :

— N'ajoute rien; à quoi bon des fadaises entre nous? Puisque la vérité t'embarrasse, d'un mot je vais t'aider à sauter

l'obstacle : dès qu'Alice est entrée dans ma vie, tu es devenu jaloux. Voilà ! La jalousie est un état que l'on subit sans le savoir, alors qu'il crève la vue des autres. Tu étais accoutumé à compter seul pour moi ; tu ne supportes plus le tiers introduit entre nous, tu te crois délaissé... Comme si un cœur ne pouvait abriter à la fois deux tendresses aussi distinctes l'une de l'autre que le jour de la nuit ! Toutefois, les jaloux y regardent rarement de près. La jalousie d'ailleurs n'est pas que souffrance : elle est aussi sottise, et rend méchant. Tu l'es devenu... Oh ! ne proteste pas ! j'ai déjà lu dans tes yeux que je tombe juste... Qui sait si chez Bourdoin, tu ne comptais pas surtout trouver des armes contre celle qui n'a pu que m'abuser, ayant volé ta place ? Se défier d'elle, très bien : qu'il eût été mieux de pouvoir sans remords la détester !

Jusque-là, il venait d'écouter tête basse ; il avait tout escompté sans doute, sauf ma hardiesse à débrider la plaie. Le dernier mot le fit se redresser.

— Que j'aie voulu, avant de te revoir, m'informer de ta vie nouvelle avec un peu plus de détails que ceux donnés par toi, je ne le nie pas : qu'y a-t-il là d'extraordinaire ? Entre les frères que nous sommes, pareille curiosité se défend d'elle-même et il est bien inutile, pour la justifier, de forcer mes sentiments. Quant à ceux-ci, va pour le nom que tu prétends leur donner : les épithètes importent peu. Admets pourtant que si je ne puis aimer quelqu'un que je ne connais pas, je ne saurais non plus le détester.

Je le regardai avec pitié :

— Ce que tu dis là, révèle à quel point tu as souffert : heureusement, le remède est proche et pas chez Bourdoin !

En même temps, j'approchai de la porte. André poussa un cri :

— Je t'en supplie ! attends !

— N'avons-nous pas éclairé l'essentiel ?

— Qu'à mon tour, j'aie le temps de parler... d'interroger, peut-être...

Je ne pus retenir un tressaillement.

— M'interroger ! à quel propos ?... enfin, soit, mais hâtons-nous.

Ses mains s'abattirent sur mes épaules :

— Frère, une seule chose, les yeux dans les yeux... je le jure, la seule à quoi je tienne et qui m'inquiète : es-tu heureux ?

Qu'y avait-il dans une question si simple pour que le poids m'en parût plus lourd que celui des mains abattues, pour que le son qui la portait me déchirât à la manière d'un appel au secours?

Je répétai :

— Heureux?

Puis je sentis que, malgré moi, du temps s'écoulait, un temps durant lequel j'apprêtais la réponse, — alors qu'il en devenait une, par le seul fait d'exister.

Me dégageant ensuite d'un effort rude, j'achevai d'une voix qui s'efforçait d'être légère :

— C'était bien la peine de tant te l'écrire! Probable que tu ne lisais pas mes lettres...

André secoua la tête :

— Je ne demandais pas des phrases.

Je repris, découvrant dans la sienne une espèce de pitié qui me produisait l'effet d'une agression :

— Le vrai bonheur ne se raconte ni ne s'avoue!

Il fit un geste découragé.

— Le vrai bonheur n'exige pas non plus d'être pesé, au moment où on l'affirme.

— Où as-tu vu que je l'aie fait?

Il détourna la tête :

— Hélas! il a suffi d'y venir pour que ta voix changeât. Tu ne t'en es même pas aperçu!

— Toujours ta jalousie : tu le souhaitais et tu l'as cru!

— Tes mots tremblent encore!

Il n'avait pas l'air de me défier, mais de me plaindre. J'approchai de lui : j'aurais plus volontiers supporté des injures.

— André! si ma voix change, si mes mots tremblent, c'est que j'ai peur d'étaler devant toi l'amour qui me dévore.

— Je n'ai parlé que de bonheur! ton amour, je n'en doute pas.

— En exprimant le mien, je creuserais ta blessure : je ne veux pas être le riche qui insulte à la misère d'un pauvre!

Mais une réplique effrayante me fit chanceler :

— La pauvreté vaut mieux que certaines richesses : je frémis du prix dont tu payes peut-être la tienne!

— André! De quel prix s'agit-il?

Déjà je me penchais vers lui, haletant. J'emprisonnais ses mains. Avais-je devant moi mon frère, arrivé à peine depuis

une heure, ignorant tout de mon existence nouvelle, ou un inconcevable témoin du mensonge sur lequel j'avais bâti? Ah! il y a des moments où la vie intérieure se projette de telle sorte sur le monde extérieur qu'on ne distingue plus ce qui appartient à l'une, ce qui dépend de l'autre!

— André! tu n'as pas le droit, je ne permettrai pas que tu t'arrêtes : tu as dit : un prix. Lequel?

C'était mon tour d'attendre les yeux dans les yeux, et de sentir s'écouler un temps qui paraissait ne devoir jamais finir. Soudain, les paupières d'André s'abaissèrent :

— Oh! Jean! murmura-t-il, moi qui espérais qu'à défaut de mieux et après ce que tu as fait, on te serait au moins reconnaissant!

Reconnaissant! Le mot de la naine!

André perçut mon tressaillement :

— Qu'ai-je prononcé encore qui te révolte, et ne pourrons-nous que nous taire ou nous blesser inutilement? Tu vois bien pourtant avec quel soin j'évite de toucher à ce qui n'est pas toi directement! Tu m'accusais tout à l'heure d'être jaloux : l'ai-je été? en tout cas, pas de la manière que tu imagines. Non, je n'ai conscience d'aucun retour égoïste sur mon sort : je n'ai jamais douté de toi. En revanche, comme j'ai tremblé pour ton bonheur! Tu parlais de mes lettres : les tiennes m'effrayaient, ivres de passion, c'est entendu, mais ayant l'air de cacher un mystère et comme lourdes d'un chagrin que je devais ignorer. Tant que j'étais loin, par quel moyen me rassurer? Ici seulement quelqu'un de désintéressé était en mesure de le faire : et je n'ai pas hésité, je suis accouru là, — il désignait la maison de Bourdoin, — avec quelle anxiété! avec quel espoir aussi d'apprendre que peut-être tes illusions valaient mieux que mes craintes! Inutile maintenant de m'enquérir! Hélas! je sais quelle serait la réponse!

A mesure, un sanglot retenu étouffait ses paroles ; les dernières eurent peine à me parvenir. Quand il acheva, ma colère était tombée. Redevenu lucide, je ne percevais plus que la double injustice qui menaçait de nous séparer. Mais si mon cœur cessait d'accuser André, comment convaincre le sien? Par quels moyens atteindre une âme qui a décidé de ne pas vous croire? Un instant, la radicale impuissance à dissiper la détresse qui s'approchait de nous, m'accabla : puis une inspira-

tion soudaine me guida. Sans mot dire, j'allai ouvrir la porte.

Au bruit de la clé qui tournait, André parut s'éveiller en sursaut.

— Où vas-tu ?

J'affectai de ne pas comprendre, et avançant vers l'escalier, appelai :

— Alice !

— A quoi songes-tu ! Attends au moins que du calme se rétablisse en nous !

Mais, sans l'écouter, je recommençai :

— Alice !

Ma voix devait alors sonner sous une extraordinaire angoisse, car, en haut, Alice courut.

— Qu'y a-t-il, Jean ?

— Vite ! descends ! quelqu'un ici pour toi !

Et revenant vers André :

— Que cela te plaise ou non, elle seule, n'est-ce pas, peut t'éclairer ?

M'entendit-il ? Je l'ignore. A la vue d'Alice qui paraissait, il avait reculé d'un bond au fond de la pièce. Subitement interdite, Alice s'arrêtait de même sur le seuil. Chacun, de tout le pouvoir de son être, considérait l'autre.

Il y eut ensuite un intervalle muet, une de ces minutes émouvantes et sacrées où l'avenir semble suspendu.

— Eh bien ! dis-je, avancez donc ! André, il y a assez longtemps qu'elle t'attendait ! Alice, il est venu ! Embrassez-vous, comme frère et sœur, et que vos craintes, à tous les deux, fondent sous la chaleur de ce premier baiser !

Au nom d'André, je vis Alice pâlir. André, de son côté, devant celle qu'il croyait détester, était devenu figé.

Le silence sacré reprit. Ils continuaient de se regarder ; on s'applique ainsi à prendre possession d'un inconnu quand, aux longues heures d'examen qui font défaut, on tente de substituer la vision instantanée à la lueur d'un éclair.

Et moi, de même, je les regardais ! Je les vois encore, au moment où j'écris, tels qu'ils me parurent alors et retrouve l'impression foudroyante, étrange, absurde, — je le croyais du moins. Tout à coup, j'avais envie de crier :

— Comme ils sont jeunes !

Jeunes d'une jeunesse triomphante, d'une jeunesse qui,

pareille à un cadre éclatant, faisait valoir tous les noirs profonds de la toile ancienne. Du seul fait de leur présence simultanée, l'âge m'accablait d'un poids insoupçonné. En vérité, on aurait pu me prendre pour le père de deux fiancés et mon invitation de tout à l'heure n'eût pas choqué, si elle avait servi à consacrer des accordailles!

Un mouvement suivit, dont je me demande encore s'il m'apporta aussitôt douleur ou joie. Comme attiré par un aimant, André approchait enfin d'elle et murmurait :

— Madame...

Elle, sans bouger toutefois, suivait chacun des pas de cette avance avec une sorte d'attention angoissée. On eût dit qu'elle prévoyait et redoutait en même temps la venue d'un destin. Tant d'émoi finit par m'étonner : après tout, qu'était André pour elle? qu'elle s'accordât ou non avec ce beau-frère de passage, en quoi cela pouvait-il nous atteindre, nous?

— Madame...

André avançait toujours. Il n'avait plus, comme auparavant, l'expression agressive ou décidée, mais au contraire l'humble sourire de l'homme qui sollicite un pardon. Lentement, gravement, à mesure qu'il approchait, le front d'Alice avait en se penchant l'air de l'appeler.

Et j'assistai ainsi à ce premier baiser que j'avais commandé...

J'entendis la voix d'Alice.

— Il ne faudra plus m'appeler madame : ne suis-je pas une sœur que vous apprendrez, je l'espère, à estimer autant qu'elle vous estime ?

André répondait :

— Je m'efforcerai d'obéir.

Après quoi, l'espace parut brusquement se vider d'un contenu mystérieux. Nous n'avions pas prononcé, chacun, vingt phrases, et la pièce était devenue aussi déserte que si nous l'avions quittée. Quelques minutes avaient littéralement exprimé l'essence de nos âmes!

XV

Comme ils sont jeunes!

La pensée singulière ne m'a point quitté, tandis que tout à l'heure, ils commençaient de s'entretenir sur le mode décousu

et un peu lâche qui est de règle quand on lie connaissance. Alice trouve excellent qu'André reste à l'hôtel, s'il y tient. André se déclare prêt à venir dans la maison. En fait, on ne décide rien : les choses restent en l'état. Quant à la durée du séjour... mais pourquoi la fixer dès l'arrivée?

— Quoi que vous fassiez, n'êtes-vous pas certain d'être approuvé? dit Alice.

En attendant mieux, l'après-midi, on ira visiter Cambaleyres.

— Il faudra aussi parcourir le Puy avec Jean : pour ce qui est de la cathédrale, comptez sur moi, j'entends servir de guide.

— Elle est votre royaume?

— Elle me sert d'horizon.

Et montrant à l'angle du greffe, un pan de mur colossal dressé au-dessus des toits:

— Voyez plutôt!

Comme ils sont jeunes! Au coin des lèvres, même sourire; dans leurs regards, même retenue volontaire. L'indéfinissable a disparu du visage d'Alice et celui d'André respire on ne sait quoi d'apaisé. Pourquoi suis-je en proie à un malaise comme s'il m'était pénible d'assister à leur entente? N'est-ce pas moi qui ai tenu à l'établir?

Au surplus, sous la plume, ces impressions de première heure prennent des contours précis qui les faussent. Certes, elles ont été cela, mais autrement, d'une manière voilée. On a confusément la certitude qu'elles existent, et l'on est tenté en même temps de les prendre pour l'œuvre maladive d'une imagination qui ne se contrôle pas.

Quoi d'anormal, par exemple, dans l'exclamation d'Alice :

— La venue d'André, après m'avoir effrayée, me remplit de joie. Je craignais un ennemi, et j'espère un allié.

— Un allié? Comment le sais-tu?

Mais elle hoche la tête :

— Ce sont choses qui se sentent.

En effet, les paroles comptent peu : on est libre d'y mettre n'importe quoi, et en particulier ce que l'on veut qui soit. Les pensées, au contraire, se respirent : aucune volonté ne parvient à les farder.

Et je me demande à mon tour : « Quelles nécessités rendent donc un allié désirable? »

Allons! ne cherchons pas! le trouble des jours précédents

doit me poursuivre. Mieux vaut s'efforcer de goûter dans sa plénitude l'heure qui coule : heure étonnante où mes regards, allant d'André vers Alice, unissent enfin dans un présent inespéré les deux affections de ma vie.

Tous trois, l'après-midi, nous sommes partis pour Cambaleyres, ainsi qu'il était convenu. A peine en route, ce pèlerinage au lieu de nos premières tendresses m'a d'ailleurs communiqué une allégresse imprévue. L'air saturé de senteurs balsamiques enveloppait notre marche d'une caresse légère. Tour à tour, nous avons écouté le clapotis de la Borne et le ruissellement du torrent de Vourzac. Les pins torturés, étirant leurs bras verts, semblaient des gnômes accourus au pied du parc pour y monter une garde rieuse. Enfin derrière les arbres qui ont cessé de l'étouffer parce que les feuilles sont tombées, la face de Cambaleyres s'est montrée, ambrée par le soleil. Cent fois j'avais fait ce chemin : je ne le reconnaissais pas. Reflets d'une lumière intérieure, ou jeux de l'automne mourant, tout me paraissait autre. J'avançais dans un rêve d'épithalame.

En arrivant, je me tournai vers André :

— Contemple le décor du vrai bonheur que tu as souhaité connaître : nous y avons vécu jusqu'à ces derniers jours.

Alice ajouta :

— Voilà les murs qui m'accueillirent jadis : ils n'ont point changé depuis trois ans.

Seul, André restait silencieux, et parce que je m'en étonnais :

— Que veux-tu ? murmura-t-il, je n'ai pas, ainsi que vous, des souvenirs pour animer ce désert.

Il semblait triste.

Puis, au retour, nouvelle féerie. Devant nous, les trois ouvertures noires de la cathédrale d'où s'écoulaient, comme d'une fontaine démesurée, la cascade des toits roses. Tout flambait, les dykes noirs, le Denise violacé, les forêts, la prairie : et toujours la douceur allègre de l'air parfumé par le genièvre et les genêts.

J'avais Alice à mon bras.

— Comprends-tu, demandai-je encore à André, la nostalgie que j'avais gardée de ces lieux ?

— Comprenez-vous un peu, ce soir, le bonheur des retours? poursuivit Alice à mi-voix.

Questions demeurées sans réponse. Le regard au loin, André n'avait pas l'air de voir la ville merveilleuse.

Vers le soir, il nous quitta.

— A demain donc, André, dit Alice, l'appelant ainsi pour la première fois.

Je remarquai le trouble de mon frère.

— Répondras-tu comme elle le souhaite?

— Merci, Alice, et à demain.

— Le matin, voulez-vous que nous montions à la cathédrale?

— Certes!

— Alors, chose convenue!

— Accepteras-tu aussi que, ce soir, je te ramène à l'hôtel?

— A ton gré.

Les mots ressemblent aux papillons : c'est une fois posés qu'on en voit la couleur. Entre les deux acceptations d'André, je réfléchis après coup qu'il y a la distance de la joie à la résignation. Encore vais-je m'attacher à des nuances qui n'existent sans doute que dans mon imagination? Qu'y a-t-il donc de changé en moi, et même dans tous les deux? car, tandis que nous partons par la rue de l'Ancienne Préfecture, nous prenons soudain un air absent. Le pas pressé, nous dévalons sans échanger un mot.

Aux tournants ou quand je sais qu'on doit trouver une marche, je murmure simplement :

— Attention!

André répond :

— Me supposes-tu si vieilli que j'y voie moins que toi?

Cependant, à l'approche de l'hôtel, je me décide à m'arracher au mutisme qui nous opprime.

— Maintenant que tu connais ma vie, dis-je, as-tu toujours le désir de te renseigner chez Bourdoin?

Cette fois, il hausse les épaules :

— En effet... à distance, on se forge des idées. Ce n'est pas ce que je craignais... pas du tout...

Il disparaît avant que j'aie rien ajouté, et tandis que j'écoute son pas s'éloigner, peu à peu remonte en moi l'amertume du premier heurt. L'hôtel évoque par trop la mémoire d'une défiance qui m'a blessé. Malaise toujours, et irritabilité qu'ont déposées sur mon âme les détresses d'avant : écartons-les et rentrons, promeneur fantôme, dans un fantôme de ville. J'ignorais que les lumières fussent aussi rares dans mon quartier.

Sans les étoiles qui luisent sur la bande étroite du ciel visible, on croirait errer au fond d'une catacombe. Quand je rentrai, j'appris qu'Alice, fatiguée, était montée dans sa chambre. Je n'allai pas la rejoindre. Je me suis installé auprès de l'âtre et, longuement, j'ai songé à ce que serait le lendemain.

Ce lendemain, dès dix heures, André parut.

— Vous le voyez, dit-il à Alice, je suis exact et fidèle au rendez-vous.

Ils partirent pour la cathédrale et je les regardai s'éloigner. Ils marchaient côte à côte, elle de son pas coutumier, lui l'allure ailée. J'avais refusé de les accompagner. Pourquoi? puisqu'à peine eurent-ils atteint l'angle de la rue des Tables, je ne songeai qu'à les rejoindre. Avant de m'y décider pourtant, je laissai d'abord passer du temps. Je m'imaginais réfléchir et ne songeais à rien. Que de fois on est persuadé que l'on pense à quelque chose, tandis qu'on reste sur le qui-vive, oppressé par l'inexprimé!

Enfin, je partis à mon tour et, pour les attendre à la sortie, voulus gagner le For. Quand on fait voir la cathédrale, le rite de rigueur est d'achever la promenade sur ce belvédère entre ciel et terre : moi, je ne l'aime que pour les souvenirs dont mon amour le décore.

Du Greffe au For, le plus court est l'*escalier boiteux*. On gravit des marches sous un passage voûté, on imagine pénétrer dans une allée de rempart sans issue, puis un coude brusque dégage le chemin et la montée se poursuit, enserrée entre deux murs de forteresse, tandis que sur le ciel se découpe le fronton d'un autre mur mauresque. Au détour qui suit, rien ne change sinon que le fronton fait place à la fusée du clocher. L'arrivée se fait ensuite, mais de biais, à l'abri pour ainsi dire d'un talus de pierres qui va mourir au pied du chevet.

Soudain, comme je m'apprêtais à déboucher sur le For, je m'arrêtai. Quoi! déjà terminée, la visite! L'avaient-ils même tentée? Ils étaient là, sur le banc de pierre, absorbés par leur entretien au point de n'avoir pas entendu mon pas sonner dans ce désert, et que je pus reculer sans être aperçu. Ensuite, je demeurai immobile, le cœur étreint par une douleur indéfinissable. Parce qu'Alice semblait parler avec animation, parce qu'André l'écoutait de l'air attentif et grave que l'on prend malgré soi quand on reçoit des confidences, ce tête-à-

tête m'était pénible comme le fruit d'un mensonge concerté.

D'un mensonge! le terme est plaisant dans ma bouche. Sans doute n'est-il venu que par assonance morale. Depuis tant de jours, ne cessant pas de mentir, je ne devais envisager le monde qu'à la lumière venue de mon âme!

Quoi qu'il en soit, j'attendis. J'éprouvais le désir ardent de les interrompre et j'avais peur de les troubler. A la fin, André serra la main d'Alice comme pour sceller un pacte et tous deux se levèrent. J'avais envie de m'enfuir : au contraire, quittant mon abri, je m'avançai.

Nulle surprise à ma vue. On aurait dit que ma présence était attendue. A quoi bon aussi tenter de justifier la mobilité de mes impressions? Maintenant que nous nous retrouvions à découvert, je ne m'expliquais plus ma longue hésitation à les rejoindre.

Je dis gaiement :

— Réussie, la visite?

André répondit le premier :

— A peine une inspection rapide : c'est à recommencer.

Alice continua :

— Nous avions mieux à faire.

— Je ne devine pas.

— Nous connaître!

André reprit :

— ... Et, pour cela, bavarder!

Une détente contagieuse émanait d'eux. Ils riaient. En face de nous, le portique de l'église, avec ses arcatures détachées, semblait prêt à partir pour un beau voyage. Un vol de corneilles parait le ciel de ses volutes. L'univers alentour avait la douceur d'un appel. Je répliquai :

— La connaissance est-elle complète et n'y a-t-il plus rien à y ajouter?

— Si, dit André, ta présence... qui nous manquait.

Ce mot, où je le retrouvais, acheva de balayer le peu d'incertain qui demeurait en moi.

— En ce cas, mes enfants, les vieilles pierres vont prendre leur revanche : suivez-moi.

André, ayant pris mon bras comme jadis, se tourna vers Alice :

— Vous permettez que je vous l'enlève?

— Allons! murmurai-je, tu as donc enfin compris qu'elle n'avait rien détruit?

Et ce fut une rentrée délicieuse, la halte durant laquelle on ne soupçonne ni où l'on va, ni d'où l'on vient, une de ces minutes où la vie disparaît à force d'exister. Autour de nous, un décor du Moyen-âge : chapelle et baptistère, hospices et couvents. Là où nous passions, la sensation que des foules avaient passé. Les noms des rues chantaient : rue Saint-Mayol, rue Grasmanant, rue du Cloître, rue Bec-de-Lièvre. Nous allions, évoquant des chevauchées, des foires pieuses, la ruée d'un monde, cependant que nos pas, sonnant sur le pavé, faisaient connaître la solitude poignante qui leur succède.

Rue Séguret, j'aperçus de loin Bourdoin sur le pas de l'étude et qui saluait, suivant sa coutume, un client de marque. Quand nous arrivâmes à sa porte, il venait de rentrer.

Puis la maison se montra. André dit, quittant mon bras :

— Vingt-quatre heures déjà que je suis avec vous! Le temps court.

Alice répliqua vivement :

— N'est-il pas convenu qu'on vous garde et même que vous vous installez ici ce soir?

— Ah! m'écriai-je, tu quittes l'hôtel?

— Il paraît.

— J'ai obtenu de lui tout ce que j'ai demandé, reprit Alice.

— Parce que je sais maintenant que ce qu'elle demande est toujours raisonnable, poursuivit André.

Ils étaient à ce moment l'un près de l'autre. Comme la veille, nous nous retrouvions dans la pièce où ils s'étaient aperçus pour la première fois : comme la veille encore, j'examinais leurs visages, dont rien n'avait changé, sinon qu'une satisfaction contenue les éclairait. Et je voulus répondre :

« A merveille! »

Je me contentai de faire un signe : de nouveau la pensée ridicule glaçait le bonheur que j'aurais dû ressentir :

« Comme ils sont jeunes! »

ÉDOUARD ESTAUNIÉ.

(La dernière partie au prochain numéro)

LA FRANCE ET LES ALLIANCES

Notre pays est rentré aujourd'hui dans ses limites naturelles. Son activité s'oriente vers les arts de la paix, son esprit ne nourrit aucune idée de conquête, son seul désir est de conserver intact le patrimoine national si péniblement reconquis. Tous ses efforts tendent simplement à assurer la défense de son intégrité.

I

Cette défense, nous pourrions certes y pourvoir nous-mêmes, mais elle nous entraînerait à des armements coûteux, alors que nous n'avons pas trop de tous nos moyens financiers pour panser nos blessures et reconstituer notre sol dévasté. L'idée, vieille comme le monde, d'utiliser à notre profit la collaboration active d'autres peuples, s'est donc tout naturellement présentée, au lendemain de la paix, à l'esprit des maîtres de l'heure et ils ont salué avec enthousiasme l'avènement de la Société des nations, qui semblait de nature à leur apporter les assurances nécessaires.

Le pacte de 1919, qui l'a instituée, proclamait en effet, dès ses premières lignes, qu'elle avait pour but de « garantir la paix et la sûreté des peuples. » Le rêve des pacifistes d'antan, cher au doux Frédéric Passy, se trouvait ainsi réalisé. On était tenté de croire au retour de l'âge d'or. Un magnifique sentiment d'altruisme allait guider dorénavant toutes les actions humaines...

Dans le texte du pacte, les articles qui suivaient cette déclaration initiale comportaient bien quelques réticences. La

garantie accordée n'était plus aussi claire. En cas « d'agression, de menace ou de danger d'agression, » le Conseil, au lieu d'agir, commençait par aviser ; le nombre des enquêtes, des contre-enquêtes prévues était considérable ; mais enfin, les nations cosignatrices « s'engageaient à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les membres de la Société. » Il y avait là, semblait-il, les premiers éléments d'une base sérieuse sur laquelle on pouvait espérer asseoir avec le temps la paix du monde.

Les déclarations de principe n'ont guère de valeur cependant, surtout dans le domaine international, si elles ne sont accompagnées de mesures d'exécution nettes et précises. Les Gouvernements intéressés s'efforcèrent donc tout naturellement de définir les limites de leurs engagements futurs. Ils se mirent facilement d'accord sur la nécessité de faire sentir éventuellement leur action dans le domaine économique. Rien n'est plus juste à notre époque, où la guerre englobe l'ensemble des sphères d'activité et entraîne la mise en jeu de tous les moyens matériels et moraux. Le coupable se voyait menacé de perdre « toute communication commerciale ou personnelle entre ses nationaux et tout État membre ou non de la Société des nations, » c'est-à-dire de subir un blocus complet. La sanction était fort sérieuse.

Elle ne jouait malheureusement qu'à la longue. Pendant les premiers mois de la lutte, l'action des armées demeurait toujours souveraine. Le pacte, pour prendre toute sa valeur, demandait donc à être complété par l'organisation d'une intervention militaire puissante et rapide à déclencher. Sur ce terrain, hélas ! les mesures prévues furent beaucoup moins nettes. Les Gouvernements devaient rester juges des effectifs à mettre en œuvre et de leur répartition. Le Conseil se contentait de leur « recommander » son point de vue. L'intervention était libre.

Les engagements d'assistance, ne portant que sur les formes économiques et financières, ne fournissaient ainsi qu'une garantie assez précaire. Leur fragilité était d'autant plus grande que la seule sanction prévue pour les cosignataires, dans le cas où ils violeraient leurs promesses, consistait dans l'exclusion de la Société. La peine était assez légère ! On avait d'ailleurs

quelques chances de l'éviter, puisqu'elle devait être prononcée à l'unanimité. L'unanimité, chacun le sait, est fort difficile à réaliser dans une assemblée ordinaire; elle n'existe pas dans un conseil politique.

Voulant malgré tout prouver sa bonne volonté, le Gouvernement français n'hésita pas, au lendemain de la signature de cet acte diplomatique, à réduire ses dépenses militaires et le temps de service de ses soldats. Il faisait ainsi confiance au jeune organisme dont la naissance avait suscité tant d'espérances.

Depuis lors, les années ont passé. Les sessions se sont succédé. A chacune d'elles les associés, semblant se repentir de leur œuvre, se sont efforcés d'en détruire l'efficacité.

Un amendement présenté par le Canada a proposé par exemple d'exempter du devoir effectif d'assistance mutuelle les États qui, par leur situation géographique, se trouveraient très éloignés du lieu du conflit; il prétend également subordonner l'application du devoir d'assistance militaire à un vote exprimé, au moment même où se produit l'incident, par les Parlements des pays garants. Ce n'est là évidemment qu'un amendement, mais il a été adopté par les grandes puissances; seule l'opposition de deux nations secondaires a empêché sa ratification; il marque donc une tendance dont nous devons tenir le plus grand compte.

La deuxième Assemblée s'est employée pareillement à saper les fondements de l'article 16 qui fixe les procédés de répression. Elle a voté la suppression de tous les passages ayant trait à une action militaire; elle n'envisage plus que l'emploi des sanctions économiques; les États que gêneraient ces dernières pourraient même en « ajourner » l'application...

Ainsi chaque jour le glaive de la Société des nations s'émousse davantage. Certes, les Gouvernements n'ont pas encore ratifié de pareils votes! Ceux-ci n'en sont pas moins symptomatiques et laissent prévoir l'attitude de certains membres de la Société en cas de conflit grave. Ils cherchent, dès le temps de paix, à éviter de s'engager au bénéfice de la collectivité. A l'heure décisive, ne s'efforceront-ils pas bien davantage encore de tirer leur épingle du jeu, étant donné surtout les facilités de défection inconnues jusqu'alors, que leur procurera le mécanisme des guerres futures?

II

Dans quelles conditions, en effet, le Reich peut-il envisager une guerre de revanche?

Les Allemands ne sont ni des fous, ni des visionnaires. Ils poussent au contraire fort loin l'esprit de prévoyance, de méthode et d'organisation. Ils n'entameront donc la lutte que s'ils possèdent en mains de sérieux atouts, s'ils sont convaincus de remporter la victoire. Peut-être chercheront-ils à réaliser comme en 1914 une guerre courte? La diminution considérable de leurs moyens financiers et de leurs ressources alimentaires, conséquence du Traité de Versailles et de leur politique économique d'après-guerre, les pousse dans cette voie. Dans ce cas, leur action militaire se présenterait sous la forme d'une attaque soudaine, inattendue, effectuée avec les effectifs maxima et un armement inédit, si possible, en tout cas ultra-moderne. Si leurs mesures initiales étaient bien prises, ils seraient ainsi capables de réaliser à la fois la surprise stratégique, résultat de la manœuvre, et la surprise matérielle, conséquence de l'apparition de nouvelles armes sur le champ de bataille.

Les Allemands possèdent toutes facilités aujourd'hui pour préparer une guerre de cette nature. La « Reichswehr, » véritable armée-cadre, fournira les officiers et les gradés nécessaires ; tout est dès maintenant préparé pour que chacun de ses régiments forme, à la mobilisation, le noyau d'une division.

Quant aux hommes, l'Allemagne en regorge grâce à sa puissante natalité et rien n'est plus facile pour elle que de les instruire en marge des traités. Nos voisins se servent à cet effet de leurs sociétés d'éducation physique et de leurs associations nationalistes. Le général von Seeckt, le grand animateur allemand, leur donne tous ses soins. Les jeunes gens apprennent dans des camps spéciaux, non seulement l'école du soldat, mais aussi la manœuvre du groupe et de la compagnie : ils y manient le fusil, la mitrailleuse et sans doute le canon; leur éducation morale et patriotique enfin n'est nullement négligée. Au mépris des traités, les meilleurs d'entre eux passent ensuite

plusieurs mois dans la « Reichswehr, » pour parfaire leur instruction (1). En cas de crise, l'amalgame de la « Reichswehr, » de la « Schupo » et des « volontaires » fournirait donc à l'Allemagne une armée de réelle valeur.

Reste la question du matériel qui paraît, *a priori* du moins, plus difficile à résoudre. Le Traité de Versailles qui a privé nos adversaires de leurs armements les laisse théoriquement désarmés. Mais cette situation, même si elle se prolongeait, serait-elle de nature à les gêner beaucoup le jour où ils voudraient rentrer dans la lice ? Il est permis d'en douter. Rien n'empêcherait en effet les Allemands (en admettant qu'ils ne possèdent aucun matériel, ce qui n'est pas prouvé) (2) de poursuivre sans désemparer leurs études en temps de paix, de préparer leurs modèles, tout en ne construisant que le matériel d'expériences et d'instruction indispensable. Dans les six mois qui précéderaient leur déclaration de guerre, ils lanceraient à plein leurs fabrications en les camouflant de leur mieux et, à l'heure choisie, ils apparaîtraient sur le champ de bataille avec un armement doté des plus récents perfectionnements.

L'adoption d'une pareille méthode leur procurerait, même en temps de paix, de multiples avantages. L'Allemagne ferait ainsi figure de puissance pacifique et endormirait l'opinion publique du monde. Ses adversaires éventuels, en la voyant comprimer ses dépenses d'armements, seraient tentés de l'imiter au grand détriment de leur puissance défensive. Les réductions consenties sur les chapitres militaires soulageraient enfin le budget général du Reich ; l'ensemble de ses finances en profiterait et son crédit pour le temps de guerre se trouverait du même coup renforcé. Comment supposer que nos adversaires n'adoptent pas une politique si conforme à leurs intérêts ?

Tout en recherchant la solution du conflit au moyen d'une attaque brusquée, ils n'oublieront pas cependant qu'une pareille action peut échouer; ils ne négligeront donc pas, comme en 1914, d'organiser la suite des hostilités sous son autre forme : la guerre longue. Celle-ci exige une mobilisation rapide et complète des usines. Les richesses industrielles de l'Allemagne et

(1) On estime à plusieurs centaines de mille les jeunes gens ayant ainsi « fait un stage » dans la Reichswehr en 1923.

(2) Les derniers renseignements laissent supposer le contraire.

sa puissante natalité la placent à cet égard dans une situation privilégiée. La méthode de préparation de la guerre courte, que nous envisagions tout à l'heure, c'est-à-dire la création du matériel de guerre au cours des derniers mois de paix, ne pourrait d'ailleurs que la favoriser. Grâce à elle, en effet, au début des opérations militaires, le personnel allemand serait en place, les approvisionnements se trouveraient réunis, les usines fonctionneraient à plein. L'outillage voulu pour alimenter indéfiniment la lutte serait donc à même de remplir son rôle, sans que le pays ait eu à supporter en temps normal le poids des approvisionnements de sûreté qui grèvent si lourdement le budget des peuples pacifiques.

III

A toute époque, un peuple pacifique s'est trouvé en état d'infériorité marquée en face d'une nation que tourmente la soif des conquêtes. Cet aphorisme sera plus vrai que jamais dans l'avenir. L'Allemagne, par exemple, aura toute latitude pour choisir l'heure de la revanche ; elle nous imposera sa volonté à cet égard, et nous voilà obligés, pour parer à cette éventualité, d'entretenir en tout temps des armées et des approvisionnements considérables. L'Allemagne construisant au dernier moment mettra en ligne un armement doté des plus récents perfectionnements; nous ne pourrons bientôt lui opposer qu'un matériel vieilli... à moins que nous ne prenions la précaution de le renouveler constamment, méthode ruineuse et exaspérante pour l'opinion publique! L'Allemagne procédera en toute tranquillité à la mobilisation préventive de ses capitaux; même si nous préparons minutieusement la nôtre, nous avons bien des chances d'être surpris. L'Allemagne enfin, prenant l'initiative de la guerre, réalisera une avance de plusieurs semaines dans ses fabrications; là encore nous nous trouverons handicapés pour toute la durée de la lutte.

Si nous laissons à l'Allemagne sa liberté de préparation, notre situation sera donc inférieure avant que soit tiré le premier coup de canon. Pour sortir d'une pareille impasse, on ne voit guère d'autre moyen que de déclencher en même temps que l'ennemi le travail des usines de guerre et de « prendre des

gages, » suivant la formule récemment appliquée par l'Italie. Mais comment faire cadrer cette tactique avec la longue procédure d'assistance qu'envisageait tout à l'heure le pacte de la Société des nations ? La violation des frontières, qui constituait jadis le *casus belli*, était un fait matériel bien défini. Aujourd'hui, un État qui n'interviendrait pour faire honneur à sa signature qu'à ce stade des hostilités ne remplirait guère son rôle. Son appui n'est vraiment efficace que s'il se fait sentir beaucoup plus tôt. Sa mobilisation industrielle tout au moins doit accompagner celle de l'adversaire, et s'effectuer au premier symptôme de danger. Or, ce symptôme est une chose vague ; on n'enregistre pas le changement de production d'une usine comme l'invasion d'un territoire ! L'état d'âme de ceux qui signent un acte diplomatique prend donc aujourd'hui une importance particulière.

L'imprécision des articles du pacte de 1919 ouvre la porte à toutes les compromissions, à tous les atermoiements. Alors que l'ennemi a lancé à plein ses fabrications et qu'un mois gagné par lui constitue un atout considérable dans son jeu, est-ce le moment de se jeter dans le maquis de la procédure, d'accepter des enquêtes et des arbitrages ? Certes, l'Allemagne ne demanderait pas mieux ; elle gagnerait ainsi du temps. Il lui faut six mois pour préparer la guerre ; c'est justement six mois que l'article 12 accorde au Conseil pour établir son rapport, et ce n'est que trois mois après le dépôt de ce document que nous serions autorisés, nous les futures victimes, à faire acte de belligérants !

Il nous resterait, il est vrai, la faculté de ne pas soumettre le différend à l'arbitrage (1) ; mais, dans ce cas, les membres du Conseil le porteraient d'office devant l'Assemblée, et les puissances neutres se trouveraient d'emblée mal disposées à notre égard. Il y aurait toute chance alors pour que celles dont les intérêts sont différents des nôtres, utilisent la porte de sortie que leur procure l'article 15 : « Dans le cas où le Conseil ne réussit pas à faire accepter son rapport par tous ses membres, autres que les représentants de toute partie au différend, les membres de la Société se réservent le droit d'agir comme ils le jugeront nécessaire pour le maintien du

(1) Article 13 du pacte.

droit et de la justice. » Chacun reprendrait sa liberté d'action.

En résumé, grâce à ses réticences, le pacte de la Société n'était guère de nature à nous donner une sécurité dans le cas où la guerre se serait déroulée suivant l'ancienne formule ; avec la nouvelle, il ne peut qu'agir à notre détriment, au début du moins des hostilités. Il ne nous apporte aucun appui au moment d'une mobilisation industrielle de l'ennemi ; il laisse à chacun sa pleine indépendance ; il ne nous promet aucune intervention militaire en cas d'agression ; bien plus, il nous oblige à attendre neuf mois avant de recourir aux armes. Dans ces conditions, nous n'avions plus d'autre moyen, pour assurer la paix continentale, que de nous entendre directement avec les peuples d'Europe placés dans une situation analogue à la nôtre.

IV

On revenait ainsi, après un long détour, à cette idée simple que seuls des intérêts communs peuvent amener des Nations à conclure entre elles des pactes concrets, c'est-à-dire reposant sur une action militaire éventuelle. N'est-ce pas la vieille formule d'autrefois? Il est vrai que, dans le passé, certains traités de cette nature ont lié des peuples dont les intérêts étaient loin d'être concordants ; témoin celui qui unit si longtemps les deux ennemies héréditaires, l'Autriche et l'Italie. Mais les événements ont prouvé ce que valent de tels contrats. A l'heure du danger, la conscience nationale s'éveille et s'oppose à leur mise en application. Au lieu de constituer un élément de paix, ils préparent, comme toutes les unions mal assorties, les discordes et les divorces.

Celles qu'allaient envisager les bénéficiaires du Traité de paix n'étaient heureusement pas de cette nature. La crainte de la revision des traités, le spectre d'une nouvelle invasion hantaient leurs esprits. Si l'un d'eux était abattu, les autres ne devaient pas tarder à succomber. Leur solidarité politique et militaire était si complète qu'il semblait même au premier abord superflu d'y ajouter la sanction d'une alliance. Et cependant, au lendemain de l'apparition du pacte de la Société des nations dont chacun sentait la médiocre valeur, n'était-il

pas utile de proclamer au monde entier l'intention bien arrêtée de l'Europe victorieuse d'interdire même par les armes la revision des traités ? Toutes les nations intéressées tombèrent d'accord sur ce point, et c'est ainsi que furent signés à partir de 1920, les accords franco-belge, franco-polonais, franco-tchèque et la petite Entente.

Pour que ces actes prissent toute leur valeur, il fallait cependant autre chose qu'une signature échangée au bas d'un parchemin. Les alliances constituent des armes à double tranchant. Nous l'avons bien vu au cours de la dernière guerre, où l'entrée en ligne de la Roumanie, en créant un talon d'Achille à l'Entente, a été longtemps pour elle une source d'inquiétudes. Ce n'était certes pas la faute de cette noble puissance, qui s'était jetée dans la lutte avec sa juvénile ardeur. Seuls, ses alliés du lendemain portent la responsabilité de ne pas avoir suffisamment pourvu à son équipement, avant d'accepter son concours. Quoi qu'il en soit, la conquête du territoire roumain par les armées du Reich leur procura les denrées alimentaires et le pétrole qui leur manquaient alors ; elle leur fournit, temporairement du moins, un supplément de forces important qui contribua à prolonger la lutte.

Or, depuis la dernière guerre, les ressources allemandes en matières premières et en denrées alimentaires ont diminué de plus d'un tiers ; c'est la conséquence de l'amputation territoriale qu'a subie l'Empire. Dans un prochain conflit, l'occupation des riches domaines de la Pologne et de la Tchéco-Slovaquie par exemple, présenterait donc pour ses armées un intérêt de premier ordre. Logiquement, les accords politiques devaient être suivis d'un équipement militaire de nos alliés capable de leur permettre de résister victorieusement à une attaque éventuelle de l'ennemi. N'était-ce pas d'ailleurs le meilleur moyen de calmer les convoitises de ce dernier dans le présent comme dans l'avenir ?

Malgré les difficultés financières que leur suscitait la dépréciation de leur change, les nations alliées se sont mises courageusement à l'œuvre. La France ne leur a pas marchandé son appui. Nous contribuons actuellement à l'organisation et à l'instruction de leurs armées par les missions militaires que nous entretenons à Prague et à Varsovie ; les résultats qu'elles ont obtenus sont fort satisfaisants. Nous facilitons également leur

équipement par d'importants sacrifices financiers : un crédit de 700 millions, destiné à acheter des armes et à jeter les bases d'une industrie de guerre, a été ouvert récemment à la Pologne et à la Yougo-Slavie. Dans un avenir prochain, ces peuples posséderont ainsi la puissance militaire nécessaire à leur sécurité. La mobilisation économique elle-même n'est pas perdue de vue. Tous s'en préoccupent, tous en ont créé les premiers éléments, et là encore notre industrie privée s'est empressée de leur apporter son concours.

V

Ces armements, d'ailleurs assez modestes, n'enlèvent pas aux pactes conclus leur caractère nettement défensif. Ceux-ci se proposent uniquement d'empêcher une nouvelle agression des ennemis de la veille. Bien loin de menacer la paix de l'Europe, ils prétendent au contraire la garantir. Pourquoi, dans ces conditions, ne rentreraient-ils pas dans le grand échafaudage de paix dont la Société des nations a établi les fondements? Pourquoi ne constitueraient-ils pas un simple chapitre du pacte de 1919 ? Que reprochent à ce dernier les Gouvernements placés au contact de l'Allemagne ? Tout simplement de ne pas leur apporter une garantie militaire suffisante. Ses articles, comme nous l'avons vu, sont loin d'être catégoriques à cet égard. Trop de peuples qui l'ont signé sont en outre incapables d'intervenir en temps utile, les uns parce qu'ils sont trop loin, les autres parce que leur mobilisation est trop lente. De longs mois s'écouleraient par exemple avant que les peuples anglo-saxons puissent entrer en lice à nos côtés; pendant ce temps-là, l'ennemi aurait beau jeu pour rééditer ses dévastations de 1914! La France, la Belgique, la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, etc..., en cherchant des alliances, ont simplement voulu se prémunir contre le danger d'invasion que tant d'autres nations ignorent. Après les dures leçons qu'elles ont subies, personne ne saurait s'étonner de leur geste.

Le pacte de la Société des nations, malgré ses faiblesses, n'en présente pas moins pour les peuples d'Europe un grand intérêt moral et économique. Il promet au bénéfice des victimes d'une injuste agression une tardive mais puissante intervention. La

nation en mal de revanche est certaine d'avance que ses succès initiaux, si grands qu'ils soient, à la longue ne lui serviront à rien, parce que le monde entier se liguera contre elle. Même s'il ne devait jouer que dans le domaine économique, le pacte nous apporterait, en cas de guerre longue, mieux qu'un appui moral. Évidemment, le blocus, le boycottage des produits sont incapables de produire le moindre effet au début des hostilités. Mais que celles-ci se prolongent et ces armes deviennent terribles; l'Allemagne en a fait la dure expérience. Nul doute par conséquent qu'au moment opportun la perspective de ce danger lointain, mais certain, n'inspire aux fauteurs de désordre les plus salutaires réflexions.

En réalité, le pacte général de 1919 et nos traités forment un ensemble harmonieux; ils se complètent et jamais ne s'opposent; ils sont les assises de structure différente sur lesquelles doit s'élever le monument de la paix. Il semble par conséquent qu'au lieu de s'effrayer de la conclusion de ces derniers, tous les amis de l'ordre devraient se réjouir de les voir s'instaurer en Europe.

Avec son admirable clairvoyance, M. Benès comprit, le premier, la nécessité de faire rentrer dans le cadre général de la Société des nations les multiples accords particuliers qui avaient été conclus dans les années 1920 et 1921. Il présenta donc à la deuxième Assemblée, en septembre 1921, un amendement tendant à reconnaître la possibilité de constituer dans son sein des ententes régionales ayant pour but « de préciser ou de compléter les engagements du pacte en vue du maintien de la paix ou de la collaboration internationale (1). »

L'Assemblée ajourna cet amendement, mais, comprenant combien de tels accords pouvaient contribuer au progrès de la Société dans la voie des réalisations pratiques, *elle en admit le principe*. Elle ajoutait même dans sa résolution qu'ils pourraient être négociés sous ses auspices dans des conférences spéciales et avec son concours. Nul doute qu'avec le temps on ne parvienne au but ardemment désiré.

Toutes les réserves et les répugnances qui se sont manifes-

(1) L'article 21 du Pacte déclare d'ailleurs : « Les engagements internationaux, tels que les traités d'arbitrage et les ententes régionales, comme la doctrine de Monroe, qui assurent le maintien de la paix, ne sont considérés comme incompatibles avec aucune des dispositions du présent pacte. »

tées au cours de la discussion procèdent en somme de deux idées. C'est d'abord la conviction, passée presque à l'état de dogme chez les puissances anglo-saxonnes, que la vérité, la justice et le droit produisent sur l'opinion publique moderne leur effet par eux-mêmes, sans qu'il soit nécessaire de mettre en mouvement la force pour les faire triompher, et que par conséquent l'action morale de la Société des nations devrait inspirer une confiance suffisante pour permettre un désarmement général *a priori*. C'est ensuite et surtout une méfiance instinctive contre toute apparence de retour aux alliances fermées d'avant-guerre, aux équilibres de groupes de puissances qui sont considérés comme devant fatalement conduire à de nouveaux conflits.

Ces craintes sont fort légitimes. Il semble cependant possible de les vaincre et d'arriver à une formule qui concilie tout le monde. Les accords régionaux pourraient rester largement ouverts, de façon à éviter tout reproche de particularisme. Rien n'empêcherait également d'admettre, pour certains peuples moins directement menacés, la faculté d'y adhérer, sans se trouver astreints pour autant à des obligations aussi strictes. Celles-ci seraient prévues par exemple de façon à s'adapter à leurs possibilités, à leur organisation militaire, voire à leurs conceptions politiques particulières. L'appui de certaines puissances pourrait être limité initialement aux domaines naval, aérien, économique et financier, celui des autres à une coopération passive autorisant le passage, à travers leur territoire, des forces militaires et des matériels alliés, etc... Il en résulterait de toute façon, pour la France et les États signataires des traités, un accroissement de sécurité fort appréciable. Ces actes prendraient, aux yeux de l'agresseur éventuel, une telle force qu'il ne serait plus guère tenté de les faire jouer. On aboutirait ainsi à cette ère de paix si ardemment désirée, et alors, mais alors seulement, un nouveau désarmement militaire pourrait être envisagé.

En réalité, les discussions qui se sont poursuivies à Genève depuis trois ans ont été troublées du fait de la mentalité avec laquelle certains membres de la Société les abordaient. Tout entiers à leur rêve pacifiste, ils partaient trop souvent de l'idée préconçue, qu'il fallait avant tout réduire les armements et que la paix en découlerait naturellement. Ils oubliaient

qu'avec la forme nouvelle que prend aujourd'hui la guerre, les peuples les plus dangereux ne sont pas ceux qui entretiennent des forces militaires en temps de paix. Comme nous l'avons montré plus haut à propos de l'Allemagne, cette puissance est parfaitement capable de rouvrir violemment la lutte, après avoir laissé, pendant de longues années, tomber ses armements au minimum ; il lui suffit de préparer sérieusement sa mobilisation économique et de maintenir ses cadres futurs à hauteur de leur mission. Par un bizarre retour des choses d'ici-bas, ce sont dorénavant les peuples pacifiques qui se voient obligés de rester armés pour parer à toute éventualité. Leurs stocks de canons et de munitions remplacent les monceaux de béton d'autrefois ; ils constituent un simple fonds d'assurance, au même titre que la flotte pour l'Empire britannique.

Les traités que nous avons conclus procèdent d'une conception identique. Le jour où les membres de la Société des nations se rendront compte de cette évolution, l'accord sera bien près de se faire dans son sein. Ce jour-là, l'organe de Genève acquerra un prestige que lui souhaitent tous les vrais amis de la paix.

***

L'AN PROCHAIN A JÉRUSALEM!

III [1]

UNE PALESTINE NOUVELLE

VIII. — LE FILS DE LA JUDÉE (*suite*)

En ce temps-là, vivaient à Jérusalem une vingtaine de mille Juifs, entassés dans un étroit espace entre l'enceinte de la ville, le bazar musulman et le jardin du couvent arménien. Population singulière, certainement unique au monde, formée surtout de ces vieillards qui venaient d'un peu partout, de Russie, de Roumanie, de Pologne, pour attendre l'heure de s'endormir dans la vallée de Josaphat. Partis dans une apothéose, parmi les applaudissements et les souhaits d'heureux voyage de leurs voisins assemblés, ils trouvaient en arrivant leur éternelle juiverie, bien mieux leur juiverie natale, car ils se rassemblaient suivant le lieu, la ville ou le village d'où ils étaient venus. Ici, ceux de Hongrie, d'Allemagne, de Russie, de Pologne, de Roumanie, d'Autriche, du Caucase et de Boukhara; et là, ceux d'Amsterdam, de Tunisie, du Maroc, de l'Égypte, du Yémen, de Salonique, de Smyrne ou de Bagdad. Cela faisait autant de petits ghettos différents, qui se groupaient pourtant en deux grandes familles : Juifs du Nord et Juifs du Midi. Ceux du Nord, les Askénazim, d'esprit rapide et subtil, très versés dans l'étude du Talmud et de la Loi, particulièrement fanatiques, mal soignés de leur personne, et qui

Copyright by Jérôme et Jean Tharaud, 1924.

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril et 1er mai.

parlaient yiddisch ; ceux de la Méditerranée, les Séphardim, moins savants, moins intellectuels, plus soignés dans leur mise, et de meilleures façons, d'un fanatisme moins farouche, et qui parlaient le patois espagnol que les proscrits d'Isabelle avaient emporté avec eux. Askénazim et Séphardim vivaient tout à fait séparés. Ils ne priaient pas ensemble, ne se mariaient pas entre eux, et n'auraient jamais accepté de manger les uns chez les autres, car ils ne peuvent pas s'entendre sur la façon d'égorger les poulets... Sitôt qu'il était arrivé, chacun courait à son quartier, et revoyait avec bonheur des parents, des amis, la vie même qu'il avait quittée. La vieille pouillerie, la vieille misère éternelle les avaient suivis pas à pas. Mais il est doux de rencontrer, sous un ciel étranger, les habitudes et les êtres qu'on croit avoir abandonnés pour toujours.

L'admirable, c'est que ces vieillards, venus ici pour mourir, retrouvaient soudain, par miracle, une nouvelle jeunesse. Est-ce l'air de Jérusalem qui réveillait en eux quelque chose de la force des Patriarches? ou faut-il croire le proverbe qu'une longue prière conserve la vie ? Beaucoup, pour plaire à Jéhovah qui a le veuvage en horreur, épousaient, au bout de peu de temps, une fille de quatorze ou quinze ans. Et béni soit l'Éternel! ils en avaient une postérité, qui ajoutait à l'orgueil du Seigneur et à la détresse de la ville.

Pour faire vivre tout ce monde, il y avait la sainte Halouka, une institution bizarre, comme tout à Jérusalem, et qui ne date pas d'hier. Lorsque le roi Cyrus permit aux Juifs de Babylone de rentrer en Palestine, il arriva ce qu'on voit aujourd'hui. Très peu de Juifs usèrent de la faveur qui leur était accordée. L'exil n'est pas toujours sans profit. Sur les bords de l'Euphrate, la Juiverie captive n'avait pas perdu son temps à se lamenter sous les saules. La plupart de ces exilés s'étaient fort bien tirés d'affaire et ne tenaient pas le moins du monde à quitter leurs commerces pour rentrer à Jérusalem. On ne revit là-bas que ceux qui n'avaient pas réussi. Mais les riches Juifs de Babylone prirent l'habitude d'envoyer chaque année à leurs pauvres coreligionnaires une somme d'argent qu'ils se partageaient entre eux. Cela s'appelait la halouka. Et la coutume s'est perpétuée. Dans toutes les Communautés de l'Europe orientale, un impôt est levé pour l'entretien des pieuses gens qui vivent à Jérusalem. Chaque maison a sa tirelire où, en toute occasion, — heu-

reuse ou malheureuse, — on jette une pièce de monnaie pour les pleureurs du Mur. Et une fois par an, des quêteurs venus de Palestine viennent toucher l'impôt et vider les précieuses tirelires, apportant en échange un peu de la terre de Judée, un fil qui a fait le tour du tombeau de Rachel, ou la promesse d'une place dans le Temple reconstruit.

Si cette aumône ne les faisait pas vivre, les mendiants de Jérusalem, elle les empêchait du moins de mourir. Chacun recevait si peu de chose! Car le voyage est long jusqu'à la Cité sainte, et une bonne part de l'argent recueilli se perdait sur les grands chemins. En Russie par exemple, les sommes assez considérables fournies par la charité juive, étaient d'abord rassemblées entre les mains du rabbin de Berditchev, qui les faisait tenir ensuite à celui de Zadagora. Mais ces deux personnages, ces deux rabbins miraculeux, avaient chacun une cour, un grand train de maison, cent personnes à leur table, quelquefois deux ou trois cents, le samedi, jour des grands banquets rituels. N'était-il pas naturel qu'ils retinssent quelque chose de l'argent qui leur passait dans les mains? N'était-ce pas la volonté de Dieu même?... Et leurs secrétaires, croyez-vous qu'ils fussent riches? Et les quêteurs vivaient-ils de l'air du temps?... Quand enfin l'argent arrivait dans la sainte ville de Sion, pouvait-on le distribuer de la même façon à tout le monde? Même parmi les mendiants, il y a des rangs, des castes, des nobles et des pauvres diables. Le petit-fils d'un Rabbin miraculeux pouvait-il être traité comme un homme qui était autrefois cordonnier dans son village?... Heureusement qu'à Jérusalem on connaît depuis toujours le secret de vivre de rien! Hormis le samedi, bien peu de gens dans la ville du Seigneur mangeaient vraiment à leur faim. Si tout le monde avait eu l'idée absurde de rassasier son appétit, que serait-il arrivé? Le ghetto de Jérusalem aurait disparu depuis longtemps de la face de Dieu! Mais ces misères s'étayaient l'une l'autre. Chacun connaissait la pauvreté de son voisin comme la sienne propre, on se prêtait de porte à porte une casserole de charbon, une mesure de farine, un peu d'huile ou de sucre, de l'argent si on en avait, et toujours sans reçu. Entre tous ces mendiants la charité était obligatoire. Il fallait toujours donner quand on vous tendait la main, et donner autre chose qu'une bénédiction! Mais que donner quand on n'a rien? Dans aucun

autre pays du monde, existe-t-il cette chose si baroque et si touchante, une monnaie de mendiant pour des mendiants? Afin qu'il ne fût pas dit que dans la ville de l'Éternel un Juif eût imploré en vain un autre Juif, on avait inventé ça : des petits carrés de fer-blanc, qui valaient à peu près le dixième d'un demi-sou, et qui servaient à faire largesse.

Dominant cette pieuse misère, une lamentation éternelle. On peut dire qu'à Jérusalem, chaque jour était un jour de deuil. Le printemps, l'été surtout! car en ces saisons favorables aux expéditions militaires, il était arrivé jadis à la pauvre cité mainte aventure déplorable et la commémoration de ces catastrophes anciennes faisait de la belle saison la plus lugubre de l'année. Entre Pâque et la Pentecôte, demi-deuil en souvenir des vingt-quatre mille élèves de Reb Akiba massacrés par les Romains. Après le dix-septième jour de Tammouz, encore un deuil de trois semaines jusqu'à Tisché Béav. Alors, grande désolation sur le temple détruit par Titus! Un mois avant Rosch-Hachanah, nouvelle explosion de douleur, qui allait grandissant à mesure qu'on approchait des terribles jours de Kippour. En pleine nuit retentissaient la corne de bélier et la voix du Schamès qui arrachait tout le monde au sommeil en criant : « Réveillez-vous, il est temps! Allez au service du Seigneur! » En pantoufles, comme il est prescrit, une lanterne à la main, les vieillards moribonds s'en allaient par les ruelles, où les enfants arabes avaient semé du verre pilé. Au pied du Mur ou dans les synagogues, on les entendait pousser la lamentation séculaire : « Mon cœur gémit quand je vois chaque ville splendidement construite sur sa colline, et la ville de Dieu abaissée jusque dans l'abîme!... » On ne se lavait plus, on ne se coupait plus les cheveux, on ne faisait plus de mariage, et on jeûnait sans répit, ce qui avait du moins l'avantage de ménager un peu les ressources du ghetto.

Comme si l'armée de Titus campait encore aux portes de la ville, tout ce qui était hors des murailles semblait rempli d'embûches, de trahisons, de dangers. Pour ces Juifs, Jérusalem, c'était le Mur des Pleurs et le vaste champ funèbre qui, de l'autre côté du Cédron, couvre la colline de ses tombes, et dans lequel, après avoir prié toute leur vie, ils s'étendraient enfin pour toujours. Jamais une sortie hors des murs, sauf le samedi, jour des morts, pour aller prier sur les tombes. Il y avait bien un vieil aveugle qui, presque tous les jours, se faisait

conduire par son fils assez loin dans la campagne, et qui lui disait en marchant : « Encore quatre pas, mon enfant, sur la terre des Ancêtres, c'est encore faire plaisir à Dieu! » Mais il passait pour un extravagant.

Dans la ville même, on ne quittait guère le cher quartier des synagogues et des maisons peintes en bleu. Qu'aurait-on été faire dans les quartiers impurs? Que pouvait-on y rencontrer ? Rien de bien agréable! Ces Musulmans qui, là-haut, sur l'esplanade sacrée, foulaient tous les jours de leurs pieds le sol du Saint des Saints, et empoisonnaient de leurs prières la place où sacrifiait David? Ou bien encore ces Chrétiens qui avaient fait un Dieu du plus traître des Juifs?

De temps en temps passait par là quelque grand seigneur d'Israël, millionnaire et philanthrope. Tant de fanatisme et de misère épouvantait son cœur sensible. Avec l'orgueil d'un Juif occidental qui ne prie pas ou prie avec décence, se lave et mange proprement, il rougissait de cette juiverie vivant dans sa pieuse abjection, comme Job sur son fumier, et il se demandait comment on pourrait transformer cette vie du ghetto, et faire de ces mendiants et pleureurs de profession des gens pareils à tout le monde. L'un ouvrait une école ; un autre faisait venir à grands frais d'Angleterre des métiers à tisser, et un contremaître d'Allemagne pour leur en montrer l'usage ; un autre amenait l'eau dans la ville, ou construisait en dehors des murailles des maisons mieux aérées; un autre encore imaginait d'éteindre la vieille inimitié qui divisait depuis toujours Askénazim et Séphardim, en donnant cinq livres sterling chaque fois qu'ils se marieraient entre eux. Mais, en dépit des cinq livres, Askénazim et Sephardim ne s'unissaient pas davantage ; les métiers à tisser gisaient par pièces et par morceaux épars dans la poussière ; personne ne quittait le ghetto pour habiter hors des murailles ; et dès qu'on ouvrait une école, la corne de bélier retentissait aussitôt, l'anathème était lancé contre le directeur, les professeurs et les parents qui leur enverraient leurs enfants, et devant l'école on étalait les ustensiles qui servent à laver les cadavres et la civière des morts.

C'est dans ce vieux débris du monde qu'arrivait Ben Yehouda avec sa folie nouvelle. A ces gens qui se haïssaient parce qu'ils ne s'entendaient pas sur la façon de vider un poulet, et qui

tenaient à leur yiddisch ou à leur espagnol comme au patois d'un cher passé, il voulait enseigner une langue nouvelle et les réconcilier dans une conception supérieure du Messie! Quelle indignation, quel scandale, quand on vit ce juif malingre qui partout où il allait, et à quelque personne qu'il adressât la parole, ne parlait jamais qu'en hébreu! On l'appelait le fou; les enfants couraient derrière lui; et à la synagogue il y avait toujours un furieux pour rassembler les fidèles au son de la corne de bélier, et réclamer l'anathème contre l'impie qui ravalait aux plus vulgaires usages les mots de la langue sacrée!

Lui demeurait imperturbable, récitant ses prières, le front sous son thaliss, et faisant tous les gestes des gens pieux. Il sortait même dans la rue la tête couverte de l'écharpe noire et blanche, à la manière des grands dévots. Mais quand on a vécu longtemps près d'un Polonais catholique, et qu'à Paris on a passionnément écouté Gambetta, Jules Ferry et Clemenceau, on ne croit plus à grand chose. Ce fils de la Judée ne croyait plus qu'au miracle des mots pour refaire le peuple hébreu. Chassé d'une synagogue, il allait dans une autre. Repoussé par les Askénazim, il allait chez les Séphardim. Puis un jour, laissant là thaliss et bandelettes, il cessa de fréquenter chez les uns et chez les autres.

Au logis, c'était la misère. Vingt francs par mois pour vivre, c'est peu, même à Jérusalem où l'on avait alors un poulet pour quatre sous. La pauvre Déborah, habituée aux douceurs d'une famille aisée de Moscou, se trouvait plongée tout à coup au plus amer de la vie juive. Quant au Polonais, quelle histoire! Il s'était, en arrivant, logé dans un petit hôtel près de la Tour de David. Mais que se passa-t-il? Était-il devenu amoureux de Déborah? Ou bien avait-il éprouvé un sentiment de jalousie, en voyant qu'il n'était plus seul à veiller sur Eliézer? Ou bien encore, l'existence dans cette ville de déments lui était-elle devenue insupportable? Un matin, Ben Yehouda passa chez lui, comme il faisait tous les jours. Il ne trouva plus personne. L'énigmatique Polonais était parti la veille, sans laisser son adresse, et jamais on ne sut ce qu'il était devenu.

Plus d'ami. Bientôt plus d'argent. Le directeur de la Fleur du Saron ne pouvait garder bien longtemps ce Ben Yehouda forcené, qui compromettait son journal. Il le mit à la porte. Et dans cette ville où le Fils de la Judée était venu réveiller une

langue abolie, mais qui restait aussi sourde à sa voix que les morts de la vallée du Cédron, il n'y eut plus qu'un seul homme pour s'intéresser à son sort et lui adresser la parole autrement que pour le maudire.

Il s'appelait Pinès. C'était un Lithuanien, un lettré lui aussi, qui, après de longs séjours en France et en Allemagne, était venu depuis peu s'établir en Palestine. Il avait écrit en hébreu un ouvrage célèbre chez les intellectuels du ghetto, *les Enfantements de mon esprit*, où il se faisait le défenseur du judaïsme traditionnel. Par là il ne ressemblait guère à l'incrédule Ben Yehouda, ce qui ne l'empêchait pas de trouver du plaisir à discuter avec lui dans ce désert de Judée.

— Tu as tort, lui disait-il, de te mettre en rébellion contre tous les gens d'ici. Les pratiques et les rites qui t'indignent sont nécessaires comme la mèche est nécessaire à la lampe. Comment veux-tu qu'Israël continue d'exister, s'il abandonne ses croyances ? Un peuple qui possède un territoire à lui peut subsister sans religion, mais notre peuple dispersé n'a pour se maintenir que son attachement à sa foi. Autant que toi j'aime la langue hébraïque, mais n'en faisons pas un instrument pour la destruction de nous-mêmes. Ne renonçons pas à notre âme pour le seul plaisir de nous enivrer de nos vieux mots. Ne les dépouillons pas de ce qu'ils ont contenu de précieux et qui a fait notre grandeur. L'hébreu que tu veux nous faire parler serait une langue cent fois plus morte qu'elle ne l'est aujourd'hui, si, le jour où nous la parlerons, nous ne lui faisons plus rien exprimer des pensées et des sentiments qu'elle a répandus dans le monde. »

Ben Yehouda répondait à son ami que pour lui, l'esprit religieux n'était pas le tout d'Israël, mais la forme passagère d'un génie souple et varié, qui n'attendait pour s'exprimer avec une force nouvelle que d'avoir retrouvé son langage et sa patrie. Et entre ces deux hommes aux pensées si différentes, mais qu'une même passion idéale avait conduits au même endroit du monde, la discussion se poursuivait interminablement, comme autrefois, là-bas, le pilpoul, dans les yéchibas de Lithuanie.

Déborah allait être mère. Et le bon Pinès lui disait, quand il la trouvait seule : « Déborah, tu vas avoir un enfant. Tâche de convaincre ton mari qu'il lui laisse parler une langue

vivante, et qu'il n'en fasse pas un idiot! » A quoi le forcené répondait : « Qu'il soit idiot! Nous en aurons un autre. Mais il parlera l'hébreu ! »

L'enfant naquit. Un garçon. Il fallut bien le circoncire. Pinès obtint qu'un rabbin sépharad ferait l'opération, car chez les Askénazim personne n'aurait voulu s'en charger. Quand, suivant la coutume, le rabbin demanda : « Quel nom donnez-vous à votre fils ? » Ben Yehouda ne répondit point par un de ces bons vieux noms juifs qui, tout au long de l'existence, portent bonheur à celui qui le porte, Abraham, Jacob ou Moïse, mais songeant à la race nouvelle qui, par la vertu mystérieuse du cher langage retrouvé, allait jaillir du vieux tronc hébraïque, il inventa ce nom qu'on n'avait jamais entendu dans une synagogue : « Ithamar, Fût de Palmier! » Et du coup, le parrain faillit laisser tomber l'enfant!

Trois années s'écoulèrent, et comme si Jéhovah lui-même avait voulu manifester son courroux, à trois ans Ithamar ne parlait toujours pas, pas plus l'hébreu qu'une autre langue. « Parle-lui donc autrement qu'en hébreu! Et peut-être il répondra, » conseillait le sage Pinès. Or, un jour qu'il écoutait Déborah lui confier ses chagrins et sa crainte que le Seigneur ne voulût punir son mari de ses audaces sacrilèges en leur donnant un fils muet, un bouc s'approcha de l'enfant. Ithamar effrayé courut aussitôt vers sa mère, en criant: Maman! Maman! dans l'hébreu le plus pur. O bouc béni d'Israël ! C'était le premier mot d'hébreu qu'un enfant faisait entendre, depuis des siècles et des siècles, comme un mot de sa langue naturelle. Et que ce mot-là fût « maman, » comment n'y pas voir un symbole!

Cinq enfants suivirent le premier. Ces maternités répétées, et la phtisie qui la minait, avaient épuisé Déborah. Ben Yehouda bataillait toujours avec ses coreligionnaires. Dans son petit journal, *la Gloire*, il s'en prenait maintenant à la sainte Halouka, faisant honte aux gens du ghetto de ne vivre que de mendicité. Cette fois, c'en était trop! Passe encore que ce fou parlât hébreu dans sa famille. Mais s'attaquer aux aumônes qui faisaient vivre tout le monde! Représenter les pieuses gens du Mur, les pleureurs de la cité sainte, comme des fainéants indignes des charités d'Israël! Toutes les cornes de bélier mugirent. Dans la grande mosquée des Juifs askenazim, on alluma des

cierges enveloppés de chiffons noirs et l'on prononça contre l'impie, le contempteur des usages sacrés, l'antique formule de l'excommunication : « Que Ben Yehouda soit excommunié d'après le jugement du Seigneur des Seigneurs, dans les deux tribunaux, le supérieur et l'inférieur ! Que les calamités fondent sur lui ! Que sa maison soit la demeure des dragons ! Que son étoile soit obscurcie dans les nuages, et qu'elle soit furieuse, cruelle et terrible contre lui ! Que son cadavre soit jeté aux serpents ! Que son or et son argent lui soient pris ! Que sa femme soit donnée à d'autres, et que d'autres vivent avec elle ! Qu'il soit maudit par la bouche d'Addirion et d'Achtariel, de Gabriel et de Seraphie, de Raphaël et de Mecharétiel ! Qu'il tombe et ne se relève plus ! Qu'il ne soit pas enterré dans la sépulture d'Israël ! Qu'il reste dans cette excommunication et qu'elle soit son héritage ! Mais que sur Israël tout entier descende la paix et la bénédiction du Seigneur ! » Et, à la fin de la cérémonie, on éteignit les cierges, pour signifier que le maudit était désormais exclu de la lumière du ciel.

Le lendemain, l'excommunié faisait paraître dans *la Gloire* un article qui commençait par ces mots : « Je suis mort, mais je vis ! » Sa femme se jeta à ses pieds. Elle sentait la mort sur elle. « Va, demande pardon ! Demande pardon, Eliézer ! car si tu meurs, on te fera un enterrement d'âne, et à moi et à tes enfants ! » Une fois de plus Pinès intervint. Il obtint des Séphardim, toujours plus indulgents, que dans leur synagogue on ne prononçât pas l'anathème, ce qui adoucit les derniers jours de la pauvre Déborah. Elle voyait sa fin toute proche, et se demandait avec angoisse ce qu'allaient devenir, au milieu de tant de haines, son mari et ses cinq enfants lorsqu'elle ne serait plus là. Il lui vint alors une idée, une de ces idées qui ne peuvent se présenter à l'esprit qu'au plus profond de la détresse, et quand autour de soi on ne voit plus rien où s'accrocher. Elle écrivit à sa mère de venir. Celle-ci accourut de Moscou, et découvrit avec stupeur une misère que Déborah lui avait toujours cachée, et sa fille à l'agonie. Mais ce n'était pas tout ! Comme une consolation suprême, Déborah demandait que sa sœur quittât sa famille, qu'elle vînt à Jérusalem, et qu'elle épousât son mari, le phtisique, l'excommunié, et toute cette vie épouvantable qui l'avait menée au tombeau.

Son enterrement fut tragique. A l'exception du bon Pinès,

personne n'accompagna le cercueil de la femme qui parlait hébreu ! Sur le Mont Sion, au détour du chemin que l'on suit pour descendre dans la vallée de Josaphat, à l'endroit où se découvre soudain le Mont des Oliviers, une foule d'Askénazim qui s'étaient rassemblés là, crièrent qu'ils ne souffriraient pas que le corps allât plus loin et souillât la terre sacrée de leurs morts. Ils se mirent à jeter des pierres. Allait-on faire à la pauvre Déborah l'enterrement d'âne qu'elle avait tant redouté? Les porteurs effrayés laissèrent tomber la civière. Un moment, Ben Yehouda pensa revenir sur ses pas et enterrer la morte chez lui. Mais des Séphardim compatissants relevèrent le cadavre. Pinès calma un peu les furieux. Ils cessèrent de lapider le cercueil, et le convoi put arriver jusqu'à la vallée du Cédron. Sous le soleil brûlant, à travers les tombes pressées, on remonta la colline. Très loin de la dernière tombe, dans un endroit tout à fait à l'écart, on enterra Déborah. Et sur la pierre, le Fils de la Judée grava ces mots qui disaient à la fois sa tendresse et un espoir qui ne cédait pas devant la mort : « A Déborah, la première mère du peuple juif renaissant. »

Quelques mois plus tard, Ben Yehouda épousait à Constantinople la sœur de Déborah. Il revint avec elle en Palestine, et les déboires recommencèrent. A l'occasion de la fête anniversaire des Macchabées, il avait écrit un article d'un nationalisme enflammé, dans lequel il réclamait au nom de ces glorieux martyrs que la Terre des Ancêtres fût rendue au peuple juif. C'était là un désir tout à fait indifférent aux vieux Juifs du ghetto, à qui le Mur suffisait bien, pourvu qu'on leur laissât la liberté d'y gémir. Mais ils virent là une occasion de se débarrasser d'un homme qui les offensait tous les jours. Ils le dénoncèrent aux Turcs. Ce n'était pas la première fois que les Juifs de la synagogue en appellent à Ponce-Pilate... Ben Yehouda fut condamné à quinze ans de travaux forcés. Le jour même où sa femme accouchait de son premier enfant, deux gendarmes entraient dans la chambre et le conduisaient en prison. Il fit appel du jugement. Pour être remis en liberté en attendant la sentence, il aurait fallu verser une caution de deux cents livres. Mais où trouver quelqu'un qui s'engageât pour deux cents livres? Déjà deux fois, à haute voix, le greffier avait lancé la formule : « Qui veut donner caution

pour Ben Yehouda? » et personne n'avait répondu, lorsqu'un pèlerin du Maroc, qui passait là d'aventure, déclara par pure pitié (car de sa vie il n'avait entendu parler de Ben Yehouda) qu'il se portait caution pour lui. Et comme juste à ce moment la pluie qu'on attendait depuis plus de trois mois, commença de tomber, des gens superstitieux, qui regrettaient peut-être dans le fond de leur cœur d'avoir livré aux Turcs un de leurs coreligionnaires, attribuèrent à sa délivrance cette faveur du ciel.

Pluie bienfaisante! C'était le temps où Théodore Herzl répandait dans le monde l'idée qu'on pouvait reconstituer, par des moyens politiques, cette unité d'Israël que le Fils de la Judée essayait de préparer par la restauration du langage et du génie hébraïques. Les deux mouvements s'accordaient. Au peuple juif renaissant il fallait une langue. Ferait-on la folie de préférer à l'hébreu, l'anglais, le français ou l'allemand? Problème tout à fait pareil à celui qui s'était posé pour le choix d'un territoire. Herzl aurait accepté l'anglais, comme il acceptait l'Ouganda, parce qu'il n'avait jamais été un vrai fils du ghetto. Mais les gens qui le suivaient, plus pénétrés que lui d'un profond sentiment juif, tenaient du même amour à la terre et au parler des Ancêtres. Pour eux le Fils de la Judée, le fou de Jérusalem, qui, le premier, avait voulu qu'on ne parlât qu'hébreu dans sa famille, apparaissait comme un héros de la résurrection d'Israël. Et leur pensée se tournait avec reconnaissance vers cet homme qui, au milieu des pires tribulations, poursuivait la tâche immense de faire un dictionnaire de la langue hébraïque, — non pas un sépulcre de mots, mais un édifice vivant, pour y loger toute la vie moderne, les idées, les sentiments et les choses qu'on ignorait autrefois.

Les vieux Juifs de Jérusalem continuaient de se détourner avec la même horreur qu'autrefois des écoles fondées hors des murs par les philanthropes d'Occident, mais les gens qui venaient maintenant en Palestine comme les avant-coureurs du Peuple dispersé, s'empressaient d'y envoyer leurs enfants. La plus importante était celle qu'avait créée depuis longtemps déjà l'Alliance israélite universelle, et dans laquelle l'enseignement était donné en français. Les Allemands, pour lui faire pièce, ouvrirent à leur tour une école, et afin d'attirer la clientèle ils annoncèrent que tout l'enseignement serait donné en hébreu.

Mais quand ils tinrent le succès, ils dévoilèrent leur jeu, et ne laissant plus à l'hébreu qu'une heure ou deux par semaine, ils le remplacèrent par l'allemand. Alors on vit une révolte, la première à Jérusalem depuis le temps de Bar-Cochebas et de Reb Akiba. Et ce fut une émeute enfantine! Garçons et filles déchirent leurs cahiers et leurs livres, et quittent la classe avec fracas. Et comme cela se passait le jour des Macchabées, les écolières en rébellion apportèrent chez Ben Yehouda un beau chandelier à sept branches avec ses bougies allumées, tandis qu'au dehors les garçons entonnaient le chant d'espoir d'Israël.

Après ce coup d'éclat, un très petit nombre d'élèves retourna chez les Allemands. On créa pour les autres, sur l'argent du Fonds national, des écoles purement hébraïques. Elles se sont multipliées depuis la déclaration Balfour. Dans cette Palestine où, il y a quarante ans, le Fils de la Judée, phtisique, misérable, arrivait plein d'enthousiasme, avec la fidèle Déborah et l'inconstant Polonais, tout le monde aujourd'hui parle hébreu, à l'exception des vieillards du ghetto. C'est, avec l'arabe et l'anglais, la langue officielle du pays. Et le premier geste des Sionistes sur la Terre des Ancêtres, fut d'attester par un symbole cette résurrection de l'esprit et de la langue juive. Là-haut, sur le Mont des Oliviers, dominant la vallée de Josaphat, la Mosquée d'Omar, le Saint-Sépulcre et Jérusalem tout entière, ils ont posé douze pierres, — autant que de tribus d'Israël, — les douze pierres de fondation de l'Université hébraïque.

J'ai appris, ces jours-ci, la mort de Ben Yehouda. Un pauvre juif phtisique, qui meurt à Jérusalem et qu'on enterre dans la vallée du Cédron, c'est un événement qui tombe bien silencieusement sur le monde. Le journal qui m'en a porté la nouvelle, raconte qu'on lui a fait un très bel enterrement. Par la pensée, je l'ai accompagné sur le petit chemin qu'avait suivi jadis la pauvre Déborah. Son corps a-t-il frémi, quand il arriva à l'endroit où les furieux Askénazim avaient lapidé le cercueil?... Que pensait le vieux Sonnenfeld, en regardant, à travers les barreaux de sa chambre, un cortège nombreux, derrière les bannières des Sionistes, escorter parmi les tombes l'excommunié, contre lequel il avait si souvent fait retentir sa corne de bélier?... Je le revoyais, dans sa chambre, le petit homme

malingre et moribond, au milieu des cartons et des fiches de son dictionnaire, où chaque mot d'Israël a sa très vieille histoire ou bien son pedigree d'hier, pareil à un chimiste qui aurait inventé un prodigieux explosif. Quelle vie vont-ils prendre, ces mots ressuscités d'entre les morts? Quel nouveau destin les attend, ces vieux serviteurs d'Adonaï? Est-ce qu'ils vont ressasser, dans leur forme orientale, de banales pensées d'Occident? Ou bien vont-ils enseigner des vérités nouvelles, et verra-t-on renaître avec eux le génie des Prophètes? Donneront-ils une voix à tous les Juifs du monde, ou serviront-ils simplement à les emprisonner dans un ghetto spirituel, plus étroit encore que l'ancien? Toute cette poudre de mots va-t-elle bouleverser l'univers, ou n'être que la fusée mouillée d'un inutile feu d'artifice?

IX. — HISTOIRE DE SARAH

Le drame s'est passé dans l'endroit le plus romanesque du monde. J'y suis allé un matin, de Caïffa, par la piste tracée dans une plaine étroite qui s'étend entre la mer et la chaîne du Mont Carmel. Pendant une heure de voiture environ, une falaise rocheuse forme tout le long de la côte une sorte de mur, et cache la vue de la Méditerranée. Puis on arrive devant une brèche taillée à vif dans la falaise, juste assez large pour laisser passer deux cavaliers de front. Cette porte franchie, on est devant la mer, dont vous sépare seulement une bande de terrain bas et marécageux. Là, sur une presqu'île rocheuse, s'élèvent les vestiges d'un de ces châteaux francs qui, des Monts de Moab à la Méditerranée, et du Taurus au Sinaï, sont les épaves du grand naufrage que l'Occident fit jadis en ces contrées. C'est le château d'Athlit qui protège une petite anse, où les vaisseaux des Croisés venaient se mettre à l'abri. En Syrie j'ai rencontré des ruines autrement grandioses, à Tripoli, au Markhab, au Kalaat el Hoson, et jusque sur l'Euphrate, dans cette forteresse franque qu'un jour j'ai aperçue en avion, si perdue, si oubliée, et dont je n'ai jamais su le nom. Mais ce qui donne à cette ruine d'Athlit plus de grandeur mélancolique qu'à n'importe quel autre des châteaux de Terre-Sainte, c'est la pensée que ces hauts pans de murs ont vu la minute suprême du royaume de Jérusalem. Ici s'est embarqué, après cent ans de lutte, le

dernier chevalier franc, emportant avec lui l'amertume d'un long effort inutile.

Il y a sept siècles de cela, et depuis, dans cette ruine, il ne s'était rien passé que la chute des pierres, l'écroulement silencieux des choses, le lent étouffement du passé sous la végétation parasite, et les événements minuscules qui, de la naissance à la mort (la naissance et la mort comprises), remplissent l'existence de quelques familles bédouines campées dans ces grands souvenirs avec leurs chèvres et leurs ânes. Rien jusqu'à l'histoire de Sarah.

De l'autre côté de la falaise, en face de la brèche taillée dans le rocher comme une porte de rempart, s'ouvre une longue allée de palmiers, pareille à celles qui mènent, sur la Côte d'azur, à quelque belle habitation. En Palestine, les palmiers sont assez rares, et, dans la plaine nue, cette avenue de casino est tout à fait insolite. Au bout, une maison d'apparence modeste, quelques hangars, un puits, une charpente métallique et sa roue pour faire monter l'eau. Tout cela désert, à l'abandon. L'impassibilité de la ruine d'Athlit et son indifférence à tout ce qui a pu lui arriver depuis sa lointaine aventure, est remplacée ici par une tristesse tout humaine, mal remise encore, dirait-on, d'un terrible coup du destin. Ces portes, ces fenêtres fermées, quelques intruments agricoles qui se rouillent sous le hangar, ce puits où pend encore une corde avec son seau, cette roue aérienne qui, au sommet de sa charpente, se met soudain à tourner avec un léger grincement, tout a cet air d'énigme, ce silence inquiet et bizarre qui se fait toujours, en Palestine, autour des choses qui se sont passées dans cette maison si banale, au bout de sa prétentieuse allée.

Là vivait avant la guerre un ingénieur agronome qui s'appelait Aaron Aronsohn. La famille Aronsohn faisait partie d'un groupe de Juifs, originaires de Roumanie, venus s'établir en Palestine il y a quelque cinquante ans. Les débuts avaient été difficiles. Une société roumaine avait acheté à Samarin cinq ou six cents hectares de terre, dont une moitié labourable, et l'autre propre à la culture de la vigne et de l'olivier. L'endroit était salubre, à cent vingt mètres au-dessus de la mer, dans un site agréable d'où l'on aperçoit d'un côté la Méditerranée, et de l'autre la plaine fertile qui s'élève doucement jusqu'à la chaîne

du Mont Carmel. On pensait y installer une vingtaine de familles. Il en arriva soixante, cinq cents personnes environ, qui se trouvèrent bientôt sans ressources, car les fonds de la Société avaient tout juste suffi à l'achat du terrain et à payer les frais du voyage. Pas de locaux pour se loger, quelques baraquements de planches. La plupart des émigrants durent rester à Caïffa, dans une extrême misère. Quelques-uns, les plus robustes, s'installèrent à Samarin. C'étaient, pour la plupart, des voituriers ruinés par la création des chemins de fer, et qui s'étaient embauchés quelque temps chez des propriétaires fonciers, où ils avaient acquis un peu d'expérience agricole. Leurs efforts n'aboutirent pas à grand chose, et comme tous les colons qui s'établirent alors en Palestine, ils étaient sur le point de succomber, quand le baron Edmond de Rothschild accourut à leur secours. Il adopta les gens de Samarin, comme il avait fait pour tant d'autres. Et à partir de ce moment, la colonie, qui avait changé son nom en celui de Zichron Jacob, le Souvenir de Jacob, connut, à l'abri du besoin et des fâcheux hasards, l'existence paisible des fondations rothschildiennes. Aujourd'hui Zichron Jacob, avec sa belle vue, ses six mille hectares de terre, ses villas confortables, est vraiment un agréable séjour, « une petite Suisse, » disent les Juifs de là-bas, aussi prompts que les Marseillais à déformer toute chose.

Les Aronsohn représentent à merveille ces émigrants de la première heure tranquillement installés dans cette vie bourgeoise, qui a le don d'exaspérer les nouveaux Juifs de Palestine. Le chef de la famille avait eu quatre enfants : Aaron et Alexandre, Sarah et Rébecca. Pas un instant il ne lui vint à l'esprit de faire de ses fils des paysans. Aaron fut envoyé en France, à l'Institut de Montpellier, d'où il revint avec son diplôme d'ingénieur agronome. Et tandis qu'à Jérusalem, Ben Yehouda bataillait pour imposer l'hébreu à ses coreligionnaires, lui, il parcourait la campagne, étudiant la végétation et la flore de Palestine, ses ressources de toute nature, et quels moyens s'offraient aux Juifs de faire revivre ce pays, s'il leur était jamais rendu. C'était un petit homme, carré de corps et de visage, les joues glabres, hâlées, les cheveux roux en broussaille sur le front, les lèvres épaisses, la mâchoire lourde, trente-deux dents où les dentistes avaient incrusté beaucoup d'or, les mains velues, l'aspect d'un petit taureau rouge. Au moral, énergique,

rempli de confiance en lui-même, tranchant dans la discussion, volontiers sarcastique, très naturellement porté vers la réclame et le bluff. Au cours de ses randonnées à travers le Hauran, il avait trouvé une plante qu'il baptisa le blé sauvage, et grâce à laquelle, pensait-il, les ressources alimentaires du monde pourraient être augmentées d'une façon prodigieuse. Aussitôt il quitta la Palestine pour promener à travers les capitales son blé miraculeux. Les botanistes de Berlin et de Paris ne firent-ils pas à sa trouvaille l'accueil qu'il avait espéré ? Il se rendit en Amérique, où il est plus aisé qu'en Europe de frapper les imaginations. Là, il intéressa des coreligionnaires, qui lui fournirent les ressources nécessaires pour créer en Palestine un champ d'expériences agricoles. Et ce fut l'origine de cette station d'essai, la Station, comme on disait, que j'ai vue dans la plaine d'Athlit, aussi morte et abandonnée que le vieux château franc.

Quelques années avant la guerre, il y fut rejoint par un garçon d'une nature bien différente. Comme Aaron Aronsohn, Absalon Feinberg était un juif palestinien, né sur une des colonies du Baron. Lui aussi, il était venu en France achever ses études. Mais là s'arrêtent les ressemblances. C'était une âme inquiète, tout orientée vers la littérature et la philosophie, et remplie d'une ardeur qui ne savait à quoi s'employer. Où était la vérité ? Sur quelles idées fonder sa vie ? Telles étaient les pensées, qui, vers 1906, dans les rues de Paris, occupaient cet esprit en quête d'absolu. Le catholicisme l'attirait et le révoltait tout ensemble : « Priez, mon cher Absalon, et vous trouverez Dieu, » lui disait un Français de ses amis. Il lui disait cela dans un jardin de la banlieue parisienne, et voilà Feinberg qui se jette à genoux sur le gravier, et se met à invoquer le Christ avec l'ardeur d'un Orthodoxe appelant le Feu sacré, ou celle d'un Juif au Mur des Pleurs. Mais, au bout d'une demi-heure, Dieu ne s'était pas révélé, et Feinberg, un peu déçu et les genoux meurtris, arrêta là son expérience. D'autres fois il rêvait de passer en Amérique, et d'y devenir puissamment riche, pour mettre la force de l'argent au service de ses rêveries. Or, il ne se fit pas catholique, il ne partit pas pour l'Amérique, mais tout modestement il regagna la Palestine. Il devint à la Station le secrétaire d'Aaron Aronsohn, et peu

après il se fiançait à sa plus jeune sœur, Rébecca. Après de si grandes espérances, la vie dans cet endroit perdu, au milieu d'occupations peu en accord avec ses goûts, dut lui paraître bien médiocre. Et cependant il arriva que la raison de vivre après laquelle dans les rues de Paris il avait couru vainement, vint le trouver ici, dans ce coin perdu d'Athlit, au pied de l'aéromoteur, au bout de l'allée de palmiers.

L'idée d'une Palestine juive était une de ces pensées qui faisaient partie, pour ainsi dire, de la personne même d'Absalon. Mais cette idée était trop liée à des contingences politiques pour l'intéresser puissamment. La guerre changea son point de vue. En proclamant qu'ils combattaient pour les peuples opprimés, les Alliés semblaient effacer ces contingences misérables. Désormais, il semblait que le succès ne dépendait plus de la bonne volonté toujours précaire des gouvernements étrangers, mais uniquement de la foi et de l'énergie d'Israël. Et puisqu'il ne s'agissait plus que de sacrifice et d'enthousiasme, il se donna tout entier.

Mais comment se dévouer, comment servir la cause dans cette solitude d'Athlit? Feinberg quitte la Station, réussit à gagner l'Égypte et propose aux autorités anglaises d'organiser en Palestine un service de renseignements. On accepte son idée. Il réussit à regagner Athlit. Mais les semaines, les mois s'écoulent, et vainement Aaron et lui guettent, au large de la Station, le passage du bateau anglais avec lequel ils devaient correspondre au moyen de signaux convenus. Alors, tous les deux, ils décident de se déguiser en Bédouins, de franchir à chameau le désert du Sinaï, de traverser les lignes et de se rendre au Caire. Ils se mettent en route. Les Turcs les arrêtent, et on les conduit à Djémal, gouverneur de la Syrie. Aronsohn, qui le connaissait, prit l'aventure en plaisantant, et avec son assurance habituelle raconta qu'il se promenait innocemment dans le désert, pour étudier des vols de sauterelles qu'on lui avait signalés. Djemal ne se défia pas. Ce Jeune Turc, dur et soupçonneux, fort intelligent aussi, s'en laissait imposer par la réputation scientifique de l'ingénieur agronome. Il relâcha les deux amis, et même à quelque temps de là, il accordait à Aronsohn l'autorisation de se rendre en Allemagne, afin d'y poursuivre ses recherches.

Ce voyage était une invention nouvelle pour reprendre avec

l'Égypte le contact interrompu. De Berlin, Aronsohn se rend à Copenhague, et s'embarque pour l'Amérique sur un navire scandinave. Au milieu de la Mer du Nord, visite du bateau par un patrouilleur anglais. On arrête Aronsohn comme sujet appartenant à une nation ennemie, on le conduit à Londres, il se fait reconnaître, s'engage dans l'armée britannique, et rejoint le front d'Égypte.

Cette odyssée avait duré sept ou huit mois environ. A Athlit, Feinberg, sans nouvelles d'Aaron depuis qu'il avait quitté Berlin, commençait à perdre patience, et rêvait de reprendre, à travers le désert, sa tentative avortée il y avait bientôt un an. Il s'ouvrit de son dessein à Sarah Aronsohn, sœur aînée de sa fiancée Rébecca, qui, elle, était à Londres où la guerre l'avait surprise.

C'était une femme d'une trentaine d'années, mariée à Constantinople avec un Juif bulgare. Mais elle n'avait pas pu s'entendre avec cet homme d'esprit grossier, et elle était revenue chez son père, dans cette colonie de Zichron Jacob où elle avait toujours vécu. Elle essaya de détourner Absalon de son entreprise, en lui montrant les dangers du chemin qu'il voulait suivre, la pendaison qui l'attendait, si on l'arrêtait de nouveau, le péril qu'il faisait courir à tous les Juifs de Palestine, si les Turcs venaient à apprendre qu'un Juif conspirait contre eux, et enfin le chagrin que sa mort causerait à Rébecca. Absalon s'obstina dans son projet, et accompagné d'un ami, un garçon nommé Lichansky, il se remit sur les routes dangereuses.

Ils avaient traversé sans encombre le désert, et ils apercevaient déjà les lignes britanniques, quand une patrouille de Bédouins et de Turcs leur fit signe de s'arrêter. Au lieu d'obéir à cet ordre, ils pressèrent l'allure de leurs bêtes. Les Turcs se lancèrent à leur poursuite, en tirant sur eux des coups de feu. Absalon, mortellement frappé, s'abattit sur le sol. Son compagnon reçut trois balles dans le corps, mais put se maintenir en selle et gagner le premier poste anglais. On le transporta au Caire, et c'est là qu'Aronsohn, qui venait d'arriver, le retrouva à l'hôpital. Ils s'entendirent sur les moyens de communiquer ensemble. Puis, dès qu'il fut sur pied, Lichansky regagna la Palestine à bord d'un bateau britannique qui le débarqua de nuit dans la petite anse d'Athlit.

Alors commença pour Sarah une terrible vie, car maintenant qu'Absalon était mort, elle s'était donné pour mission de continuer sa tâche, de rassembler les renseignements et de les faire tenir aux Anglais. « Le cœur tremble toujours, écrit-elle dans une lettre que j'ai sous les yeux, car nous faisons un travail noir, et nous sommes toujours en danger. Il m'est difficile dans ces lignes de rappeler notre malheur (elle pense à la mort d'Absalon), tant il est douloureux et sans consolation. Notre cher a versé son sang, Il a donné sa vie pour un travail sacré. Mais le sacrifice est trop grand, et même si nous réussissons et si le salut d'Israël vient récompenser notre peine, même alors je ne serai pas consolée. Si notre ami vivait encore et qu'il eût appris la nouvelle que les Alliés sont résolus à nous rendre la Palestine, que n'eût-il pas fait de bonheur ! Et nous, nous avons cette joie, et c'est lui qui a risqué. Ici je prends une grande part au travail ; je ne redoute pas le danger, je me sens plus résistante que le fer et que la pierre. Par moments, je me considère comme une force inorganique. Autrement pourrais-je supporter un pareil sacrifice ! Ce que notre cher a commencé, je vais le continuer, et prendre une vengeance, une grande vengeance, sur les sauvages du désert et sur les sauvages des villes. »

Pressés par Aronsohn, les Anglais envoyaient, de temps à autre, un navire au large d'Athlit. Un canot s'en détachait nuitamment, et abordait sur la grève, au pied de la ruine des Croisés. Des gens, cachés dans les rochers, guettaient son arrivée et remettaient aux matelots les renseignements recueillis par Sarah et ses compagnons. Mais le bateau n'était pas toujours au rendez-vous, et Sarah s'en désespérait. « C'est la cinquième nuit, écrit-elle à son frère, que nos hommes sortent tous les soirs et attendent jusqu'au matin, sans aucun résultat. Ils reviennent déçus, irrités, sans espérance. Risquer sa vie, c'est dur, mais la risquer pour rien, c'est doublement terrible. Ici nous dépensons beaucoup d'énergie et d'argent pour recueillir des nouvelles. Et vous, vous n'êtes pas exacts. Aller à l'eau n'est pas facile. Comme tu le sais, c'est risquer la mort. Les Anglais, eux, ne viennent pas, car ils ont peur d'aventurer leurs hommes. Quand ils nous envoient un canot, à peine touchent-ils le rivage. Ils se sauvent aussitôt. Et nous, pendant des nuits entières, nous exposons les nôtres. Dans quel état je suis, quand je les vois

revenir après une attente inutile!... Cette idée hante mon cerveau. La chose en vaut-elle la peine? Est-ce que vraiment notre peuple recevra quelque chose pour la vie que nous risquons en aidant les Anglais? Tu dois savoir que nous mettons en danger beaucoup de têtes, et pas seulement les nôtres, mais toute la population... » Et comme son frère, qui savait qu'on manquait de tout en Palestine, lui envoyait du savon et quelques objets de toilette, elle le suppliait de ne plus recommencer : « Ce n'est pas pour des frivolités que nos gens risquent la mort. Envoie-moi un revolver. »

Le temps passait. L'armée anglaise, arrêtée devant Gaza depuis des mois et des mois, n'attaquait toujours pas, malgré les appels de Sarah qui montrait l'armée turque complètement démoralisée, incapable de soutenir le choc. De jour en jour, à la Station et à Zichron Jacob, la situation devenait plus périlleuse. Djemal n'ignorait plus qu'un service d'espionnage fonctionnait en Palestine, et en apprenant qu'Aronsohn avait abusé de sa confiance, il s'était laissé aller à une de ces colères violentes dont il était coutumier, et qui, par delà Aronsohn, menaçait tous les Juifs. Ces gens que la Turquie avait toujours bien accueillis, et qui avaient trouvé chez elle un refuge quand on les massacrait ailleurs, qu'on laissait vivre en Palestine dans la paix la plus profonde, voilà comment ils agissaient! Et cet Aaron Aronsohn, qui se prétendait son ami, auquel il donnait un passeport, et qui filait chez les Anglais!... Dans le premier mouvement de fureur, il ne parlait de rien moins que passer au fil de l'épée, comme avait fait Titus, tous les Juifs du pays. Et il était homme à exécuter ce dessein, s'il n'avait été retenu par la crainte de soulever contre lui l'opinion du monde entier. Mais les Juifs, qui jusque là avaient mené l'existence la plus paisible, s'arrangeant avec des bakchich pour échapper aux réquisitions et au service militaire, connurent des jours moins heureux. Dans les villes et à la campagne, la vieille terreur des pogroms, qu'on avait cru laisser derrière soi pour toujours en quittant la Russie, reparut d'autant plus vive qu'on en avait perdu l'habitude. On savait chez les Juifs que la maison des Aronsohn était le centre de l'espionnage, et on leur en voulait des dangers qu'ils faisaient courir à tout le monde. Sarah sentait partout cette hostilité autour d'elle, et que peut-être, un jour ou l'autre, elle serait

trahie par les siens. Heureusement, les Anglais étaient sur le point d'attaquer. Mais agiraient-ils assez vite? Chaque jour, chaque heure qui passait augmentait le péril. « Il n'y a plus une minute à perdre, écrivait-elle à son frère. Qu'ils viennent avant le 27 septembre. Et qui sait s'ils me trouveront encore? La situation empire de minute en minute. Nos Juifs eux-mêmes nous font passer par de terribles inquiétudes. Tous, ils sont indignés et effrayés. Possible même qu'ils soient prêts à nous livrer à Djemal. Ayez pitié de nous, faites vite, arrivez, ne nous abandonnez pas... »

Dans cette attente angoissée, on atteignit la fête de Souccoth qui commémore le temps où les Hébreux erraient dans le désert, avant de pénétrer sur la Terre de Chanaan. C'est une des rares fêtes où Israël s'abandonne à la joie. En ces jours d'allégresse, la triste Jérusalem elle-même, où l'on n'entend toute l'année que des lamentations, oubliait pour un moment sa douleur et prenait un aspect presque joyeux. Des Bédouines apportaient de la campagne des branches de chêne vert et de cyprès. Avec des draps et ces branchages, dans les cours des maisons, on improvisait des cabanes décorées de fleurs en papier, de citrons, de cédrats et d'oranges de Jaffa. Pendant une semaine on y vivait, on buvait et on dansait. Le huitième jour de la fête, jour de la Fête de la Loi, on achevait dans les synagogues la lecture des cinq livres de Moïse, qu'on recommençait le lendemain. En sorte que ces jours de Souccoth étaient comme un symbole de la vie renaissante autour du vieux Prophète, qui avait conduit son peuple, selon les voies de Dieu, dans les temps de misère, pour ne le quitter que le jour où s'ouvraient devant lui les portes de la nouvelle patrie...

Au village de Zichron Jacob les cabanes étaient dressées, et suivant la coutume, les jeunes gens dansaient sous les feuillages. Quelles pouvaient être les pensées de Sarah, en écoutant la musique des violons? Était-ce demain, aujourd'hui, que les troupes alliées se décideraient à attaquer? La longue errance d'Israël à travers le désert du monde touchait-elle à sa fin? Comme autrefois devant Moïse, une Palestine nouvelle s'ouvrirait-elle tout à l'heure devant le peuple hébreu renaissant? Cette fête de Souccoth marquerait-elle les derniers jours de l'exil? Le sacrifice d'Absalon allait-il être payé?...

Sarah était devant sa porte, avec quelques jeunes filles,

quand tout à coup les violons s'arrêtèrent. On venait de signaler l'approche du Kaïmakam de Nazareth et d'une troupe de cavaliers turcs. Aussitôt tous les jeunes gens se dispersèrent dans les vergers, car aucun d'eux n'était en règle avec l'autorité militaire. Les jeunes filles autour de Sarah commençaient à s'apeurer. Elle seule conservait son sang-froid et rassurait ses amies. Et pourtant elle savait bien pourquoi venaient les cavaliers.

En quelques instants le village fut cerné de toutes parts. Le Kaïmakam mit pied à terre devant la maison des Aronsohn. Il demanda où se trouvait Lichansky. Sarah lui répondit que Lichansky n'était pas là.

Les soldats fouillèrent la maison, et n'ayant trouvé personne, ils se saisirent du vieux père Aronsohn, le firent coucher par terre, lui attachèrent les mains et les pieds à deux fusils, qu'ils obligèrent Sarah et son plus jeune frère Alexandre à maintenir sur le sol, et ils commencèrent à le fouetter. Le vieillard se mit à gémir. Alors Sarah eut peur. Elle eut peur qu'il ne parlât. « Père, lui dit-elle, souviens-toi qu'il ne te reste que quelques années à vivre. Meurs avec honneur! » Et le vieux de répondre, au milieu de ses gémissements : « Païenne! c'est à moi que tu parles! »

Le lendemain, ce fut le tour de Sarah. Pendant cinq jours, chaque matin, les soldats venaient la prendre chez elle, la menaient dans une maison qu'ils avaient réquisitionnée, et comme elle refusait de répondre à leurs questions, ils l'attachaient à la porte, la fouettaient, lui meurtrissaient les ongles, lui appliquaient des briques brûlantes sur la poitrine et sur les pieds. Puis on la ramenait chez elle, à travers la rue déserte, et l'on recommençait le lendemain.

Sans doute espérait-elle encore qu'une avance de l'armée anglaise pourrait miraculeusement la sauver. Mais le sixième jour elle apprit que le Kaïmakam avait donné l'ordre de la transférer à Nazareth, avec les autres inculpés, et sa confiance l'abandonna. Profitant d'un moment où elle était seule dans sa chambre, elle écrivit à l'un des siens :

« Si les Turcs laissent en liberté les ouvriers de la Station, tâche qu'ils continuent le travail. Qu'ils se nourrissent du blé et de l'orge qui se trouvent encore là-bas, et qu'on leur donne à chacun trente francs par mois. Si on leur défend de travailler,

donne-leur à chacun cinquante francs et qu'ils s'en aillent. Dis à mes frères de me venger. Pas de pitié pour ces bandits : ils n'en ont eu aucune pour moi. Je n'ai plus la force de supporter mes souffrances et le martyre qu'ils m'imposent. J'aime mieux me tuer que me laisser maltraiter par leurs mains sales. Ils veulent m'envoyer à Damas. Là, certainement ils me pendront. Heureusement, j'ai un petit revolver (celui sans doute, que son frère lui avait envoyé). Je ne veux pas qu'ils se jouent de mon corps. Ma douleur est surtout terrible lorsque je vois les coups qu'ils donnent à papa. Mais ils essaieront en vain toutes leurs cruautés sur nous. Nous ne parlerons pas. Souvenez-vous que nous sommes morts comme des gens de cœur, et que nous n'avons rien avoué. N'importe! nous nous sommes sacrifiés, mais nous avons sauvé la population, et nous avons libéré le pays. Ne tenez aucun compte d'êtres abjects et calomniateurs. Je n'ai voulu qu'une chose : améliorer l'état de mon peuple. Tâche d'aller dans la montagne dès que les soldats seront partis. Va trouver X... et dis-lui : tue-toi, mais ne te rends pas. Les voici... Je ne peux plus écrire... »

Déjà les Turcs étaient là. Elle leur demanda de la laisser entrer, un instant, dans son cabinet de toilette, dont elle ferma la porte sur elle. Presque aussitôt on entendit une détonation et le bruit d'un corps qui tombait. Les soldats enfoncèrent la porte. Ils la trouvèrent baignée de sang, mais respirant encore. La balle, entrée par la bouche, était sortie par la nuque. On envoya chercher le médecin de la colonie, un vieil ami des Aronsohn. Sarah le pria de ne rien faire et de la laisser mourir. Les officiers qui vinrent la voir, frappés de son courage, promirent de ne plus la tourmenter. Elle fut trois jours à l'agonie. Ses membres étaient paralysés, mais la tête restait intacte. Sa seule terreur était de laisser échapper quelque nom dans son délire. Aussi appelait-elle la mort, et quand elle la sentit toute proche : « C'est bien, dit-elle. Maintenant il n'y a plus rien à craindre. » Le dernier jour de Souccoth, le jour de la fête de la Loi, elle quitta la terre d'Israël.

Quelques jours plus tard, les Anglais attaquaient l'armée germano-turque, qui se retirait sans combattre. Ils entraient à Jérusalem, délivraient, sans coup férir, toute la Palestine. Entre temps, à Damas, Lichansky avait été pendu. Trois de ses compagnons arrêtés avec lui, profitant du désordre que jetait

dans la ville l'approche des Alliés, s'étaient enfuis dans la montagne, enchaînés les uns aux autres, avec l'officier qui les gardait.

Quant à Aaron Aronsohn, sa fin, elle aussi, fut tragique. Peu de temps après l'armistice, il était revenu à Londres, et fréquemment il faisait le voyage entre Londres et Paris, pour fournir à la Conférence de la paix les renseignements sur la Palestine dont elle pouvait avoir besoin. Au cours d'une de ces missions, il s'écrasa sur le sol, dans les environs de Boulogne, avec l'avion qui le portait.

Telle est l'histoire de Sarah et de ses compagnons. On n'en parle pas volontiers en Palestine. Dès que j'abordais ce sujet, je sentais s'élever un voile entre mes interlocuteurs et moi. Peut-être étaient-ils encore sous la pénible impression des dangers qu'ils avaient courus (et l'impression de la terreur n'est pas de celles qui s'effacent aisément de l'âme juive). Mais peut-être, plus profondément, sentaient-ils que les Turcs, qui les avaient accueillis dans leur détresse, méritaient une autre récompense, et que sur ce drame d'Athlit s'étend quelque chose de trouble, une ombre qui l'empêchera toujours, en dépit du beau sacrifice d'Absalon et de Sarah, de devenir une de ces légendes autour desquelles se rassemblent, avec une piété unanime, les sentiments d'une nation.

X. — LA PETITE FILLE DU GHETTO

Quand je rentrai à Jérusalem, le frère portier de Notre-Dame de France me remit une carte avec ces mots : « Jacob Birnbaum, votre ancien étudiant, vous salue, monsieur le Professeur. Je reviendrai demain. »

Jacob Birnbaum! ce nom me reportait à vingt années en arrière, au temps où j'étais lecteur à l'Université de Budapest. Et soit dit en passant, c'est une besogne baroque d'expliquer La Fontaine ou bien *le Neveu de Rameau* à des cervelles étrangères. Mes étudiants, hongrois ou juifs, avaient à peu près mon âge, nous vivions en camarades, et, souvent, après la leçon, nous allions continuer la causerie dans un de ces cafés, d'un luxe tapageur, où toute l'Europe centrale se réfugie contre l'ennui, s'enfonce dans la lecture des journaux, et perd avec délices sa vie particulière dans une vie collective. C'était l'heure où dans la grande plaine, entre le Danube et la Tisza,

les troupeaux de moutons et de chevaux cessent de vaguer à leur gré dans les herbages pour se grouper sous la garde des chiens. Et dans la capitale de ce pays pastoral, les troupeaux d'hommes, eux aussi, poussés par le même instinct obscur et fuyant la solitude du soir, venaient se mettre à l'abri de leurs bergers, en l'espèce les garçons de café.

Ce Birnbaum, qui avant de venir à Budapest avait mené quelques années la vie de mendicité d'un étudiant de Yéchiba, faisait partie de la petite bande que j'emmenais avec moi continuer plus agréablement les bavardages de l'Université devant un verre de bière de Pilsen. Je ne l'avais pas revu depuis ce temps lointain, mais j'avais maintes fois songé à lui, car, le premier, il m'avait découvert dans la vie juive un univers extravagant, dont le pittoresque et le mystère avaient tout de suite enchanté mon imagination. Ici même, à Jérusalem, dans la vallée de Josaphat, je m'étais souvent demandé, parmi toutes ces pierres funèbres, laquelle pouvait bien recouvrir son grand père, le seul d'entre ces morts innombrables dont je savais quelque chose. Que d'histoires il m'avait contées sur cet étonnant vieillard, tandis qu'autour de nous faisaient rage le cymbalum et le violon du Tzigane ! Ç'avait été, pendant sa vie, un de ces vieux fous de Talmud et de Zohar, qui passent leurs journées et une bonne part de leurs nuits à explorer ces continents bizarres de la logique et de l'imagination où tant de Juifs trouvent le bonheur. Une seule fois il était sorti de sa bourgade perdue pour venir à Budapest, et là, pour la première fois il avait vu quelque chose qui n'était pas un village, des maisons de plusieurs étages, des ponts de fer sur la rivière, des rues éclairées la nuit, un chemin de fer, que sais-je encore ? Alors lui, l'infatigable lecteur des pensées les plus anciennes, lui qui avait passé des milliers et des milliers d'heures sur les fantastiques problèmes que discute depuis des siècles la Juiverie d'Orient, surpris par ces choses nouvelles, et comparant l'activité des chrétiens avec la sienne propre, il avait eu ce mot sublime : « Eux aussi, ils ont travaillé ! » Mais effaçant aussitôt de son esprit le souvenir de ces inventions profanes, et par conséquent inutiles, rentré dans sa petite chambre, il était retourné au Talmud et au Zohar. Puis un beau jour, le désir de sa race s'était emparé de son esprit, le vieux désir d'aller mourir sur la Terre des Ancêtres, et, comme

dit le poète hébreu, d'aller respirer dans l'air de Jérusalem le souffle de la vie, dans sa poussière le parfum de la myrrhe, et de boire le miel de ses eaux. Il avait tout quitté, sa chambre, sa petite table, la synagogue où depuis soixante ans il se rendait tous les jours, sa fille, son gendre et ses petits enfants. Pendant plus d'une année on fut sans nouvelles de lui. A quoi bon écrire une lettre? Qu'avait-il à raconter? Que dire qui ne fût superflu? Un homme comme lui avait-il le temps de distraire à des soins si futiles le temps qu'il employait à prier pour tous les Juifs?... Enfin un quêteur de Palestine apporta la nouvelle qu'il avait épousé une fille de quatorze ans, d'une beauté admirable (comme tout à Jérusalem) et qu'il en avait un enfant. Toute la famille s'en était réjouie, et dans la tirelire suspendue à la muraille, on avait jeté quelques kreutzers pour la sainte halouka.

Le lendemain, Jacob Birnbaum se présentait à mon hôtel. Je m'attendais à voir un de ces pauvres diables que la pédagogie nourrit mal, et il me fallut quelques secondes pour reconnaître dans cet homme, d'aspect toujours chétif, mais très confortablement vêtu, le minable garçon d'autrefois.

— Eh bien! vous voyez, me dit-il avec autant de naturel que si nous avions continué nos conversations de café (au point qu'en l'écoutant je croyais entendre derrière sa voix le cymbalum et le violon du Tzigane), vous voyez, j'ai poursuivi le voyage de mendicité que j'ai commencé dès l'enfance, et qui est la vie de tous les Juifs, et au fond la vie de tout le monde. Je suis parti pour l'Amérique, et cette fois là-bas on m'a donné, prodigieusement donné! Je pourrais, s'il me plaisait, rendre d'un coup millionnaire tous les Rabbins des Carpathes, et doter toutes les yéchiba de Talmuds en lettres d'or. Mais je m'en garderai bien! Cette belle école de pauvreté serait à tout jamais ruinée, et je détruirais certainement le plus beau secret d'Israël... »

Il avait fait rapidement une de ces fortunes prodigieuses qui nous étonnent toujours, nous autres gens d'Europe, comme un conte de fée, une fantaisie du hasard. Et sans entrer dans le détail, voici comment il expliquait son succès.

— Comment? Je ne le sais pas moi-même. J'ai fait ceci, j'ai fait cela. Mais quand j'aurais énuméré tout ce que j'ai pu entreprendre et la longue suite fastidieuse des affaires que je dirige,

ou plutôt qui me dirigent, je n'aurais rien dit du tout. La réussite est quelque chose qu'on ne peut pas plus éclaircir que la guigne et le malheur. Je suis assez tenté de croire qu'un beau jour la fortune s'est fatiguée de m'accabler. J'ai tellement résisté, j'ai si peu cédé au mauvais sort, je me suis tellement débattu, j'ai toujours si bien rebondi dans les circonstances difficiles ! Et puis, Monsieur le Professeur (il me donnait toujours ce titre qui signifiait pour lui autrefois quelque chose de considérable, mais qui aujourd'hui, je suppose, devait représenter à ses yeux une réalité bien modeste), soit dit sans vous offenser, les leçons de la yéchiba m'ont beaucoup plus servi que les tragédies de Racine que vous nous commentiez à l'Université. Au fond, je suis toujours resté un étudiant talmudiste, coupeur de fil en quatre, ingénieux à découvrir le fort et le faible d'un argument. Des syllogismes bien faits mèneront toujours le monde. Ajoutez-y un bon grain de folie, un coin de lune qui, chez nous autres Hébreux, voyage toujours dans nos cervelles, pour nous récompenser, ou qui sait? pour nous punir, d'avoir levé tant de fois les yeux vers elle, les soirs de la Néoménie. Et c'est cela qui nous fait entreprendre des choses devant lesquelles le bon sens un peu court des autres peuples recule. Nous autres Juifs, voyez-vous, nous sommes des gens des deux planètes, de la terre et de la lune. Nous sommes sceptiques et enthousiastes, nous ne croyons à rien et nous attendons toujours quelque chose, un dollar, une femme, la hausse des pétroles, le retour à Jérusalem, la révolution universelle, enfin ce que nous appelons le Messie... »

Comme tous les Juifs de l'univers, en lisant la déclaration Balfour, il avait reçu sur la tête ce qu'il appelait un coup de lune. L'an prochain à Jérusalem ! l'antique souhait des soirs de Pâque, qu'on se jetait l'un à l'autre sans espérer sérieusement qu'il se réaliserait jamais, il fallait bien y croire maintenant, puisque c'était arrivé ! Et il était venu ici, pour voir, pour toucher le miracle... Dans quelle mesure cet esprit très positif avait-il cédé au rêve de voir tous les Juifs du monde s'installer en Palestine ? Il avait dû y croire un moment, car à plusieurs reprises il revint sur cette idée, en y mettant un accent tout à fait indéfinissable d'ironie et d'amertume : « C'est curieux comme nous autres Juifs, intelligents d'habitude (bien qu'on exagère dans ce sens, et qu'on laisse dans l'ombre des qualités

plus réelles), nous devenons soudain stupides dès qu'il s'agit de la Judée! » Mais plus profondément, je pense, en venant à Jérusalem, il avait obéi au vieux désir de Sion, au vieil attrait qui avait entraîné son grand père vers la Cité sainte, et tant d'autres Juifs avant lui. Il le reconnaissait lui-même, non sans quelque mélancolie, car aujourd'hui ses illusions, s'il en avait jamais eu, étaient tout à fait tombées. Ah! certes non, il n'était pas de ces Juifs enfiévrés qui, du soir au matin, essayaient de me convaincre que la Palestine était un nouvel Eldorado, que tous les Juifs étaient nés agriculteurs et pasteurs, qu'on menait dans les colonies juives une existence idyllique, et que les malheureux haloutzim révélaient à l'univers un type d'humanité inconnu! Sur les chemins de la mendicité, décidément le Sionisme n'était pas le mendiant plein d'espérance, la belle idée errante qui mérite qu'on se passionne pour elle. « Comme il est difficile, me disait-il encore, d'employer intelligemment un dollar ou un million! » Il avait une fois pour toutes jugé que l'affaire était mauvaise, et au moment où je le rencontrai, il ne s'intéressait plus qu'à retrouver, au fond du vieux ghetto, ce qu'il y avait de plus vieux dans son âme et les souvenirs de sa vie d'autrefois.

Et voici qu'à lui, Birnbaum, il arrivait à peu près la même histoire qu'à son grand père, il y avait quelque trente ans. Je me trompe. L'aventure n'est pas la même, car son grand père, en épousant une enfant de quatorze ans, n'avait fait qu'obéir à la loi de Jérusalem qui interdit le célibat, et jamais, très certainement, il ne s'était inquiété de savoir si cette enfant était laide ou jolie. Mais lui, Jacob Birnbaum, dans cette Jérusalem où il semble pourtant que la pensée ne se tourne guère vers l'amour, il était devenu amoureux. Amoureux, c'est peut-être beaucoup dire. Il éprouvait le sentiment le plus tendre pour une fille d'une quinzaine d'années, à laquelle jamais il n'avait adressé la parole, et qui appartenait au nombreux parentage qu'il devait au regard favorable que l'Éternel avait jeté sur le ménage de son aïeul. Naturellement il gardait avec soin l'incognito pour ne pas être importuné. Mais parfois il était tenté de se faire reconnaître et de demander à la famille qu'on lui confiât cet enfant. « Je l'emmènerais à Cleveland, disait-il. Là-bas elle aurait une vie qui ne ressemblerait pas du tout à celle qu'elle va mener dans ce pauvre quartier. Seulement,

voilà ! Je me demande si j'ai pour cette petite fille une affection véritable, ou si, tout simplement, je ne me complais pas à la pensée des miracles que je pourrais faire pour elle. Il y a peut-être dans mon cas un peu de perversité, car tout en posant sur sa tête toute sorte de possibilités romanesques, je crois être à peu près sûr que je ne l'emmènerai pas... Ah ! l'Éternel doit connaître de bien vives jouissances en s'abstenant de changer d'un tournemain la condition de tous les êtres ! Et secundo (dans cette façon de diviser ses propos, qui lui était habituelle, je reconnaissais l'ancien étudiant de Yéchiba), cette enfant de Jérusalem transplantée en Amérique perdrait sans doute tout son charme. Elle serait simplement là-bas une petite Juive de plus, avec des robes de Paris et des perles à son cou. Elle prendrait en quelques semaines l'insupportable vanité des femmes de là-bas. Le mieux, c'est qu'elle reste ici. N'enlevons pas à Jéhovah le soin de diriger l'existence de ses créatures... »

Mais tandis qu'il parlait ainsi, ses pas le conduisaient d'eux-mêmes vers la maison peinte en bleu, autour de laquelle complaisamment il laissait errer sa pensée, et nous jetions un regard dans la cour, où nous apercevions parfois une petite fille assez banale, dont le seul intérêt pour moi, c'étaient les rêveries qui, sans qu'elle s'en doutât, tournoyaient autour d'elle, et pouvaient du jour au lendemain transformer toute sa vie.

Maintenant, Birnbaum et moi, nous nous y promenions sans cesse, dans ce vieux quartier juif, montant et descendant les étroites ruelles sonores, dont toutes les surprises m'étaient devenues familières. Entre nous c'était une lutte, à qui découvrirait quelque nouvelle synagogue, enfouie comme un pauvre trésor au fond de sa cour souterraine. Nous descendions au Mur des Pleurs, et je n'arrivais plus à comprendre que, le jour de mon arrivée, j'aie pu me dire un moment : « Quel plaisir trouver ici quand, là-haut, sur l'esplanade, autour de la Mosquée d'Omar, là-haut il y a le paradis ! » J'y montais encore bien souvent sur le vaste terre-plain dallé, ou couvert d'herbe rousse, avec l'idée d'y passer la matinée, et toujours mes yeux s'enchantaient de cet ensemble si harmonieusement arrangé par le hasard, de ces fontaines où l'eau ne coule plus, de ces marches ensoleillées où traîne toujours quelque babouche, de ces cyprès

et de cette mosquée où les prières des hommes ont l'air de s'être transformées en rubis, en émeraudes, en choses brillantes qui ne connaissent ni la douleur, ni la mort... Mais la rêverie que les hommes poursuivent dans ce bel endroit ne vous attache pas longtemps, car elle manque par trop de mystère. Cette pensée d'Islam est tout de même un peu courte. C'est une morale pour Bédouins. Et quand on le compare à la Bible et à l'Évangile, comme le Coran paraît plat! On se lasse de ce précieux décor où, derrière un voile de prières, on voit danser Schéhérazade. Il semble qu'on ait perdu son ombre, le sentiment d'un certain poids que tout Occidental porte en lui, et qui lui tient l'esprit debout. Et c'est peut-être fou de regretter un tel fardeau et d'appeler dans ce lieu de lumière l'ombre et la mélancolie, ces pluies et ce brouillard dont nos cœurs sont tissés. Mais que faire à cela? Et doucement, à petits pas, je traversais l'esplanade, je redescendais les degrés que je montais allègrement tout à l'heure, je passais entre la rangée d'ifs, puis sous la grande voûte, et je m'enfonçais, comme un vieux Juif de Bels ou de Zadagora, dans les ruelles enchevêtrées du ghetto.

Non, je n'aime pas la misère. Et là tout était misérable. Mais cette misère n'est pas commune. Elle occupe, elle nourrit l'esprit, elle ne le laisse jamais satisfait, comme le fait trop vite là-haut cette noble beauté insensible, ces choses belles, trop sûres d'être belles, et auxquelles la rêverie même ne peut plus rien ajouter...

A côté de moi, Jacob Birnbaum poursuivait ses réflexions, qu'il me communiquait parfois, un peu à bâtons rompus, de son air toujours dégoûté, même de ses propres idées, et qui revenaient toujours à cela : « Quelle raison de penser que l'air de ce pays va ranimer en nous par miracle un génie particulier, qui ne saurait donner tous ses fruits que sur la Terre des Ancêtres? Grâce à Dieu, pour demeurer intelligents, nous n'avons pas eu besoin de rester en Palestine. La Juiverie de Babylone a jeté autant d'éclat que celle de Jérusalem. Et en tout temps, dans l'Exil, nous avons fourni au monde quelques têtes assez bien faites. On veut maintenant nous persuader qu'à défaut d'un État juif, nous allons créer ici un foyer intellectuel, d'où le pur esprit hébraïque rayonnera sur le judaïsme tout entier. Mais qu'est-ce que l'esprit hébraïque? Je le reconnais mieux chez un vieux

Sonnenfeld, chez un vieux rabbin des Carpathes, que chez ces nouveaux Juifs qui apportent avec eux je ne sais quelle âme judéo-slave, bavarde, prétentieuse, agitée, incapable de saisir la réalité telle qu'elle est. Dans cette vieille Jérusalem, ils sont en train d'anéantir quelque chose de purement juif, véritablement unique au monde, qu'ils vont remplacer par quoi ? Êtes-vous allé à Tel Aviv ?... »

Bien sûr, j'avais vu Tel Aviv ! C'est aux portes de Jaffa, sur le bord de la mer, une petite ville, avec des allées toutes droites, bordées d'eucalyptus, un casino, des cinémas et des villas où les Sionistes, qui viennent ici recommencer le monde, ont imité ce qu'on voit de plus commun dans les stations balnéaires. Mais cette ville, la première que depuis des siècles et des siècles ils aient bâtie de leurs mains, et au bord de la mer, cette fenêtre sur le large, cette brise marine, cette ouverture sur l'univers, tout cela éveille chez eux une exaltation touchante. Bien qu'elle soit toute plate sur le sable, dans leur enthousiasme oriental, ils l'ont surnommée Tel Aviv, la Colline du Printemps. Et Tel Aviv parle autrement à leur cœur que la vieille Jérusalem ! Jérusalem, c'est la vieille pensée dont trop de Juifs, à leur gré, sont encore les prisonniers. C'est la ville des commandements, de la lettre, de la Loi qui opprime, enchaîne au passé. C'est la ville du Mur, des yeux tournés vers Jévohah et qui attendent tout du ciel, de l'impossible, du miracle. C'est la ville où l'on vient mourir. Tel Aviv, au contraire, est un endroit où, grâce à Dieu, on n'espère plus rien du Messie, et où les habitants n'attendent le bonheur que des eucalyptus, de la lumière électrique et du confort anglais.

— Eh bien ! disait Jacob Birnbaum, moi j'aime mieux Jérusalem ! J'aime mieux son ghetto, sa misère, son peuple mendiant, obstiné dans un vieux rêve, un rêve, comme il vous plaira, absurde ou magnifique. Là, je me reconnais, je retrouve mon âme, l'odeur de ma vie, l'âme juive...

Je quittai quelque temps Jérusalem pour voyager en Syrie, laissant Jacob Birnbaum à ses perplexités. Quand je revins, je ne le trouvai plus. On me dit à son hôtel qu'il était reparti pour l'Amérique. Était-il parti seul ? ou s'était-il fait reconnaître, et avait-il emmené avec lui cette petite Juive dont je serais encore bien en peine de dire si elle occupait davantage son cœur où son esprit ? L'une et l'autre hypothèse m'apparais-

saient aussi plausibles, et s'il m'avait fallu parier, je n'aurais pas su choisir.

J'allai tout de suite à la petite rue où tant de fois nous étions passés ensemble. Dans la cour de la maison je n'aperçus personne. Je descendis l'escalier, et, par la porte grande ouverte, je jetai à la dérobée un regard dans l'unique chambre où habitait la famille. La petite était toujours là.

Décidément, entre le petit fils et l'aïeul, en dépit des affinités profondes, il y avait des différences. L'ancêtre n'aurait pas hésité : il aurait épousé l'enfant. Puis aussitôt je réfléchis qu'en n'arrachant pas cette feuille au vieil arbre du ghetto, en laissant la petite Juive à sa vie de Jérusalem, Jacob Birnbaum s'était montré plus pareil à son grand père que s'il l'avait prise avec lui pour l'emmener en Amérique. Et continuant ma promenade à travers les ruelles montueuses, où j'aurais pu maintenant m'en aller les yeux fermés : « Il est venu ici, me disais-je, avec beaucoup d'espoir, et il est reparti désenchanté. Faut-il le plaindre? Peut-être pas. Avec tout Israël, il a cru un moment aux rêveries du docteur Hertzl, et il a eu raison d'y croire. Est-il rien qui vaille au monde l'enthousiasme et le désir? Mais c'est une idée folle de vouloir rassembler dans ce pauvre pays toute la Juiverie de l'Univers. Y faire vivre seulement deux ou trois cent mille Hébreux sera déjà bien difficile ! Aujourd'hui comme hier, les Juifs continueront de mener parmi les nations leur vie aventureuse. Ils ne peuvent se perdre en elles : le sang de la race est trop fort. Et ils ne peuvent non plus s'en passer, car est-il un lieu du monde où, ramassés sur eux-mêmes, ils trouveraient les profits de toutes sortes que leur vaut leur dispersion à travers l'Univers? Mais ils gardent toujours au cœur le vieil amour de Sion. Et ce désir nostalgique, cette aspiration qu'ils ne peuvent pas et ne veulent pas satisfaire, cette lutte de la réalité et du rêve fait de l'histoire du peuple juif un drame unique au monde. Il dure depuis toujours. On ne voit pas qu'il puisse avoir une fin. Et c'est sa grande poésie. »

JÉRÔME ET JEAN THARAUD.

LE MARÉCHAL
DE CAUMONT LA FORCE
(1558-1652)

I[1]
LE CAPITAINE AUX GARDES

La rue de Marengo, perpendiculaire à la rue de Rivoli et au Louvre de Louis XIV, ressemble fort peu de nos jours, avec sa largeur réglementaire de vingt-quatre mètres, ses amples trottoirs, les grands magasins qui dressent sur chacun de ses côtés leurs cinq étages de baies vitrées ou de hautes fenêtres, à la misérable ruelle qu'elle remplace depuis 1854. Là, pendant plusieurs siècles, avait serpenté vers le vieux Louvre féodal, la rue du Coq, ainsi nommée parce qu'en 1376 les Le Coq y possédaient une maison dont l'enseigne était un coq, les armes parlantes de leur famille. Achetées en 1584 par Henri de Joyeuse, comte du Bouchage, les maisons du grand et du petit Coq et une maison voisine, sise rue d'Autriche, furent abattues. Un vaste hôtel, décoré des armes de Joyeuse, s'éleva sur les ruines de ces vieux logis. Il porta dix ans plus tard le nom d'*Hôtel d'Estrées*, car Gabrielle d'Estrées, maîtresse de Henri IV, en devint locataire et s'y installa.

Un soir de l'année 1594, le 27 décembre, vers six heures, Henri IV entrait tout botté dans cet hôtel. Il arrivait de Picardie, où il avait inspecté les places de la frontière : l'Artois et

(1) *Copyright by* La Force, 1924.

la Flandre, limitrophes de la Picardie, étaient alors espagnols, et la Picardie elle-même récemment soumise. Laon, assiégée par lui, n'avait ouvert ses portes qu'au mois d'août. Henri IV, depuis la réduction du Paris de la Ligue, l'entrée triomphante par la porte Neuve le 22 mars, avait continué à reprendre son royaume « par pièces et lopins, » forçant les villes à capituler, achetant les chefs ligueurs, confirmant leurs titres, payant leurs dettes, leur accordant des pensions, employant à ces dépenses utiles cent vingt millions de notre monnaie de 1913.

Henri IV, en cette soirée du 27 décembre 1594, reçoit dans la chambre de Gabrielle d'Estrées, les sieurs de Ragny et de Montigny. Le prince de Conti, le comte de Soissons, le comte de Saint-Paul, trente ou quarante seigneurs se tiennent auprès de lui, mais aucun d'eux n'a remarqué un tout petit homme, armé d'un couteau, qui se glisse dans la foule, se rapproche du Roi, le frappe. Le Roi vient de se pencher en avant, afin de relever les deux seigneurs qui lui embrassent les genoux : le couteau atteint, au lieu de la gorge, le visage.

L'homme laisse tomber le couteau compromettant; Henri IV regarde autour de lui, avise sa folle, Mathurine : « Au diable soit la folle, s'écrie-t-il, elle m'a blessé! » Mathurine le nie et court fermer la porte de la chambre, tandis que Montigny fait arrêter l'homme et lui dit : « C'est vous ou moi qui avons blessé le Roi. » Henri IV s'étonne de la jeunesse du criminel, un « garçon » de dix-neuf ans, Jean Châtel, fils d'un drapier de la rue de la Barillerie. Le Roi refuse de le croire coupable. Déjà, il commande que la liberté lui soit rendue; mais des flambeaux qu'on apporte éclairent toute la chambre, voici à terre le couteau jeté par Châtel. Le misérable est livré au grand-prévôt.

Cependant l'on a constaté que la blessure est légère : la lèvre supérieure déchirée, une dent brisée. « Il y a, Dieu merci, si peu de mal, déclarait Henri IV, que pour cela je ne m'en mettrai pas au lit de meilleure heure. »

L'un des témoins de cet attentat, Jacques-Nompar de Caumont, seigneur de La Force, devait assister quelque seize ans plus tard au drame autrement sanglant de la rue de la Ferronnerie, qui mit Henri IV non pas au lit, mais au tombeau. La période comprise entre ces deux crimes, celui de Châtel en 1594, celui de Ravaillac en 1610, est une des plus curieuses de sa vie. Compagnon, ami, confident du Béarnais, il

a peint Henri IV et la cour de France dans sa correspondance intime ; il s'est peint lui-même avec un naturel, une sincérité savoureuse et charmante.

Un dessin de Quesnel montre La Force tel qu'il était en 1595. Au-dessus du haut col brodé, rabattu sur le pourpoint, apparaît un visage sans rides, long et fin, allongé encore par une barbe brune à la Henri IV. L'arc de la bouche est élégant, le nez droit ; un regard loyal, spirituel et clairvoyant anime les yeux largement fendus ; une abondante chevelure brune, drue et souple, couronne un front élevé. Sur toute la physionomie, une expression de gravité, d'énergie et de douceur.

Ce seigneur est le chef d'une maison féodale. Haut postés dans leurs châteaux de Guyenne, à Caumont, près de Marmande, sur une motte qui commande la Garonne ; à Castelnau, près de Sarlat, sur une roche escarpée qui se dresse au bord de la Dordogne ; à La Force, près de Bergerac, sur une colline qui, à trente lieues en aval de Castelnau, domine la même rivière, les Caumont tiennent aussi Montbeton, Berbiguières, Rouffignac, Lauzun.

La Force est né le 29 décembre 1558, de François de Caumont, seigneur de La Force, l'un des chefs du protestantisme en Guyenne, et de Philippe de Beaupoil, veuve de La Châteigneraie. C'est ce Là Châteigneraie, champion du roi Henri II dans une sorte de duel judiciaire, qui fut victime du célèbre *coup de Jarnac*.

En 1595, La Force a trente-six ans. L'histoire de sa jeunesse est un vrai roman d'aventures. Enfant, à la Saint-Barthélemy, tombé sous les coups des égorgeurs, rue des Petits-Champs, entre son père et son frère, tous deux mortellement frappés, il fut laissé pour mort, quoique sans blessure. Un détrousseur de cadavres le sauva, le conduisit à l'Arsenal, chez le baron de Biron, grand-maître de l'artillerie. Sa tante, Mme de Brisanbourg, sœur du grand-maître, l'accueillit comme une mère. Mme de Biron le cacha dans la chambre de ses filles, entre deux lits d'enfants, sous des vertugadins. Un peu plus tard, accompagné de M. de Fraisses, maître d'hôtel de M. de Biron, il gagnait la Guyenne à cheval, à travers mille dangers.

Il allait, dès 1576, trouver Henri de Bourbon (le futur Henri IV), alors roi de Navarre et gouverneur de Guyenne pour le roi de France. Pendant la guerre civile, quand le Béarnais, parti de Nérac le 15 mars 1586, rapide et rusé comme

un animal de chasse, traversait la Garonne à Caumont, à la tête de trente cavaliers, passait sur la contrescarpe de Marmande malgré les *Qui va là?* des sentinelles, se riait des troupes de Mayenne et de Matignon, qui bordaient la rive droite du fleuve, et prétendaient lui barrer le chemin du Poitou, La Force était de la prodigieuse chevauchée. Rien ne fait mieux sentir la rapidité de la course que l'ardent appel lancé par le Béarnais à M. de Batz, gouverneur d'Eauze : « Mon Faucheur, mets des ailes à ta meilleure bête; j'ai dit à Montespan de crever la sienne. Pourquoi? tu le sauras de moi à Nérac; hâte, cours, viens, vole, c'est l'ordre de ton maître et la prière de ton ami. »

La Force était à la bataille de Coutras en 1587 ; sous les murs de Paris en 1589. Plus heureux que le brave Crillon, il était avec son escadron à la bataille d'Arques. « D'une valeur extrême, accompagnée d'expérience, » raconte le duc d'Angoulême, témoin oculaire, il entrait par le flanc dans l'escadron du duc de Nemours, « lequel, se renversant sur celui du duc d'Aumale, le mettait en tel désordre que M. de Mayenne était contraint avec le reste de venir au secours. » Trois chevaux étaient tués sous lui, deux blessés. Le voici « accablé de lassitude, s'appuyant sur l'arçon de sa selle, disant souventes fois : « *Je n'ai plus ni force ni haleine.* »

Il assistait, dans la cathédrale de Chartres, le 27 février 1594, au sacre de Henri IV ; il entrait avec lui dans Paris, le 22 mars, et le suivait à Notre-Dame. Le soir du même jour, à une fenêtre de la porte Saint-Denis, il voyait le gracieux salut de Henri IV aux ambassadeurs de Philippe II, défilant avec les troupes d'Espagne, sous la pluie torrentielle, quittant ce Paris de la Ligue qu'ils n'avaient pas su défendre ; il entendait le spirituel adieu qui, depuis trois siècles, a diverti tant de générations d'écoliers, et qui alors fit sourire les seigneurs, les gentilshommes, les archers des gardes la pique à la main : « Recommandez-moi à votre maître, mais n'y revenez plus. »

I

Nommé conseiller, chambellan, lieutenant au Gouvernement de Basse-Guyenne en 1588, La Force est, depuis 1592, capitaine de la troisième compagnie des gardes du corps. Il y a remplacé feu M. de Larchant, mari de sa demi-sœur, Mlle de La

Châteigneraie, un bon parent qui le recherchait, après la Saint-Barthélemy, pour le faire mourir et recueillir son héritage. Depuis 1593, il est gouverneur du Béarn, vice-roi de Navarre. Il vient chaque année à la Cour servir son quartier de capitaine des gardes.

Sa femme, Charlotte de Gontaut, fille du maréchal de Biron, « une femme toute de Dieu, dit-il dans ses *Mémoires*, remplie de l'amour et de la crainte de son saint nom, » qui était dans sa dix-septième année, quand il l'épousa en 1576, à l'âge de dix-huit ans, ne l'accompagne presque jamais à la Cour. Elle est retenue à Pau, à La Force, à Biron, chez sa mère, la maréchale, par les soins d'une famille de plus en plus nombreuse. Pendant les longs mois de ces fréquentes séparations, il lui écrit sans cesse, il déroule pour elle un tableau de sa propre vie, de celle de la Cour et de celle du Roi. C'est la correspondance (en partie publiée, bien peu lue aujourd'hui) d'un mari encore amoureux de sa femme après vingt ans de mariage, d'un capitaine des gardes qui chérit, mais juge librement le maître qu'il sert. Le compagnon du Béarnais n'a rien de « la fadeur naturelle » d'un Dangeau, cent ans plus tard, que Saint-Simon déclarait « entée sur la bassesse du courtisan et recrépie de l'orgueil du seigneur postiche. »

Sainte-Beuve a dit de certaines lettres de Henri IV qu'elles sont « courtes, fraîches, matinales, écrites le pied levé et déjà sur l'étrier, en partant pour dépister l'ennemi ou courir le cerf. Elles font l'effet du son du cor ou du clairon, réveil du chasseur ou du guerrier. » Un peu de leur charme se retrouve dans celles de La Force. En cette cour qui se déplace continuellement, où, sur un mot du Roi à son lever : « Messieurs, nous partirons tantôt, » tout le monde est à cheval par les chemins, il écrit au débotté, deux heures après minuit, ou le matin, avant de « reprendre la botte, » et il met à la dernière ligne, avec une tendre familiarité : « Adieu, ma fille, » ou : « Je te baise cent mille et mille fois et de bon cœur, » ou : « Je prie Dieu qu'il vous conserve et vous doint, ma chère maîtresse, heureuse et longue vie. »

Parfois Henri IV et La Force parlent même langage, l'un à sa maîtresse, l'autre à sa femme. Si le Béarnais écrivit à la belle Corisande en 1586 : « Je suis sur le point de vous recouvrer un cheval qui va l'entrepas, le plus beau que vous

vites jamais et le meilleur, » La Force écrit en 1598 à sa femme : « J'amènerai un bon cheval de pas pour vous, afin que soyez chasseresse. » Mais il n'a pas besoin d'ajouter comme son maître : « Mon cœur, souvenez-vous toujours de *Petiot*. Certes, sa fidélité est un miracle, » car il se vante de n'avoir jamais connu d'autre femme que la sienne, et Charlotte de Gontaut ne douta jamais de sa loyauté.

D'ordinaire, quand le temps approche où le capitaine des gardes doit quitter son gouvernement pour remplir sa charge à la Cour, un ordre du Roi lui arrive, donné d'un ton gracieux et cordial : « Monsieur de La Force, dit Henri IV, je vous fais ce mot par le sieur Loppez, pour vous prier ne faillir vous rendre auprès de moi, au commencement de votre quartier, comme chose que je désire pour des raisons que vous apprendrez, lorsque vous y serez, et par celle-ci que mon fils est ici avec toute sa suite, qui me donne bien du plaisir, et pour fin que je vous aime bien. A Dieu, Monsieur de La Force. »

La Force se met en route, chemine avec sa suite, monté sur ses propres chevaux ou sur ceux de la poste. On va très vite en poste, on franchit en huit jours les cent quarante lieues qui séparent Bordeaux de Paris. Chaque cheval, loué pour une journée de douze à quinze lieues, à raison de vingt sous tournois, est changé toutes les six lieues aux relais, et coûte dix sous pour sa nourriture. M. Gabriel Hanotaux, dans son *Histoire du Cardinal de Richelieu*, a dessiné, d'après Callot, une de ces chevauchées du XVIIe siècle commençant : « Aux cuisses, le grand cheval barbe, noir avec le nez fortement busqué ; au front le chapeau à haut panache ; aux jambes, les houseaux de cuir qu'on ne quittera que le chemin fini ; embarrassant la marche, le poids de toute une fortune, soit en pierreries dans des cassettes, soit en ducats roulés dans des boudins de cuir, dont est chargé le cortège des mules qui sont en avant, conduites par des laquais que l'on surveille de l'œil, la main sur le pistolet. »

Le froid, le chaud, les chutes sur les chemins affreux rendent le voyage très rude, même pour des cavaliers qui chevauchèrent avec le Béarnais, à travers la France bouleversée des guerres de Religion : « Le second jour de mon partement, écrit La Force certain 22 janvier qu'il revient de Poitou, je trouvai le soleil si âpre, et m'émut tellement le

rhume, que j'eus deux jours, avec le travail de la poste, une fort grande douleur entre les deux épaules. » Une autre fois, « il y en a eu de bien las et qui ont pris des chutes, de quoi ils se sentent un petit; je fus hier de ce nombre-là, » écrit-il le 28 septembre 1598.

La cavalcade arrive enfin devant l'une des portes de Paris, la porte Saint-Jacques ou la porte de Buci, s'engage entre les deux grosses tours, sous la voûte de pierre, s'enfonce dans les rues étroites et sans trottoirs, tortueuses, sales, obscures et comme écrasées par les vieilles maisons à pignons et à charpentes apparentes, par les arches et les poivrières saillantes des logis qui les surplombent. Devant l'un d'eux, qu'on a retenu pour La Force, près de la rue Saint-Honoré, les cavaliers font halte : « un logis assez commode, où nous pourrons tous loger; ils fournissent linge, lits, vaisselle, et ont arrêté le prix à quatre livres par jour et pour le temps que je voudrai. »

Avantage précieux pour un capitaine des gardes, obligé d'être à toute heure auprès du Roi, le logis n'est pas loin du Louvre. On peut en voir, au-dessus du chaos des maisons, les grosses tours aux toits pointus couverts de tuiles, car, de ce côté, le Louvre a gardé son aspect féodal, dont la sévérité contraste avec l'élégante richesse des galeries qu'on élève au bord de la rivière. La Force a d'ailleurs, au Louvre même, une petite chambre à côté de la grande salle.

Chaque année, l'accueil du Roi enchante le capitaine des gardes. « Le Roi, écrit La Force, m'a fait cet honneur de montrer être bien aise de ma venue » (26 octobre 1594) ; « je ne fus jamais dans cette cour avec plus d'honneur du Roi et des principaux » (2 janvier 1597); « lors de mon arrivée en cette ville, le Roi était à la chasse et avait demeuré aux champs; je m'en allai au-devant de lui ; il venait en carrosse et me fit l'honneur de m'y faire mettre avec lui ; j'ai eu tous les témoignages de la continuation de ses bonnes grâces » (octobre 1607).

Henri IV est bien affable, mais il ne laisse guère ses amis en repos. La Force, à peine descendu de son cheval de voyage, un soir d'hiver, est invité à courre le cerf avec le Roi le lendemain, « de quoi je ne me suis peu défendu, ajouta-t-il, et avons été bien mouillés. »

Le bon Roi est possédé de l'amour de la chasse, passion jamais assouvie, partant tyrannique. Il réunit à Rouen, au mois de

novembre 1596, une assemblée des notables, et prononce les paroles que Voltaire mettait bien au-dessus de toutes les harangues de l'antiquité : « Vous savez à vos dépens, comme moi aux miens, que, lorsque Dieu m'a appelé à cette couronne, j'ai trouvé la France non seulement quasi ruinée, mais presque toute perdue pour les Français. Par la grâce divine, par les prières et bons conseils de mes serviteurs qui ne font profession des armes, par l'épée de ma brave et généreuse noblesse (de laquelle je ne distingue pas les princes, pour être notre plus beau titre, foi de gentilhomme !), par mes peines et labeurs, je l'ai sauvée de la perte, sauvons-la astheure de la ruine. Participez, mes chers sujets, à cette seconde gloire avec moi, comme vous avez fait à la première. Je ne vous ai point appelés, comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous faire approuver leurs volontés; je vous ai assemblés pour recevoir vos conseils, pour les crère, pour les suivre, bref, pour me mettre en tutelle entre vos mains : envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux. Mais la violente amour que je porte à mes sujets et l'extrême envie que j'ai d'ajouter ces deux beaux titres à celui de roi me font trouver tout aisé et honorable. »

Ce beau zèle n'enlève que peu de minutes aux longues heures de chasse. Henri IV est plus souvent en forêt qu'au milieu de cette assemblée, où, selon le mot de La Force, il a « triomphé de bien dire. » « L'assemblée, écrit La Force, continue toujours, et ont déjà fait de beaux règlements; j'ai eu l'honneur d'en être, mais je n'ai eu moyen d'y guère assister, à cause de ma charge, et que le Roi a voulu que je demeurasse auprès de lui. Sa Majesté n'y va que quelquefois, elle ne se porta jamais mieux et va souvent courre le cerf, de quoi je suis toujours. »

Et il se divertit moins que le Roi! Tandis que le maître annonce, tout joyeux, au connétable de Montmorency : « J'ai eu autant de plaisir à la chasse que j'en eusse su souhaiter, car en deux heures j'ai pris le cerf, des chiens de la meute. Il était cerf de dix cors, et le merrain et les andouillers étaient fort gros, qui me fait crère qu'il avait porté douze. » « Nous faisons, écrit le serviteur, la plus étrange vie qu'il est possible. Même se faut veiller et courre le cerf toutes les semaines deux fois, sans que je n'aie failli une seule chasse, et cette ville, qui est fort rhumatique, tout cela me faisait craindre que ma douleur de dent ne

se ranimât ; mais depuis que je la fis arracher, je ne m'en suis senti, et de la mâchoire fort peu. »

Le 24 octobre 1606, aux environs de Montargis, on est mené si loin par le cerf, qu'on couche dans un village ; le 11 février 1609, on couche dehors, et le capitaine des gardes s'enrhume. Le roi chasseur écrit en décembre : « Je me porte bien, à la gorge près, car je ne puis avaler. J'ai pris un cerf aujourd'hui avec beaucoup de plaisir. » Cette fois, La Force a senti, au retour de la chasse, un grand frisson, de vives douleurs à la tête, à l'estomac, un point de côté, si bien qu'il est livré à tous les médecins de Henri IV, les terribles médecins d'avant Molière, et que, comblé de soins, accablé de remèdes, il écrit à sa femme : « Dites à ma fille (âgée de huit ans) que je lui mande qu'en trente-six heures je pris quatre clystères, une médecine, et fus saigné deux fois ; que je sais bien qu'elle est brave ; mais je m'assure qu'elle n'eût pas été si vaillante. »

Cette charge enviée de capitaine des gardes est pénible sous tous les rois. Soixante-treize ans plus tard, la Grande Mademoiselle rappellera à Lauzun, arrière petit-fils du sieur de La Force et longtemps capitaine des gardes de Louis XIV, les plaintes qu'il ne pouvait retenir en sortant de quartier : « Vous disiez que vous en étiez las ; que vous aviez les jambes tout écorchées d'être toujours à courir à cheval après une calèche. »

Il arrive que Henri IV emmène La Force non plus à la chasse, mais à la guerre dont elle est l'image. Au mois d'août 1600, La Force, qui n'est pourvu d'aucun commandement, assiste à l'expédition que le Roi dirige contre le duc de Savoie pour l'obliger au respect des traités, à la restitution du marquisat de Saluces.

La Savoie et son duc sont pleins de précipices.

Ni l'un ni l'autre ne résistent à la marche foudroyante du Roi : tout un pays conquis soudainement, des lieux inaccessibles occupés, des places imprenables prises les unes après les autres, jusqu'à la dernière, le fort Sainte-Catherine tout proche de Genève, et, comme disait Henri IV, « le duc sans Savoie de retour à Turin avec un visage qui témoigne du mécontentement. » La Force ne cache pas son plaisir.

Le Roi lui permit d'aller visiter Genève. La Rome protestante combla d'honneurs le huguenot. Il voulut en voir le Pape,

Théodore de Bèze, hérésiarque fameux, théologien, historien, poète, alors âgé de quatre-vingts ans. Bèze désirait, avant de mourir, faire sa révérence à Henri IV. Conduit par La Force, il fut accueilli par Henri IV « fort bénignement, » et « prit la liberté de lui adresser un discours fort chrétien, le suppliant de se ressouvenir toujours des grandes grâces qu'il avait reçues de Dieu. » La Force ne dit pas dans ses *Mémoires* si le Pape des Églises réformées comptait, au nombre de ces grâces, celle d'être rentré dans l'Église romaine.

Aux combats succèdent les fêtes. Henri IV, dont le mariage avec Marguerite de Valois fut annulé l'année précédente, et qui vient d'épouser par procuration Marie de Médicis à Florence, apprend que la nouvelle Reine a débarqué à Marseille, qu'elle est à Lyon. Laissant le comte de Soissons et le maréchal de Biron à la tête de l'armée, il part avec La Force et Roquelaure. Sur le Rhône est préparé un bateau magnifique, offert par la ville de Lyon, somptueux appartement flottant, dans les chambres duquel de riches tentures mettent du confort, et de la gaieté. Il emporte le Roi vers la ville où l'attend sa fiancée. Henri IV et sa suite débarquent près de Lyon, montent à cheval, entrent dans la ville, descendent aux Célestins, chez le connétable de Montmorency. La Reine est installée en face, de l'autre côté de la Saône, à l'Archevêché. Le Roi veut l'y surprendre.

Après le souper de la Reine, il entre dans sa chambre, suivi de La Force et de Roquelaure. Pourquoi La Force, mémorialiste trop discret, s'est-il contenté d'écrire : « On peut s'imaginer l'accueil et les caresses si pleines de respect que lui fit la Reine, avec le contentement de l'un et de l'autre ? »

> Voilà nos gens rejoints, et je laisse à juger
> De combien de plaisirs ils payèrent leur peine,

eût dit le bon La Fontaine. Mais le Vert-Galant n'est point amoureux de la blonde et lourde fille des Médicis, « la grosse banquière de Florence, » disait Mme de Verneuil, la maîtresse en titre.

L'historien Palma Cayet, le chevalier Vinta, premier secrétaire du grand-duc de Toscane, nous montrent cependant Henri IV très empressé, relevant Marie de Médicis qui se prosterne, l'embrassant, la caressant, s'excusant avec grâce d'avoir tant « tardé à venir faire son devoir, » demandant Léonora,

et, pour traiter à la française la favorite de la Reine, l'embrassant comme la Reine elle-même. Il emmène Marie de Médicis près de la cheminée, cause une demi-heure avec elle. Un peu plus tard, il va souper et prie Mme de Nemours de dire à la Reine qu'il est venu « sans lit, » parce qu'il « s'attendait qu'elle lui fît part du sien. » Il reçoit bientôt la réponse la plus soumise, se fait déshabiller, rentre dans la chambre de sa femme, et, après quelques menus propos, congédie les princesses et les dames.

La Force assista le 17 décembre aux triomphantes cérémonies des noces. Il vit le cortège royal s'avancer, au son des trompettes et des clairons, vers l'église Saint-Jean, où devait officier le légat du Pape. Henri IV portait un pourpoint de satin blanc brodé d'or, un haut de chausse blanc et brodé comme le pourpoint, avec le collier des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit sur sa cape de velours noir. Son visage émergeait d'une collerette parfumée que rabattait une broche d'or, et des pierres précieuses, des plumes de héron illustraient son petit chapeau. Marie de Médicis, revêtue d'un manteau de velours violet, semé de fleurs de lys d'or, avait en tête une couronne impériale étincelante de perles, de rubis et de diamants.

Moins d'une semaine après cette glorieuse journée, le Roi mande La Force à minuit. Un courrier vient d'arriver à franc étrier : le duc de Savoie a quitté Turin, repassé les monts; l'armée du Roi peut défaire entièrement celle du Duc. Henri IV ordonne à La Force de se rendre auprès du comte de Soissons et du maréchal de Biron. S'il ne les trouve pas, car ils doivent être en route l'un vers Lyon, l'autre vers Bourg-en-Bresse, il prendra le commandement à leur place.

La Force rejoint l'armée, dispose les troupes, mais déjà le duc de Savoie a regagné Turin. Rappelé par le Roi, La Force est de nouveau par les chemins.

La présence au Louvre d'une Reine nouvellement mariée et fort amie de la danse, ne rend pas moins lassantes les journées et les nuits des capitaines des gardes. Les « galanteries » des interminables ballets enchantent les danseurs au point qu'ils les recommencent trois fois de suite la même nuit, en trois palais différents. « Ce sont, explique La Force à sa femme, les grandes corvées de nos charges et tous les jours une douzaine de querelles. J'aimerais bien autant danser une courante d'ici vers vous. » S'il y eut, quelques années plus tôt, le 13 décembre 1598,

pour le baptême du chevalier de Vendôme, bâtard de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, (encore si c'était pour le baptême d'un fils de France!) « un ballet excédant, » que dire du ballet de la Reine, le 24 janvier 1605, dansé par Marie de Médicis au Louvre, devant tous les ambassadeurs! Les capitaines des gardes pourvoient à toutes choses jusqu'à une heure du matin; mais, comme la Reine veut aussi danser à l'Arsenal et à l'Évêché, et le Roi s'y trouver avec elle, ils « ne font que trotter toute la nuit » par les rues, et le jour est levé, quand on rentre au Louvre.

Mêmes plaisirs pour les capitaines des gardes le 28 janvier 1609 : Marie de Médicis va danser à l'Arsenal ou chez la reine Marguerite, première femme de son mari. La Force maudit le ballet qui le tiendra debout toute la nuit, mais il est bien aise d'avoir le crédit d'assister à la répétition dans la journée. « C'est un ballet où il y a grande façon, » dit-il, ce qui ne nous dit presque rien. Nous savons heureusement par les historiens que le ballet qu'« on recorde » est celui des *Nymphes de Diane*, et qu'à la répétition du 16 janvier, au moment où les Nymphes levaient leurs dards, Henri IV se crut visé par l'une d'elles, Charlotte, fille du connétable de Montmorency, et fiancée du beau Bassompierre. Le geste gracieux de la jeune fille l'a troublé jusqu'au fond de l'âme.

Les capitaines des gardes ont quelquefois de tristes missions à remplir : le 29 novembre de la même année, au Louvre, le Roi envoie chercher La Force vers minuit. Il a mandé aussi le duc de Sully, le chancelier de Sillery, le président Jeannin, le ministre Villeroy

Que La Force dépêche des exempts en toute hâte! Charlotte fuit vers la Flandre avec son époux! Cet époux n'est pas Bassompierre, qui a renoncé à la jeune fille qu'il aimait pour garder l'amitié du Roi, c'est Henri de Bourbon, prince de Condé, neveu de Henri IV. Il faut lire, dans *la Mère du Grand Condé*, le beau livre de M. le vicomte de Noailles, le dramatique récit de cet « enlèvement innocent. »

Le Roi se croyait assuré de trouver en son neveu un époux complaisant, mais Condé jaloux s'est retiré à la campagne avec la princesse. Maintenant il la conduit, ce mari ravisseur, dans les pays étrangers! Henri IV vient d'apprendre que Monsieur le Prince est parti. En cette nuit pluvieuse du 29 novembre 1609,

Rochefort, Toiras et un valet le suivent à cheval, portant en croupe, l'un Madame la Princesse, l'autre une fille d'honneur, Mlle de Certeau, et le troisième une femme de chambre. « Le Roi, rapporte Bassompierre sans la moindre gêne, jouait en son petit cabinet, quand d'Elbène (gentilhomme ordinaire de la chambre) premièrement, puis le chevalier du guet lui en portèrent la nouvelle, et j'étais le plus proche de lui : il me dit alors à l'oreille : *Bassompierre, mon ami, je suis perdu, cet homme a emmené sa femme dans un bois. Je ne sais si ç'a été pour la tuer ou pour l'emmener hors de France. Prends garde à mon argent, et entretiens le jeu, cependant que j'en vas savoir de plus particulières nouvelles.* — Lors il entra avec d'Elbène dans la chambre de la Reine qui couchait dans son cabinet. »

C'est dans ce cabinet que La Force reçoit les ordres du Roi. Il prend congé de lui, retourne à sa chambre, et ajoute, à deux heures du matin, un long post-scriptum à la lettre qu'il achevait d'écrire, avant que le Roi le fît appeler. Il raconte qu'il a dépêché les exempts, qu'ils ont des lettres pour l'archiduc qui règne à Bruxelles, afin que, si Condé est déjà dans une ville des Pays-Bas espagnols, les autorités aient commandement de le remettre entre leurs mains : « Voilà, observe La Force, une mauvaise affaire, et est à craindre qu'elle n'ait de la suite; vous pouvez en communiquer à M. de Casaux (maître des Requêtes de Navarre). Mais je vous prie que cela ne soit point divulgué. »

Malheureusement pour l'honneur de Henri IV, cette « mauvaise affaire » eut de la suite. Un autre capitaine des gardes, M. de Praslin, vint à Bruxelles exiger, au nom de son maître, le retour de Madame la Princesse. M. de Praslin ne fut pas écouté : le Roi tenta de la faire enlever. Scandale inutile! La nymphe ne reviendra plus au Louvre avant la mort du vieil amoureux.

II

En attendant, il se parait de son désespoir, espérant que la cruelle en serait touchée. « Je n'ai plus que la peau et les os, disait-il le 20 février 1610. Tout me déplaît, je fuis les compagnies, et si, pour observer le droit des gens, je me laisse mener en quelque assemblée, au lieu de me réjouir, elles achèvent de me tuer. » Et il ordonnait à Malherbe de chanter ses « méran-

goisses, » commandait des stances que le poète composait laborieusement :

Depuis que le soleil est dessus l'hémisphère,
Qu'il monte ou qu'il descende, il ne me voit rien faire
Que plaindre et soupirer;
Des autres actions j'ai perdu la coutume,
Et ce qui s'offre à moi, s'il n'a de l'amertume,
Je ne puis l'endurer.

Combien Racine fait mieux parler Hippolyte dans *Phèdre!*

Mon arc, mes javelots, mon char, tout m'importune;
Je ne me souviens plus des leçons de Neptune;
Mes seuls gémissements font retentir les bois,
Et mes coursiers oisifs ont oublié ma voix.

La Force, dès le mois de janvier, remarque que Henri IV était « fort chagrin, » et que « fort peu de personnes lui pouvaient parler, » ce qui les rendait sans doute aussi chagrines que lui.

Être sans cesse auprès du Roi, pouvoir lui parler à toute heure est, pour le capitaine des gardes en quartier, un privilège très envié à la Cour; un privilège et un charme sous un roi comme Henri IV, moins roi que compagnon, familier, brillant et spirituel. Ce charme, La Force y est très sensible. Au mois de décembre 1596, Henri IV s'absente de Rouen, laissant l'Assemblée des notables réformer beaucoup de choses, et, selon le mot de La Force, « prendre de belles résolutions, pourvu qu'elles s'observent. » Il emmène en poste quelques compagnons de voyage à Saint-Germain, Paris et Fontainebleau. « Nous n'étions, dit le capitaine des gardes, que douze ou quinze avec lui et avons demeuré onze jours hors d'ici; c'était pour visiter ses bâtiments, et aussi pour se décharger un peu des affaires. Il a été toujours fort joyeux et fait fort bon avec Sa Majesté à ces petits voyages dérobés. »

Que ce soit en voyage, ou dans les châteaux royaux (le Louvre, Fontainebleau, Montceaux-en-Brie, Saint-Germain-en-Laye), La Force apprend de Henri IV « un monde de particularités qui ne se peuvent écrire, » même à Mme de La Force. Quel dommage pour la postérité, car le Roi donne connaissance à son capitaine des gardes « de ses plus particuliers desseins et affaires ! »

A ces témoignages d'une confiance qui honore, Henri IV ajoute les paroles aimables qu'il prodigue d'ailleurs à toute la noblesse. « Il disait, si l'on en croit Fontenay-Mareuil, qu'elle se gagnait mieux par bon visage et par paroles que par l'argent, aussi ne les épargnait-il pas. C'est pourquoi pas un ne lui faisait la révérence à qui il n'ôtât le chapeau, et ne dît quelque chose de particulier de lui ou de ses prédécesseurs, ou ne donnât lieu à celui qui le présentait de le faire. Mais surtout, il prenait soin, en ces occasions, de contenter ceux des provinces, qui n'étaient pas pour revenir souvent à la Cour, les traitant comme des étrangers, afin que se louant de lui, quand ils seraient en leur pays, cela le servît envers ceux qui n'y venaient point. »

C'étaient des : *Serviteur, un tel, serviteur!* des saluts de la main, s'il était en carrosse, à des gens qu'il appelait par leur nom ; des : *Soyons bons compagnons!* répétés à ses gentilshommes, de petites tapes amicales sur l'épaule ou sur la jambe ; une familiarité qui permettait, provoquait même des réparties franches et crues ; mais parfois, si les distances étaient oubliées trop audacieusement, un air et un ton royal qui confondaient l'audacieux.

Coups de chapeau, sourires, bon visage, mots spirituels, les anciens compagnons d'armes, les loyaux serviteurs, les amis dévoués en sont honorés, divertis, charmés. La grâce de Henri IV les enchante. Parfois elle leur paraît un peu vaine. « M. de Boisse, écrit La Force le 13 octobre 1607, a tant de caresses du Roi qu'il n'est possible de plus, de quoi je suis fort aise ; nous ses serviteurs serions trop heureux, si les libéralités de sa bourse étaient pareilles. » Selon l'expression très juste et très polie de Saint-Simon, « les longues détresses de Henri IV l'avaient rendu plus que ménager. » Il faut que son renom de prince ménager ait été solidement établi, pour que l'on trouve dans certaines éditions des *Mémoires* d'Agrippa d'Aubigné, cette anecdote qui paraît suspecte, bien qu'elle ne soit pas invraisemblable : au temps des guerres civiles, Agrippa d'Aubigné, couchant avec La Force dans la garde-robe du Roi, lui dit à plusieurs reprises : « Notre maître est un ladre vert et le plus ingrat mortel qu'il y ait sur la face de la terre. » La Force qui sommeille lui répond : « Que dis-tu, d'Aubigné ? » — « Il dit, répète Henri IV, qui n'a rien perdu de ce dialogue, que je suis

un ladre vert et le plus ingrat mortel qu'il y ait sur la face de la terre ; » « de quoi, ajoute l'auteur de l'anecdote, l'écuyer resta un peu confus. Mais son maître ne lui en fit pas pour cela plus mauvais visage, le lendemain aussi ne lui en donna-t-il pas un quart d'écu davantage. »

Henri IV eut beau répandre, après la Ligue, une pluie d'or, distribuer trois millions de pensions chaque année, il ne put échapper à l'accusation d'ingratitude. On lui reprochait de combler surtout ses anciens ennemis, amis récents dont la fidélité était douteuse. Pourquoi s'étonner ? Plusieurs personnages de l'Écriture et de l'histoire ont dû répondre au même reproche. Ni le frère de l'Enfant prodigue ni les ouvriers de la première heure ne sont contents dans l'Évangile, ni, malgré les libéralités de Louis XVIII et de Charles X, tous les survivants de la guerre de Vendée. Les compagnons du Béarnais ne semblent guère plus satisfaits de Henri IV. « De s'attendre d'avoir quelque chose en don des coffres du Roi, ce n'est pas chose facile, dit La Force sans nulle acrimonie. » Il sait trop quelle foule de quémandeurs assiège le maître, une foule si grande qu'il perd l'espoir d'obtenir « quelque don pour aider à son bâtiment. »

Ce « bâtiment » auquel Henri IV s'intéresse est un château que son capitaine des gardes construit à La Force, sur l'emplacement d'une forteresse démantelée en 1415, par le connétable d'Albret. De ce second château, commencé sous Henri IV, achevé sous Louis XIII, il ne reste presque rien aujourd'hui ; mais d'anciennes gravures, une aquarelle, peinte au XVIIIe siècle par le duc de Caumont, fils aîné du duc de La Force, le *Journal de tournée* de François Latapie, inspecteur des manufactures en Guyenne, rédigé en 1785, les savantes reconstitutions de M. Counord, l'éminent architecte, le représentent à nos yeux. C'était, vers la fin du règne de Louis XVI, à une lieue de Bergerac, à un demi-quart de lieue de la Dordogne, en avant d'une petite ville de la rive droite, un château massif en pierres de taille qui, après deux cents ans, n'avaient perdu ni leur poli ni leur blancheur.

Quand on avait pénétré dans l'avant-cour, que fermaient, du côté du Nord, des écuries immenses qui eussent été « elles seules une maison vaste et logeable pour bien des seigneurs, » on franchissait le fossé sur un pont-levis; on passait sous un

portique décoré de colonnes toscanes, on traversait une cour hexagonale. Deux bâtiments longs et bas, éclairés par des fenêtres à créneaux et surmontés de lucarnes de pierre, formaient, avec le portique, trois côtés de l'hexagone; le reste le château proprement dit. Au fond de la cour, un large perron et trois baies cintrées, séparées par des colonnes. La baie du milieu était l'entrée du pavillon d'honneur, dont la haute façade, percée de trois fenêtres, était embellie d'un balcon à balustres, de statues, d'un fronton sculpté. Au faîte de combles aigus, sur un campanile, vertigineux poste d'observation, un chevalier de bronze était debout. Il tenait un pennon d'une main, de l'autre l'écu de la famille, les trois léopards d'or des Caumont, l'un sur l'autre, armés, lampassés et couronnés de gueules. Deux corps de logis avançaient obliquement à droite et à gauche du pavillon d'honneur, et joignaient les bâtiments bas. En saillie sur les flancs du château et consolidant sa masse, deux pavillons portaient quatre étages de fenêtres à meneaux, dominaient le portique, les bâtiments bas, le pont-levis et les fossés profonds. Des appartements qui regardaient la plaine, on avait vue sur une terrasse octogonale couronnant une colline. Au pied de la terrasse, s'étendait, vers la Dordogne, l'uniforme tapis des terres à blé, qui eût semblé monotone, si, selon l'expression du bon Latapie, « les coteaux et les pays d'au delà, » avec leurs bois et leurs villages, n'avaient « fait coup de théâtre. »

Latapie écrivait en 1785. Un coup de théâtre d'un autre genre devait, huit ans plus tard, bouleverser le château. La Révolution le démolissait au mois de novembre 1793. Que sa destruction ait été ordonnée par un représentant en mission, le prêtre renégat et régicide Lakanal, comme semblent le prouver la tradition orale et divers arguments psychologiques, ou par le district de Bergerac, si l'on admet l'hypothèse de M. Henri Labroue, le récent apologiste de Lakanal, la question n'a guère d'importance. Avec de longs câbles, on attela, dit-on, au faîte du château, de nombreuses paires de bœufs que l'on mit en marche dans la cour. Les toits suivirent les bœufs. La bibliothèque, la cloche, les meubles, les papiers furent transportés à Bergerac. Une partie des papiers fut conservée, l'autre livrée aux flammes. La destruction du château s'acheva lentement. Les écuries ou recettes, qui, au Nord, fermaient l'avant-cour,

furent anéanties par l'ouragan et l'incendie vers 1856. Le pavillon extrême de l'Ouest est méconnaissable aujourd'hui, le pavillon central est en ruines. Au musée de Périgueux, sur la première pierre du château, que la charrue d'un paysan mit au jour en 1855, on lit cette inscription : « Cette maison fut édifiée l'an 1604 par Messire Jacques-Nompar de Caumont, seigneur et baron de La Force, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, capitaine des gardes du corps de Sa Majesté, gouverneur et son lieutenant général en son royaume de Navarre et pays souverain de Béarn. — P. Boisson, architecte. » Les grilles de l'école communale de garçons à Bergerac, celles de l'*Hôtel des voyageurs*, des ruines, une pierre et une inscription perdues dans un musée de province, il ne reste guère que ces pauvres débris d'un château qui avait coûté dix-huit cent quarante mille livres (douze millions de notre monnaie d'avant la guerre).

On comprend que La Force ait eu besoin des libéralités du Roi. En 1604, le peu d'empressement du Béarnais à entr'ouvrir ses coffres n'empêche pas le « bâtiment » de sortir de terre et de monter rapidement. La Force, allant de Pau prendre son quartier à la Cour, s'arrête pour l'admirer. « Je m'y suis rendu, mande-t-il à sa femme, le 29 octobre, d'envie que j'avais de voir mon bâtiment, qui me contente fort ; l'ouvrage est fort bien conduit, maître Pierre promet que, dans l'année prochaine, il espère que toute la face qui regarde vers la plaine, à savoir le corps de logis et les deux pavillons, seront fort avancés. » Quelle joie de donner à Mme de La Force des nouvelles du cher « bâtiment ! » Et quel plaisir, le mois suivant, d'en montrer le « dessin » au Roi ! « Sa Majesté l'a trouvé fort beau, il a été vu de toute la Cour et fort estimé de tous. » Bientôt, quel plaisir plus flatteur encore ! « Le Roi en a parlé à la Reine en présence de force noblesse qu'il entretint une heure de la beauté de l'assiette » (il y avait été en 1585 le parrain de Henri de Caumont, marquis de Castelnau, second fils de La Force). « J'ai fait montre aussi de la soie provenue de nos mûriers, de quoi Sa Majesté a été fort aise... Sa Majesté m'a fait l'honneur de me vouloir donner force choses de sa ménagerie, mais il n'y a pas moyen de les faire porter, à savoir des cygnes, des faisans blancs et autres, des poules de Barbarie et canes d'Inde fort belles. »

Voilà des dispositions précieuses chez un roi qu'on approche

à toute heure. Le capitaine des gardes sait parler à son maître.

Molles aditus et tempora noras.

A partir de l'année 1609, ces faibles approches, ces moments de Henri IV sont beaucoup plus rares. « Le Roi, écrit La Force le 22 février 1610, a continuellement son esprit si agité et si travaillé qu'il n'est pas croyable. »

Quand on sait quel feu secret « le travaille, » quelle passion pour Madame la Princesse, quelle Vénus tout entière à sa proie attachée, on ne s'étonne pas que son capitaine des gardes, tel un confident de tragédie, « craigne fort de le prendre en quelque mauvaise humeur. »

Ce que Henri IV donne volontiers, c'est une récompense pour un avis dont il a pu apprécier la valeur. La Force ne l'ignore pas, et compte plus sur les récompenses que sur les présents. Il ne compte pas moins sur celles de la Reine que sur celles du Roi : « Je lui ai donné, raconte-il le 17 février 1609, un bon avis que j'ai communiqué à son conseil, et en font beaucoup de cas, et espèrent le faire réussir. Il vaudra environ cent mille écus: je n'ai rien voulu demander, mais je sais bien que ma condition n'en sera pas pire, car la Reine est fort libérale et me fait l'honneur de me témoigner beaucoup de bon vouloir. »

Fiez-vous-y! Après être « resté au croc plus d'un an, » l'avis « succède » et vaut à la Reine les cent mille écus; mais La Force, qui comptait sur une honnête part de huit ou dix mille, « ne sait si elle voudra le gratifier de quelque chose. »

Il semble étrange que des seigneurs, des gouverneurs de provinces, des vice-rois, des grands, comme on disait alors, fissent ainsi figure de solliciteurs. Un Victor Hugo, pharisaïque et grandiloquent, ne manquerait pas de s'indigner contre la Cour,

Basse-cour, ou le Roi, mendié sans pudeur,
A tous ces affamés émiette la grandeur.

Les compagnons du Béarnais ont plus de bonhomie. Ils entendent Henri IV répéter qu'il doit son royaume à la bravoure de sa noblesse. Ils se trouvent quelque droit à la reconnaissance royale. Pendant la guerre civile, ils équipaient à leurs frais, selon l'usage, leurs compagnies de gendarmes; les murailles de leurs châteaux ont subi l'injure du canon et leurs terres les

dévastations des soldats; ils se sont ruinés à suivre le Roi. Si maintenant ils acceptent des charges à sa cour, les gentilshommes et les pages que doit avoir pour cortège un grand seigneur, le train qu'il doit mener leur rendent la paix aussi onéreuse que la guerre. Les appointements ne suffisent pas à couvrir l'augmentation de dépense que leur impose la vie de cour. Il leur paraît donc juste que le Roi les tire d'une situation pénible dont il est en partie responsable.

A sa cour, il faut jouer. Henri IV est mauvais joueur. Il joue à la paume, aux quilles, aux échecs, aux dés, à prime, au brelan, et souvent des sommes considérables, que paye la Chambre des comptes s'il perd, qu'il met simplement dans sa poche s'il a gagné. Il lui arrive, à la paume, de mettre cent écus dans son chapeau, en disant : « Je tiens bien ceux-ci, on ne me les dérobera pas, car ils ne passeront point par les mains de mes trésoriers. »

La Force n'est pas un joueur bien frénétique. Il n'a rien d'un Bassompierre, racontant avec orgueil : « Nous demeurâmes (au mois d'août 1608) quelques jours à Fontainebleau, jouant le plus furieux jeu dont l'on ait ouï parler. Il ne se passait journée qu'il n'y eût vingt mille pistoles pour le moins de perte et de gain. Les moindres marques étaient de cinquante pistoles, lesquelles on nommait *quinterottes*, parce que celles-là allaient bien vite, à l'imitation de ces chevaux d'Angleterre que Quinterot avait amenés en France plus d'un an auparavant.. Les marques plus grandes étaient de cinq cents pistoles, de sorte que l'on pouvait tenir dans sa main à la fois plus de cinquante mille pistoles de ces marques-là. Je gagnai cette année-là plus de cinq cent mille francs au jeu, bien que je fusse distrait par mille folies de jeunesse et d'amour. »

La Force gagne aussi et ne le laisse pas ignorer à sa femme. Du château de Montceaux, donné par Henri IV à Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, il écrit le 23 octobre 1598 : « Il est deux heures du matin, nous ne faisons que de quitter le jeu : c'est la principale occupation du Roi en sa diète, et il y a toujours deux ou trois partis : je suis de celui de Mme la Duchesse (de Beaufort), nous nous sommes assurés, M. le Grand (le duc de Bellegarde, grand-écuyer de France), et moi, et faisons toujours à moitié : nous avons quelque deux cents écus de gain. » Plusieurs fois, les gains atteignent

quatorze cents écus, sept cents pour Bellegarde et sept cents pour La Force.

Modestes gains, mais aussi pertes modestes. « Sa Majesté, dit-il au mois de novembre 1605, m'a fait cet honneur de me faire jouer à moitié avec elle ; mais, lorsqu'elle tient le jeu, elle n'est pas si soucieuse de ménager que moi, de sorte que je suis en perte de mille écus, de quoi je me fusse bien passé, mais je n'ai pu m'en défendre. » Quinze jours plus tard, la plaie n'est pas guérie : « Je plains fort l'argent que j'ai perdu au jeu, et n'ai joué depuis que mon petit jeu tous les soirs avec la Reine, où j'ai gagné cent ou six-vingts écus. »

Voilà le jeu qui convient à un père de famille. La Force n'oublie au jeu ni ses enfants ni sa femme. Il se réjouit, en 1597, d'avoir gagné pour elle à la paume, à Rouen, une belle enseigne de trois cents écus ; pour elle, il dépense « cent cinquante écus du jeu en bagues ou autres drôleries; » pour elle, il réserve, le 12 décembre 1598, « quelque argent du jeu, » trois ou quatre cents écus à employer « en petites galantises de bagues. Je vous prie si vous voulez me faire plaisir, mandez-moi franchement ce que voulez que je vous porte, et ce qu'aurez particulièrement en affection. Je prie Dieu, ma fille, qu'il te conserve, et te baise cent mille fois, et ma petite follette » (Élisabeth de Caumont, qui vient de naître).

Le capitaine des gardes est averti par l'ambulant des moindres mouvements du Roi ; il est à la disposition de son maître du lever au coucher ; il le suit au bal ; il l'accompagne par les rues et les chemins; le soir, au Louvre, lorsque l'horloge a sonné onze heures et que la ronde a fait entendre « trois cris l'un après l'autre par la cour, pour avertir à chacun de se retirer, » c'est lui qui donne le mot de passe, prend les clefs des mains de l'exempt, et les met sous le chevet de son lit. Une telle sujétion, tant d'occupations et de préoccupations n'empêchent pas la sollicitude du père de famille d'être toujours en éveil.

La Force.

(*A suivre.*)

CE QUE PUBLIENT LES SOVIETS

DEPUIS 1917

Sur la plupart des problèmes de la vie économique et intellectuelle en Russie, il n'est pas aisé d'avoir une documentation exacte et sûre. Surtout s'il faut embrasser d'un regard l'ensemble de la Russie, en dépassant les villes ou les quartiers de ville que les étrangers parviennent à voir, les informations varient totalement : les Russes eux-mêmes ne peuvent guère voyager, et leurs récits se complètent de leurs suppositions plus ou moins tendancieuses.

Comment savoir notamment ce qui survit de l'activité intellectuelle, si intense parmi les jeunes Russes des trente dernières années? Les Bolcheviks annonçaient un renouveau de l'école et de la science. Elles végètent pourtant presque partout. Si de nouvelles « Maisons de culture » se sont ouvertes, si le nom d'Université s'est multiplié, les élèves y sont le plus souvent des illettrés. Mal initiés aux premiers rudiments de l'instruction, quel fruit peuvent-ils tirer de l'enseignement supérieur? De là le découragement manifeste des professeurs.

Les études physiques, chimiques, médicales ont pu se maintenir, pour des fins purement pratiques; le reste a presque entièrement disparu. L'enseignement obligatoire du matérialisme le plus agressif peut-il constituer une philosophie? Le commissaire de l'Instruction publique, Lounatcharsky, a inauguré un Séminaire et une Académie d'antireligion : ces endoctrinements négatifs et hostiles peuvent être un moyen de propagande, ils n'ont aucun rapport avec la science.

Cependant des conclusions qui s'appuieraient, le plus souvent, sur des expériences individuelles et occasionnelles pourraient être récusées. Les partisans du régime soviétique ne pourront, au contraire, rejeter le témoignage de la « librairie, » quand toutes les statistiques qui la font parler sont dressées et publiées par eux-mêmes. Ainsi, en traitant un point particulier, avec des précisions empruntées aux dirigeants du régime rouge, pourrons-nous éclairer l'état présent de la vie intellectuelle en Russie, après plus de six ans d'expérience communiste.

***

Hors de Russie, depuis 1918, les ouvrages publiés en langue russe sont extraordinairement nombreux. Comme il se trouve, parmi les émigrés, des milliers d'intellectuels, anciens professeurs ou journalistes, beaucoup espéraient vivre de leur plume. Auteurs et éditeurs annoncèrent d'abord leurs publications par centaines, non seulement en Europe, mais en Chine aussi bien qu'en Amérique. J'ai sous les yeux des collections de quotidiens russes qui paraissaient à Kharbine, en 1921 : *les Nouvelles de la vie*, *le Monde*, *l'Aurore*; le premier seul n'était pas entièrement nouveau. Leurs colonnes sont remplies d'annonces : banques russes, théâtres, nouveautés littéraires, trois gouffres où beaucoup d'émigrés engloutirent leurs dernières ressources.

La surproduction de livres russes cessa presque partout, faute d'acheteurs, dès 1921 et 1922. Elle dura à Berlin jusqu'aux derniers mois de 1923, mais alors les prix de librairie furent élevés pour les Russes comme pour les autres étrangers; plusieurs éditeurs et publicistes durent chercher d'autres cieux et d'autres travaux. La propagande soviétique ayant intensifié son action au même moment, la proportion des œuvres russes éditées à Berlin s'est nettement modifiée au début de 1924 en faveur de Moscou, au détriment des émigrés. Omettant ici ces publications russes à l'étranger, je voudrais seulement esquisser ce qu'est devenue la librairie russe sous le régime soviétique.

Dès le triomphe bolchévique, la presse fut soumise à des restrictions bien plus rigoureuses que sous Alexandre III ou Nicolas II. Un mot dit tout : à la censure succédait le monopole.

En fait, le Gouvernement est seul à imprimer. Beaucoup de couvertures portent la mention : *Publication officielle*. Mais d'ailleurs tout le reste sort aussi bien des presses nationalisées et mériterait la même estampille. L'absolutisme des Conseils a seul le droit d'exprimer une pensée, seul le droit d'en avoir une, « de sécréter prose ou vers. »

En Russie donc, les ouvrages russes ont énormément diminué de nombre et de valeur. Cependant un *Répertoire bibliographique* paraît tous les quinze jours à Moscou, dressé par les soins de la « Centrale officielle de la Librairie. » Deux fois par mois, des cahiers de quarante-huit, soixante-quatre, quatre-vingts pages in-octavo énumèrent les dernières nouveautés par séries de cinq cent à mille publications. Tiré d'abord à quinze mille exemplaires, ce *Répertoire* descendait vite à cinq mille, puis au-dessous, mais ses listes continuaient à s'allonger : le numéro du 1er août 1922, comprenant cent vingt pages et un supplément, tiré à deux mille exemplaires, récapitulait, pour un seul mois, près d'un millier de nouvelles publications non périodiques : neuf cent quatre-vingt-neuf exactement. Tous les genres y sont représentés.

Les périodiques sont recensés à part, le 16 de chaque mois, avec indication précise de leur format, de leurs dimensions en centimètres, de leur tirage, de leur nombre de pages et souvent de leur sommaire. Ce qui frappe d'abord, ce sont les titres suggestifs des revues révolutionnaires. Par exemple, l'*Agit propaganda*, organe mensuel de la « Section d'Agitation et de Propagande » de Kharkov : ses numéros de cent à cent cinquante pages in-quarto (26 × 17) sont tirés à cinq mille exemplaires. Toutes les villes importantes ont ainsi leur organe officiel d'action communiste : même au Caucase ou en Sibérie, chez les Tartares ou chez les Bachkirs. Les cahiers sont plus ou moins gros, le tirage plus ou moins fort; un des plus faibles est celui de l'*Agitateur propagandiste* de Vladimir : trente-six pages in-quarto (27 × 17) par mois et seulement mille exemplaires. Le tirage moyen de ces revues de propagande est le plus souvent de trois à quatre mille.

A côté des propagandistes, le militarisme soviétique publie ses revues, officielles elles aussi. *L'Armée et la Révolution*, « revue scientifique politico-militaire, » est publiée par l'état-major de Kharkov sous la direction de P. Blumfeld et R. Heide-

mann : elle donne, par mois, cinq mille exemplaires de cent trente à cent quatre-vingts pages in-quarto, avec cartes, illustrations et autres suppléments. Elle compte parmi ses principaux collaborateurs Gr. Stern, V. Iungmeister, Fr. Mering (traduit de la *Neue Zeit*), B. Stein... A.-A. Blumberg dirige le *Recueil des matériaux sur le ravitaillement de l'armée*. Une dizaine d'autres publications mensuelles ou bimensuelles enseignent aux officiers et aux soldats de terre et de mer leurs devoirs politiques et militaires : Trotzky, Kamenev, Kamensky coopèrent à *la Pensée militaire et la Révolution* (250 pages), à *la Science de la guerre* et au *Messager militaire*. Ces trois revues, tirées à trois mille, quatre mille, et huit mille exemplaires (la dernière étant bimensuelle), ne sont pas dans le commerce. Toutes les trois portent sur la couverture cette mention : *La mise en vente d'un numéro sera punie des peines édictées contre le pillage d'une propriété du peuple.*

Les publications médicales restent assez nombreuses. A Moscou, la Société « la Médecine scientifique, » continue à publier ses *Archives de médecine clinique et expérimentale*, en fascicules illustrés de cent, cent cinquante ou deux cents pages in-quarto par mois, avec un tirage de deux mille exemplaires. A Pétrograde, la Société de « la Médecine pratique » édite la vingt-huitième année de la *Gazette médicale*, en cahiers bimensuels de soixante-quatre pages (de 34 × 23). Les médecins de Vologda ont fondé en 1921 un *Messager médical*. « L'Institut Ukrainien de médecine scientifique » inaugura dès 1917 à Kharkov les *Questions médicales*, bimensuelles, répandues à six mille exemplaires dans la Russie du Sud. A Ékatérinenbourg, naquirent, la même année 1922, à la même imprimerie comme deux sœurs jumelles, *le Médecin de l'Oural* et *la Revue médicale de l'Oural*, mensuelles toutes deux et grosses chaque fois de cent à cent cinquante pages.

La Revue médicale de Kazan atteint sa vingtième année : elle ne tire qu'à mille exemplaires, mais ses cahiers ont près de deux cents pages illustrées. A côté d'elle, *la Revue de la Société anthropologique et médicale de Kazan*, inaugurée, en 1921, par un gros numéro de 280 pages illustrées, s'occupe plus d'évolutionnisme radical que de médecine. Le *Messager de la Chirurgie et des sciences connexes* rencontre à Pétrograde même un auxiliaire, à demi rival, dans le *Messager de Roentgeno-*

logie et de Radiologie, publié par « l'Institut gouvernemental de Roentgenologie et de Radiologie. » Le tirage de toutes ces revues reste bien inférieur aux dix mille de l'organe mensuel de la Société des Travailleurs médico-sanitaires ou *Panmedicosanouvr* (Vsemedicosantroud), le *Travailleur médical de Moscou*...

D'autres genres littéraires, plus désintéressés, végètent péniblement; leurs organes meurent, — ou sont morts depuis 1917, — s'ils ne peuvent servir à soutenir le régime.

Une grosse revue historique, *le Passé*, tire à dix mille exemplaires de deux cent trente deux pages in-quarto par trimestre: elle paraît à Pétrograde en vertu d'un décret du 1er juillet 1917. Une revue philosophique, *la Pensée*, poursuit une existence commencée en 1880 : elle s'est même dédoublée, puisqu'une *Pensée russe* publiée à Berlin par le professeur Pierre Strouve prétend bien être la seule continuatrice légitime, tandis que celle de « l'Académie de Pétrograde, » avec le sous-titre *Revue de la Société philosophique de Pétrograde*, est dirigée comme autrefois par E. L. Radlov, ancien directeur du ministère impérial de l'Instruction publique et par N.-O. Lossky, très connu aussi par ses œuvres. Il y a des illustrés d'art, de satire, ou de mode. *Les nouveautés de la mode* sont toutes composées de dessins et de planches, avec un texte explicatif très court : elles tirent à deux mille quatre cents exemplaires. Les juristes ont peu de succès : *le Droit et la vie*, que le professeur Vynaver inaugurait en juillet 1922, ne tira qu'à mille exemplaires son premier numéro de cent seize pages. La ville de Tambov, cependant, vante le succès de son *Messager du droit prolétarien* bimensuel. Quant à l'*Athéiste*, devenu vite *le Sans-Dieu* (Bezbojnik) pour que le titre plus clair scandalisât par lui-même les illettrés, il tire « au moins deux fois par mois » à quinze mille, en grand format de 36 sur 25 centimètres.

Naturellement, dans cet État socialiste, les *Bulletins* administratifs doivent « rendre compte » de toutes les espèces de monopoles dans toutes les provinces. Donc chaque commissariat, chaque section de chaque administration provinciale publie un *Bulletin*, ou plusieurs. Les États fédérés ont, — cela va de soi, — leurs éditions propres : *Bulletin du ministère de l'Instruction populaire de la République d'Extrême-Orient*, mensuel, mais très suspect avec son titre qui parle de minis-

tère et pas de communisme ou de soviétisme; même grief contre le *Bulletin du Ministère des Transports de la République d'Extrême-Orient :* les transports peuvent s'arrêter ; mais non pas l'impression de cette prose administrative.

A ces anciens ennemis de la bureaucratie tsarienne, le bulletin mensuel ne suffit point. Pour relater les hauts faits de la bureaucratie soviétique, il faut des *Bulletins* hebdomadaires : celui des postes, par exemple, qui tire à dix mille exemplaires. Mille ou parfois cinq cents suffisent à certaines administrations locales. Le *Bulletin* (illustré) *de statistique du Gouvernement de la République socialiste soviétique des Tatars* se borne à deux cents.

Tirages fort restreints aussi pour tous les Bulletins proprement techniques, comme ceux du textile ou de la métallurgie.

Les grosses dépenses sont réservées aux revues plus utiles, à celles, — plus de vingt, — qui portent en titre le mot Agitation, comme le gros *Messager* (bimensuel) *de l'Agitation et de la Propagande*, ou comme d'autres cités plus haut. La propagande parmi les jeunes vient au premier plan, confiée au « Komsomol » ou association de la jeunesse communiste. Relevons, dans cette section, quelques titres et quelques chiffres d'hebdomadaires ou de bimensuels : *La jeune garde*, deux cent cinquante pages illustrées, neuf mille exemplaires; *En route vers l'école nouvelle*, cent trente-six pages, cinq mille exemplaires; *l'Instruction communiste*, cent soixante pages, cinq mille exemplaires; *les Jeunes Camarades*, illustré pour enfants, cinq mille exemplaires; *le Jeune Communiste*, sept mille; *la Jeunesse Internationale*, *la Correspondance Internationale des Jeunes*, etc. C'est le même Komsomol qui organise, aux jours de fêtes, les mascarades antireligieuses.

Le premier prix de fécondité revient cependant au *Commissariat populaire de la Justice*, qui, tous les deux ou trois jours, lance sa prose à trente mille exemplaires. En avril, par exemple, son *Recueil de Décrets et Ordonnances* paraissait le 1er, le 3, le 5, le 7, le 10, le 15, le 18, le 21, le 24, etc., sans compter plusieurs numéros supplémentaires et intercalaires. En outre, l'*Hebdomadaire de la Justice soviétique* paraît à quinze mille.

***

Phénomène singulier : si le nombre des revues tend plutôt à monter, celui des journaux quotidiens va, sans cesse, en diminuant.

Voici une statistique officielle pour les sept premiers mois de l'année 1922 :

Janvier :	203	Revues :	302	Journaux.
Février	189	—	227	—
Mars	232	—	140	—
Avril	166	—	154	—
Mai	215	—	151	—
Juin	247	—	170	—
Juillet	249	—	196	—

En revanche, le nombre des tracts et feuilles volantes passait de 338 en janvier et 239 en février à 904 en mai, 783 en juin et 1042 en juillet. Les livres nouvellement catalogués étaient au nombre de 436 en janvier, 464 en février, 851 en mars, 654 en avril, 872 en mai, 932 (maximum) en juin et 752 en juillet.

La statistique officielle signale la proportion des publications en langues étrangères : 22 livres sur 752, 18 revues sur 249, 17 journaux sur 296. Les langues étrangères sont surtout : l'ukrainien, le blanc-russien, le tatar, le yiddisch. Je ne relève que ce titre français, où le point d'interrogation est imprimé par le *Répertoire bibliographique du Palais officiel de la librairie soviétique*, tandis que le *sic* est de moi : *Bulletin de la* (?) *bureau de l'étude et de l'utilisation de la houille bianche* (sic) *de la Sibérie ;* cette orthographe ne laisse pas deviner la collaboration d'un Français. En allemand, je relève les *Informations de l'Institut scientifique et expérimental de la Tourbe* (1), éditées tous les deux mois à Moscou en gros fascicules de 240 pages, par l'Administration centrale du Reich pour l'Industrie de la Tourbe en Russie, et *le Cheminot révolutionnaire* (2), organe du « Comité international de propagande et d'Action des ouvriers cheminots. »

(1) *Mitteilungen des Wissenschaftlich-Experimental Torfinstitutes*, éditées par la « Central Reichsverwaltung der Torfindustrie Russlands, Moskau. »

(2) *Der revolutionäre Transportler :* Organ des Internationalen Propaganda und Actions Komite (*sic*) der Transportarbeiter. Les principaux collaborateurs sont A. Hayn, Heinrich Brandler, Buvmann...

Le tirage des quotidiens les plus importants, *Izvestia* et *Pravda*, n'est pas indiqué. Leur format dépasse celui du *Temps :* 68 centimètres sur 55. Ils paraissent le plus souvent sur huit pages d'excellent papier, contenant chacune huit colonnes de texte, et se vendent pour presque rien : huit roubles en 1922, alors que le *Bulletin du Syndicat Textile panrusse*, publié lui aussi à Moscou, se vendait à la même date cent cinquante mille roubles le numéro hebdomadaire de 16 pages in-quarto, exactement donc pour la même quantité de papier et moins de texte. En 1923, le prix oscille entre 20 et 25 roubles. En 1924, le journal se vend à 7 copeks de tchervonetz; j'y lis, dans le numéro du 25 janvier, que le copek de tchervonetz est coté à 66 roubles, que les 7 copeks font donc 462 roubles; mais, toujours d'après le même numéro, une course en tramway coûte le même jour 900 roubles pour deux sections et une lettre pour l'étranger doit être affranchie à 1 320 roubles, ou au double, si elle est recommandée.

***

En dehors des quotidiens, le plus fort tirage indiqué est celui de trente mille pour les *Nouvelles du Comité Central du Parti Communiste Russe des bolcheviks*. Nous avons relevé le même chiffre pour les *Décrets et Ordonnances* du Commissariat populaire de la Justice.

Le tirage des livres et brochures ne s'élève notablement que quand il s'agit de propagande. « Un poème d'agitation » sur le décret qui prescrit de payer l'impôt *en nature*, est tiré à vingt mille exemplaires (illustrés) *par le Bureau Central d'Instruction politique*. Ce sujet inspire sans doute les auteurs et ravit les lecteurs, puisqu'un certain F. Andrianov publie à la même date une apologie de l'impôt en nature, et le Soviet de Toula la fait tirer à vingt mille. Sur le même sujet, la nouvelle en vers de Damien le Pauvre (Biedny) sur la *Terre Promise* est plus discrète : Moscou en publie la septième édition à vingt mille exemplaires, mais lance, en même temps, à cent mille et distribue gratis une brochure « nécessaire à tous les paysans, » l'*Aide-mémoire du paysan sur l'impôt*.

Ces chiffres élevés, assez fréquents dans les premiers temps de la victoire soviétique, ne sont plus guère atteints ou dépassés que pour les livres d'instruction primaire : *Rudiments de la*

nouvelle Grammaire russe, par S. Gorovoy, cinquante mille exemplaires; *l'Abécédaire de la lecture et de l'écriture*, cent mille, ou *l'Abécédaire du village*, trois cent mille. Naturellement les auteurs de ces deux abécédaires, V.-P. Vakhterov et André Gorobets, n'enseignent pas seulement à lire et à écrire : les premiers mots épelés doivent être une glorification des soviets. Le manuel illustré de Gorobets a mérité le premier prix dans le concours organisé à cette intention par le Commissariat du Peuple à l'Instruction publique (le Narkompross).

Les brochures de propagande perdent beaucoup de leur attrait et de leurs lecteurs. C'est seulement à Tachkent que l'on peut signaler, en 1922, un tirage de vingt-cinq mille exemplaires pour un livre de 362 pages, avec divers suppléments, « édité par l'administration politique au front turc, et imprimé par les presses de l'État-major au front turc : » *Le dixième congrès du parti communiste russe* (*bolcheviks*), matériaux recueillis sous la direction de I. Vratchev (1). Les œuvres même de Lénine n'ont plus le même succès, bien que leur impression ait été prescrite par le neuvième congrès communiste russe : le tirage du tome VI descend à vingt mille, celui d'un recueil *Que faire?* à dix mille. Le tome VI, grand et gros in-octavo de 637 pages, contient, mois par mois, les œuvres composées par Lénine de novembre 1904 à octobre 1905; il fait prévoir plus de vingt autres volumes et peut-être quarante ou même au delà. *Que faire?* est un recueil d'articles écrits en 1902 « contre les socialistes et les trade-unions » et contient l'esquisse des plans révolutionnaires du bolchévisme (2). Dix mille pour cela, c'est peu, alors qu'en 1921 on tirait encore à quarante mille deux vieux articles extraits de la « Pravda : » *A propos du Nep.*

Ce qui se développe, au contraire, c'est la littérature légère, surtout par la traduction de romans étrangers. Si la *Psychologie* de William James, traduite par le professeur I.-I. Lapchine de Pétrograde, atteint sa huitième édition, tirée à trois mille exemplaires, la *Dame aux Camélias* d'Alexandre Dumas, avec la préface de Jules Janin, atteint d'un seul coup cinq mille exem-

(1) Au moment où cette propagande se faisait à Tachkent, Moscou réunissait du 4 au 12 mars 1922, le Premier « Congrès Panrusse des communistes Tatars, Bachkirs. »

(2) A relever surtout, l'étude sur *la Nullité des économistes mercantis et l'organisation révolutionnaire.*

plaires; cinq mille pour trois volumes de Guy de Maupassant, mais dix mille pour une petite édition de *Mademoiselle Fifi*, dix mille pour M. Romain Rolland. Les romans de H.-G. Wells, si bienveillantes que soient ses notes de voyage en Russie soviétique, ne sont publiés qu'à trois mille cinq cents ou cinq mille exemplaires; son *Feu inextinguible* de 1918 (*The undying fire*) à six mille. Ces traductions paraissent dans une collection de *Littérature universelle*, organisée par Lounatcharsky, le commissaire à l'Instruction publique.

De cette enquête « universelle » tout ce qui est spiritualiste est exclus. Quelques œuvres sont librement « expurgées : » la note chrétienne ou religieuse, toute allusion à des réalités qui dépassent le matérialisme doit disparaître ou être ridiculisée. De là, comme on sait, l'interdiction d'une foule d'auteurs, même fort peu chrétiens. A ce point de vue, les *Étranges récits* du Chinois Liao-Tchaï donnent toute sécurité aux soviets, tandis qu'ils doivent retoucher même le *Happe-Chair* du Belge Camille Lemonnier.

L'histoire de la Russie préoccupe naturellement les nouveaux maîtres. Comme par le passé et plus encore, elle doit servir une thèse, glorifier le régime, persuader au peuple que son sort le met au-dessus de tous les autres. Le grand succès semble appartenir au manuel, en quatre volumes, du professeur M. Pokrovsky : une édition par année, plus de cinquante mille exemplaires pour chaque volume. Le premier va jusqu'au XVIe siècle. Partant des « vestiges de la plus ancienne organisation sociale, » il esquisse ce que fut la féodalité dans la Russie primitive, comment s'y faisait du Xe au XVe siècle le commerce avec l'étranger, ce qu'était alors une ville russe et notamment Novgorod jusqu'au jour où Moscou lui enleva le premier rôle. Le second volume résume l'histoire russe des XVIe et XVIIe siècles, depuis la période des troubles, sous Boris Godounov, jusqu'à la « politique prévoyante de Pierre. » Le XVIIIe siècle remplit le troisième volume : depuis l'évolution des réformes de Pierre le Grand jusqu'au soulèvement du 14-26 décembre 1825 et à sa répression par Nicolas Ier en ce jour même de son avènement officiel. La couleur de cet ouvrage, en son dernier volume surtout, ne peut surprendre.

L'histoire religieuse de la Russie sera plus transformée que toute autre sous le nouveau régime. Un contrôle des anciens

récits officiels s'imposerait en réalité. Mais c'est la société *L'Athée* qui voudrait diriger les recherches. Bien qu'elle s'intitule elle-même antireligieuse et sans parti, on devine le sens habituel de ses « rectifications. » Pour le moment, sa propagande recourt surtout au journalisme le plus grossier, aux affiches ignobles, et à l'exhibition par le théâtre : tel de ses drames, rédigé par S. Polivanov sous la direction de J. Spielberg, *le Sacrificateur Tarquinius*, est une infamie en trois actes contre le sacerdoce et notamment contre le Souverain Pontife; depuis 1922, cette pièce est colportée et jouée de tous côtés « pour la culture et l'instruction des masses laborieuses. »

La musique soviétique sert aux mêmes fins de propagande. Le *Catalogue des éditions musicales de l'État russe*, de 1919 à 1922, énumère en quarante pages la production musicale *officielle*, celle de l'État, vous lisez bien. Le titre paraît en russe et en français. Cette musique instrumentale ou vocale — si goûtée des Russes, qui y excellent aisément, devient donc un moyen de surexciter toutes les passions, et non pas seulement les plus sensuelles, mais aussi les plus haineuses. Une surprise cependant : pour un concert symphonique, « la Philharmonie d'État » a publié en 1922 un programme de trois pages avec la *Missa Solemnis* de Beethoven.

La publication de catalogues à titres russes et français n'est pas spéciale à la musique. Les services soviétiques de la librairie multiplient les répertoires et les statistiques de toutes espèces, et ils y associent le plus souvent les deux langues. Celles des sociétés scientifiques qui ont pu continuer quelques travaux, gardent encore cette même règle, héritée de leur passé d'ancien régime. La Société Paléontologique de Russie, par exemple, publie son *Annuaire* qui embrasse les trois années 1918-1921, avec des planches hors texte; 160 pages seulement, et pas plus de six cent cinquante exemplaires, mais il a fallu sans doute des prodiges d'ingéniosité à MM. A. Borissiak, A. Riabinine et M. Zalessky pour achever cette tâche. Même réflexion, en voyant les 300 pages du *Bulletin de l'Institut scientifique Leshaft de Saint-Pétersbourg* (sic) *en 1922*. C'est la continuation, étendue à toutes les sciences, du *Bulletin du Laboratoire biologique de Saint-Pétersbourg* fondé par P. F. Leshaft en 1894, formant une collection de dix-sept volumes.

« L'Administration centrale de la Statistique » publie

aussi ses tableaux en russe et en français, par exemple en 1922 ses *Résultats du Recensement agricole de toute la Russie de 1920* et son tome XI, livraison I : *Statistique du travail dans les établissements industriels. Comparution au travail. Chômage et salaires des ouvriers en 1920.* De même, le « Comité géologique de Russie : succursale pour la Sibérie » annonce en russe et en français le « Compte rendu des explorations géologiques et des travaux de reconnaissance exécutés en 1919 et 1920 par M. N. Ourvantzef, ingénieur des Mines, collaborateur au Comité sur la région houillère de Norinsk. L'Institut hydrologique imprime un fascicule d'*Études de la Néva et de son bassin.*

Là se bornent à peu près les genres où le français est représenté dans la librairie soviétique. La connaissance des choses de France, si répandue autrefois en Russie, s'efface. D'après les deux volumes de P. S. Kogan sur l'*Histoire littéraire de l'Occident* (1), la France n'aurait produit d'autres écrivains avant 1789, que les « pseudo-classiques » Corneille, Racine, Molière; depuis 1789, Chateaubriand, Saint-Simon, Fourier, George Sand, Balzac. L'auteur, en quelques pages sur « le Romantisme et la poésie pure en France, » nomme encore Hugo, Baudelaire, et enfin le « naturaliste » Zola, après qui il n'y a plus que Maeterlinck.

Quelle idée les lecteurs se feront-ils de la littérature française et de la France? Il est vrai qu'ils la compléteront dans des études sur la Terreur et les terroristes de 1793, et dans des livres comme celui de P.-L. Lavrov, *la Commune de Paris du 18 mars 1871*, troisième édition, cinq mille exemplaires. Dans ces 296 pages, je relève surtout les trois derniers chapitres : « Ce qu'a fait la Commune de Paris. — Son influence. — Conclusions instructives. » Là, et dans une foule d'autres articles, il apparaît nettement que les Français, vraiment dignes d'estime, furent Marat et Saint-Just avec quelques hommes de la Révolution, mais surtout les Communards.

***

Cette glane, parmi les publications soviétiques, pourrait donner l'impression qu'elles sont aussi riches qu'autrefois. Il n'en est rien. S'il se noircit encore beaucoup de papier, la pro-

(1) Huitième édition, tirée à 4900; deux vol. grand in-8 de 400 pages chacun.

duction totale a beaucoup baissé, même en nombre. Quant à la qualité scientifique et à la valeur morale, l'idée même d'une comparaison n'est pas possible. Dans le domaine de la médecine cependant, — et là seulement, — une propagande assez active a vulgarisé, jusqu'à un certain point, quelques connaissances pratiques. Le docteur V. N. Zolotnitzky a lancé coup sur coup, en quatre et cinq éditions de quinze mille exemplaires, des brochures utiles sur le *choléra asiatique, les maladies contagieuses et les moyens de les combattre, le typhus, la tuberculose comme maladie sociale*. Mais dans l'ensemble, la baisse résulte à l'évidence du nombre des villes où fonctionnent encore des imprimeries dans toutes les Russies d'Europe et d'Asie.

J'ai sous les yeux la statistique officielle de la direction soviétique de la librairie pour les sept premiers mois de 1922. En janvier, cent soixante-dix-huit villes imprimaient encore; cent vingt-huit en février, quatre-vingt treize seulement en mars; si le nombre remonte à cent vingt en juin, il retombe aussitôt à cent dix: depuis lors il y eut d'autres fléchissements, très peu de relèvement. Il faudrait signaler d'ailleurs, que, sauf une quinzaine de centres importants pour la propagande, la plupart des autres villes n'impriment guère que des feuilles volantes. L'âge des manuscrits semblerait revenu en Russie : certains embryons de bibliothèques se composent d'ouvrages transcrits à la main.

Dans quelques cas, les Soviets autorisent des reproductions polygraphiées de textes écrits à la machine. C'est ainsi que les séparatistes religieux de Petite-Russie, les meneurs de l' « Église orthodoxe panukrainienne, » répandaient leurs circulaires et documents, de 1921 à 1923 : appuyés pendant un temps par les Soviets, ils se plaignaient à leurs protecteurs protestants d'Amérique de ne pouvoir obtenir les permis d'imprimer. Leurs *Actes du Concile Orthodoxe Panukrainien* finirent pas obtenir cette faveur. Les *Orientalia Christiana*, édités à Rome, ont traduit en français et critiqué une vingtaine de ces documents inédits, vraiment révélateurs du « déséquilibre mystique » qui sévit dans une grande partie de la Russie méridionale.

La direction générale de la presse soviétique, en 1923, accentua beaucoup la campagne antireligieuse : pamphlets, tracts, affiches, publications pseudo-scientifiques. Les attaques oscillent : dirigées d'abord contre toute religion, elles visent sur-

tout le christianisme. Au début, l'orthodoxie et le patriarche Tykhon sont attaqués autant que le catholicisme, en même temps que lui : la messe, les sacrements, le culte de la Vierge et des Saints, tout ce qui survit de foi catholique dans l'âme orthodoxe est particulièrement tourné en dérision. Au moment du procès des prêtres catholiques, en mars 1923, l'acharnement grandit contre le Saint-Siège. Depuis lors, le patriarche Tykhon a été remis en liberté ; dès juillet 1923, il pouvait officier publiquement. Au contraire, Mgr Cieplak restait encore, après un an, soumis à une détention rigoureuse, dans un cachot étroit où il ne pouvait se mouvoir et d'où il ne sortait qu'une demi-heure par jour, sous une surveillance farouche sans que personne pût, même alors, lui parler ou seulement l'apercevoir.

Ainsi était traité l'unique évêque catholique, que les Bolchéviks n'eussent pas expulsé. La proportion des prêtres et des fidèles arrêtés révèle une tentative d'extermination. Au début de novembre, les trois modestes chambres où s'abritaient une vingtaine de religieuses russes, catholiques du rite oriental, étaient envahies pendant la nuit et perquisitionnées. Plusieurs des religieuses étaient alors arrêtées, internées à la prison dans les cachots réservés aux fous. Arrêtés aussi dans une autre maison et bafoués, leur aumônier et quelques Russes, étudiants en théologie depuis leur conversion... Dans l'ensemble, une concentration des haines contre l'Église catholique, et spécialement contre son clergé et ses fidèles de rite oriental.

C'est le moment où, dans l'émigration russe, certains agitateurs répandent sur le Saint-Siège les calomnies les plus absurdes. Des nouvelles, inventées de toutes pièces, sont envoyées aux journaux et transmises par les agences, puis commentées par leurs auteurs en des articles haineux qui pourraient aussi bien paraître en Russie soviétique (1). La haine est mauvaise conseillère, elle aveugle. Plus d'une fois les émigrations se laissèrent duper par des adversaires qui renchérissaient sur les préjugés communs. Antichrétiens et surtout anticatholiques, les Soviets savent de quelles aversions communes les préjugés

(1) Le cardinal Mercier s'en plaignait, avec bonté, dans deux lettres publiques datées de juin et septembre 1922. Nous en avons reproduit des extraits, avec d'autres documents, dans un livre sur *la Tyrannie soviétique et le malheur russe*, Paris, Éditions *Spes*, 1923.

puérils passionnent tels princes et tels prélats influents de l'émigration : ils en profitent. Ce que leurs agents, connus ou cachés, inventeront contre le Saint-Siège, deviendra parole d'évangile parmi des groupes importants de leurs adversaires : c'est un talisman pour être écoutés, choyés, admis aux confidences.

Des émigrés clairvoyants finissent par reconnaître cette tactique. Ils s'aperçoivent enfin que, parmi les déclamateurs qui insultent l'Église catholique, plusieurs ont un langage, un esprit et sans doute un but qui ressemblent à ce qui vient des Soviets. La conquête des âmes russes, amorcée par les publications anticatholiques, se poursuit par une propagande, de moins en moins dissimulée, des publications bolchéviques : les émigrés en viennent à s'intoxiquer des productions de Moscou. A Berlin notamment, la librairie rouge tend à éliminer les autres livres russes ; elle essaie d'étendre ce triomphe partout, non plus seulement en langue russe, mais en toutes langues, grâce à l'alliance de tout ce qui est antichrétien.

Beaucoup de ces détails auront semblé arides : statistiques hérisssée de chiffres, séries de titres, indications de formats de livres. Ils auront, du moins, permis au lecteur de tirer lui-même les conclusions. Les éléments de vitalité intellectuelle manquent dans toute cette masse de papiers imprimés. Le nouveau régime en noircit-il plus que l'ancien ? C'est possible. Mais toute cette production est négative. L'Agitation et la Propagande, les deux filles privilégiées de cette littérature, sont stériles, autant que néfastes.

Ce ne sont pas les traductions de romans ou les manuels de médecine, qui peuvent former une intelligence nouvelle. Supprimer l'idée, nier la pensée, tel est l'effort du communisme. La littérature des Soviets est comme leur Gouvernement : elle ne sait que détruire : ni devoirs ni droits, pas de règle, pas d'idéal. L'humanité, guidée par de tels mauvais bergers, aurait tôt fait de rétrograder fort en deçà du niveau des peuples primitifs : *Homo homini lupus.*

MICHEL D'HERBIGNY.

UNE ÉPOPÉE MYSTIQUE

LES ORIGINES

RELIGIEUSES DU CANADA

IV [1]

L'AGE DES MARTYRS
L'ACHÈVEMENT DE LA CHRÉTIENTÉ CANADIENNE
(1645-1660)

I. — LE PREMIER MARTYR DES IROQUOIS : LE P. JOGUES

La Nouvelle France, à la fin de 1645, jouissait d'un hiver pacifique : l'Iroquois avait désarmé ; le colon pour ses défrichements, le missionnaire pour ses courses d'apôtre, étaient en sûreté. On espérait n'avoir plus à compter avec aucune autre hostilité que celle du climat, et c'était là, d'ailleurs, une hostilité dangereuse, comme l'attestait, en janvier 1646, la destinée du Jésuite De Nouë. Il avait voulu rester au Canada, bien qu'il se reprochât humblement d'y « tenir la place d'un bon ouvrier ; » il aspirait à « mourir sur le champ de bataille. » Non loin du fort Richelieu, où l'avait appelé son ministère, son vœu fut exaucé. Avec deux soldats et un Huron, il s'en allait sur un sol glacé, « marchant sur des raquettes pour ne point enfoncer dans les neiges. » Pitié le prit pour ces deux soldats, « nouveaux dans le pays, » qui « avaient bien de la peine de marcher avec des pieds bridés ; » il les devança, pour que du fort Richelieu on vînt les secourir. Sans boussole, sans provisions, De Nouë

(1) Voyez la *Revue* des 1er mars, 15 mars, et 15 avril.

s'égara, et, deux jours plus tard, on trouvait son corps gelé et tout raidi, « en la posture où l'on dépeint ordinairement saint François Xavier, les bras croisés sur la poitrine, les yeux ouverts et fixés sur le ciel, ressemblant à un homme qui est en contemplation plutôt qu'à un mort. »

Trois mois s'écoulaient, et la mission canadienne était frappée d'un autre deuil : elle perdait son vétéran, son lointain fondateur, le P. Massé. Il avait en 1610 inauguré, dans la presqu'île d'Acadie, l'évangélisation de la Nouvelle France; il avait ensuite, au collège de la Flèche, éveillé la vocation canadienne de plusieurs de ces Jésuites qui recevaient aujourd'hui le dernier soupir de sa vieillesse. Dans ce collège de la mère patrie, son esprit survivait. On allait, en 1647, mettre aux mains des jeunes rhétoriciens le recueil de vers latins que publiait, sous le titre : *Polyhymnia*, le P. Jean Chevalier : ils n'y trouvaient pas moins de cinq pièces de vers consacrées au Canada; le versificateur y célébrait l'héroïsme des Pères qui émigraient, leur charité pour les âmes, leur promptitude à tout subir pour le Christ, et il escortait de ses vœux, à la façon d'Horace, les vaisseaux qui les emportaient. C'est ainsi qu'un livre scolaire dont on eût pu croire qu'il ne tendait qu'à former de beaux esprits, des humanistes, uniquement absorbés par la civilisation méditerranéenne, les invitait au contraire à se transplanter, par la pensée, au delà de l'Océan : le Jésuite « rhétoriqueur, » quoi qu'on ait pu dire, s'intéressait activement, et de très près, aux exploits du Jésuite missionnaire.

Dans ces nations sauvages où le P. Massé et ses disciples avaient semé, le blé commençait de lever. Le P. Druillettes, qui s'occupait des Algonquins, éprouvait la joyeuse surprise de les entendre dire à Dieu : « Seigneur, pardonnez aux Iroquois qui nous poursuivent avec tant de fureur, qui nous font mourir avec tant de rage; ouvrez-leur les yeux. » Et dans la chapelle de Sillery, d'autres bons sauvages criaient au Très-Haut : « Tu sais tout; regarde mon enfant; si tu connais qu'il ne veuille pas avoir d'esprit quand il sera grand, s'il ne veut pas croire en toi, prends-le avant qu'il t'offense : tu me l'as prêté, je te le rends; mais, comme tu es tout-puissant, si tu veux lui donner de l'esprit et me le conserver, tu me feras plaisir. » Devant ces sauvages « peints de tant de couleurs, » qui pratiquaient ainsi l'héroïsme ou la vertu du « saint abandon, » un Jésuite s'écriait,

enthousiaste : « Il faudrait venir du bout du monde pour voir cela. »

Cela rachetait toutes les fatigues, et les récompensait : on allait donc en affronter de nouvelles, avec l'encouragement de la Cour de France. Le P. Druillettes, descendant la rivière Kénébec, évangélisait les Abénakis, et tendait la main, dans ces parages, aux Capucins de l'Acadie. Le P. Jogues, en mai 1646, accompagné de l'ingénieur Jean Bourdon, s'en allait en ambassadeur chez les Iroquois, ses bourreaux de la veille : il s'agissait de sonder la stabilité de leurs dispositions pacifiques et d'ouvrir les voies, parmi eux, à l'apostolat du Christ, qui ne demandait qu'à faire la paix avec ces Gentils, comme la France avait fait la sienne. Jogues était bien reçu : on lui rendait un Français captif, on le comblait de milliers de grains de porcelaine, le plus beau cadeau que des Iroquois pussent faire. Il n'était pourtant qu'à demi confiant, et les impressions qu'il rapportait à Québec laissaient les Jésuites indécis.

Fallait-il créer une mission iroquoise ? On tint consulte entre les Pères : la réponse d'abord fut non ; quelques semaines après, elle fut oui, et Jogues, après les voyages qu'il avait faits là-bas en captif, puis en diplomate, dut y retourner comme apôtre. Un pressentiment le hantait : « J'irai, mais je ne reviendrai pas, » écrivait-il à un Jésuite de France ; et s'appliquant un mot de l'*Exode*, il ajoutait : « Le peuple iroquois est pour moi un époux de sang ; j'ai scellé cette alliance dans mon sang. » Elle s'attestait, cette alliance, par la peine même qu'il éprouvait à tracer ces lignes de sa main mutilée. En octobre 1646, avec un guide huron et un jeune Dieppois, il s'enfonçait au cœur du pays iroquois. L'hiver s'écoula sans qu'on eût à Québec des nouvelles de Jogues, et ce fut seulement en juin 1647, que l'on reçut du gouverneur hollandais de Manhatte une lettre qui annonçait son martyre. Les Iroquois s'étaient imaginé que « parmi quelques hardes que Jogues leur avait laissées en garde, il y avait le diable ; » ils avaient voulu se venger de Jogues, en le faisant prisonnier, en lacérant sa chair. Une assemblée cependant avait décidé, à la majorité, qu'il aurait la vie sauve : quelques fanatiques, alors, l'avaient abattu d'un coup de hache.

Ainsi s'ouvrait l'ère des martyrs pour la mission des Jésuites, et cet événement attestait que les belles lueurs de

paix devant lesquelles s'étaient clos les yeux du P. Massé n'étaient sans doute qu'un arc-en-ciel éphémère, et que la Nouvelle France, de nouveau, serait bientôt menacée. Maisonneuve était alors en France, où des affaires de famille l'avaient rappelé. Son absence de Villemarie dura vingt-huit mois. Son contact à Paris avec MM. de Montréal, les informations qu'il leur donnait, les rendaient très impatients d'achever leur œuvre en pourvoyant d'un siège épiscopal cette Nouvelle France, filleule de leur ferveur : ils étaient décidés à doter l'évêché futur. Déjà, en l'été de 1645, ils avaient proposé comme évêque au cardinal Mazarin l'un d'entre eux, M. Legauffre, qui, de maître des comptes, s'était fait ecclésiastique, et qui prolongeait avec zèle toutes les œuvres d'assistance aux malades, d'assistance aux prisonniers, naguère commencées par son directeur, M. Claude Bernard, « le pauvre prêtre. » M. Legauffre, après avoir refusé la mitre qui s'offrait, avait consenti à faire retraite, dix jours durant, pour redemander l'avis de Dieu ; au cours de cette retraite, Dieu l'avait soudainement appelé à lui.

Mais l'idée d'un évêché survivait : M. de Maisonneuve et MM. de Montréal en conversaient ; M. Godeau, évêque de Vence, en saisissait, le 25 mai 1646, l'assemblée générale du clergé de France. Après avoir rendu hommage à la mémoire de M. Legauffre, qui pour ce grand dessein avait légué dix mille écus, M. Godeau disait que, faute d'évêque, l'Église canadienne n'était qu'à moitié une Église chrétienne ; et l'on convenait de s'adresser à la Reine, au cardinal, pour l'érection de l'évêché. Le cardinal, bienveillant, promettait au futur prélat, sur sa cassette, douze cents écus de pension.

Mais lorsqu'en Nouvelle France ce projet s'ébruita, Marie de l'Incarnation écrivait : « Pour moi, mon sentiment est que Dieu ne veut pas encore d'évêque en Canada, le pays n'étant pas encore assez fait. D'ailleurs, nos Révérends Pères y ayant planté le christianisme, il semble qu'il y a de la nécessité qu'ils le cultivent encore quelque temps sans qu'il y ait personne qui puisse être contraire à leurs desseins. » De fait, pour l'instant, le projet d'un évêché canadien n'eut pas de suite : la turbulence des Iroquois allait imposer à MM. de Montréal et à M. de Maisonneuve d'autres pensées et d'autres soucis.

II. — LA CATASTROPHE DE LA MISSION HURONNE ET DU PEUPLE HURON

« J'aimerais quasi autant, écrivait un jour le P. Vimont, être assiégé par des Lutins que par des Iroquois ; les uns ne sont guère plus visibles que les autres ; quand ils sont éloignés, on les croit à nos portes, et lorsqu'ils se jettent sur leur proie, on s'imagine qu'ils sont encore en leur pays. » Leurs proies, en 1647 et 1648, proies saisies ou proies convoitées, c'étaient les Trois Rivières, qu'ils assaillaient ; le Fort Richelieu, qu'ils brûlaient ; Sillery, où ils poussaient une pointe. Villemarie abritait un triste défilé de fugitives, femmes Algonquines ou d'autres nations sauvages, narratrices douloureuses des atrocités iroquoises. A Québec, le gouverneur Montmagny recommençait de croire que c'était une folle entreprise, de vouloir se maintenir à Villemarie. Mais la Cour, brusquement, le remplaçait par d'Ailleboust, et ordonnait qu'on formât sans délai, contre l'Iroquois, un camp volant de quarante hommes. D'Ailleboust devait, en 1649, installer ce camp volant dans l'île même de Montréal, et le grossir, deux ans plus tard, de trente soldats nouveaux.

Au delà de Villemarie, en vingt mois, une double ruine se consomma : celle de la mission des Jésuites en terre huronne, et celle même du peuple huron. Le premier glas retentit lorsque le 4 juillet 1648 les quatre cents familles huronnes installées à Saint-Joseph furent surprises, à la chapelle même, à la fin de la messe du P. Daniel, par une bande d'Iroquois. Le Père, sentant la mort toute proche, trempa son mouchoir dans l'eau, et baptisa, par aspersion, tous les catéchumènes qui étaient là. Les Iroquois tuèrent, incendièrent ; ils emmenèrent près de sept cents prisonniers. Ce fut une joie pour eux, de laver leurs mains dans le sang du P. Daniel, avant de jeter son cadavre aux flammes. Il était le frère de ce marin dieppois qui, en 1629, au moment où les Kirke s'emparaient de Québec, avait, en compagnie du P. Vimont, planté le drapeau français au cap Breton ; il scellait par sa mort les quatorze ans de vie qu'il venait de consacrer à l'apostolat de la Nouvelle France.

La mission comptait alors dix-sept Pères, sous la direction du P. Ragueneau, qui, avant d'enseigner le catéchisme aux Hurons, avait, au collège de Bourges, enseigné les humanités à

celui qui devait être le grand Condé. Ragueneau, dans l'hiver qui suivit la mort du P. Daniel, inspecta le labeur que poursuivaient les Pères : « Pour moi, écrivait-il, je n'aurais jamais cru, même après cinquante ans de travail, pouvoir contempler la dixième partie de la piété, de la vertu, de la sainteté dont j'ai été partout le témoin dans les visites que j'ai faites de ces églises; et ce qui m'a le plus ravi, c'est de voir que ces sentiments de foi soient entrés si avant dans des cœurs autrefois si barbares. » Dans les diverses résidences huronnes, à Saint-Ignace, à la Conception, à Sainte-Marie, à Saint-Jean, l'affluence des sauvages exigeait, dans les premiers mois de 1649, que chaque missionnaire dît deux messes.

Mais un carême sanglant se préparait. Les Iroquois, en mars, promenaient dans Saint-Ignace la mort et la flamme. Puis ce fut le tour de Saint-Louis, dont la défense fut organisée par le P. de Brébeuf et par un jeune Jésuite arrivé depuis six mois, « l'homme le plus faible et le plus délicat qu'on pût voir, » Gabriel Lalemant. Au troisième assaut, les Iroquois furent vainqueurs; pour les deux Jésuites, la dernière heure était venue.

Leur arracher les ongles des pieds et des mains fut l'affaire d'un instant : ils durent ensuite, en tête des prisonniers, marcher quatre kilomètres jusqu'à Saint-Ignace, où, pour leur supplice, des poteaux étaient dressés. « Levons les yeux en haut, » criait Brébeuf aux Hurons; et les Hurons de lui répondre : « Père, ne crains rien, nos âmes seront au ciel, pendant que nos corps souffriront ici-bas. » Le dialogue se poursuivait : « Dieu verra nos douleurs, disait le Père, lui-même sera notre récompense. » Et les Hurons reprenaient : « Prie le maître de la vie qu'il ait pitié de nous! nous ne cesserons de prier qu'en expirant. » Pour qu'enfin Brébeuf cessât de prier, et d'exhorter ses compagnons de martyre, on lui fendait la bouche, on lui coupait les lèvres. Ce que fut son supplice, son coadjuteur Christophe Règnaut put le deviner ensuite, à la vue de son cadavre :

J'ai vu et touché, raconta-t-il, quantité de grosses ampoules qu'il avait en plusieurs endroits de son corps, de l'eau bouillante que ces barbares lui avaient versée en dérision du saint baptême. J'ai vu et touché la place d'une ceinture d'écorce toute pleine de poix et de

résine qui grilla tout son corps. J'ai vu et touché les brûlures du collier de haches qu'on lui mit sur les épaules et sur l'estomac. J'ai vu et touché ses deux lèvres qu'on lui avait coupées à cause qu'il parlait toujours de Dieu quand on le faisait souffrir. J'ai vu et touché tous les endroits de son corps, qui avait reçu plus de deux cents coups de bâton. J'ai vu et touché l'ouverture que ces barbares lui firent pour lui arracher le cœur.

Gabriel Lalemant, enveloppé de morceaux d'écorce de sapin auxquels on projetait de mettre le feu, avait d'abord été traîné devant Brébeuf agonisant ; et reprenant le mot de l'*Epître aux Corinthiens*, il lui avait dit : « Voilà que nous sommes, mon Père, donnés en spectacle au monde, aux anges et aux hommes. » Brébeuf avait répondu en inclinant doucement la tête. Tout de suite commencèrent pour Lalemant dix-sept heures de tortures, qui n'exemptèrent de brûlures aucune partie de son corps, pas même les yeux, où furent enfoncés des charbons ardents. On l'abattit enfin d'un coup de hache sur l'oreille gauche, qui lui mit la cervelle à nu. Naguère, dans sa cellule, Lalemant avait dit à son âme : « Sus donc, mon âme, perdons-nous saintement pour donner ce contentement au cœur sacré de Jésus-Christ : il le mérite et tu ne peux t'en dispenser, si tu ne veux vivre et mourir ingrate à son amour. » Les Iroquois avaient accompli les désirs de Gabriel Lalemant.

Artisans de leur propre ruine, les Hurons incendièrent les quinze bourgades qui restaient encore intactes; ils n'étaient plus qu'un peuple errant; leur déracinement, commencé par les Iroquois, était achevé par leur propre affolement. Par bandes, ils arrivaient à Sainte-Marie, demandant une protection, un repos, du pain ; en un an, plus de trois mille furent baptisés. Certains se dirigèrent vers les montagnes du Petun ; d'autres vers la Nation Neutre; il y en eut qui obtinrent de s'installer chez les Iroquois pour y fonder le village de Saint-Michel, première bourgade chrétienne. La résidence de Sainte-Marie était dès lors sans défense contre les attaques; il fallait qu'elle se transportât dans un endroit moins exposé. Trois cents familles huronnes, réfugiées dans l'île Saint-Joseph sur le lac Huron, appelaient auprès d'elles les Jésuites : ils consentirent. Le 14 juin 1649, ils embarquèrent leurs provisions, leur mo-

bilier, incendièrent la résidence où depuis dix ans se dépensait leur zèle ; et par leurs soins, quelques jours plus tard, s'édifiait dans l'île Saint-Joseph un nouveau fort Sainte-Marie, où ils allaient s'établir.

Ils eurent un instant de tranquillité pour s'y aménager ; car les Iroquois, durant les derniers mois de 1649, faisaient diversion vers la Nation Neutre et détruisaient la résidence de Saint-Jean. Le P. Garnier, qui était là, n'avait dans la vie ni besoins ni désirs : il se nourrissait de glands, de racines amères, et déclarait qu'il ne voulait pas choisir un emploi, « estimant que Dieu, alors, n'était pas obligé d'être de la partie ; » là où ses supérieurs le mettaient en faction, il attendait, avec une égale quiétude, les fatigues ou la mort. Le 7 décembre 1649, les Iroquois le tuèrent. Le surlendemain, ce fut au tour de son compagnon, le P. Chabanel, d'être assassiné par un Huron qui, imputant aux Jésuites les malheurs de sa famille, voulait se venger sur l'un d'eux. Émouvante destinée que celle de Noël Chabanel ! Il était en Nouvelle France depuis 1643, étrangement rebelle aux langues sauvages ; il avait, plusieurs années durant, désiré retourner en France ; soudainement, en 1647, au jour de la Fête-Dieu, se reprochant de tels désirs, il avait fait vœu de « stabilité perpétuelle » dans la mission des Hurons, avec l'espoir qu'à défaut de l'effusion du sang, il ferait là « son martyre dans l'ombre. » Et ce « martyre dans l'ombre, » qui s'était prolongé deux années encore, se terminait par l'effusion de son sang. Ainsi mouraient les Jésuites, un à un, tandis qu'en France certains bruits nocifs, volontiers répercutés par les polémiques jansénistes, les accusaient de s'occuper surtout, au Canada, d'acheter des fourrures pour thésauriser.

« Vous êtes les pères de notre patrie, » leur disaient, en l'île Saint-Joseph, dans la nouvelle résidence de Sainte-Marie, les infortunés Hurons. Le temps n'était plus où les Hurons attribuaient leurs malheurs à ces « sorciers d'Europe : » ils attendaient de la mission, aujourd'hui, une consolation, un appui, des vivres. Mais ils arrivaient en si grand nombre, que la provision de blé d'Inde apportée par les Jésuites, les glands et les racines qu'ils avaient su mettre en réserve, furent bientôt consommés, et sans cesse de nouvelles bouches survenaient. L'hiver amena la famine : l'île Saint-Joseph prenait un aspect de cimetière où se seraient promenés, tout décharnés, les morts

sortis de leurs tombes; on se nourrissait de tout, même des cadavres; des maladies contagieuses sévissaient. Le P. Ragueneau adressait à Rome, au général des Jésuites, d'épouvantables détails sur cette détresse, et il ajoutait : « Jamais nous n'avons recueilli de si grands fruits de nos travaux; jamais la foi n'a poussé de si profondes racines ; jamais le nom chrétien n'a été plus glorieux qu'au milieu des ruines de cette malheureuse nation. »

Au printemps de 1650, deux capitaines hurons vinrent trouver le Père : « La mort, lui dirent-ils, t'en a ravi plus de dix mille ; tu nous portes dans tes mains et dans ton cœur. Jette les yeux du côté de Québec pour y transporter les restes de ce pays perdu. » Les missionnaires se rassemblèrent, organisèrent, pour s'éclairer, des prières de Quarante-Heures, examinèrent entre eux, « quinze, seize et vingt fois, » les suggestions huronnes, et conclurent que par la bouche de ces capitaines Dieu avait parlé. Le 10 juin 1650, sur une longue file de barques, les missionnaires, qu'escortaient trois cents Hurons, faisaient exode vers Québec : l'île Saint-Joseph, comme le reste du pays huron, était abandonnée. Et dans Québec se reposait le problème : comment nourrir ces bouches nouvelles?

« Je n'ai jamais rien vu de si pauvre ni de si dévot que les Hurons, » écrivait l'Hospitalière Marie de Saint-Bonaventure. On se privait, chez les Ursulines, pour permettre à Marie de l'Incarnation de leur distribuer quelque pitance, quelques vêtements. Le flot de ces misères coïncidait avec le retard des aumônes attendues de la métropole, avec l'incendie qui, à la fin de 1650, détruisait la maison des Ursulines et qui les laissait elles-mêmes sans vivres, sans vêtements. Mais la leçon de charité qu'elles avaient constamment donnée ne pouvait être perdue, et dans cette catastrophe elles en bénéficiaient Québec, au début de 1651, fut une bourgade qui se mortifiait, pour venir en aide aux Ursulines comme aux Hurons. Sainte-Marie, au printemps, allait ressusciter. Les Jésuites possédaient, près de Québec, l'île d'Orléans; le P. Chaumonot y conduisit quatre cents Hurons, bientôt suivis de deux cents autres; et dans cette île, une « réduction » se fonda. Pour peu de temps encore, hélas ! car derechef, en 1656, les Hurons devront déménager, sous l'implacable poussée des Iroquois.

III. — LES ANGOISSES DE VILLEMARIE ET DE LA NOUVELLE FRANCE

Les Iroquois, acharnés à la destruction d'un peuple, avaient laissé Villemarie, pour un moment, respirer un peu ; mais on avait eu, là, d'autres sujets d'alarme. Mlle Mance, en 1649, recevait de France certains échos qui l'effrayaient fort. Était-il possible que MM. de Montréal, à la nouvelle de la catastrophe huronne, songeassent à l'abandon de leur œuvre au profit des missions du Levant? Sans délai, elle courut à Québec, s'embarqua. En quelques semaines, elle fut en France.

Paris traversait alors des heures tragiques : la Fronde forçait la Cour de s'exiler à Saint-Germain; les Parisiens, investis par l'armée royale, menacés de la famine, trouvaient deux bienfaiteurs qui, par les chemins couverts de neige, encombrés de soudards peu rassurants, s'en allaient à Saint-Germain demander l'aumône pour les pauvres gens de Paris : ces deux quêteurs étaient M. Olier et M. de la Dauversière.

Mlle Mance, assurément, n'eut pas de peine à ramener leurs pensées vers le Canada; elle consolida, peu à peu, les bons vouloirs des autres Messieurs de Montréal, et fit établir des actes notariés qui consolidaient leurs droits en terre canadienne; elle obtint de Mme de Bullion, pour le défrichement des terres au profit de l'hôpital, deux mille livres, et de la Société de Montréal deux cents arpents. Mlle Mance, victorieuse, repassait la mer, en août 1650, avec cette autre joie de pouvoir annoncer à la Nouvelle France que celui que la Société venait de choisir comme directeur s'appelait M. Olier.

« Je me souviens, écrivait un jour M. Olier, d'avoir vu parfois jusqu'en Canada les opérations de Dieu dans les âmes des personnes du Montréal, entre autres de Mlle Mance, que je voyais pleine de la lumière de Dieu, dont elle était environnée comme un soleil. » De par la volonté de MM. de Montréal, ce privilégié des interventions d'en haut, qui « voyait » ainsi Dieu vivre au Canada, devenait désormais le directeur légal de leur entreprise : les destinées de la cité de Villemarie allaient être surveillées et secondées par un mystique dont les regards s'évadaient de terre pour mieux apercevoir cette ville de la Vierge, sa ville aimée, sa ville élue. Mlle Mance, au cœur de cette bourgade, était, de plus en plus, une magnifique institu-

trice d'énergie : nombreux furent les habitants de Villemarie qui demandèrent, d'urgence, qu'on leur donnât des terres à défricher; les actes de concession marquaient expressément qu'elles leur étaient confiées « afin de procurer, par ce moyen, la propagation de la foi. »

Les Iroquois, hélas! firent vite reparler d'eux. Lorsque en 1650 Cyrano de Bergerac voulait voyager aux États de la Lune, et qu'il « montait à deux lieues de Paris en ligne presque perpendiculaire, tandis qu'au-dessous de lui la terre continuait sa révolution, » l'aventureux touriste tombait soudainement en Canada; et qu'y voyait-il? Il y voyait une expédition se préparer contre les Iroquois. En mai 1651, la menace iroquoise devint terrible. Ce fut dans Villemarie un gémissement, quand, aux portes mêmes de l'hôpital, ces sauvages tuèrent Boudard dit Grand-Jean, et emmenèrent avec eux, pour la tuer en leur pays, sa femme Catherine Mercier. Mis en goût, ils multiplièrent les perfides surprises; sur l'ordre de Maisonneuve, toutes les maisons furent vidées; la population civile s'entassa dans le fort. Deux cents Iroquois assaillirent l'hôpital; ils s'y heurtèrent au major Lambert Closse, qu'entouraient seize soldats; et devant cette poignée de héros les deux cents prirent la fuite. « C'est une merveille, écrivait le P. Ragueneau, que les Français de Villemarie n'aient pas été exterminés. » La mission du jésuite Druillettes auprès de la Cour des commissaires à Boston demeurait inefficace : les Anglais refusaient de nous venir en aide. Seul, l'héroïsme pouvait apporter le salut. Derechef, en octobre 1652, le major Closse, abordant avec vingt-quatre hommes plus de deux cents Iroquois, promenait parmi eux la mort et la terreur; et lorsqu'ils s'enfuyaient, emportant sur leurs épaules plus de vingt cadavres et quarante blessés, ils gémissaient en leur langage : « Nous sommes tous morts! »

D'autres Iroquois rôdaient du côté des Attikamègues et faisaient parmi les Jésuites une autre victime. Ces Attikamègues étaient de bons sauvages, presque idylliques, sur qui le P. Buteux, supérieur de la résidence de Trois-Rivières, régnait par la tendresse. Il les convertissait en les aimant. D'eux-mêmes ils s'organisaient en une petite république chrétienne : des prières publiques, des chants religieux, des sermons de leurs capitaines, maintenaient leur ferveur en haleine, quand le prêtre n'était

pas là; même des femmes, des enfants, s'improvisaient prédicateurs. « On eût dit, écrivait le P. Buteux, que Dieu les réservait, comme un saint Siméon ou une sainte Anne la prophétesse, pour avoir connaissance de Jésus-Christ. Quelle confusion pour moi de voir comme ces pauvres barbares, sans prêtre, sans messe ni autre secours, se maintiennent dans une telle pureté et ferveur! » Le succès même encourageait son ardeur d'apôtre : au printemps de 1652, il se sentait poussé plus loin, toujours plus loin, « jusque vers la mer du Nord, pour y trouver de nouveaux peuples et des nations entières où la lumière de la foi n'eût jamais encore pénétré. » Il risquait une rencontre, celle des Iroquois; mais, loin de la redouter, il la désirait. « Je m'estimerais trop heureux, disait-il, si Dieu avait permis que je tombasse entre leurs mains. Un acte d'amour de Dieu est plus pur au milieu des flammes, que ne le sont toutes nos dévotions séparées des souffrances. » Les Iroquois l'exauçaient, en le blessant de deux balles, en l'assommant, en jetant son corps à la rivière, et Marie de l'Incarnation écrivait : « C'est une perte incroyable pour la mission. »

Ces lugubres nouvelles jetaient Québec dans les transes : matin et soir, la minuscule capitale entrait publiquement en prières; chacun faisait vœu de se confesser et de communier une fois le mois. Le douloureux spectacle qu'offrait la ville menacée, n'empêchait pas l'Hospitalière Catherine de Saint-Augustin, venue de France depuis 1647, de la considérer comme son « petit Paradis. » Jadis, en son cloître de Bayeux, le P. Vimont avait découvert en elle « une jeune prétendante aux souffrances du Canada; » et M. de Longpré, son père, ayant lu le récit du martyre du P. Jogues, s'était dessaisi de la requête qu'il avait adressée au Parlement de Rouen pour qu'on empêchât sa fille de quitter le royaume. Anne d'Autriche, au demeurant, avait signifié aux vicaires généraux de Bayeux qu'ils la laissassent libre de partir. Si périlleuse que fût la menace iroquoise, Mère de Saint-Augustin ne regrettait pas d'être partie, et se demandait seulement, avec quelque angoisse, si les Iroquois permettraient à Québec de durer. Elle écrivait dès 1651 : « Nous ne nous pressons pas pour achever le reste de nos bâtiments, à cause de l'incertitude où nous sommes si nous demeurerons longtemps ici. Dieu veuille par sa grâce que nous ne soyons pas dans la peine de le quitter! Je ne sais ce que Dieu veut faire de

ce pays; mais je puis vous assurer qu'il en est bien ébranlé. » Cette incertitude était une souffrance, mais ne devenait jamais une faiblesse; et les âmes demeuraient dignes, à Québec, de l'hommage qu'à cette époque même saint Vincent de Paul rendait à l'œuvre canadienne. « Je la regarde, écrivait-il à l'une des Hospitalières, comme l'une des plus grandes qui se soient faites depuis quinze cents ans, et ces saintes âmes qui ont le bonheur d'y travailler comme des âmes vraiment apostoliques qui méritent l'approbation et le secours de l'Église. »

Villemarie n'est plus ! murmurait-on dans Québec au printemps de 1653 : des messagers qu'avait envoyés là-bas le gouverneur Lauson avaient eu peur de trop s'aventurer ; sans débarquer, ils avaient prêté l'oreille, constaté que dans Villemarie aucun bruit ne se faisait entendre. Derrière le voile du brouillard, Villemarie les avait pris pour des Iroquois ; et dans un grand silence on avait préparé la défense. Ils s'étaient éloignés, et étaient revenus dire à Lauson : Villemarie n'est plus ! On supposait que tous les habitants étaient devenus captifs des Iroquois. Les jours s'assombrissaient : parmi les colons, certains timides se rembarquaient.

IV. — MAISONNEUVE EN FRANCE : LA VOCATION CANADIENNE DE MARGUERITE BOURGEOYS

Ils durent croiser, sur l'Océan, M. de Maisonneuve, qui, parti pour Paris à l'automne de 1651, rentrait en août 1653, et qui, une fois encore, allait sauver le Canada. On s'était rendu compte, à Villemarie, en cette douloureuse année 1651, que la bourgade avait besoin d'un renfort de soldats, et qu'il en fallait au moins cent : Maisonneuve s'était décidé à passer en France pour les amener; et s'il échouait, il se proposait d'inviter Mlle Mance à reconduire au pays natal les épaves de ce qui aurait été Villemarie. Avant qu'il ne partît, elle lui dit : « Voilà, sur les fonds de l'hôpital, vingt-deux mille livres, pour vous aider à réunir une recrue, et voici, bien que je n'aie pas le droit de vous le livrer, le nom de ma bienfaitrice inconnue ; elle s'appelle Mme de Bullion; voyez-la ! » Maisonneuve, à Paris, bien discrètement et sans nulle allusion aux libéralités antérieures, trouva l'occasion d'entrer en rapports avec Mme de Bullion, et de parler devant elle, incidemment, de la situation désespérée de

Villemarie ; quelques jours après, M. de Lamoignon recevait, pour aider MM. de Montréal à lever une recrue, vingt mille livres, données, disait-il, par une personne de qualité... Maisonneuve n'avait pas le droit de remercier Mme de Bullion, il remercia Dieu. Il allait, confiant dans l'avenir, ramener au Canada, avec ces gens de guerre, la fondatrice d'une congrégation nouvelle.

Mme de Cheuilly (1), sœur de M. de Maisonneuve et de la sœur Louise de Sainte-Marie, abritait en son appartement de Troyes une jeune fille qui avait tour à tour tenté d'être Carmélite, puis Clarisse, puis fondatrice d'un petit institut religieux en l'honneur des voyages de la vierge Marie. Elle s'appelait Marguerite Bourgeoys. Bien qu'elle eût déjà plus de trente ans, l'insuccès de ces divers essais la laissait incertaine de sa vocation. Elle s'occupait activement de la « congrégation externe » des jeunes filles, que dirigeait au couvent de Notre-Dame sœur Louise de Sainte-Marie ; elle fut même, douze ans durant, la préfète de ces quatre cents demoiselles, qui par amour pour la Vierge se consolaient qu'on les appelât les bigotes. On lui demanda, un jour, si elle voudrait « être de la partie, quand les religieuses de Notre-Dame iraient à Montréal ; » elle accepta d'avance, avec élan. Un jour de 1653, elle voyait en songe un grave personnage, tout habillé de brun, et dont elle ne savait trop s'il était ecclésiastique ou laïque ; elle le revoyait en personne, quelques jours plus tard, dans le parloir des nonnes ; il la pressait de se faire maîtresse d'école à Villemarie. Ce personnage n'était autre que M. de Maisonneuve. Les religieuses alors de dire : Nous aussi, nous voulons partir ; voilà treize ans que nous le voulons ! Maisonneuve répondait qu'il lui fallait à Montréal, « pour les écoles, des filles séculières et non cloîtrées, qui pussent se transporter où le bien du prochain réclamerait leurs services. » Alors les sœurs, se retournant vers Marguerite, voulaient l'empêcher de partir, en lui disant : « Soyez-nous fidèle. » Mais celle-ci répliquait : « J'ai bien promis d'être de la partie, si vous alliez là-bas ; mais je n'ai pas promis, si votre départ tardait trop, de n'y pas aller sans vous ! »

Partez ! lui conseillait après quelques jours de réflexion son directeur, M. Jendret. Mais subitement elle hésitait : s'en aller

(1) Telle est l'orthographe exacte du nom, établie par M. A. Léo Leymarie dans ses recherches si fouillées sur Maisonneuve.

ainsi, sans aucune compagne, lui faisait peur. M. de Maisonneuve, insistait M. Jendret, est l'un des premiers chevaliers de la Reine des Anges ; et M. Profit, prêtre de bon jugement, lui aussi, puis M. le grand vicaire de Troyes, ayant pris chacun trois jours pour réfléchir, conclurent comme M. Jendret. Marguerite entendait la Vierge elle-même lui confirmer ces conclusions, et lui dire : « Va, je ne t'abandonnerai point. » Mais elle craignait beaucoup « les illusions. » « Si cela est de Dieu, pensait-elle, je n'ai que faire de rien porter pour mon voyage ; si c'est la volonté de Dieu que j'aille à Villemarie, je n'ai besoin d'aucune chose. » Elle partit « sans denier ni mailles, » n'ayant qu'un petit paquet qu'elle pouvait porter sous son bras.

Ainsi monta-t-elle dans la voiture publique qui circulait entre Troyes et Paris. Son oncle et Mme de Cheuilly, qui, eux aussi, allaient à Paris, eurent tous deux un mouvement de révolte lorsqu'elle leur confia qu'elle voulait pousser jusqu'au Canada ; et les dernières semaines que Marguerite passa sur le sol de France furent singulièrement troublées. Car elle recevait de Troyes lettres sur lettres, qui la rappelaient ; la personne chez qui elle logeait à Paris était la propre sœur du provincial des Carmes, et voulait la conserver pour le Carmel. Marguerite chancelait : elle courait chez les Jésuites de la rue Saint-Antoine ; elle y recevait le conseil formel de passer en Canada, comme l'y invitait M. de Maisonneuve. Celui-ci, d'ailleurs, comptait tout à fait sur elle : il avait des « hardes, » qu'il la chargeait de transporter ; il lui avait remis quinze écus blancs pour les frais de ce transport et pour diverses emplettes ; ils devaient tous deux se retrouver à Nantes, pour s'embarquer.

De Paris à Nantes, Marguerite fut mal considérée. Son petit paquet la signalait comme une « fille sans conséquence : » à la voir ainsi, seule, au milieu des soudards qui, au lendemain de la Fronde, pullulaient dans les auberges, on la prit pour « une personne suspecte, qu'on ne devait recevoir qu'avec peine dans une honnête compagnie. » Chaque hôtellerie à peu près lui réservait un affront. A Nantes même, les humiliations continuèrent. N'était-ce pas le signe que ces voies extraordinaires où elle s'engageait étaient des voies d'illusion ? Le provincial des Carmes de Paris insistait auprès d'elle, jusqu'à Nantes, pour qu'elle se décidât en faveur du Carmel ; son confesseur de Nantes

l'y poussait également. Derechef, elle se sentait hésitante, ébranlée, et tout en même temps désolée : elle s'en allait pleurer dans l'église des Capucins, toute seule. « En ce moment, raconte-t-elle, toutes mes peines furent changées; je reçus là une très forte impression et une très grande assurance qu'il fallait faire le voyage. » Le 20 juin 1653, elle s'embarquait à Saint-Nazaire avec M. de Maisonneuve et une recrue de cent treize hommes.

La Nouvelle France les attendait fiévreusement : Mlle Mance était accourue de Villemarie à Québec, pour être prévenue, tout de suite, de l'arrivée des secours ; l'hostie était publiquement exposée, pour accélérer cette arrivée. « Les Iroquois ont fait tant de ravages, écrivait le 12 août 1653 la Mère Marie de l'Incarnation, qu'on a cru quelque temps qu'il fallait repasser en France. L'habitation de Montréal leur a puissamment résisté et donné la chasse, avec perte de leurs gens. » Le 22 août, le Jésuite Poncet, surpris au Cap Rouge par les Iroquois, était emmené captif. Le 22 septembre, enfin, la flottille de Maisonneuve arrivait à Québec.

Le P. Lemercier, dans sa *Relation*, saluait « cette bonne escouade d'ouvriers, semblables à ceux qui rebâtissaient jadis le temple de Jérusalem, maniant la truelle d'une main et l'épée de l'autre, braves artisans, tous savants dans les métiers qu'ils professent, et tous gens de cœur pour la guerre. » Ces gens de cœur n'eurent pas à se battre immédiatement, car quelques semaines à peine après avoir connu leur arrivée, la nation Iroquoise des Agniers entrait en pourparlers pour la paix, et cette paix était scellée, au mois de novembre, par la libération du P. Poncet.

V. — L'ORGANISATION DE MONTRÉAL ; PREMIER ESSAI D'UNE MISSION IROQUOISE

La recrue qu'avait amenée M. de Maisonneuve fit bientôt son entrée dans Villemarie. Mlle Bourgeoys s'édifiait en regardant ces futurs défenseurs de la ville, « hommes doux et religieux, spirituellement changés comme le linge qu'on met à la lessive : » les trois quarts d'entre eux venaient du Maine et de l'Anjou, spécialement de cette région de La Flèche, où sans cesse l'Esprit soufflait pour entraîner des âmes au Canada, âmes de

jésuites ou de nonnes, de soldats ou de laboureurs. Et M. de Maisonneuve s'édifiait, lui, en regardant cette « excellente fille nommée Marguerite Bourgeoys, » cette « personne de bon sens et de bon esprit, » dont il disait à Mlle Mance : « Sa vertu est un trésor qui sera un puissant secours au Montréal. Au reste, c'est encore un fruit de notre Champagne, qui semble vouloir donner à ce lieu plus que toutes les autres provinces réunies ensemble. » Mlle Mance ne pouvait éprouver aucune jalousie à l'égard de cette arrivante ; c'était une Champenoise, comme elle.

Rapidement, on se mit en mesure de protéger l'hôpital contre les récidives éventuelles des Iroquois : on y construisit une église, pour que Dieu veillât, et deux redoutes, pour que les hommes veillassent. Deux autres redoutes sortirent de terre, pour la protection des colons qui s'installaient hors du fort. Il plaisait à M. de Maisonneuve de parachever, en les entremêlant, l'organisation de la vie militaire et l'organisation de la vie dévote : en hommage aux soixante-trois années qu'avait passées sur terre la Vierge Marie, il groupait soixante-trois chrétiens de Villemarie en une Compagnie de la Sainte Vierge. La mission de ces volontaires d'élite consistait à monter tour à tour la garde : chaque dimanche, Maisonneuve les exhortait, assignait à chacun, pour la semaine suivante, son jour de communion ; et leurs prières accompagnaient leurs pas lorsqu'ils allaient prendre leur faction.

Maisonneuve, jusque-là, n'avait jamais expressément renoncé au mariage : à l'instigation de Mlle Bourgeoys, il y renonça formellement, par un vœu. Son esprit d'ascétisme, chaque jour plus exigeant et plus subtil, l'amenait à éteindre, dans tout son extérieur, l'éclat même de sa dignité ; le fondateur et gouverneur de Villemarie sortait « en capot gris, » comme les hommes du commun. Quatre ans durant, dans le fort même où il résidait, Mlle Bourgeoys l'aidait à son perfectionnement spirituel, tout en s'occupant du ménage. Car les privations mêmes dont on avait souffert à Villemarie avaient, durant les huit premières années de la cité, coûté la vie à tous les enfants sans exception ; et Mlle Bourgeoys eut quatre années à attendre avant de pouvoir s'employer comme institutrice.

Elle eut la glorieuse joie de faire rétablir sur la montagne dominant Villemarie la croix qu'avait autrefois plantée Maison-

neuve et que les Iroquois avaient renversée : il sembla, ce jour-là, que, par le geste de Mlle Bourgeoys, Villemarie renouvelait, devant Dieu et devant l'Iroquois, la tenace volonté de vivre et de durer.

L'Iroquois, on le devine, ne fut pas long à relever la tête : l'enterrement rituel des haches de guerre, auquel procédaient les nations iroquoises chaque fois qu'elles signaient une paix, n'était jamais que provisoire. Québec impuissant, en 1656, vit les Agniers fondre sur l'île d'Orléans, y faire, brusquement, soixante prisonniers Hurons; ils poussaient la bravade jusqu'à mettre à mort un Frère jésuite près de Sillery, et jusqu'à blesser mortellement, sur le fleuve Ottawa, le P. Garreau.

Chez une autre nation iroquoise, celle des Onnontaguès, l'esprit public paraissait plus propice : le Jésuite Simon Le Moyne, expert en leur langue, familier avec leurs généalogies, avec les légendes de leur passé, trouvait chez eux un très bon accueil lorsqu'en août 1654 il pénétrait comme ambassadeur dans leur pays, où jamais Européen n'avait mis le pied ; deux heures durant, devant une assemblée où d'autres nations iroquoises étaient représentées, il « parlait en se promenant, comme un acteur sur un théâtre ; » un « capitaine » lui répondait, et, soutenu par les « acclamations puissantes » des sauvages, le suppliait d'établir en terre iroquoise une résidence française. « Mettez-vous dans le cœur du pays, disait-il à Le Moyne, puisque vous devez posséder notre cœur. Là, nous irons nous faire instruire, et de là vous pourrez vous répandre partout. Ayez pour nous des soins de pères, et nous aurons pour vous des soumissions d'enfants. »

On demeurait circonspect; mais trop douter de la sincérité de ces âmes, c'eût été, peut-être, douter d'un coup de la grâce. Des massacreurs de la veille devenant les ouailles du lendemain : cela se voyait dans l'histoire de l'Église. Le P. Chaumonot, si pleinement maître des idiomes iroquois qu'il savait même manier la phraséologie poétique de ces peuples, prit avec lui le P. d'Ablon, docte mélomane, qui allait s'attacher, lui, à les séduire par la musique, aimée des peuples enfants; ils recevaient tous deux, et le Christ aussi, un si déférent accueil, que le P. d'Ablon alla chercher à Québec, en 1656, quatre autres Pères, trois Frères jésuites, et quarante-sept Francais, pour construire près du lac Gannentaha, en plein pays iroquois, un

fort Sainte-Marie. Les baptêmes se faisaient nombreux; on écrivait à Marie de l'Incarnation que le progrès de l'Évangile était grand.

Tout d'un coup, en avril 1658, par quelques chefs amis, les missionnaires apprirent que dans un conseil secret, tenu par les anciens de la Confédération iroquoise, leur arrestation avait été décidée, à l'intigation des Agniers : peu d'heures les séparaient d'un martyre probable. Leur sang répandu, c'était l'explosion immédiate d'une nouvelle guerre, dont l'enjeu serait l'avenir de la colonie. Pendant que les sauvages se laissaient induire par un jeune Français à faire un festin, où des libations et des airs de musique les plongeaient dans le sommeil, missionnaires et colons de Gannentaha s'embarquaient clandestinement, silencieusement, ne laissant derrière eux que les chiens et les coqs, et reprenaient la route de Québec. Ainsi s'acheva le premier essai de mission chez les Iroquois; et bientôt, sous le coup de leurs menaces, « on fut cinq semaines à Québec sans avoir de repos ni jour ni nuit, tant pour se fortifier que pour se garder. »

VI. — SULPICIENS, HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH, ET RELIGIEUSES DE NOTRE-DAME, A MONTRÉAL

Dans Villemarie, cité mystique, bastion solitaire du Dieu qui se suffit à lui-même, les âmes dirigeantes, planant au-dessus de ces menaces, avaient hâte d'achever, comme si le sol était solide, l'organisation religieuse de la Nouvelle France. Un Maisonneuve, une Jeanne Mance, naviguaient entre la Nouvelle France et la France, pour la consolidation et le développement de l'Église canadienne.

Il y avait quatorze ans déjà que, sous la direction de Marie de la Ferre, les premières Hospitalières de Saint-Joseph, conformément au vœu tenace de M. de la Dauversière, avaient été érigées en communauté régulière dans l'Hôtel-Dieu de la Flèche : elles étaient même assez nombreuses, en peu de temps, pour s'essaimer à Baugé et Laval en 1650, à Moulins en 1651. M. de la Dauversière vieillissait : Maisonneuve et Mlle Mance, tant pour couronner ses édifiants desseins que pour le bien du Canada, voulaient qu'avant sa mort les religieuses nées de ses visions fussent installées outre-mer, et que les sauvages bénéfi-

ciassent de cette admirable règle de dévouement qui imposait aux Hospitalières de « bien prendre garde de se laisser endurcir le cœur par l'habitude et accoutumance d'être avec les malades et de laisser prendre pied au chagrin qui pourrait naître de l'impatience et mauvaise humeur de quelqu'un d'iceux, ou de la continuité et assiduité du travail et fonctions viles et incommodes environ eux. »

Il y avait quatorze ans, également, que s'étaient réunis autour de M. Olier les premiers prêtres de Saint-Sulpice; il y avait huit ans qu'on avait demandé à Nantes quelques-uns d'entre eux, pour la formation des clercs. M. Olier, paralysé par deux attaques, voisinait avec la tombe. Maisonneuve et Mlle Mance, tant pour accomplir sa pensée que pour l'avantage de l'Église canadienne, voulaient qu'avant sa mort la Nouvelle France possédât des prêtres de M. Olier.

Au début de 1656, Maisonneuve était à Paris : il voyait MM. de Montréal. Le 31 mars, entre eux et les Hospitalières de la Flèche, un acte était conclu, d'après lequel trois ou quatre d'entre elles s'installeraient à l'Hôtel-Dieu de Villemarie, dont elles seraient propriétaires. Quelques semaines après, M. Olier désignait, pour Villemarie, quatre prêtres de la communauté de Saint-Sulpice : M. de Queylus, qu'il fit supérieur du petit groupe; M. Souart, neveu de ce Franciscain Le Caron que nous avons rencontré, une quarantaine d'années plus tôt, parmi les premiers apôtres du Canada; MM. Galinier et d'Allet. Il semblait à MM. de Montréal que l'heure approchait où ils devaient s'effacer, dans Villemarie, devant une hiérarchie d'Église. Ils revenaient à leur vieille idée, d'un évêché en Nouvelle France; ils faisaient annoncer par M. Godeau, à l'assemblée du clergé de 1656, qu'ils donneraient à cet évêché et au chapitre la moitié de l'île de Montréal avec tous les droits seigneuriaux et tous les revenus attachés à ces droits; et M. Godeau, publiquement, faisait savoir à Mazarin, le 10 janvier 1657, qu'ils souhaitaient comme évêque M. de Queylus. Sans que rien à cet égard fût résolu, M. de Queylus et les trois autres Sulpiciens, s'étant assuré auprès de l'archevêque de Rouen les pouvoirs nécessaires pour exercer une juridiction en Canada, étaient conduits de Saint-Nazaire à Québec par M. de Maisonneuve; ils s'en allaient, de là, loger à Villemarie, dans l'hôpital de Mlle Mance.

Villemarie désormais avait son clergé : M. Olier, avant de mourir le 2 avril 1657, avait expédié à la Vierge de Montréal, à la « divine Dame » dont il avait voulu de tout temps être le « chapelain, » quatre serviteurs de son choix.

Villemarie désormais avait aussi ses écoles : elles s'inauguraient le 25 novembre, jour de la fête de sainte Catherine, dans une étable de pierre que M. de Maisonneuve donnait à Mlle Bourgeoys : cette étable avait servi de colombier, de loge pour les bêtes à corne; elle abritait, maintenant, « le peu de garçons et de filles, capables d'apprendre; » bientôt elle devenait le siège d'une congrégation externe de jeunes filles, pareille à celle de Notre-Dame de Troyes, et qui faisait accueil à une Iroquoise baptisée.

Mais Mlle Bourgeoys, même avec le concours de son amie Marguerite Picaut, se sentait bien seule pour une aussi lourde tâche; et d'autre part, Mlle Mance, qu'une chute avait rendue fort infirme, souffrait tant de ne plus pouvoir soigner les malades, qu'elle avait hâte de voir arriver les Hospitalières de La Flèche. Or, un obstacle avait surgi : l'acte qu'elles avaient conclu en 1656 avec MM. de Montréal les obligeait à servir les pauvres gratuitement et à s'entretenir avec cinquante écus de pension. Elles hésitaient à passer la mer, craignant qu'avec si peu de ressources elles n'eussent du pain, là-bas, ni pour leurs pauvres, ni pour elles-mêmes.

Les aspirations de Mlle Bourgeoys et les impatiences de Mlle Mance les induisirent à un voyage de France, en l'automne de 1658. Le bras disloqué de Mlle Mance la faisait beaucoup souffrir lorsqu'en octobre elle débarquait à la Rochelle. Elle voulait, tout d'une traite, aller à La Flèche, voir M. de la Dauversière, causer avec les Hospitalières : Mlle Bourgeoys l'y mena, portée sur un brancard. M. de la Dauversière, en ces semaines-là, avait auprès de lui son ami Pierre de Keriolet, le fameux pénitent breton, de libertin devenu ascète, et qui complétait ses propres victoires sur Satan en l'expulsant des autres âmes par des exorcismes : l'atmosphère était propice pour des colloques qui visaient à chasser Satan des âmes sauvages.

Les deux voyageuses, ensuite, prenaient la route de Paris. Mlle Mance, arrivée, interrogeait les chirurgiens. Son bras pourrait-il jamais, encore, soigner des malades? Ils lui signifièrent que non. D'où elle concluait, de plus en plus impérieu-

sement, qu'il lui fallait des Hospitalières fléchoises. En cette fête de la Chandeleur, où jadis il avait paru à M. de la Dauversière, puis à M. Olier, que Dieu s'occupait spécialement du Canada, Mlle Mance courait près du tombeau de M. Olier, touchait de sa pauvre main la boîte où les Sulpiciens avaient enfermé le cœur de leur fondateur.

Le lendemain, MM. de Montréal, réunis en assemblée, apprenaient de Mlle Mance que sa main était soudainement redevenue valide par la vertu de M. Olier. Tout Paris criait au miracle : on coupait des morceaux de sa robe ; et pour se dérober aux obsessions parfois indiscrètes des personnes pieuses, elle ne sortait plus qu'en voiture. Elle pourrait donc continuer à soigner les malades, à Villemarie ! Mais Mlle Mance, souple dialecticienne, expliquait à présent qu'il lui fallait des Hospitalières fléchoises pour qu'après elle son œuvre durât. Comment discuter, d'ailleurs, le désir d'une personne pour qui Dieu et M. Olier témoignaient tant de complaisance ? Sous l'impression de la merveilleuse guérison, Mme de Bullion donnait à Mlle Mance vingt-deux mille livres, avec quantité de cadeaux pour Villemarie. Les Hospitalières pouvaient désormais partir : leur vie était assurée.

Déjà Mlle Bourgeoys conduisait promptement à la Rochelle, pour s'embarquer avec elles, les compagnes qu'elle était allée chercher à Troyes, en vue des écoles de Villemarie. Leurs familles les regrettaient fort ; et M. Châtel, père de l'une de ces émigrantes, faisait coudre cent cinquante livres d'or « proche la baleine du corset de sa fille, » afin qu'elle eût d'avance de quoi subvenir aux frais du voyage de retour. Mais Mlle Châtel ne songeait qu'à partir et nullement à revenir.

Et le départ tardait, car les Hospitalières se faisaient attendre. Un instant, tout parut compromis : l'évêque d'Angers, leur ordinaire, s'opposait à leur départ ; et M. de la Dauversière, leur fondateur, n'était pas en mesure d'insister : il agonisait ! Puis brusquement, à la fin de mai 1659, l'évêque levait son veto, M. de la Dauversière retrouvait la santé, et deux Sulpiciens, MM. Vignal et Lemaître, arrivaient à la Flèche pour emmener les Hospitalières au Canada.

Toute une nuit, La Flèche fut en tumulte : le peuple était debout, s'opposant à leur départ. Cette Judith Moreau de Brésoles, désignée pour être à Villemarie la supérieure, avait dû,

quatorze ans plus tôt, s'évader de sa noble famille, qui habitait Blois, et qui l'avait retirée, par la force, du couvent de la Visitation; cette sœur Macé, qui l'accompagnait, avait dû soutenir trois ans de luttes contre son père, l'armateur de Nantes, pour obtenir la permission d'aller dans un couvent aussi lointain que celui de La Flèche. Et voici que cette Blésoise, que cette Nantaise, s'en allaient au Canada. Les esprits s'excitaient contre M. de la Dauversière, qui avait déjà fait passer au delà de l'Océan quelques honnêtes filles de la région. On voulait enlever les sœurs lorsque à cheval elles sortiraient du cloître pour prendre le chemin de la Rochelle. Il fallut que dans les rues de la Flèche les gentilshommes qui les escortaient dégainassent, pour les défendre contre la foule, qui voulait malgré elles les retenir. Trois mois encore se passèrent à la Rochelle, par suite d'autres chicanes; enfin, le 2 juillet 1659, un vaisseau emportait au Canada, parmi deux cents passagers, deux congrégations nouvelles : les Sœurs de Notre-Dame et les Hospitalières de Saint-Joseph.

Les Rochelais, au moment du départ, virent un vieillard lever la main, d'un geste de bénédiction; et sur ses lèvres retentissaient les mots de l'Évangile : « Maintenant, Seigneur, vous renvoyez en paix votre serviteur, selon votre parole! » Ce vieillard n'était autre que M. de la Dauversière. Lorsque sur l'horizon de l'Océan le vaisseau se fut effacé, il reprit la route de La Flèche. Très fatigué, il portait sur lui, néanmoins, tous ses instruments de pénitence. Au poids de ses mortifications volontaires s'ajouta le fardeau subit d'une catastrophe : il apprit, en rentrant, la perte d'un navire où il avait engagé cent mille livres : pour lui, c'était la ruine. Son ami Kériolet ne s'était pas trompé, quand il lui avait dit : « L'enfer a reçu la permission de vous cribler. » Devant les permissions données à Satan par Dieu, M. de la Dauversière s'inclinait, soumis. Son œuvre de Montréal était achevée : il allait se mettre à la disposition de la mort, comme d'une visiteuse divine. Le prêtre qui l'assistait en cette rencontre suprême n'était autre que M. de Faucamp, son plus vieux collaborateur dans l'œuvre de Montréal, tardivement entré dans les ordres. M. de la Dauversière souffrait beaucoup. « Vous voyez l'homme de douleur, » disait-il à son ami; et puis, se reprenant : « Non, Jésus-Christ seul a pu prendre ce titre; je ne suis qu'un lâche

qui ne sait pas souffrir. » Il se calomniait : cette science depuis longtemps lui était familière. Il en sut faire usage au soir du 6 novembre 1659, pour bien mourir.

VII. — UN ÉVÊQUE A QUÉBEC : MONTIGNY-LAVAL

Il y avait désormais deux familles spirituelles au Canada : Jésuites et Sulpiciens ; et tandis que MM. de Montréal souhaitaient une mitre pour une tête sulpicienne, les Jésuites, dès les premiers mois de 1657, avaient, par l'entremise du P. Paul Le Jeune, attiré les regards de la Cour sur M. François de Montigny-Laval. Naguère, aux collèges de La Flèche et de Clermont, le jeune Montigny s'était enrôlé dans les congrégations pieuses que dirigeait le P. Bagot. L'évangélisation du monde obsédait la pensée de ce Jésuite ; son nom se retrouve aux origines de notre séminaire des Missions étrangères ; et dans les petits laboratoires de ferveur qu'il créait autour de lui, chacun envisageait le salut des sauvages non moins que son propre salut. A cette école, Montigny-Laval avait acquis une façon de répugnance pour une vie sacerdotale trop confortable ; son âme s'était sentie comme dépaysée dans les fonctions d'archidiacre d'Évreux ; le dessein qu'on avait eu de faire de lui un vicaire apostolique au Tong-kin était demeuré en souffrance ; il attendait, dans l'obscurité d'une ascétique retraite, que Dieu disposât de lui pour les sauvages.

Sa retraite, c'était cet Ermitage de Caen, où M. de Bernières se faisait instituteur de sainteté, pour les laïcs et même pour les prêtres. L'ancien chevalier servant de Mme de la Peltrie, l'ancien organisateur de l'émigration des Ursulines, rendait, sans le savoir, un nouveau service au Canada, en achevant la formation intérieure de celui qui en devait être le premier évêque, et en l'engageant à « réveiller et entretenir, par des prières, des lectures spirituelles, des regards amoureux sur la vie et la passion du Christ, la tendance qu'a notre âme à s'écouler en Dieu. »

Dans l'été de 1658, l'accord était fait entre Rome et la France pour que Montigny devînt au Canada vicaire apostolique : sacré le 8 décembre à Saint-Germain des Prés, il retournait à Caen prendre congé de M. de Bernières, avant de prendre congé de la France. « Devenu évêque, lui prescrivait

celui-ci, vous ne vous servirez que des moyens évangéliques, qu'employaient les apôtres, qui abhorraient la prudence humaine et ne suivaient que la folie de la croix. Il vaut mieux n'être pas évêque, que d'être un évêque humain. Ce serait un grand malheur que l'évêché empêchât d'être un parfait chrétien. Vous ne craindrez ni les souffrances ni aucun danger de mort. Le pur esprit de Jésus-Christ porte à la petitesse, à la pauvreté dans les habits, la table, le logement, l'équipage. » Montigny-Laval, au delà des mers, exécutera ponctuellement ces volontés de M. de Bernières, volontés testamentaires en quelque sorte, puisque, peu de semaines après les avoir énoncées, M. de Bernières mourait.

Ces dispositions de M. Olier, de M. de la Dauversière, de M. de Bernières, semblaient ainsi scander les actes successifs par lesquels achevait de se constituer l'Église canadienne : avec les premiers éléments d'un clergé, avec deux nouveaux essaims de nonnes, avec un évêque, cette chrétienté allait entrer dans une nouvelle période ; l'âge héroïque était clos, l'âge de l'organisation commençait. La Nouvelle France, pourvue d'un vicaire apostolique, prenait place désormais dans la catholicité, comme une personnalité distincte : quinze ans plus tard, Pape et Roi feront de ce vicaire l'évêque de Québec ; la mère-patrie possédera un diocèse au delà des mers. De ce diocèse, des missions continueront de rayonner, dont l'une, celle du Jésuite Marquette, ouvrira à la civilisation la vallée du Mississipi ; mais la Nouvelle France ne sera plus un pays de mission.

L'heure était proche où les deux compagnies qui avaient présidé aux destinées canadiennes, celle des Cent Associés et celle des Messieurs de Montréal, allaient tour à tour s'effacer, l'une au profit du Roi, l'autre au profit du clergé, représenté, dans l'espèce, par le séminaire de Saint-Sulpice. A partir de février 1663, tous les droits de propriété, justice et seigneurie, que possédaient au Canada les cent associés formant la Compagnie de la Nouvelle France, seront considérés par Louis XIV comme réunis à la couronne de France, et quelques prérogatives qu'il accorde, en terre canadienne, à la Compagnie des Indes occidentales, c'est lui qui régnera là-bas, par un intendant; la Nouvelle France, à certains égards, ressemblera à une province de France. A partir de cette même année 1663, de par la volonté des cinq derniers survivants des Messieurs de Montréal,

Messieurs de Saint-Sulpice, fils légitimes de M. Olier, destinés à être les éducateurs du clergé canadien, posséderont l'île de Montréal, et le fort, et la métairie, et les terres des alentours.

Les originales initiatives par lesquelles s'était inaugurée la vie canadienne avaient accompli leur besogne ; elles avaient voulu faire un présent à la France, à l'Église ; tout était mûr, désormais, pour que l'Église de Rome, et le clergé de France, et le roi de France, pussent prendre possession du présent.

Sur ce sol canadien, qui était l'objet d'une sorte de remise, il y avait beaucoup de ruines, et beaucoup de promesses. Des deux cent mille Algonquins qui, il y a vingt ans encore, occupaient le Nord du territoire, il restait quelques milliers de chasseurs ! Un millier de vagabonds, voilà ce qui subsistait des trente-sept tribus de Hurons qui jadis groupaient trente ou quarante mille âmes.

Le scorbut, la faim, la guerre, avaient décimé ces populations sauvages, et Mgr de Montigny-Laval écrivait mélancoliquement au Pape : « Elles ont procuré plus d'habitants à l'Église triomphante qu'à l'Église militante. » Du moins se réjouissait-il de voir « les barbares convertis au christianisme, à travers les forêts, à travers des pays sans routes, faire connaître la foi autour d'eux. » Son regard se portait sur l'autre catégorie de ses diocésains, sur les deux mille cinq cents Français qui peuplaient la colonie. Le vicaire apostolique, à qui les violentes sévérités qu'il exerçait contre lui-même donnaient quelque droit d'être sévère pour les autres, tenait à leur sujet un langage assez dur, assez pessimiste : « Je ne vois personne, ici, écrivait-il, sur le zèle et l'autorité de qui on puisse compter pour l'affermissement de la religion. La plupart n'ont pas le moindre souci de la propagation de la foi et ne recherchent que leurs intérêts propres. »

Un tel jugement contrastait étrangement avec l'histoire canadienne des vingt-cinq dernières années. Ce Canada, dont le nouveau pasteur parlait avec ce sourcil âprement froncé, pouvait prouver, cependant, ne fût-ce que par son état civil, qu'il était une fort vertueuse colonie (1) : à Québec, en quarante ans,

(1) « Le ton de la colonie canadienne était ascétique, » écrit très justement un historien américain, Charles W. Colby (*American historical Review*, VII, 1901-1902, p. 45). Lorsque pourtant M. Colby ajoute que « la discipline de Genève sous Bèze n'était pas beaucoup plus stricte que la censure qui existait à Québec sous les

sur six cent soixante-quatorze naissances, il n'y en avait eu qu'une d'illégitime; dans ces bourgades à demi théocratiques qu'étaient Québec et Villemarie, où la police temporelle et la police des âmes ne faisaient qu'une seule et même police, « les méchantes gens ne pouvaient vivre, ainsi que l'écrivait le publiciste Pierre Boucher; ils y étaient éclairés de trop près; » et le pays était si sérieusement protégé contre les immigrants indésirables que, dans les ports de France, « avant d'embarquer les filles pour le Canada, il fallait qu'il y eût quelqu'un de leurs parents qui attestât qu'elles avaient toujours été sages. » Ce Canada où Mgr de Montigny-Laval débarquait n'était pas seulement une terre hostile au péché, c'était, au jour le jour, une terre d'héroïsme. Par esprit de devoir et parfois d'ascétisme, les garnisons militaires des forts de Richelieu et de Montréal acceptaient d'être « renfermées plus étroitement qu'aucuns religieux dans les plus petits monastères de France. » Sans cesse guettés, sans cesse traqués par les terribles Iroquois, qui « venaient en renards, attaquaient en lions, fuyaient en oiseaux, » les travailleurs du sol, venus de France, souvent, avec des engagements de trois ans, se complaisaient à l'idée de se fixer là comme colons, et de défricher, bon an mal an, un arpent et demi de terre, durant les années qui leur restaient à vivre; ils savaient que cette dure besogne les mettait quotidiennement face à face avec le péril de la mort, de la mort par la main de l'Iroquois, et ils consentaient à ce péril. Ils avaient appris, au pied de la chaire, que le jour « où leurs corps auraient tous été grillés pour la défense de la religion et par les ennemis de la foi, » leurs âmes deviendraient « saintes et glorieuses, » comme des âmes de martyrs. Un enfant de douze ans, François Hertel, un instant captif des Iroquois, écrivait de chez eux au P. Le Moyne : « Mon Père, je vous prie de bénir la main qui vous écrit et qui a un doigt brûlé dans un calumet pour amende honorable à la majesté de Dieu que j'ai offensé. L'autre a un pouce coupé, mais ne le dites pas à ma mère. » En leur virile simplicité, ces lignes d'un enfant illuminent l'état d'âme des deux cents colons de tout sexe et de

Jésuites et à Montréal sous les Sulpiciens, » il semble oublier ce fait, relevé par M. Salone (*la Colonisation de la Nouvelle France*, p. 116-100), qu'une seule fois durant toute la période qui nous occupe, le clergé canadien fit appel au bras séculier.

tout âge qui, durant la guerre iroquoise, furent victimes des sauvages, l'état d'âme de ces dix-sept hommes qui bientôt, sous la direction de Daulac, dans les quatre journées épiques du Long-Saut, devaient, une fois de plus, sauver Villemarie. On appartenait, tous ensemble, à un petit noyau chrétien venu d'au delà des mers, on avait, avec soi, apporté la chrétienté, on s'était groupé en une sorte de marche qui chaque jour aspirait à reculer ses frontières et, avec elles, les frontières de la civilisation, fille du Christ.

Survenant au milieu d'un tel troupeau, de quel œil donc Mgr de Montigny-Laval le regardait-il, pour devenir aussitôt si grondeur? C'est qu'il était de ces hommes qui dénoncent, comme un mal déjà acquis, le péril qu'ils prévoient. Au moment où s'inaugurait son épiscopat, les Français de la Nouvelle France, qui jusque-là n'avaient eu qu'à verser leurs sueurs sur le sillon ou leur sang dans les embuscades, pouvaient désormais pratiquer librement la traite des fourrures, offrir, en échange des fourrures, l'eau-de-vie, que Mgr de Montigny-Laval allait appeler l'eau-de-mort. Des convoitises s'éveillaient, auxquelles souvent il serait indifférent que le sauvage alcoolisé devînt une brute, pourvu que le commerçant en fourrures devînt riche. Mgr de Montigny-Laval, à peine débarqué au Canada, surveillait l'éclosion de ce nouvel état d'esprit; il s'armait, sans délai, pour cette lutte anti-alcoolique qui devait le mettre aux prises, non seulement avec une partie de ses diocésains, mais avec les fonctionnaires de Colbert. Et tout son épiscopat visera à maintenir en toute leur intégrité, bon gré mal gré, les aspirations spirituelles des premiers colons, ces aspirations d'où la civilisation canadienne était éclose, comme éclôt une bonne œuvre, fruit commun de la grâce et de l'amour.

VIII. — LES ASPECTS RELIGIEUX DE LA PRIMITIVE HISTOIRE CANADIENNE

Une bonne œuvre, une oraison en action : c'est sous cet aspect qu'apparaît, de 1610 à 1660, l'œuvre canadienne, œuvre tragique par les luttes qui sans cesse l'interrompent, et sereine, pourtant, grâce aux prières dont elle fut constamment tissée. Lisez les actes successifs dans lesquels les rois, les ministres, les compagnies commerciales, montrent à l'énergie française la route du Canada : dans la profusion des phrases de chancellerie

ou des formules de tabellions, on voit émerger, tout d'un coup, une incidente, un simple mot, qui rappellent la fonction religieuse de la France. Consultez, sur l'origine même des vocations qui les poussèrent au Canada, une Marie de l'Incarnation, une Jeanne Mance, une Marguerite Bourgeoys : chacune vous confie, avec des détails d'une précision vivante, les impulsions divines qui décidèrent sa destinée. Sachant que c'est Dieu qui les a menées outre-mer, et qui les y a guidées, elles auront l'impression permanente que Dieu mène l'histoire du Canada ; par l'expérience qu'elles ont du vouloir de Dieu sur elles, elles mesurent la place que tient le Canada dans les conseils du Très-Haut. Des humains qui sur terre s'agitent, et qui sont les instruments inconscients du plan divin, et là-haut, Dieu le Père en son ciel, seul avec son Verbe et son Esprit, faisant collaborer ces humains à cette fin suprême, l'avènement du Christ : ainsi se présente, dans le *Discours* de Bossuet, l'histoire du monde antique, antérieur au règne de la grâce. Mais dans l'histoire canadienne, belle floraison de ce règne, le ciel que l'on voit intervenir est un ciel peuplé de saints ; les dévotions qui honorent ces saints, ou qui leur font appel, deviennent facteur d'histoire.

Les plus lointaines origines des missions huronne et iroquoise, où les trouvons-nous ? Nous devons les chercher au collège de La Flèche, dans cette effervescence des imaginations, dans cette exaltation des ferveurs, auxquelles donnait lieu le culte d'un Ignace, d'un François Xavier, canonisés tous deux en 1622. Qu'on lise le petit écrit qui s'appelle : *Le triomphe des saints Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, et François-Xavier, apôtre des Indes, au collège royal de la même Compagnie à la Flèche, ou le sommaire de ce qui s'y est fait en la solennité de leur canonisation depuis le dimanche 24 de juillet 1622 jusqu'au dernier jour du dit mois.* Prières et chants, pièces de vers et harangues scolaires, représentations dramatiques et tableaux vivants, pièces d'artifice et machineries scéniques, tout cela visait, huit jours durant, à ce que l'on pourrait appeler l'éducation missionnaire des élèves, et même des jeunes Pères. Au point de départ du rôle historique et civilisateur que plusieurs d'entre eux allaient jouer au Canada, il y avait l'ascendant de saint François de Xavier, de saint Ignace, et le besoin de les imiter.

Les plus lointaines origines de Montréal, où sont-elles? Elles sont dans cette chambre de famille, — à La Flèche encore, — où M. de la Dauversière, aux alentours de 1630, réunissait les siens lorsqu'il avait communié, le matin, à Notre-Dame de Chef du Pont. Il faisait s'agenouiller, devant une petite madone, Mme de la Dauversière et ses cinq enfants, dont deux entrèrent au séminaire et dont deux se firent moniales; il mettait dans leurs mains des cierges allumés; et dans cet appareil il lisait, en son nom et en leur nom à tous, un acte solennel par lequel ils s'engageaient, tous ensemble, à « procurer l'honneur et l'estime de la Vierge Marie et de sa sainte et immaculée conception. » A ce pieux engagement de M. de la Dauversière, des visions succédèrent, au cours desquelles il sut avec clarté comment il pouvait, comment il devait procurer cet honneur; et sur son chemin il trouva M. Olier, MM. de Montréal. « Je m'imagine voir dans la personne de M. Olier, écrira plus tard le Franciscain Le Clercq, un autre saint Paul, qui prend en main la carte du Nouveau Monde, pour en faire la conquête et le soumettre à l'empire de Jésus-Christ; » et MM. de Montréal se déclaraient impatients de « faire célébrer les louanges de Dieu dans un désert où Jésus-Christ n'a point été nommé, et qui auparavant était le repaire des démons. » De pieux apôtres, pressés de faire honorer la Vierge et de faire honorer saint Joseph et de traquer les démons: voilà les parrains de Montréal.

Ces Français du Canada ont conscience d'aider le Christ à vaincre; cette pensée les exalte, les enfièvre. Parfois leurs mystiques ferveurs voient et entendent le Christ, voient et entendent les démons. Ces âmes collaborent à la plus grande œuvre qui puisse se faire sur terre, la création d'un peuple; et pourtant, à certaines heures, on dirait qu'elles vivent dans l'au-delà, devant des horizons qui ne sont plus ceux de la terre. Une extase, un jour, transporte en paradis le P. de Brébeuf; il y voit Marie entourée d'un chœur de vierges; il en sait plus sur le ciel, désormais, que ce docte rhétoriqueur qu'est à Paris le P. Caussin, auteur de six volumes sur la *Cour sacrée*. Brébeuf, d'autres fois, voit le Christ lui ouvrir ses bras, l'embrasser, lui pardonner ses péchés; ou bien il se sent, en rêve, obsédé par la vision d'innombrables croix, et, d'un geste qui voudrait être innombrable, aspirant à les saisir toutes. Les démons lui apparaissent sous la forme de bêtes enragées, ou de

fous. Catherine de Saint-Augustin, l'Hospitalière de Québec, celle que les sauvages appellent la grande fille, la fille des filles, se sent désignée par le Christ pour porter la croix pour les pécheurs. Il lui semble entendre les démons dialoguer entre eux, et se raconter, l'un qu'il a « donné de l'exercice à la côte de Beaupré, » un second qu'il « a trouvé du gain aux Trois-Rivières, » un troisième qu'il a mis la zizanie dans Montréal; et lorsque en 1663 d'atroces tremblements de terre secoueront le Canada, elle croira voir le Christ darder sur cette terre des flèches panachées, et des démons ébranler le sol, et puis, dans la main du Christ, une petite fiole remplie de l' « ire » de Dieu, mais saint Michel et le P. Brébeuf retenant le bras divin.

Mais ces personnalités si constamment accessibles aux échos du monde céleste ou du monde infernal sont, au jour le jour, mêlées à la vie terrestre, d'une façon si intime, si active, si assidue, qu'à toute heure elles émergent dans l'histoire canadienne d'alors. Brébeuf est un polyglotte, un organisateur de missions. Catherine, en son hôpital, apparaît à Marie de l'Incarnation comme « la fille du monde la plus charitable aux malades, servant les pauvres avec une force et une vigueur admirables; » elle joue le rôle d'agent de liaison entre les colons et leurs familles restées en France; les courriers qui s'en retournent vers la métropole emportent parfois plus de cent lettres signées Catherine. Marie de l'Incarnation admire cette activité : « Les vertus de cette trempe, écrit-elle à son fils Dom Claude Martin, sont plus à estimer que les miracles. » C'est une mystique, observons-le, qui parle d'une autre mystique, et qui vit sans cesse, elle aussi, dans une atmosphère d'au-delà, et l'hommage qu'elle rend aux vertus humaines et quotidiennes de Catherine, à ces vertus de charité, de dévouement, si grandes en leur simplicité, est un limpide témoignage de l'esprit de générosité sociale qui animait, sur terre canadienne, notre mysticisme français, et qui sut, d'une poignée de nos compatriotes, tirer une nouvelle nation.

Nation catholique, et qui devait demeurer catholique, même lorsque, malgré elle, elle serait détachée de la France. C'est par la porte du Saint-Laurent que l'Église romaine pénétra pour la première fois dans l'Amérique du Nord, et c'est sous le pavillon français qu'elle y prit racine. Angleterre ou Hollande, parsemant de leurs colonies le littoral de l'Atlantique, apportaient à

leur suite l'une ou l'autre variété du protestantisme; le Maryland, colonie créée par des catholiques et qui tout de suite avait proclamé la liberté religieuse, se fermait à l'Église romaine durant les années où il tombait aux mains des Puritains, destructeurs de cette liberté. Le Sulpicien Belmont pouvait écrire de la Nouvelle France qu'elle était « l'unique ressource de l'Église catholique dans toute l'Amérique du Nord. » Premiers explorateurs, premiers apôtres Franciscains ou Jésuites, premières Ursulines, avaient voulu installer, là-bas, la France et Rome : la France un jour se laissera chasser, mais l'attachement même à Rome maintiendra dans les cœurs le souvenir de la France. On continuera d'aimer et de vénérer ces navigateurs, ces missionnaires et ces nonnes de jadis, pour l'idée qu'ils avaient eue, idée authentiquement française, idée généreusement humaine, de se rapprocher des sauvages, de les traiter en frères sous les auspices du Dieu dont on leur révélait la paternité, de ne faire qu'un peuple avec eux, et d'organiser la Nouvelle France comme un centre d'apostolat, d'où se propagerait une croyance, d'où se propagerait une flamme, la même croyance, la même flamme, qui vivifiaient les âmes françaises.

Les colonies anglaises nées à la même époque nous donnent le spectacle de quelques nobles consciences, persécutées dans leur patrie par l'anglicanisme officiel, et cherchant en Amérique un asile; ces consciences cherchent à protéger leur *credo* beaucoup plus qu'à le propager; les épisodes d'action missionnaire, auxquels demeurent attachés les noms d'un Eliot, d'un Thomas Tupper, y sont rares; et voici venir, bientôt, tout un flot d'arrivants, préoccupés d'intérêts politiques ou commerciaux, les poursuivant par des procédés inhumains, considérant les Indiens comme une « vermine » qu'il faut détruire et leur pays comme une nouvelle terre de Chanaan, où il n'y a qu'à faire le vide. Relisons, en face de cette histoire, les chroniques de la fondation de Villemarie : il ne peut y avoir, pour des cœurs français, une plus sainte leçon de pure fierté.

GEORGES GOYAU.

LES TROIS AMPÈRE

D'APRÈS LEURS PAPIERS INÉDITS

III [1]

LES MISÈRES D'UN HOMME DE GÉNIE

V. — LE SECOND MARIAGE

Ampère avait ardemment désiré le retour à Lyon pour retrouver sa Julie. Quand il l'eut perdue, il fut non moins impatient de quitter une ville où il venait de tant souffrir. Les réputations de mathématicien se font vite, parce qu'elles s'appuient sur des faits précis et indiscutables. Dès le 20 octobre 1804, il obtenait d'être nommé répétiteur à l'École polytechnique et partait pour Paris, qu'il allait habiter pendant le reste de sa vie. Sa carrière de savant commençait, bientôt glorieuse. Mais c'est seulement seize ans plus tard, en 1820, qu'il devait se tourner vers la physique et réaliser, dans cette voie, ses découvertes mémorables. Jusqu'alors, nous le verrons uniquement occupé d'algèbre, de chimie et de métaphysique. Nous assisterons aussi, et c'est le point le plus nouveau sur lequel nous voulons insister, à ses troubles passionnés de sentiment et de pensée.

L'image que nous allons être amené à donner de lui ne sera peut-être pas aussi simple qu'elle apparaissait jusqu'ici d'après des documents incomplets ; mais elle sera plus riche de vie humaine et de sève. Ampère, répétons-le sans cesse, n'a pas été

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril.

le savant calme et méthodique qui, tous les matins, s'installe dans son laboratoire devant un microscope, un alambic ou un herbier, comme un employé patient à son bureau. Il n'a pas creusé soigneusement un sillon droit dans une direction unique. Il n'a pas établi une cloison étanche entre sa recherche scientifique et sa vie intérieure. Pour le comprendre, il ne suffit pas de méditer ses mémoires insérés aux *Comptes rendus de l'Institut* ou au *Journal de l'École polytechnique*. Son cœur fut, comme son cerveau, perpétuellement agité. Tout se mêle, tout se confond dans cette ardeur effrénée qui atteint en tous sens au paroxysme, dans la colère, l'amour ou le désespoir. On le croit occupé d'intégrales, il imagine une théorie chimique, écrit une tragédie, scrute les secrets de la psychologie, invente un système zoologique et, quand on va au fond de son âme, on s'aperçoit qu'elle est, à ce moment, tout entière occupée par une image féminine. En même temps, cet homme, qui a laissé la réputation justifiée d'un grand croyant, passe douloureusement, avant de se fixer, par les alternatives du mysticisme et du doute. On a beaucoup écrit sur la crise religieuse d'un Renan; celle d'un Ampère, pour avoir abouti à un résultat opposé, n'est pas moins intéressante.

La première année de Paris marqua, à cet égard, une péripétie aiguë. Le retour d'Ampère à la pratique catholique sous la douce pression de Julie avait été d'ordre sentimental plutôt que rationnel et, pendant les derniers mois passés à Lyon, son ardeur s'était traduite par une active propagande. Il faisait alors partie d'un petit groupe très profondément croyant et son zèle chrétien avait abouti notamment à la conversion de son grand ami Bredin, qui, plus tard, devait échanger avec lui tant de lettres mystiques ou théologiques. Dans l'atmosphère parisienne, cet édifice commença par être vite ébranlé. Il s'était lié avec des philosophes tels que Maine de Biran, Cabanis et Tracy. Sous leur influence, il ne rêva plus que « moi et non-moi, » se dégoûta des mathématiques et crut un moment que ses raisonnements métaphysiques contredisaient la doctrine de l'Église. Dès l'automne 1805, nous avons l'expression de ses sentiments dans le journal de Bredin : « Il ne voit plus que la gloire, il est idolâtre de la gloire !... Toujours la science, la renommée ! Autrefois la civilisation l'intéressait en tant qu'elle devait perfectionner l'homme sous le rapport moral. A présent, il n'y voit

que le développement des forces et des facultés, un moyen d'avancer les sciences, la liberté civile, l'indépendance des nations... » Attiré, comme il le fut toujours, vers les idées nouvelles, il ne s'occupait pas seulement d'idéologie, mais aussi de physiognomonie, des systèmes du docteur Gall et de Lavater, de la baguette divinatoire, puis bientôt de magnétisme et de somnambulisme. Il se cherchait lui-même et ne se trouvait plus. Cet état d'incertitude et de souffrance allait prendre une forme sentimentale.

Ampère éprouvait un besoin ardent d'affection. En même temps, il était ce que nous appelons un impulsif, ne résistant jamais aux entraînements de son cerveau et de son cœur et justifiant volontiers sa faiblesse par un fatalisme qui, suivant les fluctuations de sa pensée, prenait tantôt la forme du déterminisme et tantôt celle de la Providence. Ses amis, qui le connaissaient bien, s'en inquiétaient et lui écrivaient des phrases dans ce genre : « Vous ne savez ce que c'est que de résister à vos penchants et c'est ainsi que vous vous exposez à les faire devenir de véritables passions... Vous ne pouvez mettre de frein à votre cerveau, etc... » Cet état d'âme explique le second mariage d'Ampère, qui fut une erreur désastreuse et qui commença cependant par prendre le caractère d'un amour violent. Ampère avait gardé et conserva toute sa vie le culte de sa Julie. Mais il était incapable de vivre seul sans tendresse. Il connut, par l'intermédiaire de son ami Degérando, une demoiselle Jenny Potot, pour laquelle il prit feu avec une intensité qui nous surprend, mais que prouve néanmoins toute sa correspondance.

Le ménage Potot était aussi bourgeois que possible, dans le sens péjoratif où les artistes entendent ce mot, à idées étroites, à préjugés, à prétentions, ne vivant que pour l'argent et la vanité, n'ayant pas la moindre idée des sciences, exactement l'inverse de ce qu'il aurait fallu à ce grand enfant simple et modeste. La jeune fille elle-même (âgée de vingt-six ans quand Ampère l'épousa) était d'un égoïsme presque monstrueux, minaudière, prétentieuse, sans aucun principe élevé. L'intermédiaire bienveillant lui fit valoir la haute situation mondaine, à laquelle la science d'Ampère pouvait le conduire et, malheureusement, il fut convaincant. On vit alors un moment où Ampère « nagea dans un bonheur qu'aucune impression ne peut rendre. » Mais cette joie devait être bien courte. Elle cessa

dès le jour même du mariage qui eut lieu le 1er août 1806. Sans entrer dans les détails de cette histoire intime, une note écrite par Ampère nous fait connaître assez la situation extraordinaire qui devait exercer dans la suite un tel retentissement sur sa pensée et sur ses travaux :

« Sa femme, dit-il de lui-même, lui déclara qu'elle ne voulait point avoir d'enfants. Il essaya vainement de faire naître en elle quelques sentiments de morale. Il n'eut que trop lieu de s'assurer qu'aux yeux de sa femme les premières notions de la morale étaient des chimères, qui ne pouvaient être de mise que dans les romans, les plus doux sentiments de la nature des faiblesses qu'elle dédaignait, une ambition effrénée la seule vertu qui pût lui plaire. M. Ampère doit jeter un voile éternel sur ce que sa femme lui dit alors. Il espérait cependant encore pouvoir la ramener à des sentiments moins odieux; il n'employa avec elle que le langage du dévouement le plus entier et de l'amour le plus tendre. A force de soins et d'égards, il crut quelques instants avoir réussi. Mme Ampère devint enceinte. Alors elle accabla son mari de reproches outrageants, se sépara de lui et fut coucher dans un cabinet au second étage. Bientôt il ne vit plus sa femme qu'aux heures des repas... On décachetait les lettres qu'il recevait de sa mère avant de les lui remettre. On voulut le forcer à écrire à cette tendre mère qu'elle lui donnait trop fréquemment de ses nouvelles et que les ports de ses lettres étaient une dépense inutile... Mme Potot poussa sa tyrannie jusqu'à défendre aux domestiques de recevoir ceux qui venaient voir M. Ampère les jours où il ne quittait pas son cabinet, sous peine d'être chassés de la maison... Il y avait plus de six mois qu'il supportait ses peines... Un nouvel outrage de Mme Potot le porta enfin à faire des observations modérées. Sa femme saisit cette occasion de se dévoiler entièrement en lui déclarant qu'il devait sortir de la maison, puisqu'il ne s'y trouvait pas heureux... Depuis ce jour et pendant plus de six semaines, aux heures des repas où M. Ampère se rencontrait avec elle, elle persista à ne pas lui répondre, à ne pas faire un mouvement, un signe de tête quand il la saluait. Enfin elle rompit le silence et, adressant la parole à son père, elle lui dit ces propres paroles : *Monsieur ne devrait pas se faire dire deux fois de sortir de la maison; il faut qu'il n'ait pas de cœur pour y rester.* »

J'arrête ici la citation; mais nous connaissons assez Ampère

pour savoir quelle patience, quelle bonté, quels élans de cœur il dut apporter dans cette lamentable situation de « M. Bergeret. » Passons de suite à la conclusion. Le 6 juillet 1807, Mme Ampère accouchait d'une fille, Albine, et Ampère apprenait seulement la nouvelle par le portier du Ministère. Mais aussitôt cette mère prodigieuse se désintéressait totalement de sa fille qu'elle abandonnait au père sans même faire prendre de ses nouvelles. Après quoi, elle négocia longtemps pour obtenir un divorce dont Ampère ne voulait à aucun prix. Une convention juridique, qui réglait surtout les questions d'argent, eut enfin lieu le 11 juillet 1808. Mais, pendant plus de cinq ans, Ampère essaya encore de renouer avec elle. On est stupéfait quand on le voit, le 28 juin 1813, cinq ans plus tard, après une dernière négociation manquée, écrire au confident Bredin une lettre de désespoir : « Il n'y a plus de repos à jamais pour ton ami depuis que je vois que le silence inconcevable de ma sœur a empêché ma réunion certaine avec Mme Ampère. Cette réunion me poursuit toujours comme le bonheur suprême... » Il est alors si désolé qu'il reste trois jours « sans rien faire absolument, » sans approcher de son bureau, incapable de suivre un raisonnement mathématique... En réalité, ce n'est pas elle qu'il regrette, c'est l'éternel amour représenté un moment par elle. Jusqu'en 1814, ce sentimental, ce chaste poursuivra aussi, avec une passion comparable, un autre roman sans issue pour une jeune fille qu'il appelle « la Constante Amitié. » Après quoi, il paraîtra se résigner à son sort. Mais, toute sa vie, sa correspondance intime ne fut qu'une lamentation presque ininterrompue, un cri d'angoisse éplorée, mêlé d'efforts vers la soumission à la volonté divine. En 1814, la pensée du suicide l'assiège au point de terrifier ses amis. Elle lui fait traverser, dans un état d'inconscience absolue, toutes nos secousses politiques. Après quoi, il ouvre l'*Imitation* en latin, qui ne quitte pas sa table et se réfugie dans le chapitre : *Quod verum solatium in solo Deo quærendum est.*

VI. — LES ANNÉES DE MATHÉMATIQUES, DE CHIMIE ET DE PHILOSOPHIE

Scientifiquement, cette période peut se diviser en plusieurs parties suivant les variations de cette âme changeante. Pendant toutes les premières années, il s'occupe encore d'algèbre dans

la mesure où sa carrière l'exige, pour arriver, d'abord au professorat de l'École Polytechnique (1807 et 1809), puis à l'Institut (1814). Mais, quelle que soit sa haute valeur en algèbre, et le parti qu'il en a tiré plus tard pour édifier mathématiquement sa théorie de l'électro-dynamique, dès sa jeunesse, cette science aride a cessé de l'intéresser. Son goût intime l'emporte : d'abord vers la philosophie qu'il considéra toujours comme la science par excellence ; puis vers la chimie. Des phrases, comme celle-ci, datée de mars 1806, ne sont pas l'expression d'une boutade, d'une mauvaise humeur passagère, mais la traduction raisonnée de sa pensée presque constante : « Comment quitter les ruisseaux, les bocages (de la métaphysique) pour ces déserts brûlés du soleil mathématique, qui, en répandant sur tous les objets la plus vive lumière, les brûle et les flétrit, les dessèche jusqu'à la racine et ne laisse plus, au lieu de ces frais et mystérieux ombrages et de ces fleurs à peine entr'ouvertes, pleines de leur fraîcheur native, que « des sables éclatants la stérile étendue ? » Comme il vaut mieux errer sous des ombres mobiles et entremêlées d'une douce lumière, que de marcher le long de cette route toute droite, tracée sur des plaines arides, où l'œil embrasse tout et où l'on n'a rien à chercher ! » Nous le verrons tout à l'heure employer les dernières années de sa vie à une classification philosophique des sciences. On peut dire sans exagération que ce sujet a dominé toute sa vie et que les découvertes de mathématiques, de chimie et de physique, malgré leur éclat, n'y ont formé à ses yeux qu'un intermède.

Cette philosophie n'a pas pour but direct d'arriver à une solution religieuse. Elle est le plus souvent purement théorique. Mais elle le ramène pourtant sans cesse, par un détour fatal, à la poursuite des vérités éternelles, qu'il juge avec raison singulièrement au-dessus de toutes nos curiosités scientifiques. Quand il s'épanche avec son ami Bredin, il ne cesse de lui dire : « Je ne trouve que des vérités ; enseigne-moi la Vérité ! » Même dans cette période de 1805 à 1816, envisagée ici, où il reste éloigné du catholicisme, où il lui arrive même de lancer contre lui, contre le cléricalisme, des réflexions hostiles, ce passionné reste, en effet, constamment un mystique, pour lequel la raison humaine n'est pas le terme et l'aboutissement unique. Non seulement ce prétendu incroyant va à la messe pour l'anniversaire

de la mort de sa première femme, prie et fait prier son petit garçon sur sa tombe, mais il se prosterne devant Dieu pour implorer de lui la foi. Malgré des raisonnements qui le conduisent pour le moment en sens inverse, son spiritualisme aspire douloureusement vers le christianisme perdu ; il demeure, malgré lui, chrétien. Il le redeviendra tout entier le jour où son sentiment se sera mis d'accord avec sa raison et il sera alors le croyant absolu qu'ont connu tous les amis de son âge mûr, l'ami, presque le père adoptif d'Ozanam. On se ferait une idée aussi fausse d'Ampère que de Pascal, si on étudiait leurs œuvres scientifiques sans les sentir constamment et intimement mêlées au mysticisme de leur pensée.

Les motifs de croire, ainsi que les raisons de douter, sont essentiellement personnels, comme toutes les affirmations ou les négations d'ordre sentimental. La foi d'Ampère n'avait été momentanément ébranlée, ni par la physique, ni par l'exégèse, ni par les railleries puériles du XVIIIe siècle. Seule son excessive bonté se révoltait devant l'idée d'un enfer éternel et autres objections analogues. Par bonté aussi, mais inversement, la souffrance terrestre demeure, lors même qu'il croit cesser d'être chrétien, un argument, à ses yeux irréfutable, en faveur d'une vie future (puisqu'il ne met pas un instant en doute l'existence de Dieu). Dans sa bouche et dans celle de son ami Bredin, c'est là une pensée qui revient toujours et d'autant plus que leur vie terrestre est un gémissement incessant : « Dieu n'a pas dû créer l'homme pour cette misérable existence. Dès qu'il lui en réserve une autre, il n'a pu le laisser dans ces ténèbres de la terre et, s'il lui a révélé quelque chose, c'est par Jésus-Christ. » Je cite cet argument entre beaucoup d'autres, parce que je le trouve en juillet 1807 : époque, où, tout en le développant, il ne se sentait pas l'élan nécessaire pour en adopter la conclusion.

Cependant, la situation d'Ampère se trouva stabilisée, quand, le 28 octobre 1807, il fut nommé professeur suppléant d'analyse à l'École Polytechnique, en remplacement de Labbey, puis le 23 mai 1808, examinateur d'entrée et, le 21 septembre 1808, en outre, inspecteur général de l'Université. La vie de notre savant est ainsi un exemple très curieux de constants succès extérieurs associés à toutes les souffrances intimes. On est tout étonné de constater combien facilement s'est développée la carrière de ce génie peu pondéré, nullement administratif et totalement

dénué de diplômes; et cela seul suffirait à montrer que cette histoire s'est passée « en des temps très anciens. » A cette époque, il avait décidé sa mère et sa sœur Joséphine à venir habiter Paris avec lui pour tenir sa maison et s'occuper de ses deux enfants. La mère mourut, dès le 4 mai 1809; mais Joséphine devait survivre à son frère, après avoir élevé Jean-Jacques Ampère, ainsi qu'Albine, l'enfant née du second mariage et abandonnée par une marâtre.

A partir de ce moment, la métaphysique, sans être délaissée, cède le premier rang à la chimie : science dans laquelle Ampère a fait des découvertes moins popularisées qu'en électro-dynamique, mais cependant considérables. Il consacrait alors à la chimie tout le temps que n'absorbaient pas, soit de trop nombreuses occupations administratives, soit la nécessité de poursuivre officiellement les mathématiques, puisque l'Académie des Sciences est divisée en sections et que sa section désignée était celle des mathématiques.

Sa première initiative chimique vraiment féconde se produisit en 1808, lorsque fut communiquée en France la découverte du potassium et du sodium par Davy. Nous aurions tort de croire que la reconnaissance de ces deux métaux, si simple, si évidente à nos yeux, ait été alors admise sans difficulté. Les esprits restaient, malgré Lavoisier, imbus des vieilles théories sur le phlogistique. Beaucoup de vieux chimistes, et cette tribu de jeunes qui fait toujours la cour aux vieux, soutenaient encore que le véritable corps simple était la potasse. Ampère, au contraire, avec sa sûreté de coup d'œil et son ardeur habituelles, prit résolûment parti pour Davy, auquel il voua, depuis ce moment, une admiration sans limites.

Dès l'année suivante, il eut l'occasion de jouer un rôle plus personnel, très actif et insuffisamment mis en lumière dans la découverte mémorable du chlore, du fluor et de l'iode. Aussitôt qu'il connut les expériences de Gay-Lussac et de Thénard sur les acides dans la composition desquels entrent ces deux corps, il annonça, avec arguments à l'appui, que le fluor et le chlore étaient deux corps simples. Pour le fluor, l'observation fut publiée. Pour le chlore, elle resta à l'état de communications orales et manuscrites. Mais le fait n'en est pas moins certain et nous possédons, à ce sujet, une bien suggestive correspondance d'Ampère avec le chimiste anglais Davy, qui s'attribua

plus tard l'honneur de la découverte. On y voit Ampère très occupé de multiplier les arguments pour convaincre Davy, tandis que celui-ci lui oppose des objections fausses en se fondant sur des expériences inexactes. Quand, dans la suite, Davy publia, le 8 juillet 1813, son premier mémoire sur le fluor, il s'attacha à réduire le rôle d'Ampère sans s'exposer absolument à une accusation de plagiat. La phrase est à citer comme indice psychologique : « Pendant le temps où j'étais engagé dans ces recherches, je reçus deux lettres de M. Ampère, de Paris, contenant plusieurs arguments ingénieux et originaux en faveur de l'analogie entre les composés chlorurés et fluorés. M. Ampère me communiqua ses vues de la manière la plus libérale. Il les avait formées en conséquence de mes idées sur le chlore et raisonnait par analogie d'après les expériences de MM. Gay-Lussac et Thénard... » Davy oubliait seulement de dire qu'il avait combattu deux ans ces arguments d'Ampère et avait même dû reconnaître, dans une lettre du 6 mars 1813, « que ses premières vues étaient incorrectes. » Mais Ampère était si brave homme que l'approbation du savant anglais lui causa, suivant son expression, « un des plus vifs plaisirs qu'il ait ressentis de sa vie. » Lorsque Ampère découvrit l'électrodynamique, Davy montra, d'ailleurs, la même étroitesse d'esprit en commençant par se ranger parmi ceux qui combattaient les conclusions d'Ampère.

Celui-ci avait pratiquement un grand tort; c'était de ne pas suivre un sillon commencé. Sauf dans le cas de l'électro-dynamique, que sa science mathématique lui a permis de pousser jusqu'à ses dernières conséquences, il se bornait en général à semer généreusement au vent ses idées sur tous les sujets, heureux si elles allaient tomber sur un terrain propice. Les spécialistes avaient ainsi une tendance à le considérer comme un étranger de passage dans leurs plates-bandes.

Cette tournure d'esprit a failli le dépouiller entièrement de sa part dans la découverte du principe connu sous le nom d'Avogadro et d'Ampère, aujourd'hui une des bases de notre chimie, dont il a eu très certainement, un peu avant Avogadro, la première idée, quoiqu'il ait publié sa découverte seulement un peu après. L'exemple vaut la peine d'être cité avec quelques détails pour montrer la manière, presque toujours occasionnelle, dont travaillait ce prodigieux génie.

Ampère était, depuis son enfance, un disciple fidèle de la théorie atomique, à laquelle il croyait aussi fermement que peut le faire, après tant de confirmations postérieures, un physicien moderne. Le jour où Gay-Lussac annonça, à la fin de 1808, que les combinaisons des substances gazeuses se font toujours dans les rapports de volumes les plus simples, il en tira aussitôt de premières conclusions sur l'agencement des atomes et une explication rationnelle de la loi de Mariotte (sur les variations de volume des gaz en raison inverse de la pression). Puis il abandonna la question pendant quatre ans pour d'autres recherches.

L'année 1813 fut particulièrement troublée pour lui par des complications sentimentales dont j'ai dit un mot plus haut, par une candidature malheureuse à l'Institut et par une longue tournée d'inspection. Il en revenait quand, le 14 juin 1814, il reçut une lettre de Davy qui adoptait enfin ses idées sur le fluor, corps simple. En d'autres temps, il aurait été au comble de la joie. Mais il croyait alors pouvoir se réconcilier avec sa femme et, comme il l'écrivait, se sentait incapable de fixer ses idées sur la chimie. Le 28 juin, la négociation engagée manquait. Ampère partait aussitôt s'enfermer à Nogent pour y pleurer seul, tout en écrivant un mémoire d'algèbre pour sa candidature, quand, à la fin de cette année, Davy vint en France et, cette fois, le coup de fouet fut tel que notre mathématicien s'attela, sans perdre un instant, à la physico-chimie...

Aussitôt, tout le travail de méditation qui a incubé depuis quatre ans, se fait jour. C'est, écrit-il à Bredin, « l'application de certaines considérations mathématiques à la physique des gaz et à la cristallisation. » Il travaille si fébrilement son sujet qu'il en néglige ses leçons à l'École Polytechnique et les aborde en tremblant de rester court. Cette fois, il publie son interprétation de la loi de Mariotte. Puis il arrive à démontrer que la molécule n'est pas l'élément ultime et indivisible de la matière, qu'elle se divise en atomes. Connaissant la densité d'un gaz, il enseigne le moyen de peser les molécules et les atomes, de déterminer leurs poids atomiques; il fait prévoir leurs combinaisons, les substitutions d'un élément à l'autre. En deux mots, il commence à transformer en une science rationnelle et presque mathématique ce qui n'était auparavant qu'une cuisine. Comme il le dit à un ami, le résultat lui semble « devoir ouvrir en chimie une nouvelle carrière et donner le moyen d'annoncer

a priori les rapports fixes suivant lesquels les corps se combinent... » «... Cette découverte, écrit-il à un autre, sera peut-être, après ce que j'ai fait l'été passé en métaphysique, ce que j'aurai conçu de plus important dans ma vie. La théorie des combinaisons chimiques deviendra une chose aussi usuelle dans les sciences physiques que les autres théories généralement admises... »

Et à Davy il donne plus de détails : « Cette manière de concevoir les choses s'étend à tous les genres de combinaisons. Elle ne détermine pas seulement les proportions suivant lesquelles les gaz se combinent, mais les quantités d'eau de cristallisation nécessaires à chaque sel, les proportions d'oxygène, d'hydrogène, d'azote et de gaz des substances végétales et animales, soit gazeuses, soit réductibles à l'état de gaz par une chaleur médiocre... Celles de ces substances dont je connaissais les proportions se sont trouvées d'accord avec ma théorie... »

Répétons, pour être juste, que, dans la période 1809 à 1813, où Ampère avait délaissé cette étude, le chimiste italien Avogadro avait trouvé de son côté, indépendamment d'Ampère et à son insu, quelque chose d'analogue. Mais Ampère semblait lancé sur une voie particulièrement féconde, quand, par malheur, le 14 janvier 1814, la mort d'un mathématicien, l'abbé Bossut, vint rendre une place vacante à l'Institut. Le pauvre Ampère s'était laissé prendre dans l'engrenage des candidatures. C'était pour lui une question de vie et de mort : à cette époque surtout où il était criblé de dettes, avec ses traitements suspendus par l'invasion. Il abandonna alors, non sans désespoir, la chimie pour écrire un mémoire d'algèbre et peu s'en fallut que, cette fois encore, son travail restât définitivement ignoré dans ses cartons.

« Je faisais, écrit-il à Bredin, un mémoire mathématico-chimique que je regardais comme devant donner des bases mathématiques à toute la théorie des combinaisons des corps. J'en ai toujours la même idée. Je le regarde toujours comme préparant une de ces grandes théories qui donnent une nouvelle forme à la Science. Eh bien! je l'ai interrompu! Voilà une place de mathématiques, qui va vaquer à l'Institut. Il faut, pour pouvoir y prétendre, un mémoire de mathématiques pures. Je vais m'efforcer d'en faire un! »

Le voilà donc plongé dans l'algèbre. En même temps, se produit la crise finale de son roman avec « la Constante Amitié. »

Le 14 mars 1814 a lieu ce qu'il appelle un « dénouement affreux, » dont il se lamente ensuite pendant des mois. Aussi tous les événements politiques le laissent-ils à peu près indifférent. « Ils peuvent, dit-il, s'enchaîner comme ils voudront; je les attends sans m'en occuper. » Le 3 avril, il assiste à l'entrée des Alliés, suivant son expression, « comme à une représentation théâtrale... » Les théories chimiques sont bien loin de son esprit, quand par bonheur pour la science française, survient un incident qui ramène vers elles cette âme mobile.

« Voici ce qui m'est arrivé, écrit-il à Bredin. Je travaillais à un mémoire que je devais lire à l'Institut sur les différencielles partielles. J'en étais peu content moi-même, quoiqu'il y eût bien des choses nouvelles; mais je sais qu'elles ne plairont pas aux Bonaparte des Mathématiques; et ils en seront les seuls juges. On me dit tout à coup que M. Dalton s'occupe en Angleterre de la manière dont les molécules des corps s'arrangent dans les combinaisons chimiques. Tu sais que j'avais écrit un mémoire là-dessus au mois de janvier dernier. Voilà que la peur me saisit qu'il ne trouve et ne publie avant moi une partie de ce que j'en ai fait. Je parle de ma crainte. On me conseille de faire un extrait, en forme de lettre à M. Berthollet, du mémoire du mois de janvier et qu'on l'imprimera dans les *Annales de Chimie*. On le dit à M. Berthollet qui l'agrée fort. Je commence l'extrait, où je croyais qu'il y avait pour deux jours de travail, peut-être trois. Ce mémoire était un chaos informe. Je n'y voyais plus rien, ayant perdu de vue mes idées. Enfin j'y renonce. Le rédacteur des *Annales de Chimie* va se plaindre à M. Berthollet, lui dit qu'il a compté là-dessus et qu'il se trouve à court. M. Berthollet me trouve à l'Institut et me le dit. Je rentre. Je prends un copiste pour écrire sous ma dictée. Je le loge bientôt chez moi pour travailler très tard le soir et de grand matin. Mais j'oublie le mémoire de mathématiques, je perds presque tout espoir d'arriver à l'Institut, et voilà trois semaines que je dicte. Je donne à mesure à l'impression; la moitié est à l'impression, le reste est enfin à peu près achevé; mais cet extrait est aussi long que le mémoire dont il est censé tiré. Personne ne le lira! On n'y comprendra rien! Et tout cela, ce sont des événements arrangés pour renverser, sur tous les points, tous les projets auxquels j'ai tenu successivement dans ma vie... »

Le 26 juin, pendant qu'on l'imprime dans les *Annales de Chimie*, Ampère écrit encore : « C'est peut-être une chose comme je n'en referai jamais ; mais ce n'est qu'un extrait d'un travail qui exigerait toute la vie d'un homme, et il faut m'occuper d'autre chose ! D'ailleurs tout mon être est absorbé par des pensées si tristes ! Je fais de vains efforts pour fixer mes pensées, je n'y vois rien, je reste des journées entières à penser à vide... »

On voit quel concours de hasards successifs il a fallu pour que ce travail aboutît, entre tant d'autres, peut-être de valeur comparable, demeurés à l'état embryonnaire. Certainement, si nous avions été réduits aux premiers brouillons de janvier 1814, conservés dans les cartons de l'Institut, nous aurions fait comme Ampère, qui déclarait tout à l'heure ne plus se comprendre. Même sous sa forme actuelle, la célèbre *Lettre à Berthollet* pourrait presque être considérée comme une de ces merveilleuses improvisations, dictées par un génie secret, au cours desquelles Ampère entraînait son auditoire suspendu à ses lèvres pendant des heures. Du moins, nous la possédons parmi les classiques de la chimie.

Dans les mois qui précédèrent son élection, Ampère passa par toutes les émotions habituelles en pareil cas, grossies par l'intensité de son imagination. Le 4 février 1814, il écrit : « Je vois bien que j'échouerai à l'Institut ; mais je ne puis me résigner à ne pas faire les démarches nécessaires et à ne pas travailler pour y obtenir des titres. J'y ai lu et on condamne mon mémoire sans l'examiner. Celui des membres dont l'amitié me devait être la plus assurée, pour qui j'avais sacrifié une place qui serait peut-être à présent ma seule ressource, tu sais bien qui, m'a reproché, jusqu'aux plus graves injures, ma correspondance avec M. Davy comme un crime. Je me vois en butte à la haine de ceux à qui je n'ai jamais fait de mal, inquiet au dernier degré du présent et de l'avenir, ne me voyant peut-être bientôt aucune ressource pour subsister ici... »

Néanmoins, ce qui prouve qu'Ampère s'exagérait un peu la mauvaise volonté des « Bonaparte de l'algèbre, » c'est qu'au mois de mars, l'Institut décidait de remettre l'élection au mois de septembre, en partie à cause de lui, pour lui donner le temps de lire ces mémoires mathématiques qui l'accablaient, et auxquels il travaillait par contrainte. Pendant tout l'été 1814, nous

le voyons distraire ses souffrances d'amour par l'étude des différencielles partielles et, le 28 novembre 1814, il est enfin élu au premier tour de scrutin. Il l'écrit aussitôt à Bredin : « Tout s'est réuni pour que je fusse momentanément heureux. Mais que de regrets mêlés!... » Et Bredin, recevant cette lettre, note sur son journal : « Ceux qui ne le connaissent pas bien peuvent croire qu'il se trouve très heureux aujourd'hui, ils se trompent... Rien n'est plus disproportionné que le plaisir qu'il éprouve en voyant l'accomplissement de ses désirs et le chagrin que lui cause une espérance déçue ou seulement différée... »

Quelques jours après, Ampère insiste : « Tout me réussit de ce qu'on voit au dehors; tout me pèse au dedans. Au reste, depuis le printemps passé, des idées me tourmentent, dès que je me trouve dans une situation tranquille. Pendant que j'étais dans l'incertitude sur ma nomination, je n'y pensais presque plus, tout agité de craintes et d'espérances, et l'esprit plein de calculs et de visites. A présent, je retombe moi-même, je ne trouve plus rien dans ma vie. Il vaut mieux souffrir et être agité et vivant que d'être dans cette situation... Mais il faudrait pouvoir arracher de ma mémoire des souvenirs que je chéris malgré moi, qui dominent encore la plus grande partie de ma vie, et qui l'empoisonneront jusqu'à la fin. J'ai fait de grands efforts pour me dire : « Me voilà libre. » Ils n'ont abouti qu'à me prouver que je l'étais moins que jamais; et cependant je défendrai cette liberté en théorie, plus que personne n'ose le faire... »

Viennent alors les Cent Jours. Ampère les accueille encore sans émotion. Le 20 mars 1815, il remarque seulement qu'il devait lire un mémoire sur les mathématiques dont il était assez content et que la séance de l'Institut a été presque déserte : « Dans huit jours, ajoute-t-il philosophiquement, il y aura du monde. » Et, le 27 mars en effet, il lisait « la Démonstration d'un théorème nouveau d'où l'on peut déduire toutes les lois de la réfraction ordinaire et extraordinaire. » Il commençait à obliquer des mathématiques proprement dites vers la physique mathématique.

Waterloo et la seconde invasion lui causèrent cependant une émotion profonde. Les jours qui suivirent amenèrent en outre de sérieuses inquiétudes pour sa situation. On sait qu'il y eut alors un grand mouvement d' « épuration, » qui n'épargna

pas l'Institut, et encore moins l'École Polytechnique, jugée trop bonapartiste. Dès le 1er janvier 1816, Ampère recevait, comme cadeau du jour de l'an, l'avis du ministre que son traitement était diminué. Il eut peur d'être complètement congédié et, malgré sa négligence habituelle en pareille matière, fit agir ses amis. Le ministre répondit à Maine de Biran que les inquiétudes de son protégé étaient sans fondement et, le 27 mars 1816, on lui laissa sa place dans la réorganisation royaliste de l'Académie.

A ce moment, il se rapprochait décidément du catholicisme; mais par une fluctuation inverse, l'ami Bredin, qui depuis onze ans, cherchait ardemment à le convertir, tournait au protestantisme. L'année 1816 est ainsi remplie entre eux par une volumineuse correspondance théologique, en même temps qu'Ampère continue ses recherches de chimie et commence à s'occuper d'optique. Cette même année 1816 marque aussi, pour Ampère, un sujet nouveau de préoccupation, mais aussi de satisfaction : la carrière de son fils Jean-Jacques qui atteignait ses seize ans et qui, finissant sa rhétorique, hésitait entre les lettres et les sciences. Le père eut alors la singulière idée de le diriger vers le commerce chimique, dans lequel il avait failli un moment sombrer lui-même, puis rêva d'en faire un poète tragique. Cependant, lui-même se consacrait de plus en plus à la métaphysique. « Je ne penserai probablement pas de longtemps à la chimie, » écrivait-il. Les trois ans qui précédèrent ses grandes découvertes en électricité furent ainsi relativement calmes, mais, il faut le reconnaître, scientifiquement peu remplis.

Janvier 1817 marque son retour à l'intégralité du catholicisme. A cette date, il écrit qu'il a fait à un prêtre « l'aveu de ses égarements ; » puis, qu'il vient de recevoir « la grâce inappréciable de l'absolution. » Et voici, entre beaucoup d'autres, une lettre qui montre comment se traduit cette disposition d'esprit nouvelle, à l'occasion de quelque ennui, pris par lui comme toujours au tragique : « Si je n'avais appris à voir en tout la volonté de Dieu, j'en serais dans un vrai désespoir; mais que sa volonté soit faite! Peut-être avais-je besoin de cette épreuve pour réparer tant d'erreurs et d'offenses contre Dieu et contre la religion qu'il a donnée *in ruinam et in resurrectionem multorum*, suivant les paroles de l'Écriture!... »

Cette foi religieuse ne le détourne nullement de la philoso-

phie, qui en est devenue la base solide. En novembre 1817, il est pleinement heureux quand le Ministre de l'Instruction publique accepte sa proposition de faire à l'École normale un cours de logique, dont il tirera bientôt des *Éléments de logique*, mais qu'il interrompra, je crois, au bout d'un an. Enfin, détail matériel qui a sa valeur, le 18 mai 1818, Ampère se décide à acheter, de concert avec sa sœur, rue des Fossés-Saint-Victor, n° 19, près du Jardin des Plantes, une petite maison avec un jardin, dont l'arrangement et la culture formeront, dès lors, sa grande récréation et son principal plaisir.

VII. — L'ÉLECTRODYNAMIQUE ET LA CLASSIFICATION DES SCIENCES (1820-1836)

Nous arrivons ainsi à la date mémorable du 18 septembre 1820, où se produisit un événement scientifique qui devait à la fois transformer toute l'électricité moderne et porter Ampère à la gloire universelle. Dans les deux séances des lundis précédents, Arago avait communiqué à l'Académie certaines expériences du physicien danois Oersted, qui avait reconnu l'influence d'un courant sur un aimant, sans en trouver l'explication et sans en comprendre la portée. En huit jours, le prodigieux cerveau d'Ampère, jusqu'alors absorbé par l'algèbre, la chimie ou la psychologie, avait saisi la clef du phénomène et commencé à indiquer ses premières conséquences, comme il avait précédemment compris du premier coup la nature réelle des métaux alcalins, du chlore et du fluor, ou la décomposition en atomes des molécules chimiques. Son génie mathématique, associé à son habileté expérimentale et surtout à son imagination généralisatrice, devait lui permettre de pousser rapidement son œuvre à son couronnement. Je n'écris pas ici un mémoire scientifique et je me borne à rappeler en quoi consiste cette découverte d'Ampère, l'une de nos plus pures gloires françaises. Il a montré l'action réciproque de deux courants comme de deux aimants, l'assimilation absolue d'un aimant à un courant électrique. Il a construit des électro-aimants sous la forme de fils enroulés en bobines, appris à les aimanter et à les désaimanter, coordonné tous les faits épars en une théorie mathématique qui permettait de les prévoir, de les varier ou de les soumettre au calcul, ouvert les voies à l'induction, trouvé l'engin d'où sont

sortis le télégraphe, le téléphone, le transport de la force à distance, etc.

Pour réchauffer les comptes rendus officiels, lisons les pages de la correspondance, où apparaît cette merveilleuse découverte.

Dès la seconde de ces communications célèbres qui, pendant longtemps, se sont succédé presque à chaque lundi de l'Académie, le 25 septembre, Ampère écrit à son fils en voyage à Genève : « ... Tous mes moments ont été pris par une circonstance importante de ma vie. Depuis que j'ai entendu parler pour la première fois de la belle découverte de M. Oersted, professeur à Copenhague, sur l'action des courants galvaniques sur l'aiguille aimantée, j'y ai pensé continuellement; je n'ai fait qu'écrire une grande théorie sur ces phénomènes et tous ceux déjà connus de l'aimant et tenter des expériences indiquées par cette théorie, qui toutes ont réussi et m'ont fait connaître autant de faits nouveaux. Je lus le commencement d'un mémoire à la séance de l'Institut il y a aujourd'hui huit jours. Je fis les jours suivants, tantôt avec Fresnel, tantôt avec Despretz les expériences confirmatives. Je les répétai toutes vendredi soir chez Poisson, où étaient réunis les deux de Mussy, Rendu, plusieurs élèves de l'École normale, le général Campredon, etc. Tout réussit à merveille; mais l'expérience décisive que j'avais conçue comme preuve définitive exigeait deux piles galvaniques. Tentée avec des piles trop faibles chez Fresnel, elle n'avait point réussi. Enfin hier j'obtins de Dulong qu'il permît à Dumotier de me vendre la grande pile qu'il faisait construire pour le cours de physique de la Faculté et qui venait d'être achevée. Ce matin, l'expérience a été faite chez Dumotier avec un plein succès et répétée aujourd'hui à quatre heures à la séance de l'Institut. On ne m'a plus fait d'objection, et voilà une nouvelle théorie de l'aimant, qui en ramène, par le fait, tous les phénomènes à ceux du galvanisme. Cela ne ressemble en rien à ce qu'on disait jusqu'à présent. Je le réexpliquerai demain à M. de Laplace au Bureau des Longitudes. »

Comme il l'écrivait longtemps après à Beuchot avec une juste fierté, dès cette séance du 25 septembre 1820, le mémoire lu par lui contenait en germe tout ce qu'il devait découvrir ensuite pendant plusieurs années. « Il y avait comme prédit les résultats obtenus depuis. » C'est, en particulier, ce jour-là qu'il indiqua pour la première fois l'expérience fondamentale qui

devait conduire à la première forme réalisée d'un télégraphe électrique.

Six semaines après, Arago eut l'idée de plonger dans la limaille de fer un fil parcouru par un courant. Si, conformément à la théorie d'Ampère, il y avait identité entre le galvanisme et le magnétisme, la limaille devait être attirée comme par un aimant. Elle le fut en effet. Arago montra cette expérience à Ampère. Aussitôt, celui-ci en tira cette conclusion que, si l'on plaçait une aiguille de fer doux dans un courant contourné en spirale, on en ferait un aimant temporaire. L'expérience, réalisée en commun par Ampère et Arago, donna l'électro-aimant.

Dans cette période admirablement productive d'Ampère, une caractéristique de son génie est l'appui que l'analyse mathématique donna immédiatement à l'expérimentation. Du premier coup, cette branche nouvelle de la physique aboutit, grâce à lui, à cette forme définitive que donne la mise en équation, avec la possibilité propre à l'algèbre de se laisser conduire les yeux bandés vers quelque conséquence imprévue et immédiatement vérifiable. On pourrait citer Ampère, ainsi que Pasteur, comme deux exemples lumineux du rôle exceptionnel que peuvent prendre des « amateurs » dans la découverte scientifique, à la condition que ces amateurs soient eux-mêmes puissamment armés dans une autre spécialité. L'électro-dynamique a été trouvée par un mathématicien qui s'occupait de chimie; la plus grande découverte de la médecine a été faite par un minéralogiste! Et l'on pourrait ajouter Haüy, l'auteur de la cristallographie, qui était un botaniste!

Comme il arrive toujours en pareil cas, devant les idées nouvelles d'Ampère les savants se divisaient en trois groupes : les suiveurs enthousiastes, les contradicteurs et, enfin, ceux qui croyaient se rappeler avoir déjà eu des idées analogues. Citons seulement quelques-uns de ceux qui ont lutté contre la découverte d'Ampère : c'est la juste revanche de la postérité. Les étrangers d'abord, et particulièrement les Anglais, étaient déconcertés par des calculs mathématiques, auxquels une éducation insuffisante ne les avait pas préparés. Parmi les plus grands, Davy et même Faraday donnaient des explications fausses. Berzelius ignora Ampère. La résistance de Davy se traduisait encore le 10 février 1821 dans cette phrase qu'il est

utile de perpétuer : « Quelques-uns des faits que j'ai observés m'ont conduit à douter de l'identité de l'électricité et du magnétisme ; et mes doutes sont plutôt augmentés que dissipés par quelques nouvelles expériences... »

A Paris même, des jaloux trouvaient commode de noyer la gloire d'Ampère dans la petite expérience préliminaire d'Oersted. A cet égard, l'attitude de Biot fut particulièrement perfide. Il imagina de faire une communication publique sur l'électrodynamique, dans laquelle, prétendant donner un historique impartial, il s'attachait à montrer Ampère comme ayant habilement profité des idées d'Oersted. Bien entendu, Ampère et Arago, également maltraités par cette méthode insidieuse, n'avaient pas été prévenus du coup que leur confrère de l'Institut leur préparait. Le 30 mars 1821, Ampère l'apprit par hasard à l'Observatoire et décida aussitôt de donner, dans la même séance, une communication véridique, résumant ses propres travaux et ceux d'Arago. Le plus comique, c'est que Biot se fâcha, comme d'une offense, de n'avoir pas été averti et qu'Ampère, toujours brave homme, se justifia par une note du 2 avril à la Société philomathique, grâce à laquelle nous connaissons les faits. « Il est historiquement vrai et facile à constater, termine Ampère, que je n'ai été conduit à la découverte de ces faits que parce que je m'étais rendu compte des phénomènes découverts par M. Oersted d'une manière toute opposée à l'explication qu'il en avait donnée. »

Écrivant à son ami Roux, de Genève, Ampère ajoute ces réflexions applicables à tous les temps : « Vous avez bien raison de dire qu'il est inconcevable qu'on n'ait pas essayé il y a vingt ans l'action de la pile voltaïque sur l'aimant. Cependant, je crois qu'on peut en assigner la cause : elle est dans l'hypothèse de Colomb sur la nature de l'action magnétique. On croyait à cette hypothèse comme à un fait ; elle écartait absolument toute idée d'action entre l'électricité et les prétendus fils magnétiques. La prévention en était au point que, quand M. Arago parla des nouveaux phénomènes à l'Institut, on rejeta cela, comme on avait rejeté les pierres tombées du ciel, quand M. Pictet vint, dans le temps, lire un mémoire à l'Institut sur ces pierres. Ils décidaient tous que c'était impossible. C'est la même prévention qui empêche à présent d'admettre l'identité des fluides électriques et magnétiques, et l'existence des courants électriques

dans le globe terrestre et dans les aimants, comme elle a, pendant quelques années, empêché d'admettre que le chlore fût un corps simple. On résiste tant qu'on peut à changer les idées auxquelles on est accoutumé. C'est drôle à voir les efforts que font certains esprits pour tâcher de faire accorder avec les nouveaux faits, l'hypothèse gratuite de deux fluides magnétiques, uniquement parce qu'on y a accoutumé son esprit !... »

Ampère était en pleine fièvre de recherches physiques, quand, au printemps de 1821, il subit la première atteinte grave d'un mal, qui avait malheureusement une cause profonde, une phtisie laryngée. Cette fois, il devait se rétablir assez rapidement; mais nous allons voir le mal revenir, dans les années suivantes, de plus en plus violent, et provoquer finalement sa mort. Il a eu une influence directe sur son travail dans la fin de sa vie et une influence indirecte sur sa carrière par l'impossibilité où Ampère se trouva de continuer ses cours comme il l'aurait voulu.

Cependant, en novembre 1821, une nouvelle expérience de Faraday vint lui donner une impulsion nouvelle. Faraday avait obtenu des mouvements de rotation en associant un aimant à un conducteur voltaïque. Ampère reprit ses expériences, les poursuivit une année et aboutit à une communication remarquable du 16 septembre 1822 sur « la production des courants électriques par influence. » Cependant, il laissa Faraday trouver l'induction.

L'année suivante, 1823, Ampère atteignit, on peut le dire, son point culminant. En même temps, son fils Jean-Jacques, sur lequel il avait reporté toutes ses ambitions, lui causait une joie profonde en écrivant des tragédies, où le père trouvait naïvement du génie. Mais, à la fin de cette année, ce fils devait, au contraire, le plonger dans la consternation quand, brusquement, il abandonna tous ses espoirs de carrière dramatique pour suivre pendant un an Mme Récamier en Italie. Nous reviendrons sur cette histoire dans un article ultérieur. Bornons-nous à dire ici que l'effet sur le pauvre père fut lamentable.

Réduit à la société, le plus souvent silencieuse, de sa sœur et de sa fille, avec lesquelles il lui était difficile d'échanger des idées, cet éternel assoiffé d'affection, qui avait reporté toutes ses tendresses sur son fils, fut pris alors d'une véritable obsession maladive, d'une humeur noire, analogue à ce que nous appelons la neu-

rasthénie et vieillit rapidement de quelques années. Il écrivait, à tout propos, des phrases de ce genre : « Je n'ai jamais été si malheureux que je suis!... Je n'ai plus de consolation!... » Son état d'esprit réel était encore plus sombre que ses plaintes. Les amis en avertissaient discrètement le fils, plongé de son côté dans les souffrances amoureuses de Rome; mais le charme de la Circé qui retenait celui-ci était trop puissant pour se laisser rompre.

Des circonstances matérielles vinrent donner un corps à ces tristesses d'Ampère et toute l'année 1824 fut occupée par l'histoire déplorable de sa candidature au Collège de France, puis de sa démission forcée comme Inspecteur général. Sans entrer dans le détail assez compliqué de ces incidents, donnons-en pourtant la substance : ils ne sont pas sans valeur pour l'histoire de nos mœurs administratives, dans les rapports des bureaux avec les savants.

On sait qu'à l'École polytechnique, Ampère professait l'analyse et la mécanique. Pour lui qui rêvait seulement physique et psychologie, cet enseignement mathématique était une chaîne. Des jeunes gens moqueurs s'apercevaient un peu trop de ses distractions. On ne peut nier que cet homme de génie fût un détestable professeur et la tradition a perpétué l'histoire de cette leçon où, ne pouvant arriver à démontrer un théorème, désespéré, à bout d'efforts, il s'écria, comme suprême argument : « Je vous donne ma parole d'honneur qu'il est vrai!... » Lui, si admirablement éloquent lorsqu'il lui suffisait de se laisser aller pendant des heures au cours de ses improvisations, il était incapable d'un exposé méthodique. Aussi le comité d'enseignement lui avait-il imposé la rédaction de son cours pour permettre aux élèves de s'y reconnaître : ce qui lui apparaissait comme un effroyable supplice, par la nécessité d'abandonner pour ce travail ingrat ses chères expériences pendant plus d'un an.

Aussi le désir d'Ampère était-il d'échanger le cours de l'École polytechnique contre l'enseignement plus libre du Collège de France, en gardant son inspection de l'Université. Il pensait, en même temps, y gagner un petit supplément de traitement, ce qui n'était point à dédaigner avec les dettes dont sa négligence en affaires et l'incapacité pareille de sa sœur l'avaient accablé.

Or, le 30 décembre 1823, la chaire de physique au Collège de France se trouva précisément vacante par la destitution brutale

de Lefèvre-Gineau. Deux illustres savants, Ampère et Fresnel, se portèrent candidats, en même temps qu'un certain Beudant. Un peu par la maladresse avec laquelle Ampère trop confiant, trop naïf, trop ignorant des dessous, mena sa candidature, le choix du ministre, inspirant celui du Collège, se porta sur Beudant. L'Institut avait aussi un avis à émettre. Ampère crut inutile d'entrer en lutte et demanda à ses collègues de se reporter sur Fresnel. Tout semblait fini. Mais les bureaux de l'Instruction publique avaient besoin de la place d'inspecteur que détenait Ampère. On lui fit offrir de le nommer, malgré tout, au Collège de France, s'il donnait sa démission d'inspecteur. Il venait de refuser quand Beudant se désista. Ampère passa alors par une phase singulièrement pénible, où ses ennemis l'accusaient d'avoir mené là toute une comédie pour se faire nommer par le ministre contre l'avis de tous les corps savants. Enfin, le Collège de France se réunit de nouveau et, cette fois, il désigna Ampère qui fut aussitôt nommé.

Il était, pour un instant, au comble du bonheur, quand, quelques jours après, le 21 septembre 1824, on le mande au ministère pour recevoir une communication du ministre, l'évêque d'Hermapolis. Là quelque bureaucrate important recommence à lui demander d'abandonner son inspection, comme s'il y avait eu, de sa part, consentement implicite. Ampère proteste, offre de quitter l'École polytechnique, si on lui reproche le cumul, demande vainement une audience du Grand-Maître et, après une défense qu'il croit énergique, signe enfin, dans le bureau même où on a réussi à l'intimider, sa démission d'inspecteur. Comme le lui écrivait Bredin à cette nouvelle : « J'ai beau me demander comment on a pu s'y prendre pour te faire tomber dans le panneau, je ne peux m'en faire la moindre idée !... Qu'y avait-il de si pressé ?... Il n'y a que Bredin et Ampère au monde que l'on puisse entraîner ainsi. Je ne connais que ces deux fous-là capables d'une bêtise de cette force-là... »

Non content de cette mauvaise action, le fonctionnaire, dont on regrette de ne pas connaître le nom, la compléta le lendemain par une seconde perfidie. Il avait obtenu d'Ampère une démission volontaire en lui expliquant qu'ainsi elle n'aurait pas l'air d'un châtiment. Le lendemain, il lui refusa une retraite accordée à d'autres inspecteurs qui s'étaient laissé révoquer, sous prétexte que lui n'avait pas les mêmes droits, comme « parti

de son plein gré. » Ampère eut à faire six mois de démarches pour obtenir une petite retraite proportionnelle de 2.400 francs et près de quatre ans se passèrent avant que, le 7 mai 1828, on l'autorisât enfin à reprendre son inspection, ainsi qu'il le désirait, en échange de l'École polytechnique.

La conséquence de cet incident, jointe à l'absence de son fils, et à la révélation des dettes contractées pour lui par sa sœur, fut pour Ampère une de ces prostrations où il devenait incapable, pendant des jours et des semaines, d'un travail suivi. Envahi de nouveau à cette époque par un fatalisme qui n'était plus toujours absolument chrétien, il s'efforçait d'endurer ses malheurs comme un arrêt éternel : « L'événement de mercredi m'a mis, par la surprise qu'il m'a causée, dans une mélancolie que la pensée que tout ce qui m'arrive est déterminé par une volonté divine toute particulière (ce dont j'ai des preuves si évidentes et si multipliées depuis un an) a pu seule adoucir. Il faut bien se résigner à ce qui a été arrêté et prévu de toute éternité!... Il fallait que je fisse encore cette expérience de la vicissitude de tout sur la terre! Suis-je destiné à influer sur la marche des sciences d'une manière déterminée, ou ma carrière sur la terre est-elle comme finie?... »

Une autre lettre du 30 novembre 1824 montre comment il s'appuyait sur ses épreuves pour écarter les doutes qui, dans cet esprit aux mouvements de balancier, provoquaient encore parfois des ondulations affaiblies : « Sans le malheur qui m'est arrivé, je n'aurais pas su à quel point la Providence veille sur moi pour me retirer des abîmes où je me précipite. Je vois bien que les âmes angéliques, qui m'aimaient sur la terre, et qui sont maintenant au ciel, la prient pour moi. Il fallait que je souffrisse tout ce que j'ai souffert pour me ramener à la vérité que j'avais si inconcevablement abandonnée... » Bredin résume, ce semble, très bien, l'état d'esprit de son ami par cette phrase caractéristique : « Ton croire n'est pas d'accord avec ton vouloir. C'est un vrai malheur... »

Enfin, Jean-Jacques revint d'Italie le 10 décembre 1824. Il trouva son père très changé physiquement et moralement. Pendant un an, leurs deux esprits avaient cheminé solitairement en des sens divers et ne s'entendaient plus. Le fils trouvait le père engagé dans le groupe ultramontain de Lamennais. Le père ne pouvait, comme le fils, concentrer toutes

ses pensées sur Mme Récamier. Au lendemain de ce retour, le pauvre savant prononça la phrase un peu trop sincère, mais très vraie, que l'on a souvent citée avec une nuance de reproche : « C'est curieux, Jean-Jacques, je croyais avoir plus de plaisir à te revoir!... » Ne pourrait-on en dire autant à la réalisation de presque toutes les joies humaines?...

D'ailleurs, Jean-Jacques ne devait pas tenir bien longtemps compagnie à son père. Moins de deux ans après, le 20 septembre 1826, il repartait, pour un an encore, cette fois seul, en Allemagne. Son départ prenait même des allures d'évasion. Son père avait rêvé pour lui un mariage avec Mlle Cuvier. Il se sauva, pour échapper à ses instances, sans prévenir personne et ne l'avertit qu'une fois bien loin.

Pendant cette nouvelle absence, le père publia son dernier travail scientifique de quelque importance, le résumé de ses recherches, sous le titre : *Théorie des phénomènes électrodynamiques, uniquement déduite de l'expérience*. Après quoi, le 21 novembre 1827, Jean-Jacques débarqua à Paris juste à temps pour assister au mariage de sa sœur Albine avec un officier nommé Gabriel Ride.

Ce déplorable mariage fut encore une lourde épreuve qui empoisonna les neuf dernières années du malheureux physicien. Confiant suivant son habitude, il avait accepté sans information sérieuse ce fiancé qui lui paraissait sympathique. Gabriel Ride était un alcoolique, chez lequel l'abus des liqueurs fortes tournait périodiquement à la démence. Alors il mettait un revolver chargé sur la tempe de sa femme pour l'exhorter à la bravoure, ou poursuivait son beau-père l'épée nue. Périodiquement, il fallut l'enfermer à Charenton, puis l'expatrier aux Antilles. Chaque fois qu'il revenait un peu calmé, sa femme, son beau-père, et plus encore la tante Joséphine se laissaient prendre à ses promesses. On le réintroduisait donc dans le tranquille domicile d'Ampère qui devenait un enfer. Le résultat assez rapide fut d'en expulser Jean-Jacques, qui alla s'établir plus près de Mme Récamier, avec l'orientaliste Mohl. Ampère, recevant alors la visite du jeune Ozanam qui lui avait été recommandé, l'installa dans la chambre de son fils restée vide et conçut pour lui une amitié paternelle. Ajoutons aussitôt, pour donner le dénouement de l'histoire Ride, qu'après la mort d'Ampère, Gabriel Ride revint aussitôt des Antilles et reprit sa

femme. Cette fois, à force de persécutions, ce fut la pauvre fille qui devint folle à son tour et qui mourut rapidement, sans laisser de descendance à ce second mariage d'où étaient résultées, pour Ampère, tant de misères.

Le 7 mai 1828, Ampère obtint la satisfaction d'être réintégré comme Inspecteur des Études. Mais il n'en profita pas longtemps. Dès le mois de mai 1829, comme il était en tournée à Caen, une nouvelle atteinte de son mal vint le frapper. Le mal parut assez grave pour qu'on ordonnât l'interruption absolue de tout travail, de toute conversation et un séjour d'un hiver dans le Midi. Comment empêcher Ampère de parler, lui interdire de penser? Son fils vint s'installer avec lui à Hyères pendant cinq mois et, grâce à d'innombrables parties d'échecs, réussit à obtenir son rétablissement. Au mois de mars 1830, Jean-Jacques commençait à l'Athénée de Marseille, un cours de littérature étrangère qui devait fonder sa réputation. Son père vint d'abord l'y rejoindre et l'écouter avec admiration. Puis il se hâta de faire une tournée d'inspection qui lui était absolument nécessaire pour vivre.

Depuis longtemps, il emportait, dans ces déplacements de plusieurs mois, le travail auquel il consacra toutes ses dernières années, une classification des sciences. Cet ouvrage repris, complété, remanié d'année en année, allait aboutir partiellement à l'automne de 1832. Cette année-là, Ampère s'effraya de rentrer à Paris, où plusieurs de ses confrères venaient de succomber au choléra et prit pension à Clermont chez un professeur du Collège, nommé Gonod. Ampère était à peu près incapable de rédiger calmement. Il ne savait qu'improviser sous le feu de l'inspiration, ou dans l'ardeur d'une discussion. Il avait besoin, pour aboutir, d'un secrétaire infatigable qui fût, en même temps, un contradicteur enthousiaste et compétent. Gonod joua merveilleusement ce rôle d'avocat du diable. Ampère parlait; il écrivait. Puis on relisait ensemble. Il posait des objections, Ampère y répondait avec vivacité, s'enflammait, recommençait à dicter. Finalement, de correction en correction, l'idée se trouvait mise sur pied. « C'était, écrit Ampère, l'homme fait exprès pour faire passer sur le papier ce que je n'ai que la faculté d'exprimer de vive voix quand ma tête s'est montée! »

C'est ainsi que la première partie de ce grand ouvrage a fini par paraître en 1834, la seconde ayant été seulement posthume.

Mais, après combien de reprises, de réimpressions, de déplacements, de cartons, auprès desquels le fameux mémoire sur le jeu de jadis aurait pu paraître une œuvre de premier jet! Ampère était, pour ses imprimeurs, un auteur aussi difficile que Balzac. Quand il eut abouti, il dut envoyer au relieur un modèle classé par lui-même, où « les pages imprimées deux ou trois fois étaient choisies et rangées... Sans quoi, tout eût été perdu sans ressources... »

Quelle est la valeur de ce travail où Ampère a prétendu codifier tout l'ensemble des connaissances humaines? Il renferme, comme on pouvait s'y attendre, un monde de connaissances, de rapprochements, d'inductions, qu'un tel encyclopédiste était seul capable de mettre en branle. Son but était celui qu'il avait poursuivi depuis son enfance dans ses œuvres les plus diverses, en chimie, en histoire naturelle, en physique comme en philosophie : mettre de l'ordre, simplifier, généraliser, classer. En introduisant, dans l'ordonnance des sciences si diverses, une symétrie presque exagérée, il espérait souligner des lacunes inaperçues, provoquer des recherches, déterminer des courants suivant des directions nouvelles. On ne peut pas dire qu'il ait réussi. Son œuvre s'est présentée au terme de ces recherches encyclopédiques qui ne peuvent plus appartenir à un homme de notre temps; et l'œuvre analogue d'Auguste Comte, son élève à l'École polytechnique, œuvre plus simpliste, plus rudimentaire, mais à tendances anti-métaphysiques plus aisément comprises par la foule, a suffi, de préférence à la sienne, pour ceux qui voulaient sommairement se piquer de généralités. Et puis, reconnaissons-le, l'exposé d'Ampère ne présente pas toujours une clarté limpide; il est encombré de mots nouveaux, dont quelques-uns seulement ont passé dans l'usage. On ne lit donc guère ce gros volume. Peut-être cependant quelque curieux y trouvera-t-il un jour, comme Ampère l'espérait, l'étincelle révélatrice d'une fouille à entreprendre, hors des chemins tracés, dans les domaines vierges de nos connaissances. Ce jour-là, le nom d'Ampère acquerrait un lustre nouveau...

Au mois de juin 1836, Ampère partit pour sa dernière tournée d'inspection dans le Midi. Il arriva déjà malade à Roanne, ayant été obligé de voyager très rapidement à raison de vingt postes par jour et Bredin, qui le vit à Saint-Étienne, en fut inquiet. On essayait vainement de le faire taire : « Ma santé,

ma santé, s'écriait-il, il s'agit bien de ma santé! Il ne doit être question ici entre nous deux, que des vérités éternelles, des choses et des hommes qui ont été funestes ou utiles à l'humanité. »

Ses amis espéraient qu'il se remettrait dans le Midi comme en 1829. Au contraire, en arrivant à Marseille, vers le 25 mai, il fut pris de pneumonie avec les mêmes symptômes que sept ans auparavant. Il dut s'aliter chez le recteur du lycée et sembla près de se remettre. Ses lettres le montrent alors très préoccupé d'empêcher le retour de son gendre, poussant également son fils à concourir pour un prix académique. Lui-même, suivant son habitude, lisait des vers latins, discutait sur la philosophie, malgré tous les efforts pour lui faire garder le silence, et jouait aux échecs.

Il expira le 11 juin 1836, à soixante et un ans, après vingt-quatre heures de délire. Comme l'écrivait Bredin dans son émotion, « toute grande que fût sa renommée, elle restait bien au-dessous de la prodigieuse étendue de cette intelligence. »

Sa mort provoqua la banalité ordinaire des éloges officiels, mais, c'est Sainte-Beuve qui le remarque, ne suscita pas, dans le public, la grande émotion de voir disparaître une des formes du génie humain. Il est singulier et un peu triste de penser que la réputation mondaine et académique de son fils a beaucoup contribué à populariser relativement un tel nom. Aujourd'hui encore, la grande majorité des Français l'ignoreraient peut-être si on ne l'avait pas adopté pour désigner une unité électrique internationale. Cependant, pour la postérité qui commence, Ampère prend peu à peu la vraie place qui lui appartient dans l'histoire des sciences, celle que lui assignait déjà Arago, au rang de Newton!

L. DE LAUNAY.

(A suivre.)

LES ACCESSOIRES DE TOILETTE

COIFFURES, ARMURES ET BIJOUX [1]

I. — LE CHAPITRE DES CHAPEAUX

« Nés coiffés, » disait-on naguère des gens à qui tout réussit, de ceux qui, suivant une vieille formule scandinave, sont « nés dans une peau de bonheur. » La « coiffe, » qui passait ainsi pour présage de chance, était, au sens primitif, une membrane portée par certains nouveau-nés sur le sommet de la tête; mais « naître coiffé, » dans l'acception vulgaire du mot, n'eût pas été jadis une singularité, puisque les Français, sans distinction de classe ni de sexe, à l'intérieur du logis comme au dehors, seuls aussi bien qu'en société, vécurent longtemps la tête couverte, jour et nuit.

La toque du magistrat, la calotte des cardinaux, le chapeau des parlementaires anglais en séance, et celui que conservaient, jusqu'à une date très récente, les membres de certains clubs élégants, en France comme en Angleterre, ne sont pas les seuls vestiges de l'ancien usage. Cette tradition désuète se maintient chez nos paysans, qui ne manquent jamais de convier leurs visiteurs à « se couvrir ; » elle se maintient aussi dans les cérémonies de la cour de Madrid, lorsqu'un grand d'Espagne prend possession effective de sa dignité en « se couvrant devant le Roi. » En toute autre circonstance, bourgeois ou princes, y compris les rois, demeurent aujourd'hui nu-tête dans les appartements, la nuit comme le jour, puisque le bonnet de nuit a

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1919 et du 15 mai 1923.

passé de mode. Nos contemporains sont donc beaucoup moins coiffés que leurs aïeux.

Leur coiffure est aussi moins variée : ils ne portent plus ni « chapeaux de fer, » en temps de paix, ni « chapeaux de roses vermeilles » en temps de fête, tandis qu'au Moyen-âge les convives, aux noces et banquets, les prêtres à la Fête-Dieu, les religieuses au jour de leur profession, hommes et femmes en cent occasions, s'enguirlandaient le front de roses ou de violettes pour une somme qui, suivant la saison et la beauté de ces fleurs, représentait 12 à 2 francs de notre monnaie (1).

Une autre coiffure, commune aussi aux deux sexes, fut le chaperon, bourrelet à queue traînante par derrière qui, après avoir duré plus de deux siècles (1300-1550), finit par n'être plus, sous l'ancien régime, que la tenue de grand deuil aux enterrements; suivant une destinée analogue, seuls de tous les carrosses, ont survécu jusqu'à nous ceux des pompes funèbres. Au temps de sa vogue, le chaperon variait, d'après la bourse de son propriétaire, de 12 francs pour une métayère (1399) à 49 francs pour un ouvrier verrier, à 245 francs, — en velours fin, — pour une grande dame, à 432 francs garni de perles, et même à 2650 francs brodé d'oiseaux, armoiries, etc., pour la comtesse Mahaut d'Artois, petite-fille de saint Louis (1332).

Les dames ont, depuis lors, surmonté leur chef de tant d'appendices qu'elles ont nommés « chapeaux, » ou qui ont passé pour tels, que l'on ne sait quoi admirer davantage de la plasticité des faces humaines, qui, si bizarrement enchâssées et embordurées, continuent de plaire, ou de l'incohérence des goûts qui attachent successivement les agréments et la bienséance à des choses tout opposées. Car les parures, mises au rang des choses passées, que nous montrent les livres, estampes et gravures des bibliothèques, ont, chacune en sa nouveauté, embelli celles qui les portèrent : de ces coiffures sphériques, carrées ou pointues, tantôt élancées et sveltes, tantôt aplaties et écrasées, les unes ont ressemblé à des cornettes de religieuses ou à des

(1) Les « francs » dont il est fait usage dans cet article sont les francs de 1913, — dernière année de « monnaie » réelle ou métallique, puisque le mot de « monnaie » ne peut s'appliquer, depuis 1914, aux billets de crédit dont la guerre nous a contraints de nous servir. Ces francs de 1913 sont le produit de la conversion des anciennes « livres » tournois, ou des monnaies de jadis, en francs intrinsèques de 4 grammes et demi d'argent fin, traduits ensuite en francs de 1913, d'après le pouvoir d'achat des métaux précieux aux diverses époques.

tricornes de mousquetaires, les autres à des mitres d'évêques ou à des bousingots de marins; il en est qui ont copié le turban des Bédouins ou le « corno » des doges de Venise, il en est qui ont rappelé le bandeau des reines ou les bois du cerf; l' « atour au gibet » de 1392, imitant une haute potence, armaturée d'épingles d'argent, n'avait rien à envier aux « tromblons » à panache et aux « cloches » de 1784, lorsque Mlle Baron, la modiste de la Reine, exposait dans sa boutique « des bonnets et des chapeaux plus extravagants les uns que les autres et d'un prix inoui. »

L'Anglaise de passage, qui consigne ce détail dans son journal, est d'accord avec le chroniqueur du temps de Louis XVI, lorsqu'il affirme que « la dépense des modes excède aujourd'hui celle de la table ou des équipages. La marchande de modes, qui donne une valeur centuple à des gazes et à des fleurs, combine chaque semaine une forme nouvelle et en affuble le mannequin qui répandra ses grâces à travers l'Europe. »

« J'ai connu, dit Mercier, un étranger qui ne voulait pas croire à la *poupée de la rue Saint-Honoré*, que l'on envoie chaque mois à Londres et dans le Nord porter le modèle de la coiffure nouvelle, tandis que le second tome de cette même poupée va au fond de l'Italie et de là se fait jour jusque dans l'intérieur du sérail. Je l'ai conduit, cet incrédule, dans la fameuse boutique et il a vu de ses propres yeux. »

De cette reine des modes parisiennes à l'humble garçon de province qui, « *porté d'inclination* d'embrasser la profession de chapelier, » se met en apprentissage, moyennant 90 francs une fois payés, chez un maître rural qui « promet de lui apprendre le métier *sans lui en rien cacher*, » il y a toute la distance qui sépare, quelques années avant la Révolution, le chapeau de paille d'Italie à 500 francs la pièce, des chapeaux de servantes de ferme à 4 et 5 francs, sous Louis XIV, le bonnet de galère ou d'hôpital à 3 francs, du chapeau de castor à 210 francs et, sous François Ier, la belle coiffe d'or de 400 francs donnée à une demoiselle noble du capiau rond de 4 fr. 50, dit « tapabord, » qu'il était d'usage, en engageant une nourrice, d'offrir à son mari, et auquel le valet de labour avait droit, à Pâques.

Le chapeau de castor ou, comme on disait au Moyen-âge, de « bièvre » semble avoir baissé de prix aux temps modernes; encore faut-il prendre garde qu'on inventa, dès le XVIIe siècle,

le « demi-castor » qui plus tard, à son tour, se divisa en « demi-castor fin » et « ordinaire ; » celui-ci coûtant modestement 23 francs en 1790. Un chapeau de feutre, de 15 à 20 francs, montait à 52 francs en laine de vigogne, à 72 francs brodé d'or ; le duc de Rohan (1620) payait son « chapeau de pluie, » dont nous ignorons l'étoffe, 41 francs, le double d'un chapeau de religieux, mais guère plus qu'un chapeau de laquais bordé d'argent, de 35 francs.

Quant aux bonnets, une coiffe de nuit en satin à 57 francs du roi Louis XIII est chose exceptionnelle ; une toque rouge avec deux plumes blanches revenait à 36 francs (1535) ; Albert Dürer achetait à Anvers (1521) un bonnet de 20 francs ; en 1344, le comte de Savoie payait 18 francs un bonnet écarlate ; sous Louis XV, le bonnet de palais d'un avocat élégant valait 16 francs à Paris, et la calotte d'employé ou la coiffe de notaire 9 francs au XIIIe siècle ; enfin, le bonnet de coton d'un journalier de Seine-et-Oise coûtait 2 francs en 1789.

II. — LES FOURRURES ET LES GANTS

La peau des bêtes sauvages, cette couverture des hommes primitifs, est devenue un vêtement fort onéreux de nos jours pour les civilisés, chez les fournisseurs à la mode, sous l'aspect de blouses ou d'étoles, de douillettes ou de polonaises. Aussi supplée-t-on aux dépouilles des solitudes glacées par le pelage d'une faune indigène qui comprend six cents espèces dont la plus importante est le lapin. Sous des noms fantaisistes et euphoniques le lapin, dont le poil avait au XIXe siècle remplacé celui du castor dans le feutre des chapeaux, constitue présentement les quatre cinquièmes des fourrures que nous voyons sur les épaules de nos contemporaines. Quinze millions de lapins, transformés en « loutre belge » ou « castor d'Australie, » en « chinchilla de Mongolie » ou « vison du Bosphore, » subissent avec succès chaque année vingt avatars différents.

Au Moyen-âge, où les classes aisées portaient des vêtements chauds même à l'intérieur du logis, elles n'usaient guère cependant que de la sauvagine autochtone. Houppelandes ou cotardies étaient le plus souvent doublées avec l'écureuil de France ou d'Allemagne, soit sous le nom de « petit gris » réservé au dos de cet animal, soit sous celui de « vair » ou

« menu vair » appliqué à la totalité de la peau. En ce temps-là, fourrure étant synonyme de doublure, — on disait « fourré de satin, » comme on eût dit « fourré de vair, » — les seuls prix de « fourrures de robes ou de cottes » dont on puisse tenir compte sont ceux où la nature de la peau est spécifiée.

Ces prix sont bas en général, parce que les peaux mentionnées, même chez les grands personnages, sont assez communes : le « vair » coûtait au XIVe siècle de 1 à 4 francs la pièce et, tout au plus, 200 francs le mètre carré. Pour une aumusse il montait à 70 francs, pour une cotardie à 125 francs, et 400 francs pour une houppelande de prince. Pour des gens de moindre état, la houppelande en agneau blanc revenait à 84 francs. L'hermine fine, fourrure de luxe, valait 11 et 12 francs la pièce. La duchesse d'Orléans, mère du Régent, l'employait à ses « palatines. »

La peau d'ours, au XVIe siècle, se payait 80 francs ; façonnée en manchon, elle coûte 120 francs sous Louis XIV à un jeune magistrat, et 100 francs en 1779 au duc de Penthièvre, qui avait aussi un manchon de renard blanc à 200 francs et un de martre à 140. La martre « sebeline, » ou « sublyne, » ainsi que l'on nommait parfois la zibeline, était fournie en lots de plusieurs centaines à François Ier par un marchand d'Augsbourg (1538), à raison de 18 000 francs la caisse, ce qui correspondait à 45 francs la pièce. Au XVIIIe siècle, les peaux de zibelines, importées de Moscovie par la Crimée et Constantinople au nombre de 80 000 par an, se négociaient en piastres turques sur la base de 55 francs.

Aussi, quoique l'avocat Barbier sous Louis XV affirme que « la fourrure est extrêmement chère dans le beau, » aurons-nous quelque peine à le croire lorsqu'il nous conte que Mme de Mailly ayant chargé La Chétardie de lui acheter en Russie une fourrure de 850 francs, on s'adressa à l'impératrice qui en choisit « deux magnifiques, » l'une de 85 000 et l'autre de 170 000 francs, pour être offertes à la favorite.

De nos jours, les fourrures indigènes ont changé de nature, les fourrures exotiques ont changé de prix ; leur usage s'est répandu avec la diffusion de la richesse plus vite que l'industrie des chasses septentrionales. Mais, si l'on en pouvait dresser la statistique, on verrait que demandes et offres ont toutes deux prodigieusement augmenté. On en peut dire autant des plumes,

bien que notre époque semble moins empanachée que celles où l'autruche ornait, soit le heaume des chevaliers et le chanfrein ciselé de leurs chevaux comme au Moyen-âge, soit les cheveux des femmes de qualité comme au temps de Marie-Antoinette. Sous Louis XIV, le duc de Nemours devait à son « panacher » 3 500 francs et le duc de La Trémoïlle payait 800 francs deux bouquets de plumes bleu de ciel et couleur de feu.

Mais pareils clients étaient rares et ces chiffres représentent des fournitures importantes comparées au détail des prix : en effet, une plume d'autruche pour le chapeau du Roi coûtait 36 francs au XIVe siècle ; quelques-unes « garnies et frangées d'or » valaient 44 francs sous les Valois, un grand panache se vendait 58 francs, et Léonard, sous Louis XVI, comptait 20 francs la pièce les trois plumes qui composaient la « coiffure de présentation » des dames à la Cour. Ces plumes *du Levant* provenaient alors presque toutes des États barbaresques ; les indigènes du Nord de l'Afrique et du Sahara vendaient le produit de leur chasse, par l'intermédiaire des caravanes, aux navires provençaux ou gênois qui touchaient sur le littoral.

Aux XIVe et XVe siècles, lorsque le bétail était à vil prix par rapport à la paie du manœuvre et que la valeur d'un mouton équivalait à trois ou quatre journées de moissonneur, la classe ouvrière mangeait de la viande et mettait des gants. Les forts gants pour maçon valaient 1 fr. 10 en 1344 à Montauban et 1 fr. 60 en 1427 à Nantes; en 1511, à Mézières, les gants de lépreux se payaient 0 fr. 85. Les gants de laboureur et de servante furent un article fréquent dans les comptes jusqu'à Louis XII, et qui disparut ensuite ; sans doute parce qu'il était devenu trop cher en raison de la baisse des salaires depuis cette époque.

Les gants en peau de cerf ou de chamois (16 à 24 francs la paire) furent les plus coûteux du Moyen-âge ; sont-ils garnis de panne, de parements d'or doublés de taffetas et surtout fournis de martre, ils atteignent des 50 et 100 francs la paire. Les gants de chien valaient seulement 8 francs, les gants de lièvre ou de veau 4 francs. Ces sortes de gants étaient-ils réellement fabriqués avec le cuir des animaux dont ils portaient le nom ? Dès le XVIe siècle, on pratiquait à Tours et à Poitiers l'art « d'accommoder les peaux de bœuf et autres en façon de buffle et chamois qui sont, disait-on, de très bon service; » et l'on

appelait sous Louis XIV gants de *cuir de poule*, ceux que seuls les ouvriers de Paris et de Rome faisaient avec l'épiderme de la peau du chevreau, « d'une telle finesse que la paire tenait dans une coquille de noix. » C'est aussi de peau de chevreau bien choisie, « souple comme un gant d'*Espagne*, » disait le proverbe amputé aujourd'hui de son dernier mot, qu'étaient ces gants espagnols à 120 fr. la paire, venus non pas toujours d'au delà des Pyrénées, mais souvent de Blois ou de Vendôme.

Échantillons de luxe tout exceptionnel ; presque des bijoux, comme les gants brodés d'or de la Renaissance où les perles et les pierreries se relevaient en bosse. Si telle paire de « gants de Rome, » donnée par le cardinal des Ursins à Anne d'Autriche, figure pour 65 francs dans l'inventaire de cette reine, le prix courant des gants de cette sorte était, à Paris, de 20 francs au XVIIe siècle, même parfumés « à la frangipane » chez la fameuse signora Maddalena et, à moins qu'elles ne fussent garnies de dentelle et doublées de satin ou de vair, les qualités moyennes d'agneau nature ou préparé en chamois ou en castor, n'excédaient guère à la fin de l'ancien régime 7 francs la paire et descendaient à 3 francs et au-dessous : les gants d'exercice d'un garde-marine, à Brest, valent 1 fr. 50 ; ceux d'une jeune pensionnaire au couvent valent 1 fr. 90 à Lyon, sous Louis XV.

III. — DU ROUGE ET DE LA POUDRE

Le masque, qui, jusqu'à François Ier, ne s'était porté qu'à certains bals, devint à cette époque d'un usage constant pour les femmes dans les rues et les lieux publics. Elles se démasquaient comme elles soulèvent, de nos jours, leur voilette ; mais il était impoli aux dames de saluer avec le masque au visage, d'entrer ainsi « dans la chambre d'une personne à qui elles doivent le respect, « et même de le garder en un endroit où se trouvent des gens d'éminente qualité dont elles peuvent être aperçues. »

Peu coûteux d'ailleurs, — les masques à intérieur argenté valaient 17 francs sous les Valois, ceux de velours noir 8 francs sous Louis XIV et 3 fr. 50 seulement chez de petites bourgeoises, — cette élégance disparut au temps de la Régence, remplacée par la poudre et le rouge qui, lui, était un simple barbouillage. « L'agrément de cette peinture, nous dit Casa-

nova, consiste *dans la négligence* avec laquelle on l'applique sur les joues. Les dames de Versailles ne veulent pas que ce rouge paraisse naturel ; on le met pour faire plaisir aux yeux. » La mode avait changé depuis que les « lois de la galanterie française » recommandaient, en 1644, de « prendre la peine de se laver tous les jours les mains avec le pain d'amande. Il faut aussi, ajoutait l'auteur, se faire laver le visage *presque aussi souvent*. » Le teint mat n'était plus de mise. Il fallait, aux têtes poudrées, des tons plus violents sur les figures.

« Quand les chefs indiens étaient à Londres, écrivait un voyageur anglais à Paris en 1763, chacun se moquait de leur méthode de peindre leurs joues et leurs sourcils. Les critiques auraient dû considérer que ces Indiens ne se peignaient pas ainsi pour se rendre agréables, mais dans le dessein de paraître plus terribles à leurs ennemis. Le beau sexe, je pense, use de vermillon dans une vue toute différente ; ... mais le rouge qui est plaqué sur leurs figures depuis le menton jusqu'aux yeux, sans aucune espèce d'art ou de dextérité, non seulement détruit toute finesse de traits, mais rend leur aspect réellement effrayant... Cette hideuse peinture, rendant les dames qui l'emploient semblables les unes aux autres, leur donne à toutes la même chance de trouver un admirateur ; étant une coutume analogue à celle des Spartiates qui les obligeait à choisir leurs femmes dans l'obscurité... Vous savez que, sans cet horrible masque, aucune femme mariée n'est admise à la Cour ou dans une assemblée de bonne compagnie et que c'est une marque de distinction à laquelle une bourgeoise n'ose prétendre. »

Ce dernier trait n'était pas tout à fait exact, puisqu'une fille du peuple, dans un des contes galants de Caylus, dit d'une de ses compagnes : « Si je voulais mettre de la petite boîte, est-ce que je n'aurais pas de la couleur comme elle ? » La petite boîte était d'ailleurs à portée de toutes les bourses, quoiqu'un moderne ait imprimé que « quelques-uns de ces rouges coûtaient jusqu'à soixante ou quatre-vingts louis le pot. » — En fait, le prix du rouge variait, sous Louis XVI, de 8 francs, chez la femme d'un haut fonctionnaire de province, à 24 francs le pot chez une duchesse à Versailles.

La poudre n'était pas chère non plus, bien que Mercier affirme très sérieusement « qu'il se consomme en France autant de blé en poudre inutile qu'il en faudrait pour nourrir

le plus grand nombre de nos départements. » La poudre à poudrer qui, du reste, ne provenait pas toute de la farine d'amidon, mais, depuis le milieu du XVIIIe siècle, de la terre à porcelaine, du kaolin, — poussière impalpable, d'un ton de neige immaculé, encore employée par nos parfumeurs à la confection de la « poudre de riz, » — se vendait, malgré un léger impôt, depuis 2 fr. 60 le kilo jusqu'à 1 fr. 60 dans les campagnes.

Car, si le rouge était le caractère, la condition de la grande toilette, — être sans rouge, était être en déshabillé, — la poudre, elle, s'était démocratisée. La Révolution même ne la fit pas disparaître ; les Jacobins se dépoudrèrent, mais, comme ils affectaient la malpropreté, on poudrait encore sous la Terreur, pour contraster avec eux, ses cheveux ou sa perruque. Et tandis que la poudre faisait toutes les têtes de même couleur, la perruque donnait même forme à toutes, aux têtes masculines s'entend, car les femmes portaient vingt modèles divers, de longueurs et dimensions appropriées à leur physionomie. Pour les hommes, le type variait seulement suivant l'heure : plus court au lever ou pour la chasse, plus ample pour l'après-midi et l'apparat.

Quoiqu'on trouve une perruque à cheveux dans l'inventaire de Cinq-Mars en 1643, la fabrication et la mode ne commencèrent à se généraliser que vers 1656, et c'est seulement à la suite de sa maladie de 1672 que Louis XIV adopta une perruque de « cheveux vifs. » Quentin de la Vienne, qui eut le mérite du perfectionnement et le privilège de la vente, fut, cent ans avant le héros de Beaumarchais, un Figaro presque historique et très arrivé. Baigneur à ses débuts et tenancier d'un établissement où le Roi s'allait parfumer du temps de ses amours, puis « barbier-valet par quartier, » ayant l'honneur de promener le rasoir sur la figure de Sa Majesté « les jours de barbe, » — car le Roi-Soleil ne se faisait raser que tous les deux jours, — Quentin fut promu premier-valet de chambre, charge d'un revenu de 60 000 francs par an, — puis maître-d'hôtel du Roi. Entre temps, il avait obtenu des lettres de noblesse et acheté la seigneurie de Villiers-sur-Orge, dont il prit le nom.

Pour n'avoir imposé le sien à aucune de ses créations, comme son confrère Binet, dont la « binette, » — abréviation

de « perruque-binette » — a, dans la langue familière, perpétué le souvenir, le barbier Quentin ne laissa pas que d'être un personnage ; le premier, chaque matin, aussitôt les rideaux tirés, il avait l'honneur de se présenter devant le lit du Roi, tenant deux perruques, ou davantage, de différentes tailles. Courtes ou longues, les perruques étant devenues d'un usage universel, — quelques princes seulement, dans la maison royale, comme Monsieur, les deux frères Vendôme et le prince de Conti, ayant seuls conservé leur chevelure naturelle, l'achat, le raccommodage, l'entretien de ces faux cheveux, devinrent dans tous les budgets un article de dépense permanent, à la ville comme à la Cour, pour toutes les professions, — telle maison était « renommée pour les perruques abbatiales, » — et pour toutes les bourses.

Celles-ci se fournissaient, sur le quai de l'Horloge ou des Morfondus, chez les « perruquiers en vieux, » où les chantres, les maîtres d'école et les écrivains publics trouvaient, parmi les tignasses de hasard, des toupets à demi usés à partir de 3 francs la pièce. Mercier du moins donne ce chiffre d'un bon marché improbable, comme il donne celui, tout à fait fantaisiste, de 11000 francs, — mille écus, — pour le maximum qu'auraient atteint, au début du XVIIIe siècle, les spécimens de grand luxe. Or, il n'a jamais existé de perruque approchant de bien loin ce prix : de 1675 à 1720, les perruques blondes, nouées ou carrées, des seigneurs les plus élégants coûtent de 200 à 300 francs ; celles de leurs valets de chambre une soixantaine de francs, celles des bourgeois de province, de 20 à 40 francs, celles des enfants de chœur de 15 à 17 francs.

Ce qui renchérissait ce chapitre, c'est que les perruques devaient se défraîchir assez vite ; car on les renouvelle souvent. C'est par demi-douzaines et davantage qu'elles figurent dans certains comptes. De sorte que tel personnage a, pour neuf perruques en deux ans, une note de 1500 francs, et tel autre, dont le détail n'est pas spécifié, une de 3000. En tout cas, vers la fin de l'Ancien régime, il y avait une baisse sensible : 90 francs, prix payé en 1772 par le duc de Penthièvre, était celui d'une perruque mieux faite, mieux plantée que sous Louis XIV et « imitant le naturel à s'y méprendre. »

Les femmes aussi portaient alors des postiches, dont le détail ne paraît pas ruineux : 24 francs le « hérisson de cheveux »

d'une présidente de province; même prix à Paris pour le « chignon à l'enfant » d'une jeune mariée, fourni par Léonard, qui compte 4 à 6 francs la pièce pour une dizaine de boucles. Vers 1895, l'industrie des cheveux en France travaillait annuellement 80 000 kilos de cette dépouille humaine; de 1872 à 1883, elle en usait 160 000; quoiqu'il semble qu'au temps des perruques, il ait dû en être consommé davantage, les cheveux étaient moins chers à la fin du XVIIIe siècle : 16 à 600 francs le kilo, contre 20 à 2 000 de nos jours, où pourtant la moitié d'entre eux proviennent de têtes étrangères, surtout de Chine et du Japon.

Le plus onéreux jadis était l'échafaudage de ces cheveux, édifié à grand renfort de pommade et maintenu par des forêts d'épingles. L'artiste en renom prenait 150 francs pour une « coiffure de présentation » à la cour, et 100 francs pour une « coiffure de mariage. » Pour celle-ci, un coiffeur ordinaire demandait 40 francs sous Louis XIV. J'ignore ce qu'elle valait au Moyen-âge, lorsque les dames, pour s'embellir, rasaient leurs tempes, s'épilaient le front et peignaient leurs sourcils, tandis que les hommes « portaient de longs cheveux qui, par devant, leur venaient jusques aux yeux » et plus tard, faisaient bouffer leur chevelure avec du soufre, de la résine et des blancs d'œufs. Dès cette époque, le barbier jouissait de la faveur des grands et ne la justifiait pas toujours : « Le sage roi Charles, » nous conte Christine de Pisan (1375), surprend trois fois son barbier « plein d'audace et de mauvaise courtoisie, » en train de prendre de l'or dans sa bourse pendue à son côté; il lui pardonne trois fois et, à la quatrième, le chasse.

Ces barbiers du XIVe siècle, qui laissaient aux « lavandières de tête, » dont la profession consistait à nettoyer les cheveux avec de la cendre, une partie de leur métier actuel, y joignaient en revanche l'exercice de la chirurgie; quelques-uns du moins, puisque, sur ce sujet des chirurgiens lettrés et des « barbiers barbants, » subsiste une forte dose de légende et de confusion, trop longue à dissiper ici (1).

Seulement, à voir ce qu'il en coûtait il y a deux siècles pour se faire raser et combien variaient les honoraires, on se

(1) Voyez « Honoraires des médecins et chirurgiens » dans *les Revenus d'un intellectuel* 1200-1913 (chez Flammarion) et le tome V, page 186 et suiv., et *l'Histoire économique de la propriété, des salaires, etc.* (chez E. Leroux).

demande si le « chirurgien » du duc de Rohan, qui touche 19 francs « pour avoir fait le poil de Monseigneur » (1619), est bien *le même* qui se contente des 0,90 centimes « baillés » par un simple laquais du duc « pour faire faire son poil. » Des « abonnements annuels pour la barbe, » il s'en faisait en province pour 125 francs, — c'est le cas de M. d'Espesse en 1658, — il s'en faisait pour 50 francs et pour 9 francs; nous en notons même au XVIe siècle, dans un village du Dauphiné, pour 5 litres de blé qui correspondaient alors à 2 francs ; il donnait droit « à être rasé tous les huit jours. » Combien de fois par an pouvait être rasé ce curé de la Corrèze qui paie 0,50 centimes au barbier « pour m'avoir fait le poil, » lorsque la dépense totale de ce prêtre, d'après son journal, « cette année 1654, » monte à moins de 400 francs?

Quatre cents francs au XVIIe siècle, c'était le prix de 4 kilos de benjoin, ou de quatre grands sachets de roses musquées pour les habits ou de dix kilos de pommade de jasmin. Sous François Ier, ce n'eût pas été la moitié de ce que coûtait la nourriture d'une des civettes du roi, entretenues au château d'Amboise à raison de 864 francs par an. Le parfum tiré des civettes revenait donc aussi cher que le musc, vendu à cette époque sur le pied de 15 000 francs le kilo.

Les essences de fleurs venaient d'Italie et, comme aujourd'hui, de Nice et de Grasse : « Si vous trouvez des eaux de senteur en Provence qui soient fraîches et belles, écrivait un secrétaire d'État sous Richelieu, vous pourrez m'en envoyer une caisse ou deux pour les donner à Monseigneur. » Sous Louis XVI, un chef d'escadre, à Brest, faisait venir de Toulon, pour 12 francs, un kilo de pommade à la fleur d'orange. Parfum, semble-t-il, le meilleur marché de tous, puisque, à Paris, la poudre à la fleur d'orange coûte alors 6 francs le kilo, tandis qu'une « poudre d'odeur » non désignée vaut le double, une poudre d'œillet 36 francs et la « poudre à la maréchale » 48 francs. Sous Louis XIII, la poudre de Chypre se vendait 55 francs et la poudre de violette pour sachets 120 francs.

On n'en saurait conclure que les parfums aient diminué au XVIIIe siècle, puisqu'on voit au Moyen-âge des sachets de lavande à 2 fr. 20 la pièce et qu'un litre d'eau de lavande qui se vendait 4 francs en 1536 en coûte 8 en 1784. Mais, jadis comme de nos jours, le nom, en fait de parfums, signifie

peu de chose lorsqu'on ignore leur finesse et leur intensité.

Cependant, pour un article d'usage courant tel que le savon, si l'on néglige certaines qualités de luxe vendues en pains sur la base d'une douzaine de francs sous Louis XV, et que l'on s'attache à un produit toujours pareil, dans la même ville, par exemple le savon de Marseille, *à Marseille*, qui valait 1 fr. 70 le kilo sous Henri IV, il se trouve, après avoir baissé à 1 fr. 45 au milieu du XVIIIe siècle, être remonté à 2 francs au moment de la Révolution. Or il avait graduellement diminué depuis cent vingt ans, puisqu'il ne se vendait plus que 0,60 centimes avant la guerre, en 1913; c'était le résultat du progrès industriel au XIXe siècle.

Pour les ustensiles de toilette, on éprouve la même impression en comparant les plus usuels d'une époque à l'autre : ainsi, du Moyen-âge à la Renaissance, les peignes d'ivoire vont de 18 francs (1325) jusqu'à 40 « beau peigne de Paris pour le comte de Charolais, » jusqu'à 72 et jusqu'à 124 francs pour un peigne d'ivoire « garni de son fourreau, » dans les comptes de la maison royale (1380). Le sire de La Trémoïlle payait alors 160 francs un étui garni de 3 peignes, un rasoir et une paire de ciseaux. Il est vrai que des peignes de bois destinés au roi d'Aragon ne valent que 3 fr. 60 à Perpignan (1427), le peigne d'une jeune princesse à Bruxelles, 2 fr. 80 (1532), celui d'un hobereau normand, le sire de Gouberville, 1 franc, et celui d'un écolier au collège de Navarre, 0 fr. 50.

Peu d'années avant la Révolution, il se débitait en gros à Saint-Claude, dans le Jura, des peignes de bois à 0 fr. 10 la pièce et des peignes communs à 0 fr. 65 en Seine-et-Oise. Pour une jeune fille au couvent, à Aix (1766), « un peigne, une brosse et leur carton » valent 4 francs. Si le « peigne de bois pour peigner à fond » est compté 1 fr. 50 et le « peigne à démêler » 19 francs, à une grande dame, il se vend couramment sous Louis XVI, à Paris, des *peignes d'ivoire* à 3 fr. 50.

IV. — ARMES ET ARMURES

Plus importante fut, dans la toilette masculine, l'économie réalisée par l'abandon des costumes de fer, passés après un long usage au rang de curiosités historiques. Un simili-chevalier, armé de pied en cap, planté dans le coin d'une galerie ou

d'une antichambre d'aujourd'hui, ferait à nos aïeux du XVIe siècle, qui en rencontraient chaque jour de tels dans la rue, le même effet qu'à nous autres, si nous trouvions, en ressuscitant dans quelque deux cents ans, le mannequin d'un gentleman en complet-veston et en chapeau mou servant d'ornement au logis de nos petits-fils.

Les armes, aussi anciennes que l'humanité, qui a dû tuer pour vivre alors qu'elle fabriquait ses premiers vêtements, ne nous ont quittés que depuis peu ; jusqu'aux temps modernes, dans le train nécessaire de la vie, même de la vie populaire, elles répondaient au besoin général de conservation. Accessoires de la toilette ou du mobilier, offensives ou défensives, elles n'étaient pas le monopole des gentilshommes, dont les serviteurs, pages ou laquais, refusèrent longtemps de s'en dessaisir malgré force menaces et arrêts de justice ; toutes les classes, toutes les professions avaient les leurs. Elles sont pendues chez l'artisan sous le manteau de la cheminée. Dans la chambre d'un apothicaire du XVe siècle, l'inventaire mentionne une brigandine à mailles à côté d'une jaquette de brunette, deux épées, une longue et une courte ou bracquemar, des arbalètes avec « langues de bœuf », sortes de javelines, des poignards. Des enfants de huit ans portent alors à leur ceinture de petites dagues de 25 centimètres.

Tout exceptionnelle au XVIIe siècle est cette requête d'un bourgeois aux consuls de « lui laisser porter l'épée, non pour offenser personne de la ville, mais à cause d'une querelle » avec un personnage d'une localité voisine. Au contraire, il est souvent ordonné aux particuliers, par l'autorité municipale, « de s'approvisionner d'armes pour leur sûreté. » C'est le cas en 1611 à Angers où, deux ans plus tard, il est fait des visites domiciliaires « pour prendre liste des habitants » qui n'ont pas obtempéré à l'ordonnance. Du reste, point n'est besoin de les contraindre ; au moindre trouble, quelle que fût la cité, on ne voyait que « gens portant l'épée haute à la main, avec le fourreau, et de petits pistolets à la pochette, cachés ou découverts. »

Désarmer les citadins « serait non seulement chatouilleux, mais impossible, » disait Richelieu à propos d'une ville de province. Pour les Parisiens d'alors qui composaient la garde bourgeoise, rien ne put les amener à se séparer de leurs piques et de leurs mousquets, et à se contenter d'une simple hallebarde

pour aller aux portes. Cet usage universel des armes n'avait rien de particulier à la France : à Madrid (1670), quand un cordonnier apportait une paire de souliers, après avoir fait la révérence, il mettait son épée contre la muraille, puis venait chausser son client.

Les armes n'obéirent pas aux caprices de la mode, comme les autres chapitres de l'habillement, mais se transformèrent en s'adaptant aux découvertes, dont le Moyen-âge a connu plusieurs; ne fût-ce que l'invention de l'arbalète, proscrite sous peine d'anathème *comme trop meurtrière*, par le second concile de Latran (1139).

Pour la défense il est souvent ordonné à tel ou tel homme d'armes « de faire refaire ses jacques ou un gorgelin *à la nouvelle façon.* » Le jacque, nommé aussi haubert ou haubergeon, était la pièce principale des armures en mailles d'acier, seules portées jusque vers la fin du XIVe siècle. Il s'exportait de Milan des camails et des cottes de fer « à grant foison ; » mais nos forgerons français ne paraissent inférieurs à leurs confrères italiens ni pour le bon marché ni pour le mérite : il se vend aux XIIIe et XIVe siècles des pourpoints de mailles depuis 80 francs jusqu'à 1.000 et 1.200 francs; ceux-ci sont des haubergeons « de toute botte, » desquels toutes les mailles « sont signées du signet du maître armeur, » tel qu'en donnait à un écuyer du Saint-Père le duc Amédée de Savoie. C'étaient par conséquent des objets de luxe. Pour 1.000 francs on obtenait un « complet » en mailles d'acier, avec bacinet et « harnais de jambe. » La cotte ou haubert simple variait de 200 à 400 francs, aussi bien pour des chevaliers ou des ecclésiastiques que pour des bourgeois.

Le millier de francs fut un minimum, à partir du XVe siècle, pour les nouvelles armures *de plate*, exigeant une main-d'œuvre plus habile et un haut degré de précision, puisqu'elles devaient emboîter chaque membre en respectant le jeu des articulations : un « harnais de guerre, garni de cuirasse, grand garde-bras, harnais de jambes, garde-bras droit, heaume, cabasset, avant-bras de gantelet et autres pièces nécessaires... » se vendait de 1 250 à 3 000 francs chez les *armoyeurs* en vogue, aussi bien chez Massin Froment, à Paris, qu'à Bruges chez Balthazar du Cornet, ou à Tours chez Loys Merveilles qui avait la clientèle de François Ier.

Ces prix s'appliquaient à de bons aciers « à l'épreuve » de l'arbalète et, plus tard, de l'arquebuse ou de la pistole, forgés « à la mesure et pour le corps » de l'acquéreur, mais sans luxe. Si l'on armait aussi le cheval, depuis l'encolure couverte d'une *cervicale* et depuis le poitrail défendu par le *girel*, jusqu'aux flancs et à la croupe protégés par les *pissières* ou *flancois*, lames de fer croisées qui pendaient sur les jarrets, la note, pour la monture et le cavalier, montait à 7 ou 8 000 francs, surtout avec quelque peu de recherche comme la « gravure à moresque » ou « à feuillage d'antique » avec le fond gris ou « couleur d'eau, » c'est-à-dire bleui.

Pour les princes enfin, s'ils se piquaient de faste, on ne saurait donner de chiffres, parce que leur équipement s'agrémentait d'orfèvrerie et de pierres précieuses qui rentrent dans la catégorie des bijoux plutôt que des armes : c'est ainsi que le chanfrein du cheval du comte de Foix aurait valu 600 000 francs et celui du comte Waleran de Saint-Pol, au siège d'Harfleur (1449), 1 150 000 francs.

Si ces dires des chroniqueurs, qui ne sont pas invraisemblables, — témoin les diamants trouvés après Morat dans le camp de Charles le Téméraire, — sont impossibles à vérifier, on peut citer des armes de parade, damasquinées en or, ayant, dit-on, servi à Charles-Quint, vendues à Bruxelles au XVIIe siècle 15 000 francs; une armure complètement dorée payée 43 000 francs à Paris en 1610; et surtout on note, aux archives de Simancas, les pièces comptables de l'armure noire et or, faite pour Philippe II alors infant. Cette œuvre d'art, exposée de nos jours à l'Armeria de Madrid, et dont le musée d'artillerie de Paris possède quelques pièces, pouvant donner une idée du repoussé et de la ciselure, fut payée 100 000 francs de notre monnaie à Desiderius Colman, d'Augsbourg (1552).

De ces armures la pièce à la fois la plus ouvragée et qui prêtait le plus au déploiement du luxe, c'était « l'habillement de tête », terme réservé au guerrier à cheval, par opposition au « morion » dont on usait pour le service à pied. Aussi certains casques princiers sont-ils plutôt des bijoux que des « défenses de tête »: tel celui que porte en 1355 le roi Jean le Bon, du prix de 5 250 francs, consistant en une couronne d'or sur un bassinet à visières, semé d'émaux rouge clair ou aux armes de France et garni de 32 vervelles, anneaux servant d'attaches au

camail; telle encore la « salade » d'Henri VII d'Angleterre, au xve siècle, garnie d'ornements qui sont payés au joaillier 8 500 francs.

On apprécie la part respective du nécessaire et du superflu par ce détail qu'aux obsèques d'Henri IV, pour le heaume et les gantelets de parade, deux fois plus grands que nature, déposés sur le cercueil du Roi, il fut compté à l'armurier 570 francs pour les faire et au fondeur-bossetier 720 francs *pour les dorer* « d'or moulu à bain. » Seulement, si le morion, blanc ou gravé, le chapeau génois ou de Montauban, la capeline et le « bacinet sétoffé » en fer ou en cuivre, de 60 francs en moyenne, varient, suivant leur garniture, de 20 à 200 francs, dès qu'il s'y joint un travail de mécanique et un organe supplémentaire, l'armet monte aisément à 350 et même à 800 francs, s'il est « à grande visière percée et de deux bavières d'avantage, dont l'une, garnie de fine maille, se baisse et se hausse » (1497). Sous Louis XVI, le casque de dragon, orné d'aigrette, ne coûtait que 435 francs au duc de Penthièvre.

« Après que le roi (saint Louis) fut revenu d'outre-mer, nous dit Joinville, il se maintint si dévotement que oncques depuis ne porta.... ni étriers, ni *éperons dorés*. » Les éperons, dont l'importance symbolique était grande, puisqu'on les quittait en signe de vasselage, pour prêter foi et hommage à son seigneur, et que la dégradation consistait pour un gentilhomme à « se les voir trancher au talon, avec une hache, sur un fumier, » ne semblent pas une bien grande somptuosité : 18 à 21 francs la paire en 1345, pour les éperons ordinaires ou de Lombardie, 30 francs pour les mêmes, *dorés*.

Les gants de fer, garnis de doigts, se vendaient de 20 à 100 francs; y compris, pour ces derniers, la « grande double pièce du gantelet avec la rondelle. » Pour un débours de 50 à 75 francs on avait, aux xive ou xve siècles, une paire de souliers de fer « à armer, » avec cinq semelles et une de feutre; le « harnais de jambe » va de 110 à 160 francs; de même l'avant-bras de fer ou le « brassard à oreiller. »

Les cuirasses sont plus onéreuses : jusqu'à 1 100 et 1 200 francs, les brigandines argentées ou dorées, parfois couvertes d'un « paletot » de satin ou velours; commandée « en série » comme nous dirions aujourd'hui, — cinquante à la fois, — par des capitaines pour leur compagnie d'archers, au

xve siècle la brigandine revient à 360 francs. Celles-là, qualifiées de *communes*, sont peut-être des corselets « animés, » à plastron et dossière de lames horizontales; les corselets simples sont à moitié prix, quelques-uns même à 85 francs pour les piquiers, sous Louis XIII.

Corselet et tassettes, — coquilles de fer qui protégeaient le ventre, — furent abandonnées par les gens de pied à la fin du ministère de Richelieu, au même temps où disparaissait, dans la cavalerie, tout l'attirail défensif du Moyen-âge. En vain les ordonnances menacèrent-elles des peines les plus graves les gentilshommes qui, « selon la mauvaise coutume introduite par la vanité de quelques-uns, » dédaignaient de revêtir leurs armes; elles ne réussirent pas à maintenir un système désormais condamné. Les progrès des armes à feu avaient été très lents : « Si l'on oppose cent archers à cent mousquetaires, disait sous Henri IV un ambassadeur d'Angleterre à Paris, et si les archers peuvent se mettre à bonne portée, ils feront deux décharges pour une et atteindront l'ennemi dans la même proportion. »

L'arc, qui, à l'époque où ces lignes étaient écrites, avait pratiquement disparu depuis une centaine d'années, n'était pas une arme chère ; du moins l'arc à main, qui se payait 18 francs en 1430 à Compiègne pendant le siège où Jeanne d'Arc fut faite prisonnière. Les « arcs à jalet » — ayant un fer au milieu — coûtaient, avec leur trousse, 90 francs au maximum. Quant aux flèches, elles se vendaient depuis 12 francs le cent jusqu'à 130, suivant leur taille et suivant qu'elles étaient, ou non, ferrées.

L'arbalète, moins noble que l'arc, parce qu'elle exigeait moins de force et d'adresse, mais aussi d'un maniement plus aisé et d'une portée plus grande, était, depuis le milieu du XIIIe siècle, employée dans toutes les armées. Même dès Bouvines, Philippe Auguste s'en était servi (1214). En ce temps-là, une arbalète commune, à croc, se vend 50 francs ; plus tard, et jusqu'à la fin de la guerre de Cent ans, les arbalètes portatives d'acier, à « martinet, » garnies d'un tour pour les bander, valurent, — avec ou sans baudrier, — depuis 80 francs jusqu'à 300, en moyenne 140 francs avec une quinzaine de traits ou *carreaux*. Nous ne parlons pas ici d'armes de luxe, — une belle arbalète fournie à Henri II (1538) atteint 750 francs, — ni des arbalètes de siège ou d'artillerie, *espringales* fixes sur chevalet

ou mobiles sur chariot, ameublement fondamental d'un château. Celles-là, avec leurs poulies et leurs cordes, reviennent parfois à 500 francs.

La même distinction s'impose pour les arquebuses ; quoique parmi ces premières armes à feu, dont les plus ordinaires coûtent une quarantaine de francs, le prix ne paraît pas uniquement dépendre de leur dimension : si des arquebuses, pesant 15 et 25 kilos de fer, se vendent 120 et 168 francs, d'autres, garnies d'argent, montent à 275 francs et l'on note, à la même date et dans la même localité, des « arquebuzes de chasse, » à rouet, trois fois plus chères les unes que les autres.

Ce rouet, que l'invention du mousquet supprima, était une petite roue d'acier, appliquée contre la platine et percée d'un essieu. A cet essieu était attachée une chaînette qui s'entortillait autour de lui et bandait le ressort. Cette opération se faisait au moyen d'une clef et avait pour effet d'armer l'arquebuse ou le pistolet ; le chien, garni d'une pierre de mine, était ainsi prêt à retomber sur l'amorce et à lui communiquer le feu.

Le mousquet, qui datait de François Ier, et mit plus d'un demi-siècle à détrôner l'arquebuse, était lui-même un instrument fort rudimentaire : le mousquetaire allumait sa mèche au moyen d'un silex, la mettait de côté pendant qu'il chargeait son arme, en ravivait ensuite la combustion, l'enroulait autour du serpentin en la « compassant » à la longueur nécessaire pour qu'elle atteignît le bassinet. En effet, le serpentin s'abattait sur le bassinet par la détente d'un ressort et communiquait directement le feu à la poudre.

Avec leur bandoulière, — cartouchière d'aujourd'hui, — qui se portait au cou, et leur *fourchette*, bâton terminé par une fourche sur laquelle on appuyait le canon pour viser, les mousquets, ou demi-mousquets, se vendirent de 60 à 130 francs, depuis Henri IV jusqu'à la fin du ministère de Mazarin, où ils furent remplacés par le fusil à pierre. De ces derniers, pour lesquels on utilisa parfois des canons de vieilles arquebuses, il s'en fit à tous prix jusqu'à la Révolution : pour des paysans qui les payaient 18 francs sous Louis XV, pour la maréchaussée ou la garde civique à 30 francs, pour des chasseurs à 140 francs et pour des cadeaux de princes à 1 700 francs. Un « petit fusil » de chez Cousin était estimé 510 francs (1741) et les *Petites Affiches*, à la même date, demandaient 1 600 francs d'un « fusil à deux

coups avec canons *tordus*, montures et batteries damasquinées et finies avec tout le soin possible. »

Des écarts pareils, et bien plus grands encore qu'entre les armes à feu, s'observent entre les armes blanches et pour la plus usuelle de toutes : l'épée, qui tantôt vaut 6 francs, « avec garde et fourreau, » chez un petit fermier de la banlieue parisienne (1615), et tantôt vaut 150 000 francs, prix du sabre de hussards appartenant au duc de Richelieu et monté avec les diamants de sa femme (1790). Nous négligerons donc les bijoux, comme l'épée ornée de pierres précieuses et d'une valeur de 115 000 francs, léguée en 1411 par Henri V d'Angleterre à Sigismond, roi des Romains, et nous laisserons aussi de côté les épées de grand luxe · celle du comte d'Artois (1326), garnie d'argent à émaux et payée 2 400 francs; celle du pauvre roi Charles VI, fâcheusement appelée *Victoire* (1383), « le pommeau d'or émaillé des armes de France et d'une image de Notre Dame, » du prix de 1 226 francs; celle de « Jeanne la Pucelle » conservée à l'abbaye de Saint-Denys dans son fourreau de cuir, ornée de deux agneaux d'or au pommeau, et prisée 1 012 francs en 1634 ; ou encore celle du cardinal Mazarin estimée dans son inventaire 1 300 francs. La part de l'acier, dans ces objets de cérémonie, n'était pas la plus importante : dans le détail d'une épée de 3 650 francs, donnée par le Pape la nuit de Noël (1438), la lame représente 150 francs, le reste est pour l'argent (1 850), la dorure (560) et la façon.

Princes ou grands personnages ne raffinaient pas tous d'élégance sur ce chapitre ; témoin l'épée d'acier rouillé, garnie d'un cuir le long de la poignée pour ne pas user les basques de l'habit, que portait le premier roi de Sardaigne Victor-Amédée ; néanmoins les épées de nos rois des XVIe et XVIIe siècles, dont les prix nous sont connus, vont de 480 francs à 860 ; l'épée (de Gênes) du connétable Raoul de Clermont, à 470 francs sous Philippe le Bel (1302), est à peine plus chère que l'épée, avec ceinturon, du maire de Nantes sous Louis XV (400 francs); mais ce magistrat municipal était évidemment fastueux, puisqu'une épée d'acier anglais, la poignée d'or fin, pour le duc de Penthièvre, ne vaut pas autant (360 francs).

Au Moyen-âge comme aux temps modernes l'estoc, l'épée d'armes ou d'officier valait une cinquantaine de francs; celle à garde dorée d'un étudiant à Nîmes, 57 francs ; celle des grands

laquais de l'écurie royale 47 francs; une « douloire » neuve pour trancher la tête d'un condamné, à Poitiers, 32 francs et le plus grand nombre des épées dont usait la population rurale ou la petite bourgeoisie ne lui coûtaient pas plus de 15 à 20 francs.

V. — PIERRERIES, PERLES ET BIJOUX

Il entre dans la toilette d'aujourd'hui moins de fer, offensif ou défensif, qu'autrefois. Il y entre plus d'or et de bijoux. De ces bijoux multipliés les uns sont cependant plus chers que jadis, — les perles fines; — d'autres, tels les diamants, malgré la découverte des mines du Cap, sont loin d'avoir baissé de prix autant qu'ils ont augmenté en quantité; ce superflu n'a donc pas suivi la règle ordinaire de la consommation.

Y verrons-nous une preuve de ce nivellement des jouissances que j'ai noté en d'autres chapitres du budget privé? Non que le goût de certains luxes soit un indice de prospérité, puisque des peuples primitifs, qui manquent de tout, se passionnent pour des objets qui ne leur servent à rien. Est-il besoin moins « impérieux » que celui des petits morceaux de miroir ou des colliers de verroterie qui sont, pour les négresses du Dahomey ou du Congo, ce que sont pour nos concitoyennes les joyaux et les pierres précieuses? Mais il importe peu que les diamants et les perles procurent à la généralité de leurs possesseurs une jouissance surtout idéale, une satisfaction d'amour-propre plus que de sensualité, puisqu'elle réside beaucoup plus dans la conscience de la valeur que dans le charme des apparences. Il en était de même autrefois, où les vraies gemmes mal taillées n'étaient guère plus séduisantes que le strass actuel.

Ce qui frappe c'est le prix des bijoux, aussi onéreux que jadis, bien que vendus en plus grande abondance, preuve de la rapidité incroyable avec laquelle ils se sont répandus en des milliers de foyers, nouvellement favorisés d'aisance ou de richesse; les privilégiés d'hier eussent été incapables d'absorber les quantités offertes, mais elles ont été recherchées par une foule d'acquéreurs nouveaux, avides d'en détenir des parcelles.

Pour les pierres précieuses des siècles passés le poids en carats ne saurait servir de base à une comparaison avec les nôtres; ce poids, en effet, en raison de la « taille » rudimentaire,

est celui d'une pierre presque brute, beaucoup plus fort que celui des pierres livrées par l'industrie moderne. On sait que le monopole de la taillerie du diamant, depuis la révocation de l'édit de Nantes, appartenait à la Hollande ; vers 1870, il se créa en Belgique, France et Angleterre des concurrences favorables au progrès. A l'état brut, la pierre est confiée au *cliveur*, qui s'efforce d'en tirer le meilleur rendement : les feuillets, qui seront détachés par le clivage et qui ramèneront le brut dans une bonne forme, doivent pouvoir s'utiliser pour obtenir des pierres plus petites ou des *roses*. La pierre clivée passe au *brutage* où tombent, par le frottement d'un autre diamant, les aspérités et les petits éclats qui serviront au polissage. Ceci fait, la pierre, sertie dans un petit bloc d'étain, est posée sur une meule horizontale, enduite de poudre de diamants (*égrisée*), mélangée à de l'huile, grâce à laquelle se dessinent lentement les *facettes*. Il faut à l'ouvrier une grande habileté pour que la rencontre de leurs lignes ait la régularité et la précision qui, seules, donnent au diamant sa puissance de réflexion, son éclat.

Depuis un demi-siècle, au tour primitif du diamantaire, dont la roue motrice tournait à bras d'homme, ont succédé, dans des usines de 500 et 600 ouvriers, des machines hydrauliques ou à vapeur atteignant une vitesse de 2 000 tours et, pour le perçage du diamant, de 13 000 tours à la minute.

Au Moyen-âge, lorsque les pierres fines portées en cabochon ou polies sur les seules facettes de leurs « pointes naïves, » demeuraient assez ternes, le rubis, pour sa couleur attrayante, était préféré au diamant. On s'efforça de rendre ce dernier plus limpide par des tailles, « en dos d'âne, » en « table », en « pointe, » conservant la forme naturelle de la pierre brute ; mais, avec ces tranches à pans irréguliers, on produisait après un long travail du diamant qui faisait moins d'effet qu'un cristal de roche. Lorsque, vers le premier tiers du XVIIe siècle, fut inventée la combinaison en un prisme mathématique de la *culasse* opposée à la table, la différence de poids d'une même pierre, *avant et après la taille*, nous montre les diamants des temps féodaux et de la Renaissance peu comparables avec les modernes.

C'est ainsi que le célèbre Régent, acheté par le Duc d'Orléans en 1717, qui, façonné, pèse 128 carats, en pesait 426 à l'état natif. A l'exposition de 1889 figurait un diamant dit *Impérial*,

du poids de 180 carats qui en avait pesé à l'origine 457. Parmi les morceaux détachés pour lui donner une forme agréable il s'en trouvait un de 45 carats. Remarquons entre parenthèses que notre siècle détient le record de la grosseur puisqu'en 1900 fut exposé au Champ de Mars le *Jubilé*, brillant de 239 carats, le plus gros qui ait été taillé jusqu'ici.

Le goût s'étant modifié avec les générations, la *beauté* des pierres, au XVIIIe siècle, touchait plus que leur *grosseur* : trois rubis historiques figuraient au trésor de la couronne ; l'un, dit « Côte de Bretagne, » aujourd'hui encore au Louvre, venait de Marguerite de Foix, mère de la duchesse Anne, qui le donna à sa fille Claude de France, laquelle le laissa à son mari François Ier ; il était énorme mais bizarre, — à trois pointes et percé en trois endroits ; — sous Louis XV, il fut taillé en forme de dragon pour la Toison d'or du roi et son poids tomba de 206 carats à 105. Les deux autres rubis, pareillement sciés ou adaptés, mais moins heureusement, avaient en 1791 perdu presque toute leur valeur.

De ces grosses pierres informes il ne s'en voit plus que dans les musées, sur les reliquaires, les épées ou les calices auxquels l'orfèvre primitif les avait accolées ; dans la circulation commerciale elles ont disparu. Mais le prix des brillants actuels, même en tenant compte du déchet causé par la taille, égale au moins celui des pierres d'autrefois. On en a la preuve en s'attachant aux ventes et achats effectifs, plutôt qu'aux expertises toujours discutables et un peu arbitraires, et en laissant de côté les joyaux exceptionnels.

Non que ceux-ci n'aient pas enchéri ; nous en pouvons suivre un célèbre : *le Sancy*, pesant 54 carats, depuis 1492, où il fut vendu 261 000 francs (en monnaie de 1913) ; nous le retrouvons en 1595 engagé pour 631 000 francs, puis acquis (1604) par le roi d'Angleterre, Jacques Ier, pour 1 280 000 francs ; cédé pour 1 170 000 en 1655 par la reine Henriette-Marie, qui l'avait apporté en France, à Mazarin par qui il fut légué à la couronne, et figurant dans les inventaires royaux, tantôt pour 1 500 000, tantôt pour 2 millions, depuis 1666 jusqu'à 1791 où l'on perd sa trace.

Ce prix de 2 millions, trois fois moindre que celui du *Régent*, avait été dépassé au XVIe siècle par une « grande table de diamant » de 2 336 000 francs ; au XIVe, le plus cher que j'aie

noté appartenait au Duc de Berry et fut payé 206 000 francs. A cette époque, c'étaient les rubis qui étaient le plus en faveur : celui qui surmontait la couronne du sacre sous Charles le Sage valait 1 080 000 francs. D'après leur poids, lorsqu'il nous est connu, les gros rubis d'alors varient de 236 à 575 francs le carat : tel, pesant 110 carats, ne vaut que 26 000 francs (1438) ; tel autre de 96 carats en vaut 33 000 (1386), tandis qu'un troisième, de 152 carats, en vaut 87 400. La différence pouvait tenir aussi bien au poids exceptionnel de ce dernier qu'à la faible couleur ou aux défauts des deux autres.

Nos contemporains, en 1887, à la vente aux enchères des diamants de la couronne, payèrent trois brillants *d'un poids identique de 18 carats :* le premier 101 000 francs, le second 56 000 et le troisième 18 000. En 1386, le prix d'un « diamant carré » pesant 16 carats fut de 9 600 francs ; mais, soumis à notre taille, son poids n'eût pas été le même, ce qui rend tout parallèle impossible. Nous nous bornerons à constater, à l'autre extrémité de l'échelle, pour le grand nombre des pierres de vente courante dans les siècles antérieurs, des prix auxquels on descendait rarement, il y a dix ans, chez nos joailliers du XXe siècle : et, par exemple en 1399, neuf diamants dont 2 « plats » et 3 « aigus » à 336 francs chacun ; en 1416, des diamants *pointus naïfs*, montés en bague, à 390 et 580, et un petit diamant à 29 francs ; en 1517, six petits diamants donnés à des dames par un prince coûtent ensemble 1 140 francs ; aux XVIIe et XVIIIe siècles, c'est entre 200 et 600 francs environ que se vendent les diamants possédés par la bourgeoisie, montés en boucles d'oreilles, en bagues ou en croix. Les six « ferrets de diamants » de la reine Anne d'Autriche, voués à des péripéties romanesques que nous ont contées Courtilz de Sandras et, après lui, Alexandre Dumas dans *les Trois Mousquetaires*, sont modestement estimés 2 300 francs.

Quant aux pierres de couleur : s'il existait trois émeraudes de 100, 200 et 300 000 francs dans le trésor de la couronne sous les Valois, et vingt-cinq autres de 7 000 francs, Albert Durer en achète une pour 510 francs à Venise (1506). On trouvait pour le même prix à Alexandrie, venant des Indes, des émeraudes *crues*, c'est-à-dire brutes ; et, du XIVe au XVIIe siècle, émeraudes ou saphirs, qualifiés de *grands* et de *beaux*, se vendent rarement plus de 800 francs et descendent souvent au-dessous de 400. Le rubis, sans valoir, comme le prétend un

auteur du XVIIIe siècle, quatre fois plus qu'un saphir de même poids, était plus cher. De nos jours, ce serait le contraire, suivant les caprices de la mode, très inconstante, puisque le saphir en vingt ans, de 1890 à 1910, avait triplé de prix.

Rubis des Indes, saphir de Ceylan ou de Siam, émeraude de Bogota ou de Sibérie, n'ont tous ensemble qu'un marché trop restreint pour offrir un intérêt social ; tandis que la production de diamants du Cap, sans cesse accrue depuis un demi-siècle, qui déjà il y a vingt ans représentait une centaine de millions de francs par an, arrive à jeter dans la circulation près d'un million de carats sans que cette marchandise, qui pourtant ne s'use pas, perde de sa valeur.

On en peut dire autant des perles fines : la principale pêcherie, celle du Golfe persique, en produit pour 40 à 60 millions par an ; toutes les autres réunies atteignent à peu près le même chiffre, et comme la production ne répondrait pas à la demande, — puisqu'une seule maison française compose et vend à elle seule en une année environ 5 000 colliers de 1 000 à 500 000 francs pièce, — l'Europe puise, à coups de millions, dans les stocks immenses de l'Orient : aux Indes on guette les rajahs besogneux ; à Hong-Kong, à Shangaï, les brigands chinois négocient les vieilles perles qu'ils ont volées dans les tombeaux.

Quoique les perles n'aient cessé d'être appréciées depuis l'antiquité, jamais elles n'avaient enchéri avec autant de rapidité que dans les vingt années d'avant-guerre : de 1 à 10 pour les belles. Catherine de Médicis portait, le jour de son mariage, « deux grosses perles pucelles et non percées, en forme de poires, » qui pesaient chacune 23 à 24 carats. C'était un cadeau de son beau-père, François Ier, qui les avait payées 16 000 francs pièce. Une perle de ce poids vaudrait aujourd'hui 450 000 francs. Un des beaux colliers du XVIIe siècle fut celui d'Anne d'Autriche, composé de 31 perles pesant ensemble 1200 grains (300 carats). Estimé 343 000 francs, il en vaudrait de nos jours 2 500 000.

L'appréciation était pourtant déjà très forte, pour l'époque de Louis XIV, où les belles perles d'Orient se vendaient aux environs de 400 francs la pièce, les perles ordinaires valant une quarantaine de francs et les « perles de compte » 15 francs. On appelait ainsi celles qui étaient assez grosses pour être comptées, mais trop petites pour être prisées au carat. Ces prix avaient peu varié depuis le Moyen-âge : aux XIIIe et XIVe siècles, de

« grosses perles fines » de 60 à 140 francs; même chiffre de 140 francs au XVIe, chez un « geôlier et lapidaire » pour des perles dont le Roi fait présent à « Mesdames ses filles. »

Quant à la semence de perles — ou perles à l'once — leur valeur modique, une douzaine de francs *le gramme*, en faisait l'ornement des « frontiers, » ou tours de tête, que possédait dans son trousseau toute fille de la bourgeoisie. Les riches en avaient plusieurs, et ces broderies de perles couvraient aussi les costumes de gala. Bassompierre affirme en avoir employé cinquante livres pour un habit qui lui revint à 250 000 francs ; mais charger ses épaules d'un tel fardeau semble chose si pénible qu'il est probable que le fastueux maréchal exagère.

Beaucoup plus que les perles et les pierres se sont multipliés les simples bijoux d'or et d'argent ; une ordonnance de Philippe le Bel défendait aux bourgeoises d'en « porter sur leurs vêtements et de mettre sur leur tête une couronne d'or. » Vraiment en ont-elles jamais mis? La femme du plus riche « boucher » de Paris au XIVe siècle, — de ces propriétaires d'étaux qui n'exerçaient pas eux-mêmes, — Guillaume de Saint-Yon, avait pour 27 000 francs de joyaux ; ce n'était pas un gros chiffre. Plus tard, l'auteur d'une remontrance à Louis XIII dit « qu'il y a déjà trop de pierreries en France et plus qu'en tout le reste de l'Europe ; il n'y a femme de médiocre condition qui ne porte sur soi des chaînes et bracelets, la moitié en valeur de ce qu'elle peut avoir de commodité en son ménage »... Il est vrai que les servantes d'alors, avec leurs gages assez dérisoires, ambitionnaient, en se privant de bien des choses, d'acquérir cette chaîne d'argent, — le *demi-ceint*, — qui se portait à la ceinture. Aujourd'hui, ce sont des chaînes et des montres en or que répandent, parmi la masse de la population urbaine et rurale, des usines qui en fabriquent chaque année par centaines de mille ; tandis que nombre de riches, indifférents à ce luxe démocratisé, se contentent souvent de montres en acier bruni.

L'or a d'ailleurs augmenté en *quantité* beaucoup plus qu'il n'a *baissé de prix*. Si, de 1790 à 1900, sa « puissance d'achat » a diminué de moitié, en d'autres termes, si le coût de la vie, évalué en or, a doublé, cela ne veut pas dire que la masse de l'or ait seulement doublé. De fait, il a été mis presque *trois fois* plus d'or nouveau en circulation dans le monde, rien que pendant les vingt dernières années du XIXe siècle, que pendant les deux

cents années qui suivirent la découverte de l'Amérique : 1 660 000 kilos de 1493 à 1700 contre 4 500 000 kilos de 1880 à 1900. Si la vie en 1900, avait simplement doublé par rapport à 1790, si l'or par conséquent n'a baissé que de moitié, tandis que le stock de métaux quintuplait peut-être d'une date à l'autre, c'est que le stock de marchandises s'est *parallèlement* multiplié sur le globe, et ce fait, à défaut d'autre statistique, donne la mesure de l'accroissement de la production moderne, en denrées, matières premières et objets fabriqués de toute sorte.

Lorsqu'il en est autrement, lorsque l'or augmente en quantité plus que les marchandises, il perd très vite une part de sa valeur : témoin les États-Unis d'aujourd'hui, où l'or qui afflue se trouve comme embouteillé par les changes, si bien que les marchandises, — quoique exprimées en or, — s'y vendent beaucoup plus cher qu'avant la guerre de 1914 ; ce qui revient à dire que l'or y perd, par son abondance relative, une partie de son prix.

A n'envisager que le chiffre d'affaires de la bijouterie *parisienne*, évalué à 42 millions en 1847 et à 150 millions en 1900, on apprécie combien a augmenté la somme consacrée par la nation à ce luxe. Dans ce chiffre, il est vrai, figurent les bijoux faux, ou demi-faux : l'or, non plus à un quart d'alliage, — taux de l'or vrai, — mais à moitié, aux trois quarts et même à 11 douzièmes d'alliage. A ce dernier, qui ne contient qu'un douzième d'or et du reste à tous ceux où le cuivre domine et qui s'oxydent à l'air, l'industrie a, paraît-il, trouvé le moyen de conserver leur fraîcheur.

Quoiqu'il y ait, au dire du grand lapidaire Léonard Rosenthal, un moyen infaillible de reconnaître les perles fausses des vraies en les frottant sur les dents, — la perle fine présentant une surface rugueuse, tandis que la perle fausse glisse comme le dos de l'ongle sans gratter, — la fabrication des perles fausses se perfectionne à mesure que le goût des vraies se répand. On vantait, en 1695, les « fausses perles de nouvelle invention, argentées par dedans, qui ressemblent fort aux naturelles. » Un nommé Jacquin avait, en 1684, découvert le secret des perles « façon de fines » faites avec de l'« essence d'ablettes, » dont le collier ne revenait qu'à 80 ou 100 francs et qui « trompaient tous les jours, dit le livre d'Adresses, les joailliers eux-mêmes. »

Sans doute, ces petits ballons de verre, ainsi enduits à l'intérieur d'une peinture faite d'écailles brillantes, plaisaient-ils mieux que les «perles de Compiègne» au Moyen-âge; cependant, tantôt trop épaisse, cette couche vitreuse de poisson trahissait son origine; tantôt trop mince, elle ne résistait pas à l'introduction de la cire qui donne à la perle sa consistance et un peu de lourdeur. On est aujourd'hui plus raffiné; ce n'est pas seulement la matière que l'on travaille pour approcher de la teinte à imiter, on étudie aussi les formes pour rappeler les dépressions que la nature donne à la perle fine.

Quant aux pierres fausses que nos aïeux appelaient « diamant d'Alençon » ou du Puy, lorsqu'il s'agissait de quartz très purs, d'un éclat particulier, ou « diamants du Temple, » simples cristaux analogues à notre strass qui se vendaient à Paris dans l'enclos de ce nom, la lapidairerie moderne ne se contente pas de les tailler comme de vraies pierres, mais à la mécanique, supprimant ainsi une main d'œuvre trop onéreuse pour des objets sans valeur; afin d'enlever au strass traversé par la lumière, son aspect de vide et son reflet noir, aujourd'hui la pointe de culasse, réunion des facettes du dessous, est argentée et fait miroir. Le cristal obtient-il vraiment toute la puissance de réflexion du diamant pour ceux qui le voient? Il n'importe; puisque des milliers d'ouvriers en France travaillent à la confection de ces pierres, c'est la preuve qu'elles procurent, à ceux qui les portent, tout le bienfait d'une illusion plus précieuse qu'elles-mêmes.

GEORGES D'AVENEL.

LE CULTE DE BALZAC

C'est aux femmes que revient l'honneur d'avoir instauré le culte balzacien, du vivant même de Balzac : aussi les pages qui vont suivre leur seront en grande partie consacrées.

A Laure Surville, sœur de Balzac, doit être attribuée, par droit d'ancienneté, la première place parmi les apôtres de ce culte. Laure fut la première, malgré l'opposition de ses parents, malgré le lamentable échec du premier essai littéraire d'Honoré à vingt ans, l'informe *Cromwell*, à professer et à conserver une foi inébranlable dans l'avenir glorieux de son frère, et c'est à cette *Alma Soror* que nous devons la charmante biographie de Balzac, le catéchisme obligé du néophyte balzacien. Mais immédiatement après celui de Laure, le nom qu'il faut inscrire ici est celui de Mme de Berny, qui fut pour le Balzac de vingt-trois ans, la plus intelligente, la plus délicate des initiatrices, la maîtresse attentive, la *Dilecta* dont les quarante ans tout pleins de douloureuse expérience n'avaient pas diminué les facultés d'amour et de dévouement. Ses mains diligentes ont applaudi le grand homme, mais elles ont su, à l'occasion, le corriger : « Fais, mon chéri, écrivait-elle, que toute la foule t'aperçoive de partout, par la hauteur où tu te seras placé, mais ne lui crie pas de t'admirer, car de toutes parts les verres les plus grossissants seraient à l'instant dirigés sur toi; et que devient le plus délicieux objet vu au microscope? »

A côté de la sœur et de la maternelle amante, il convient aussi de réserver une place de choix à celle qui fut l'amie par excellence, Mme Zulma Carraud, l'amie que son enthousiaste admiration n'empêchait pas d'ouvrir courageusement les yeux de Balzac sur tous les dangers d'amoindrissement, l'amie dont les conseils semblent un écho des conseils de la Dilecta :

« Vous avez des préjugés que je voudrais prendre pour vous en purger, écrivait-elle au romancier, car qu'importerait à mon obscurité une idée plus ou moins lucide? Mais vous, sur le piédestal, vous que l'on dissèque pour vous trouver un vice de conformation, laisser tant à mordre, c'est à enrager pour toute la vie. » Vienne l'heure de l'épreuve, Mme Carraud ne laissera plus parler que son affection et avec quels accents : « Je serais presque tentée, écrivait-elle à Balzac, s'il n'y avait malheur pour vous, de remercier tous ceux qui vous tourmentent et vous jettent pour ainsi dire dans nos cœurs! »

Ce culte passionné, nous le retrouvons encore chez la tendre Maria, blottie dans l'amour de Balzac, la Maria anonyme à laquelle *Eugénie Grandet* est dédiée et qui s'écriait toute brûlante de ferveur : « Aime-moi un an, je t'aimerai toute la vie! »

Le culte féminin comporte rarement pareille abnégation et la séduisante marquise de Castries, passagère dévote de Balzac, ne pensait qu'à l'accaparer : « Elle m'a généreusement offert, écrit le romancier en 1832, de venir avec moi et de se renfermer courageusement dans une maison de campagne. » Mais elle comptait bien laisser l'amour à la porte. Balzac refusa et la duchesse de Langeais alla porter son encens aux autels de Sainte-Beuve et de Musset. La retraite de la belle renégate causa la plus atroce souffrance au dieu abandonné; seul, l'amour de la comtesse Hanska, survenu fort à propos du fond de l'Ukraine, parvint à en atténuer la douleur.

Isolée dans son château de Wierzchownia, au milieu des champs et des forêts, Ève de Hanska, née comtesse Rzewuska, épouse d'un vieux mari, de vingt-cinq ans plus âgé qu'elle, lisait inlassablement pour tromper son ennui, vivant en imagination la vie sentimentale dont le destin lui avait refusé la réalité. Elle lut les *Scènes de la Vie privée*, puis *la Peau de chagrin* et ne put résister à la tentation d'écrire à celui dont les récits l'avaient enchantée, qu'elle adorait sans le connaître. Balzac répondit, et les rôles se trouvèrent intervertis. La pauvre idole quitta du jour au lendemain son piédestal pour l'offrir avec empressement à son adoratrice de la veille, qui s'y établit, despotique. Soyons indulgents à la comtesse Hanska : Balzac l'a aimée. Mais passons vite.

Passons à cette foule anonyme des femmes de tout âge et de tout rang que Balzac l'enchanteur a traînées à sa suite et a

conquises à sa religion : femmes malheureuses dont ses romans ont apaisé les douleurs, grisettes attendries, vieilles filles mal résignées au célibat, toute la cohue des désabusées ou des inassouvies de l'amour dont il est le souverain maître.

Le grand, l'immense succès de Balzac lui est venu par les femmes : ce sont les femmes qui ont fondé la réputation de Balzac, du Balzac de *la Femme de Trente ans*, le premier qui ait connu la célébrité. « Il y a dans son œuvre, remarque Théophile Gautier, comme une odeur de femme, *odor di femina;* quand on y entre, on entend, derrière les portes qui se referment sur les marches de l'escalier dérobé, des frou-frou de soie et des craquements de bottines. » Et Sainte-Beuve, malgré sa malveillance, avait très finement analysé, dès 1834, dans ses *Portraits contemporains*, les raisons de ce culte féminin. Balzac « s'est introduit, nous dit-il, auprès du sexe, sur le pied d'un confident consolateur, d'un confesseur un peu médecin; il sait beaucoup de choses des femmes, leurs secrets sensibles et sensuels; il leur pose en ses récits des questions hardies, familières, équivalentes à des privautés. C'est comme un docteur encore jeune qui a une entrée dans la ruelle et dans l'alcôve; il a pris le droit de parler à demi-mot des mystérieux détails privés qui charment confusément les plus pudiques. »

Un contemporain évaluait à une douzaine de mille, les lettres de femmes reçues par Balzac, mais il se pourrait bien que l'estimation eût été dépassée par la réalité. Le peu qui nous reste de ce formidable dossier nous prouve du moins l'étonnante diffusion de la doctrine balzacienne dans les milieux les plus divers de la société et l'emprise que Balzac exerçait sur le public féminin. Lisez cet aveu de l'une des correspondantes : « A présent, monsieur, écrit l'inconnue, que je vous dise les sentiments secrets de nous autres femmes cachées. Nous avons toutes pour vous la plus tendre admiration, et si les inquisiteurs du monde nous forcent quelquefois à condamner quelques chapitres de vos ouvrages, aussitôt que nous sommes deux et dans l'intimité, nous disons à voix basse : « J'aime Balzac! Balzac connaît toutes les misères de la condition des femmes. Balzac a créé Joséphine! Eugénie! Honneur à Balzac, vive Balzac! » Nous battons des mains tout doucement avec la joie des esclaves qui se dérobent à l'œil du maître; ensuite nous rentrons dans la société en parlant de *Jocelyn!* »

Nombreuses sont les femmes qui se vantent d'appartenir à Balzac, et le romancier déclare qu'au bal de l'Opéra, plus d'une fois, des hommes n'hésitèrent pas à usurper son nom pour venir à bout de jolies rebelles. En 1841, il écrit à Mme Hanska : « Si vous saviez combien il y a de Balzac au Carnaval dans les différents bals de Paris ! Que d'aventures j'endosse ! » Voilà des conséquences assez inattendues du culte balzacien et une preuve indiscutable de la ferveur de ses dévotes. Aussi lorsque Balzac est emprisonné, en 1836, à l'Hôtel des Haricots, pour sa négligence à monter la garde, quelle émotion ! Le maréchal Lobau est véritablement assiégé par des femmes en pleurs, la cellule de Balzac regorge de bouquets de fleurs, de bouteilles de champagne, et les billets parfumés s'y comptent par ballots.

La province, elle aussi, fournit son bon contingent d'adoratrices. Et pour ne citer que deux villes prises au hasard, Cambrai par exemple et Angoulême, nous savons qu'à Cambrai les femmes dévoraient en cachette les œuvres du romancier et qu'à Angoulême, elles se précipitaient chez le libraire à l'annonce d'une œuvre nouvelle. A tous ces témoignages du culte féminin en France joignons pour mémoire, en terminant, deux témoignages inattendus de l'admiration des hommes. En 1845, un armateur du Havre, M. Guillot, demanda à Balzac la permission de baptiser de son nom l'un de ses bateaux, et la même année les organisateurs du Carnaval baptisèrent du nom de *Père Goriot* le bœuf gras qui figurait au cortège.

Le culte balzacien envahit l'Europe : il y est même, du vivant de Balzac, plus grand encore et plus incontesté qu'en France. Sainte-Beuve nous rapporte « qu'il y eut un moment où, à Venise, par exemple, la société qui s'y trouvait imagina de prendre les noms des principaux personnages de Balzac et de jouer leur jeu. On ne vit pendant toute une saison que Rastignacs, duchesses de Langeais, duchesses de Maufrigneuse, et l'on assure que plus d'un acteur ou actrice de cette comédie de société tint à pousser son rôle jusqu'au bout. » Ainsi, remarque Sainte-Beuve, vingt-neuf princes ou princesses et dix-neuf grands seigneurs ou dames d'Allemagne avaient, au temps d'Honoré d'Urfé, pris les noms des héros et héroïnes de l'*Astrée* et s'étaient constitués en *Académie des vrais amants*.

Mais le culte des Italiens put s'exercer envers le dieu lui-

même, qui fit en Italie plusieurs séjours et précisément à Venise, en mars 1837. Il faut bien avouer que si l'arrivée fut triomphale, le départ le fut beaucoup moins, car, entre les deux, Balzac avait déjeuné chez la comtesse Soranzo et là s'était livré malencontreusement à un éreintement en règle des auteurs italiens à la mode, entre autres de Manzoni, Grossi et d'Azeglio. Toute la presse italienne en retentit de fureur, et si les femmes, comme toujours, n'avaient pris sa défense, Balzac était à jamais banni des bibliothèques vénitiennes.

Toutefois, il avait eu à Milan de douces compensations. La comtesse Maffei l'avait reçu à genoux à l'entrée de son salon, en s'écriant : « J'adore le génie. » Le prince Porcia l'avait hébergé dans son palais du Corso di Porta orientale, tous les salons milanais se l'étaient disputé : Mathilde Juva, qui chante si doucement, et Juliette Pezzi, la poétesse, dont les cheveux blonds coulent sur les épaules comme deux ruisseaux d'or, étaient à ses pieds. On lui avait demandé des pensées pour les albums, des dédicaces, et il s'était fort bien exécuté, dessinant même son propre portrait sur l'album de la comtesse Bolognini. Il n'était question dans la presse milanaise que de Balzac, de sa canne, de ses toilettes, de ses robes de chambre. Il fut même question de sa belle montre en or de 800 francs, mais parce qu'un voleur la lui avait dérobée.

Ajoutons encore à la liste des balzaciennes d'Italie la Duchesse de Berry, née Marie-Caroline, princesse des Deux-Siciles, conquête dont Balzac n'était pas peu fier : « Madame, assurait-il, m'a fait écrire de sa prison [de Blaye] des choses touchantes. J'ai été sa consolation et l'*Histoire des Treize* l'a si fort intéressée qu'elle a été sur le point de me faire écrire pour en savoir la fin par avance, tant elle en était agitée. »

Enfin, à Paris même, les Italiennes lui font fête, la Grisi, la Viganò l'écoutent comme un oracle. Un soir, par exemple, chez Gérard, la Viganò refusait de se mettre au piano : « J'arrive, dit Balzac, je lui demande un air, elle se met à chanter... Je suis un Kreisler pour elle. »

En Autriche, même adoration. Avant qu'il y séjournât pendant l'été de 1835, ses romans lui avaient déjà conquis toute la « crème » de la Vienne aristocratique. Il y est déjà connu grâce à ses amis autrichiens de Paris, l'ambassadeur comte Apponyi et la comtesse, née Nogarola, et le prince Schœnburg.

C'est à l'excellent Schœnburg que Balzac a fait hommage du manuscrit de *Melmoth réconcilié*, bien raturé, mais relié aux armes princières, et Schœnburg en éclate d'orgueil. A Vienne même, Balzac séduit tout le monde. Il n'est pas jusqu'à Metternich qui ne lui fasse accueil et jusqu'à la terrible princesse, née Mélanie Zichy, troisième femme du Chancelier, qui ne désarme devant le grand homme, au point de s'offrir à le piloter dans la visite du fameux Trésor impérial. Le public est à l'unisson : un soir, au concert, toute la salle se lève lorsque Balzac entre, et, à la sortie, un jeune homme se précipite pour baiser la main qui a écrit tant de chefs-d'œuvre. A Vienne, ville entichée de noblessse, Balzac arbore avec faste le blason qu'il emprunte, — pour les grandes circonstances et très illégalement, — aux Balzac d'Entraigues. C'est sous le nom de marquis de Balzac qu'il figure dans les *Mémoires* de la chanoinesse Loulou de Thürheim, une de ses conquêtes viennoises, à laquelle il devait plus tard dédier *Une Double famille*. La sentimentale Loulou, belle-sœur du prince Razumofski, était la veuve morganatique d'un jeune Français, Charles Thirion, secrétaire du prince. La vue du romancier l'émut bien profondément, car, aux temps heureux où Charles vivait, les deux amants, mains enlacées, lisaient les œuvres du marquis de Balzac, ne s'arrêtant que pour soupirer, les yeux dans les yeux, aux beaux passages d'amour : « Wie wahr ! wie wahr ! Comme c'est vrai ! comme c'est vrai ! » Loulou n'est pas la seule lectrice de Balzac dont le nom nous ait été conservé : il y a aussi le prince de Metternich. Il ne voulait pas en convenir, mais, en 1833, le duc de Fitz-James l'avait bien certifié : le vieux prince ne quittait pas l'*Histoire des Treize* et dévorait (le mot y est) les œuvres de Balzac. Bien plus, nous savons qu'il voulut acheter à prix d'argent un manuscrit de Balzac, et que Balzac refusa. Le Chancelier fut sans rancune, il fournit au romancier le sujet de *l'École des Ménages* et approvisionna sa cave d'un fameux Johannisberg qui lui fit bien des jaloux.

L'Allemagne a payé, elle aussi, son tribut balzacien. Dès 1833, des familles allemandes se rendaient en pèlerinage au salon du baron Gérard avec l'espoir d'y rencontrer Balzac, qui en était l'un des familiers. L'année suivante, le prince Pückler-Muskau déclarait à Balzac qu'il était bien apprécié à Berlin et « que, raconte le romancier avec une joie enfantine, si j'y allais,

ah! ah! bravi! brava! » Cette année-là, 1834, l'Allemagne avait absorbé 2 000 *Louis Lambert*. Le goût des Allemands pour le grand homme ne se démentit pas dans la suite et, en 1843, Balzac, de passage à Berlin, assurait : « Si je voulais y rester huit jours, j'y serais fêté. »

L'Europe orientale fut également pour Balzac une terre d'élection. En Hongrie, en Pologne, en Russie, les romans de M. de Balzac faisaient loi. « A cette distance, écrit Sainte-Beuve, la portion légèrement fantastique qui s'y mêle à la réalité..., disparaissait ou même n'était qu'un attrait de plus. Par exemple, ces ameublements riches et bizarres, où il entassait au gré de son imagination les chefs-d'œuvre de vingt pays et de vingt époques, devenaient une réalité après coup; on copiait avec exactitude ce qui nous semblait à nous un rêve d'artiste millionnaire, on se meublait *à la Balzac*. »

Mais à propos de la Russie, il me faut encore citer Sainte-Beuve, ou plus exactement Balzac : « La gloire, disait un jour Balzac, à qui en parlez-vous? je l'ai connue, je l'ai vue. Je voyageais en Russie avec quelques amis. La nuit vient, nous allons demander l'hospitalité à un château. A notre arrivée, la châtelaine et ses dames de compagnie s'empressent. Une de ces dernières quitte, dès le premier moment, le salon pour aller chercher des rafraichissements. Dans l'intervalle, on me nomme à la maîtresse de maison; la conversation s'engage, et quand celle des dames qui était sortie rentre, tenant le plateau à la main pour nous l'offrir, elle entend tout d'abord ces paroles : « Eh bien! monsieur de Balzac, vous pensez donc... » De surprise et de joie elle fait un mouvement, elle laisse tomber le plateau de ses mains, et tout se brise : n'est-ce pas la gloire? »

Bien que le Tsar n'autorise pas en Russie l'entrée de tous les romans de Balzac, nous savons que l'œuvre du romancier y est très répandue. Les femmes russes lisent Balzac avec passion, à commencer par la comtesse Hanska qui devait, après dix-sept ans d'attente, devenir Mme de Balzac. Mais, à côté d'elle, combien d'autres pratiquent avec ferveur le culte balzacien! C'est tout l'armorial de Pologne et de Russie qu'il nous faudrait citer, des Potocki aux Radziwill en passant par les Troubetskoï, les Narichkine, et les Galitzine. Faisons une petite place à part à une Polonaise de Paris, à Sophie Koslofska, la Sofka à laquelle Balzac a dédié *la Bourse*, car elle eut pour le romancier

la plus touchante admiration, dont nous trouvons le témoignage dans ce portrait peu connu et certainement exact qu'elle traçait de lui en 1836 : « M. de Balzac ne peut pas être appelé un bel homme, parce qu'il est petit, gras, rond, trapu, qu'il a de larges épaules bien carrées, une grosse tête, un nez comme de la gomme élastique, carré au bout, une très jolie bouche, mais presque sans dents, les cheveux noirs de jais, raides et mêlés de blanc. Mais il y a dans ses yeux bruns un feu, une expression si forte que, sans le vouloir, vous êtes obligé de convenir qu'il y a peu de têtes aussi belles. Il est bon, bon à mâcher pour ceux qu'il aime, terrible pour ceux qu'il n'aime pas et sans pitié pour les grands ridicules. Son épigramme souvent ne vous terrasse pas à l'instant, mais elle vous revient à l'esprit et elle vous hante *ever after* comme un fantôme. Il a une volonté et un courage de fer, il s'oublie lui-même pour ses amis et ne connaît pas de restreinte (*sic*) dans son amitié. Il joint à la grandeur et à la noblesse du lion, la douceur d'un enfant. Il est aussi enfant que G... y, et s'amuse de tout. Il s'intéresse à tout et est encore plein d'illusions et de bonne foi, mais il est fin comme un Robert Macaire lorsqu'il s'agit de quelque chose de sérieux. Il vit en ne mangeant que du pain sec, et il aime excessivement un bon dîner. Généreux pour les autres, il sait se retenir pour lui-même et se priver de ses fantaisies souvent sans importance. Voilà une bien légère esquisse du caractère de M. de Balzac, que j'aime tant et qui est si bon pour moi. Il a trente-sept ans (1). »

Les Anglaises n'échappent pas plus que les Slaves au charme de Balzac. C'est une Anglaise, Sarah-Frances Lovell (comtesse Emilio Guidoboni-Visconti), qui recueille un jour le romancier poursuivi par les recors et verse 6 380 francs pour le libérer. *Béatrix* lui est dédiée ; elle y est peinte sous les traits de Fanny O'Brien. Sarah Lovell n'est pas la seule Anglaise qui pratique la dévotion balzacienne : une fille ou petite-fille de Sheridan, qui meurt du désir de voir le grand homme, supplie Mme de Girardin de lui faire rencontrer Balzac ; une autre lady traverse un jour le détroit et adresse à Balzac, pour le séduire, une belle lettre en anglais que malheureusement il ne comprend pas. Une autre, de petit état, une demoi-

(1) Collection Lovenjoul.

selle de pâtisserie, mérite plus qu'une mention, car un ami de Balzac, Gozlan, nous l'a fait connaître par une anecdote si gracieuse qu'elle vaut la peine d'être rappelée. Donc Balzac et Gozlan entrèrent un jour dans une pâtisserie de la rue Royale : « Des petits pâtés au macaroni, s'écrie Balzac ; nous les prenons tous ! — Voilà, messieurs, » dit une jeune demoiselle anglaise en tirant la plaque de tôle de son four en cuivre poli. Balzac avait déposé sur une table divers volumes qu'il portait sous le bras et, avant de commencer à manger, il interpelle Gozlan. « Savez-vous quel est cet ouvrage ? lui dit-il en désignant l'un des volumes. — Non, mon cher Balzac, » répond l'interpellé. Au nom de Balzac, nous raconte Gozlan, je remarquai que la jeune demoiselle anglaise qui nous servait s'arrêta brusquement, oubliant de répondre aux autres consommateurs ; elle ne respirait plus ; je la vis s'épanouir comme une belle rose au soleil levant. « C'est, reprit Balzac, le dernier ouvrage de Cooper, *le Lac Ontario*. C'est beau ! c'est grand. » Et voilà notre Balzac parti dans un furieux éloge de Cooper, que Gozlan modère à grand peine pour forcer enfin Balzac à manger. « En trois ou quatre bouchées de Gargantua, il avala en riant, continue Gozlan, en louant Cooper, en se promenant dans la boutique, deux pâtés au macaroni, puis encore deux autres, à la grande stupéfaction de la jeune Anglaise, toute surprise de voir manger si goulûment un homme qu'elle supposait sans doute devoir se nourrir de fleurs, d'air et de parfums. Son extase admirative, remarque finalement Gozlan, n'en parut pas pourtant trop affectée. » Bref, Cooper et les pâtés au macaroni alternant, le colloque prend fin et Balzac se lève. « Combien vous dois-je ? demande Balzac à la demoiselle. — Rien, monsieur Balzac, » répondit-elle avec un accent de résolution et de fierté qui n'admettait pas de discussion. Balzac, un instant déconcerté, prit alors le roman de Cooper dont il venait de faire un si brillant éloge et le présentant à la jeune Anglaise : « Mademoiselle, dit-il, je n'aurai jamais tant regretté de ne pas en être l'auteur. » Et il laissa le roman dans les mains de la jeune fille.

Mais la plus touchante de ces insulaires est certes miss Patrickson, institutrice. La marquise de Castries, voulant mystifier Balzac, enjoignit à la pauvre fille d'adresser au romancier de brûlantes lettres d'amour, signées du nom fictif de lady

Nevil. La malheureuse créature, qui, en secret, adorait sa victime, ne put se résigner à jouer jusqu'au bout le rôle odieux et délectable qu'on lui avait imposé. Elle avoua tout dans une lettre déchirante, « se déchargeant, écrivait-elle, du seul secret de sa vie. » Pauvre fille ! Et elle signait humblement : « Votre amie, je n'ose pas dire sœur, Marguerite (1). »

Terminons par la Belgique cette rapide tournée dans l'Europe balzacienne afin d'y rencontrer l'une des plus ferventes admiratrices de Balzac ; Ida du Chasteleer, comtesse de Bocarmé. A la réflexion, rentrons en France, nous l'y trouverons plus sûrement, car si elle possède en Belgique le château de Bury, elle habite ordinairement Paris. « Cette espèce de Bettina, écrivait Balzac en 1844, a quarante-cinq ans et en paraît cinquante ; elle a des dents rattachées par des fils d'or, mais elle est vraiment bien bonne. » Que n'invente-t-elle pas pour faire plaisir à son dieu? Elle peint à l'aquarelle les portraits de son oncle le feld-maréchal et de Andréas Hofer, dont Balzac a besoin pour évoquer les héros du Tyrol dans la campagne de 1809; elle fait en peinture tous les blasons de l'*Armorial* des *Études de mœurs*, et il y en a une centaine; elle offre à Balzac de lui faire une aquarelle de son cabinet de travail de Passy, destinée à Mme Hanska; elle vient lui faire son whist avec Mme Chlendowski son amie, la femme du libraire de Balzac, quand le romancier est malade. Mieux encore : « Elle m'a fait venir de Bohême, écrit Balzac à Mme Hanska, un verre qui est un monument, où il y a dessus *Vive Balzac!* et une muse qui me couronne et une autre qui écrit sur un in-folio : *Comédie humaine!* C'est d'un goût détestable. Mais : *à cheval donné...*, vous savez. » Injuste Balzac ! nous l'avons trouvé magnifique, ce grand verre rouge de Bohême que nous a laissé voir de nos yeux et toucher de nos mains l'heureux mortel qui l'a pu recueillir, et nous avons surtout pensé, en le contemplant, à la destinée de cette pauvre Bettina, à son atroce destinée, que vous n'avez pas connue, car vous êtes mort quatre mois avant que son fils, assassin, fût décapité sur l'échafaud.

Mais le tribut payé par la Belgique en offrant à Balzac une si touchante adoratrice était encore insuffisant, la Belgique ayant beaucoup à se faire pardonner. Combien de fois Balzac l'a-t-il

(1) La correspondance de Marguerite Patrickson, jointe à celle de Mme de Castries, sera publiée intégralement dans le n° 5 des *Cahiers Balzaciens*.

maudite, elle et ses contrefaçons. « La contrefaçon belge, écrivait-il en 1839, m'a enlevé déjà douze cent mille francs. » Depuis, la Belgique a soldé royalement son compte en donnant à Balzac le vicomte de Lovenjoul.

*
* *

On peut dire avec assurance qu'avant lui l'érudition balzacienne n'existait pas et que sans lui elle n'aurait pu se fonder. Dans la débâcle des papiers balzaciens, à la mort de Mme Hanska, en 1882, il recueillit, presque un par un, chez les boutiquiers du quartier Beaujon, les feuilles précieuses qui portaient l'écriture de Balzac. A la vente de Mme Hanska, il donna commande d'acheter tous les manuscrits, à quelque prix qu'ils montassent. Mais plusieurs échappèrent au libraire, effrayé par l'enchère, entre autres : *Eugénie Grandet*, qui fut vendue deux mille francs. Deux mille francs! mais il en eût donné cent mille. Deux mille francs, *Eugénie Grandet!* Il ne s'en consola jamais. Mme Hanska n'était pas la seule à posséder des manuscrits de Balzac : il y en avait dans bien d'autres mains. Inlassablement, jusqu'à sa dernière heure, le vicomte leur fit la chasse et, quand il mourut, en 1907, la collection qu'il laissa à l'Institut de France en comprenait une ample provision sans compter objets, livres, estampes qui, jusqu'au dernier jour, s'accumulèrent dans les armoires. Parmi les joies de sa vie, l'une des plus grandes fut de retrouver le possesseur de la canne de Balzac. « Je le vois encore, raconte Paul Bourget, arrivant chez moi l'année dernière (1906), et sans autre préambule : Je sais où *elle* est, me dit-il, elle est en province. — Et qui, elle? lui demandai-je interloqué. — Et lui : Mais La Canne !.. »

Le vicomte de Lovenjoul ne se borna pas à rassembler des documents, il les fit connaître au public, il les édita, il les communiqua même aux chercheurs avec la plus grande libéralité. Son *Histoire des œuvres de Balzac* est le livre de chevet de tout balzacien, livre dont l'étonnante richesse, la documentation inouïe semble une véritable gageure. Quant aux études de détail, elles sont innombrables, et il n'est pas de jour que, personnellement, je n'aie besoin d'y recourir.

A côté de ce grand pionnier, à sa suite, l'armée des chercheurs croît chaque jour en France, en Allemagne, en Italie, en Amérique. Je voudrais les citer tous, mais ils sont trop. Qu'il

me suffise, parmi ces amis, de nommer trois chers compagnons de route, que j'ai perdus, et dont le nom reste attaché par de solides travaux à la grande mémoire balzacienne : Georges Vicaire, qui fut le collaborateur de M. Hanotaux dans sa belle étude sur *la Jeunesse de Balzac;* Joachim Merlant, qui professa, à la Faculté des Lettres de Montpellier, un cours magistral sur la vie et l'œuvre de Balzac; Louis Lumet enfin, dont le petit livre de vulgarisation sur Balzac est un chef-d'œuvre, et dont les études sur le père de Balzac ont ouvert aux travailleurs une voie féconde.

Si l'étude de la vie et de l'œuvre de Balzac a été pour nombre de balzaciens une manière de pratiquer le culte du grand homme, l'étude de la vie des personnages créés par Balzac a été pour deux d'entre eux, Cerfberr et Christophe, l'occasion de concevoir et de mettre au jour le plus curieux des ouvrages : *le Répertoire de la Comédie humaine.* Cette bible balzacienne est le livre de prédilection de M. Paul Bourget. Il se plonge avec délices dans ce chimérique répertoire où se trouve, dit-il, biographié, — entre Napoléon, Rastignac, Talleyrand, Rubempré, pêle-mêle, — le crapaud Astaroth qui servait à Mme Fontaine, la tireuse de carte, « Batracien de dimension énorme, dit ce Vapereau d'un genre unique, qui vivait sous Louis-Philippe. » Pour Cerfberr, ajoute M. Paul Bourget, ce détail était aussi important que la date de naissance de l'Empereur, mentionné dans ledit livre, à titre balzacien, pour avoir, « en avril 1813, passé une revue sur la place du Carrousel et avoir remarqué Mlle de Chatillonest. Se penchant vers Duroc, il lui dit une phrase courte qui fit sourire le grand maréchal. »

A côté de ces chercheurs et de ces curieux, il faut faire bonne place aux collectionneurs. Leur jouissance est d'un autre ordre : c'est la jouissance de la possession; mais chez eux, le chercheur trouvera parfois le document unique, l'édition rarissime, l'estampe inconnue qui lui permettra de mener à fin ses recherches. Et puis, il y en a de si touchants! Je m'honore d'avoir connu plusieurs de ces collectionneurs balzaciens appartenant aux classes sociales les plus diverses : un haut magistrat, un ancien diplomate, un grand éditeur catholique, un grand libraire, un grand industriel et enfin un modeste employé de banque; tous avaient des frémissements dans les mains, des éclairs dans les yeux en exhibant leurs trésors. Le dernier,

surtout, était exemplaire; amateur d'estampes, il vient de mourir et s'appelait monsieur Blondel. Comme il n'était pas riche, il hésitait parfois devant une pièce trop chère, mais la passion l'emportait : il achetait l'estampe convoitée et se mettait au pain et au lait pendant un mois.

*
* *

Arrivons, à présent, à la dernière étape de notre randonnée, à travers ces variétés cultuelles : le culte de Balzac pratiqué par les lettrés. Ici, les exemples s'offrent en foule : je ne citerai que les plus remarquables. D'abord, les dominant tous, Théophile Gautier. Je ne veux pas dire que les pages qu'il a consacrées à Balzac renferment tout ce qu'il est possible de dire et de penser sur Balzac, certes non. Mais, à mon sens, ce sont les plus belles et les plus émues. On y sent vibrer toute l'admiration d'un artiste pour un artiste qui a créé une grande œuvre; on y sent palpiter l'émotion de l'ami qui pleure l'ami perdu; on y sent aussi courir la vie des gais souvenirs encore tout chauds d'une camaraderie brisée par la mort. Jamais portrait n'égalera l'inimitable portrait de Balzac, par Théophile Gautier, celui qui se termine ainsi : « Quant aux yeux, il n'en exista jamais de pareils. Ils avaient une vie, une lumière, un magnétisme inconcevables. Malgré les veilles de chaque nuit, la sclérotique en était pure, limpide, bleuâtre, comme celle d'un enfant ou d'une vierge, et enchâssait deux diamants noirs qu'éclairaient par instants de riches reflets d'or : c'étaient des yeux à faire baisser la prunelle aux aigles, à lire à travers les murs et les poitrines, à foudroyer une bête fauve furieuse, des yeux de souverain, de voyant, de dompteur. » Jamais je n'ai pu relire ce portrait sans retenir un cri d'admiration.

Si les haines et les jalousies de ses confrères n'ont pas manqué à Balzac vivant, du moins a-t-il eu dans le monde des lettres un solide rempart d'amitiés, de fidèles à lui dévoués corps et âme : la vieille Mme Gay qui soupirait après lui lorsqu'il espaçait trop ses visites; Delphine de Girardin qui, dans ses *Lettres parisiennes*, a si souvent guerroyé pour lui; George Sand qui lui consacra une notice; Mme Desbordes-Valmore, qui copiait des extraits de ses œuvres; Gozlan qui nous a laissé dans ses *Balzac* anecdotiques une mine inépuisable ; Charles de Bernard dont il favorisa les débuts; Lamartine qui disait de lui :

« Le trait dominant du visage était la bonté communicative. Il vous ravissait l'esprit quand il parlait, même en se taisant il vous ravissait le cœur. » Et comment oublier Victor Hugo, qui prophétisa si magnifiquement la gloire balzacienne devant la tombe où gisait le héros?

Et des mains des compagnons de Balzac, la génération qui suit reçoit le flambeau du culte, cherche à se reconnaître dans l'œuvre formidable, à mieux discerner les traits du géant. Champfleury, Baschet s'y essayent. Barbey d'Aurevilly suffoque d'enthousiasme; dédiant un de ses livres à Mme Hanska, il y inscrit ces phrases : « Ce livre était destiné à S. M. l'Empereur de Russie. Mais je l'aime mieux dans les mains de la femme d'un homme de génie, de celui-là qui fut pour nous, écrivains du XIXe siècle, un souverain littéraire, *Notre Empereur*. » En 1856, il lui consacre un panégyrique enflammé, d'autant plus enflammé qu'il veut réduire en cendres M. Eugène Poitou, dont la main sacrilège vient de toucher irrespectueusement à Balzac.

Mais il faut encore attendre deux ans pour voir paraître une de ces études maîtresses qui jalonnent le cours de l'influence balzacienne, l'étude de Taine dans les *Débats* en 1858. Jusque-là, ce que les lettrés avaient surtout célébré, c'était son don d'analyse. Taine va nous découvrir une nouvelle raison d'admirer : suivant sa manière, il montrera les répercussions du milieu, c'est-à-dire de la vie et de la nature de Balzac sur son œuvre, et insistera sur le rôle dominant dans l'œuvre balzacienne des idées de force et de volonté, sur son don de vie, et pour la première fois étudiera en conscience la philosophie, la morale de Balzac et il conclura : « Avec Shakspeare et Saint-Simon, Balzac est le plus grand magasin de documents que nous ayons sur la nature humaine. »

J'aurais eu grand désir de citer Zola parmi les dévots de Balzac, mais lui-même me force à y renoncer, malgré de très belles pages qu'il lui a consacrées. Ne s'écrie-t-il pas à la fin de son étude : « Peut-être si Balzac pouvait nous lire, nous renierait-il, nous ses enfants, car on trouverait dans ses œuvres des armes pour nous combattre, au milieu du tohu-bohu incroyable de ses opinions. Mais il suffit, ajoute Zola, qu'il soit notre véritable père. » Cela n'est pas absolument certain. En tout cas, si le père a été de grande race, la mère à coup sûr ne pouvait guère prétendre à si noble origine.

De Taine à nos jours, je ne vois s'élever d'autre jalon de taille que le jalon planté par Brunetière. Certes, il me faudrait des pages pour la simple énumération des lettrés contemporains qui ont pratiqué, par la plume, le culte de Balzac, sans compter l'innombrable armée de ceux qui sont nourris de sa substance; et c'est bien pourquoi je suis contraint de noter seulement les grandes études, les études d'ensemble, en laissant de côté de consciencieux travaux comme ceux de Biré, de lumineux aperçus sur Balzac et Shakspeare comme ceux d'Alphonse Daudet, de magistrales études sur la politique et la technique de Balzac comme celles de M. Paul Bourget, des études sur Balzac imprimeur comme celle de M. Gabriel Hanotaux, des études sur Balzac historien comme celles d'Albert Sorel, des études sur Balzac et la morale, comme celle du baron Seillière, sur Balzac et Mme Hanska comme celle de M. Henry Bordeaux : c'est un sacrifice que je ne me résous à faire que péniblement.

Avec Brunetière, un nouvel aspect du culte balzacien nous est présenté : ce que Brunetière admire le plus dans l'œuvre de Balzac, c'est qu'elle marque un état dans l'évolution d'un genre, le genre du roman, un état pour ainsi dire parfait dont nul avant Balzac, n'avait su découvrir les conditions particulières. Puis, ayant établi sa thèse, il étudie ce roman-type pour nous en montrer la signification historique, la valeur esthétique, la portée sociale, la moralité, et il termine en cherchant à discerner son influence. Pour Brunetière, Balzac a été, avant tout, le grand créateur d'un genre : « Il n'y a pas de gloire plus haute, ni, je le dirai (c'est Brunetière qui parle), plus durable pour un grand écrivain que de s'être ainsi rendu comme inséparable à jamais de l'histoire d'un genre. Mais de plus, comme un Balzac et un Molière, quand il a fixé les « modèles » de ce genre, il peut sans doute être assuré de vivre dans la mémoire des hommes, et qu'aucun changement de la mode ou du goût ne prévaudra contre son œuvre. »

C'est en 1905 qu'avait paru l'étude de Brunetière, c'est en 1905 que parut également l'ouvrage de M. Le Breton. Aussi répandu que le Balzac de Brunetière, l'ouvrage de M. Le Breton est le véritable manuel de l'étudiant balzacien, j'en parle par expérience. Plusieurs chapitres très nouveaux de l'histoire balzacienne sont contenus dans ce petit livre, et particulièrement celui qui est consacré aux origines du roman balzacien.

De 1905 à 1923, en dépit des pertes cruelles de la guerre, la recherche balzacienne devient de plus en plus intense, l'œuvre et la vie de Balzac sont fouillées en tout sens, mais on sent que plus ces travaux se multiplient plus leur synthèse est décourageante. Qui osera reprendre la tradition de Taine et de Brunetière et nous donner de nouveau une vue générale de l'œuvre balzacienne appropriée à nos goûts et à l'état de nos connaissances?

Les matériaux sont là, mais si nombreux, si disséminés que le cœur manque aux plus robustes. Qui lèvera donc cette carte générale du continent balzacien en y inscrivant les découvertes nouvelles? Mais une carte, même à jour, suffira-t-elle au public, au grand public dont la curiosité est en éveil? Non, ce qu'il lui faut, ce n'est pas une simple carte, un dessin géométrique et froid : il lui faut une description à la fois ardente comme un récit d'aventures, détaillée comme une relation de voyage. Cette description tant attendue, en janvier 1924 un voyageur s'est rencontré pour la faire vivre devant lui. Ce voyageur avait la carrure d'un homme d'action et l'imagination d'un poète; il avait par-dessus tout, comme son maître Balzac, le don de la vie. Consciencieusement il avait consulté tous les travaux importants mis au jour par les spécialistes; il s'était renseigné jusqu'à la dernière minute, utilisant même, pour nous conter les années d'apprentissage de Balzac, les bonnes feuilles de l'ouvrage excellent de M. Arrigon qui vient à peine de paraître.

Mais, surtout et avant tout, c'est l'œuvre même de Balzac qu'il avait lue et relue, de bout en bout, et qu'il s'était incorporée par une longue et active méditation. Il a laissé délibérément de côté tout ce qui, dans les études balzaciennes, n'était que simple curiosité et il est allé à l'essentiel : « L'essentiel, a-t-il dit, c'est de savoir ce qu'était l'homme, ce qu'il a voulu faire, ce que nos esprits ont assimilé de son œuvre et ce qu'ils peuvent en assimiler encore ; quel accroissement d'intelligence ou de sensibilité, quelles émotions esthétiques ou morales nous lui devons toujours ; quelle somme de vérité humaine cette œuvre contient qui la renouvelle indéfiniment; pourquoi elle vit enfin, quand tant d'autres, que les contemporains exaltèrent, sont mortes. Ces questions, on ne se lasse point de les poser ni d'essayer d'y répondre, parce que la façon de les poser et les réponses se modifient selon les époques et les générations. Le

lecteur d'aujourd'hui ne voit pas, ne sent pas Balzac, comme celui du temps de Louis-Philippe ou du second Empire, ou même de la fin du XIXe siècle. L'intérêt de l'œuvre et ses touches de lumière se déplacent lentement à mesure que tourne la roue des années. »

Et c'est un Balzac tel que le sent et le comprend un homme de 1924, au lendemain de la Grande Guerre, que M. Bellessort a fait vivre devant nous. Les vues ingénieuses, les analyses puissantes, les interprétations neuves abondent, tout s'éclaire, tout vit. Il a pris Balzac à bras le corps, il lui a arraché bien des secrets. Ceux qui ont eu la bonne fortune de l'entendre seront, j'en suis certain, longtemps hantés par la grande figure dont il a retracé les traits et imagineront le gigantesque Balzac ainsi qu'il le leur a si puissamment évoqué au début de ses conférences, à la manière dont Flaubert se plaisait à imaginer Michel-Ange, « de dos seulement et d'une stature colossale, sculptant la nuit, aux flambeaux. » Ils pourront d'ailleurs raviver leurs souvenirs en lisant, réunies en volume, les passionnantes conférences. *Balzac et son œuvre*, — tel est le titre de l'ouvrage, — a sa place marquée dans la bibliothèque de tout lettré : une place tout près de la main.

Mais à côté du culte intellectuel des grands hommes, il y a leur culte matériel. L'Angleterre et l'Allemagne ont pieusement conservé les maisons de Shakspeare et de Gœthe, comme des reliques infiniment précieuses. Des maisons de Balzac à Paris, la seule qui reste debout est la maison de la rue Raynouard, n° 47, où furent composées, entre autres chefs-d'œuvre, *la Rabouilleuse* et *Une Ténébreuse affaire*. Sans appui et sans ressources, la Société Honoré de Balzac ne parviendra pas à la sauver de la destruction. Les fondateurs du Prix Balzac, dont le jury siège précisément dans cette pauvre maison, où fut célébré le jubilé de M. Paul Bourget, laisseront-ils périr sous leurs yeux cette insigne parcelle de notre patrimoine national, au moins aussi vénérable pour nous que la maison de Victor Hugo?

MARCEL BOUTERON.

REVUE SCIENTIFIQUE

LES ZONES DE SILENCE

Ce mois-ci doivent avoir lieu des expériences qui feront du bruit. Il ne s'agit nullement, comme on pourrait le supposer, d'expériences politiques. Du bruit de celles-là nos oreilles sont depuis longtemps blasées.

Non, ce dont je veux parler ce sont des expériences destinées à produire réellement un tumulte physique, et qui devront nous renseigner sur quelques-unes des questions acoustiques les plus curieuses qui se posent aux savants.

Il s'agit de trois explosions de dix tonnes d'explosif chacune, dont la première doit avoir lieu le jour même où paraîtra cet article, le 15 mai à 19 h. 30, la seconde, le 23 mai à 20 heures et la troisième, le 25 mai à 9 heures. Ces explosions, faites avec le concours de l'État-major de l'armée et des services de l'artillerie, seront produites au centre de la France, et plus précisément au camp de la Courtine à 63 kilomètres à l'Ouest de Clermont-Ferrand.

Ces explosions provoquées ont été décidées à la suite d'un vœu de la Commission internationale pour l'exploration de la haute atmosphère. Les conditions en ont été étudiées par une Commission présidée par M. Bigourdan, de l'Académie des Sciences, éminent spécialiste de ces questions.

Tous les amateurs d'expériences physiques, tous les curieux d'inconnus sont invités à prêter l'oreille les soirs et à l'heure où auront lieu ces explosions. Ils devront faire part de leurs observations à M. Mauroni, directeur de l'Institut de Physique du globe, de l'Université de Paris (1), qui les centralisera. Les remarques de ceux

(1) 176, rue de l'Université.

qui n'auront rien entendu ne seront pas moins intéressantes que celles de ceux qui auront obtenu un résultat positif, ainsi qu'on en pourra juger par ce qui va suivre.

Pour faire des observations utiles, il ne sera nullement nécessaire d'être versé dans les questions techniques. Deux oreilles attentives et un esprit curieux seront des instruments suffisants. Mais il va sans dire que les observateurs bénévoles qui disposeront de microphones ou d'enregistreurs sensibles ne les utiliseront pas avec moins de fruit.

Ceci dit, je voudrais expliquer à mes lecteurs pourquoi des expériences de ce genre ont beaucoup d'intérêt. Mais auparavant je dois répondre à des remarques non dénuées d'humour qui ont été suggérées à certaines personnes par ce projet d'expériences.

Récemment les journaux ont mené grand tapage, — il y a toujours du bruit en ces matières, — au sujet d'un petit scandale (c'est ainsi qu'on l'a appelé), qui grevait lourdement notre budget, et qu'il importait de faire cesser pour préluder dignement à l'âge d'or, je veux dire à l'âge d'économies qu'on nous a promis.

On nous a appris que jusqu'à ces derniers temps, et en vertu d'une tradition qui datait peut-être de Colbert, on avait gardé l'habitude de tirer un coup de canon pour annoncer l'ouverture et la fermeture de nos arsenaux (à Lorient, Rochefort, etc.). Voilà qui était, n'est-il pas vrai, de l'argent bien inutilement gaspillé, de la poudre bien étourdiment jetée aux moineaux. Il fallait que cela cesse. En effet, il y a peu de jours, et ému par les articles fulminants, qui dans mainte gazette, fusèrent et percutèrent sur ce magnifique objectif, le ministre de la Marine a décidé, que, désormais, les coups de canon coupables seraient supprimés et remplacés dans les arsenaux par le signal d'une sirène. Et voilà du coup notre budget en équilibre.

Pourtant on peut faire le calcul suivant : 10 coups de canon par jour (2 dans chacun des 5 arsenaux), brûlant chacun environ 5 kilogs de poudre noire à 2 francs le kilog, cela fait 3 650 francs par an, cela fait donc beaucoup de bruit pour pas grand chose.

Et après cette économie de bouts de chandelle, vous allez, nous dit-on, faire exploser, sans utilité militaire, 30 000 kilogs d'explosifs, et, circonstance aggravante, d'explosifs nitrés, à au moins 5 francs le kilog. Soit au total une dépense inutile de 150 000 francs !

Eh bien ! je dis qu'on a raison, que cette dépense est utile, et qu'elle est peu coûteuse étant donné l'intérêt des problèmes en jeu. On va en juger maintenant, et j'espère même montrer que ces expé-

riences, en dehors de leur utilité scientifique, ont un grand intérêt militaire.

***

La particularité la plus étonnante de la propagation à distance des ondes sonores provenant d'une explosion, est ce qu'on a appelé le phénomène des *zones de silence*. Voici en quoi il consiste. Au delà d'une zone d'audition normale au voisinage du centre explosif, se trouve une zone dans laquelle on n'entend plus rien ; puis, au delà de celle-ci, on retrouve des zones d'audition lointaine plus ou moins étendues et plus ou moins nombreuses. Parfois, les zones d'audition lointaine paraissent dissymétriques. Parfois, on les observe dans des directions diverses. Lorsqu'il s'agit d'une explosion imprévue, accidentelle, et que par conséquent on n'entend que fortuitement, et sans y être préparé, les irrégularités observées paraissent être dues à la répartition irrégulière ou à l'inégale attention des observateurs. Il peut même arriver alors que certaines zones sans audition, certaines zones soi-disant silencieuses, soient seulement des zones sans observateurs.

De là, en partie, l'intérêt qu'il y a à étudier ce phénomène au moyen d'explosions provoquées, dont les observateurs sont prévenus, et où l'observation fortuite est remplacée par l'expérimentation.

Il est cependant quelquefois arrivé que des explosions accidentelles se sont produites dans des masses si considérables d'explosifs qu'elles ont causé des déflagrations d'une intensité nettement supérieure à celle des explosions qu'on a pu jusqu'à ce jour réaliser artificiellement dans un but scientifique. C'est que la nature n'a pas les mêmes raisons d'être économe que les physiciens et que, lorsque, les circonstances s'y prêtant, elle fait sauter un dépôt de substances explosives, elle n'y regarde pas à quelques tonnes près. Si j'ose paraphraser un mot célèbre de Fresnel, la nature ne se soucie pas plus des difficultés pécuniaires que des difficultés analytiques.

C'est pourquoi un certain nombre d'explosions accidentelles ont pu faire, dans le passé, l'objet d'études très poussées de la part des physiciens. C'est aussi pourquoi la découverte des zones de silence a été d'abord mise en évidence par ces accidents.

Parmi ceux qui se sont ainsi prêtés à l'étude, il faut citer une explosion de 15 tonnes de dynamite en Westphalie, une explosion de 25 tonnes de dynamite lors de la construction du chemin de fer de la Yungfrau (étudiée par M. A. de Quervain); diverses éruptions

explosives du volcan Asama au Japon qui ont été soigneusement étudiées par les géophysiciens de ce pays; l'explosion formidable de 200 tonnes de poudre qui eut lieu naguère à Wiener-Neustadt.

Enfin la plus formidable peut-être de toutes ces explosions fut celle d'un dépôt de 2000 tonnes (2 millions de kilos) de nitrate d'ammoniaque, qui sautèrent, le 26 novembre 1920, à Vergiate (Italie) sur la route de Milan au Simplon. Étudiée par l'éminent sismologue italien Oddone d'après les myriades d'observations recueillies, cette explosion fantastique fut entendue à l'oreille, à 360 kilomètres de distance. Les baromètres enregistreurs décelèrent l'ébranlement atmosphérique produit jusqu'à 60 kilomètres; les sismographes décelèrent l'ébranlement du sol à plusieurs centaines de kilomètres.

Il résulte des graphiques publiés par M. Oddone que la première zone d'audition s'étendait jusqu'au delà de Pavie, et vers Alexandrie. Au delà s'étendait une zone de silence d'au moins 40 kilomètres de largeur au delà de laquelle, en Italie et en Suisse, on observait une nouvelle zone d'audition. Au delà de celle-ci, nouvelle zone de silence où se trouvait incluses Florence, Bologne et Ferrare. Enfin, au delà et vers l'Italie centrale, s'étendait une troisième zone d'audition.

La dernière guerre a fréquemment manifesté le même phénomène. Diverses canonnades furent entendues très loin alors qu'on ne les percevait pas en des lieux très rapprochés de la bataille. Tel fut le cas, en plusieurs endroits des environs de Verdun. Tel fut le cas aussi, au siège d'Anvers. Le docteur Van Everdingen d'Utrecht, grand spécialiste de ces questions, a établi que le bombardement d'Anvers, entendu jusqu'à environ 100 kilomètres de la ville, cessa d'être entendu plus loin et jusqu'à une distance d'environ 150 kilomètres au delà de laquelle on le percevait de nouveau nettement.

Ce phénomène a sans doute joué un grand rôle dans l'histoire. Les stratèges de l'avenir, — ce n'est point faire une hypothèse trop audacieuse que de supposer qu'il y aura encore des stratèges dans l'avenir, — auront peut-être intérêt à le connaître s'ils veulent éviter de funestes erreurs. « Grouchy... c'était Blücher, » Hugo l'a noté pour l'histoire dans ses vers célèbres. Qui sait si Grouchy, qui avait l'ordre de marcher au canon, ne s'est pas arrêté parce qu'il s'est trouvé soudain dans une *zone de silence*? En tout cas, il est avéré qu'à Forbach en 1870, la division Castagny, mise en marche au bruit de la canonnade, cessa de l'entendre après avoir marché quelque temps, crut la bataille achevée et revint à son point de départ où elle entendit de nouveau le canon, mais cette fois trop tard.

D'où il appert que les expériences du camp de la Courtine ont un intérêt non pas seulement scientifique, mais aussi militaire, et que Minerve et Mars, — une fois n'est pas coutume, — peuvent les considérer dans un même sentiment.

Parmi les explosions non plus accidentelles, — la guerre est un accident au même titre que les éruptions volcaniques, — mais provoquées, la plus importante est celle qui a été réalisée à Oldebrœk (Hollande), le 28 octobre 1922. On y fit exploser cinq tonnes de perchlorate d'ammoniaque et les savants non moins que les amateurs prévenus longtemps à l'avance dans les contrées voisines ont fait à cette occasion une ample moisson d'observations.

Le Dr Dunan Everdingen, qui a centralisé toutes ces observations et qui en poursuit actuellement le dépouillement et la discussion, n'en a pas encore publié les résultats détaillés. On sait cependant dès maintenant qu'autour d'une première zone d'audition de 20 à 70 kilomètres de rayon s'étendait une zone de silence au delà de laquelle le son a été perçu à de très grandes distances : jusqu'à plus de 500 kilomètres vers le Sud (en France), jusqu'à 700 kilomètres vers l'Ouest et le Nord-Ouest (Angleterre), jusqu'à 500 kilomètres en Allemagne (vers l'Est); et vers le Sud-Est, d'après certaines observations, jusqu'à près de 900 kilomètres en Autriche.

Ces résultats, dont certains demandent confirmation, prouvent en tout cas dès aujourd'hui que, — grâce à la possibilité de prévenir les observateurs, et d'attirer leur attention à un moment prévu, — la déflagration d'une quantité même limitée d'explosif est perçue beaucoup plus loin que celle de quantités bien plus considérables qui détonent par accident. C'est que nous ne voyons, n'entendons, ne remarquons, ne pensons bien que les choses sur lesquelles notre attention est attirée. L'attention fait-elle défaut, nos sens sont-ils surpris, les voilà désarmés ou du moins obtus. Ainsi, pendant la guerre, lorsque le repérage par le son avait signalé une position de batterie ennemie, l'aviation la voyait très souvent à son tour et aussitôt, alors qu'auparavant l'attention des aviateurs, répandue et en quelque sorte émiettée sur tout le champ de l'horizon, n'était pas suffisamment polarisée vers le point intéressant pour y remarquer quelque chose de suspect.

De même les astronomes ont observé que la lumière des étoiles est déviée au voisinage du soleil pendant les éclipses; mais ils n'ont observé ce phénomène que lorsqu'Einstein le leur eut prédit. Sans lui, ils eussent sans doute, pendant des siècles encore,

photographié le champ stellaire aux environs du soleil éclipsé, sans jamais apercevoir, sur leurs clichés, cette petite déviation qui cependant y était déjà imprimée il y a longtemps.

***

Et maintenant quelle peut être la cause des *zones de silence*? On a déjà fait à ce sujet des quantités d'hypothèses dont aucune n'est jusqu'ici bien vérifiée, dont la plupart peut-être interviennent partiellement, et selon les circonstances, dans la production du phénomène.

Sans vouloir les passer toutes en revue, je voudrais indiquer ici celles dont l'intervention paraît, non seulement possible, mais probable.

Il est probable que les zones de silence sont dues à une sorte d'incurvation des rayons sonores, qui les dévie vers la haute atmosphère pour les ramener vers le sol, en un point éloigné, de même que le jet d'un arroseur retombe à une certaine distance sans mouiller les passants qui se trouvent sous sa trajectoire.

Qu'est-ce qui peut faire dévier d'abord vers le ciel les ondes sonores émises près du sol? Qu'est-ce qui peut ensuite les ramener vers la terre?

Pour qu'une onde sonore émise horizontalement soit rejetée vers le ciel, ait une tendance à s'élever, il suffit qu'elle se propage un peu moins vite dans sa partie supérieure que dans celle qui est en bas. De même, pour qu'un attelage décrive une courbe vers la gauche, il suffit que le cheval de gauche soit retenu de façon à aller moins vite que celui de droite. De même encore, pour qu'un cheval tourne en rond, comme au cirque, il suffit que l'espace franchi par les membres d'un même côté, par ce qu'on appelle un de ses « bipèdes latéraux, » soit plus petit que celui qui est franchi par l'autre. Pour prendre une comparaison encore plus adéquate à notre sujet, pour faire cabrer un cheval, il suffit de tirer sur sa bouche lorsqu'il est lancé, de manière que le haut de son corps soit obligé à une vitesse moindre que ses membres.

Pareillement, pour qu'une onde sonore horizontale se cabre, c'est-à-dire pour que le « front de l'onde » s'élève, s'éloigne du sol, il suffit que quelque chose la rende moins rapide dans sa partie supérieure que dans celle qui est contiguë au sol.

Différents facteurs peuvent produire ce résultat. D'abord le vent. Les observations météorologiques montrent que le vent augmente en moyenne d'intensité avec la hauteur. Or, quand le son se propage

en air calme, il a une vitesse d'environ 330 mètres par seconde. Dans un air en mouvement, cette vitesse existe par rapport à l'air supposé au repos. C'est-à-dire que la vitesse du son (par rapport au sol) augmente dans un vent qui va dans le même sens que lui et diminue au contraire dans un vent opposé.

Par conséquent lorsque le son se propage en sens inverse du vent, dans le cas le plus fréquent où la vitesse de celui-ci s'accroît avec l'altitude, il s'ensuit que la vitesse du son (par rapport au sol) étant d'autant plus diminuée qu'on s'élève davantage, les ondes sonores sont déviées vers le haut. Le contraire se produit si le son, — toujours par vent contraire, — rencontre des couches au delà desquelles la vitesse du vent diminue avec l'altitude.

Les effets d'un vent de même direction que le son seront naturellement inverses. C'est-à-dire que dans un tel vent, et si sa vitesse diminue avec l'altitude (ce qui est le cas le plus fréquent), le son sera ramené vers le sol. Il sera, au contraire, dévié vers le zénith si la vitesse d'un tel vent diminue à mesure qu'on s'élève.

On voit que le vent, avec ses fluctuations de vitesse et de direction en un point, ou avec ses variations d'un point à l'autre, suffit largement à rendre compte de toutes les déviations et irrégularités qu'on peut observer dans l'audition du son.

Après le vent, la température de l'air. Celle-ci baisse en général et en moyenne à mesure qu'on s'élève. Or, c'est un fait d'expérience que la vitesse du son diminue quand la température décroît. Il s'ensuit donc qu'en général, et par le seul effet du gradient habituel de la température atmosphérique, tout son émis horizontalement doit avoir une tendance à s'élever. A une certaine altitude, ou dans une certaine région, si les rayons sonores trouvent au contraire une zone où la température cesse de diminuer pour croître avec la hauteur, ces rayons seront de nouveau rejetés vers le sol.

Or, l'atmosphère est pleine d'irrégularités, de trous d'air, de fluctuations thermiques, et la répartition souvent irrégulière de la température de l'air doit contribuer pour une bonne part aux singularités de la propagation et de l'audition lointaine du son.

Mais il y a plus. En dehors de ces irrégularités fréquentes de la température aérienne, les météorologistes ont découvert qu'à une dizaine de kilomètres au-dessus du sol, existe en permanence une couche, la *couche isotherme*, au delà de laquelle la température avant de décroître s'élève au contraire avec l'altitude. Les rayons sonores incurvés vers les hautes altitudes par la décroissance normale de la

température au-dessus du sol, doivent donc nécessairement, lorsqu'ils parviennent à la couche isotherme, y subir une déviation inverse qui tend à les ramener vers le sol.

Il est un autre phénomène encore qui peut et doit, d'une manière constante, renvoyer vers le sol les ondes sonores parvenues à une certaine altitude. C'est la composition variable de l'atmosphère.

Dans la partie inférieure de celle-ci, l'air, continuellement brassé par les vents, a une composition à peu près constante. Mais au-dessus d'une certaine altitude, on a des raisons de penser que les courants de convection sont très faibles. Chacun des gaz constituant l'atmosphère doit donc se raréfier comme s'il était seul. Il en résulte que les gaz lourds de l'air (azote, oxygène) doivent se raréfier plus vite à grande hauteur que ses gaz légers (hydrogène, hélium). La proportion de ces derniers doit donc aux grandes altitudes être plus forte.

Or, à une même température, la vitesse du son dans les gaz légers (comme l'hydrogène et l'hélium) est beaucoup plus grande que dans l'azote et l'oxygène.

Il doit résulter de tout cela un accroissement de la vitesse du son aux altitudes considérables, lequel a pour effet de renvoyer vers le sol les rayons sonores qui y sont parvenus. Le calcul (fait notamment par M. Van Everdingen) montre que l'importance de cet effet est bien de l'ordre de grandeur des phénomènes observés.

Il est vrai que certains géophysiciens ne croient pas que la composition de l'atmosphère varie sensiblement avec la hauteur. Parmi les arguments invoqués par eux, il y a celui-ci : les expériences du physicien norvégien Vegard, ont établi que le spectre de l'aurore boréale reste le même jusqu'à des hauteurs de plusieurs centaines de kilomètres. Or ce spectre est dû principalement aux raies de l'azote. Vegard avait cru pouvoir en conclure que ce gaz reste le constituant dominant de l'atmosphère jusqu'aux plus hautes altitudes.

Mais nous allons dire maintenant comment ses plus récentes, et très remarquables, expériences l'ont conduit à amender sur ce point l'intransigeance de sa première manière de voir.

Les expériences anciennes de Vegard avaient établi sans conteste que la lumière de l'aurore boréale est due presque exclusivement à de l'azote illuminé. Mais le spectre lumineux de l'aurore boréale présentait dans l'intensité et la répartition de ses raies certaines particularités qu'on ne retrouvait pas dans le spectre de l'azote gazeux illuminé artificiellement dans les laboratoires. Des expé-

riences toutes récentes de Vegard et qu'il vient de communiquer à notre Académie des sciences ont donné le mot de l'énigme.

Pour produire un spectre lumineux, en tous points identique à celui de l'aurore boréale, il faut et il suffit de faire tomber des rayons cathodiques sur une couche d'azote, non plus gazeux, mais solidifié et refroidi au moyen de l'hydrogène liquide.

Et alors tout s'explique : l'aurore boréale est attribuable à des rayons cathodiques qui, dans la haute atmosphère, illuminent des cristaux en suspension d'azote solidifié par le froid. Ces rayons cathodiques peuvent émaner directement du soleil ou bien (suivant l'hypothèse développée autrefois par M. Birkeland et par M. Deslandres) être produits dans notre atmosphère même par des ondes hertziennes provenant du soleil (suivant l'hypothèse que j'ai émise il y a longtemps). Si la lumière de l'aurore boréale montre les raies de l'azote, à l'exclusion de celles de l'hydrogène et de l'hélium, c'est que ces derniers gaz ne trouvent pas aux hautes altitudes une température assez basse pour être solidifiés.

Seul l'azote est solidifié à la température (voisine de 210 degrés au-dessous de zéro), qui, selon Vegard, règne dans les couches où se produit l'aurore boréale. Seul par conséquent l'azote s'y trouve, étant solidifié dans un état physique tel qu'il arrête et absorbe avec émission de lumière intense l'énergie cathodique. Ainsi les résultats obtenus deviennent, grâce aux recherches récentes de Vegard, parfaitement compatibles avec l'existence, aux hautes altitudes, d'une proportion prépondérante d'hydrogène et d'hélium.

Il existe donc, aux hautes altitudes, des masses d'azote solidifié, sous forme de petits cristaux en suspension analogues aux cristaux de glace qui forment les nuages appelés *cirri*.

Enfin, et ceci n'est pas le moins intéressant, M. Vegard pense que les ondes sonores et les ondes hertziennes émises près du sol doivent être arrêtées et ramenées vers la terre par leur réflexion sur ces petits miroirs d'azote solide qui flottent aux grandes altitudes. Cela expliquerait à la fois les *zones de silence*, et la transmission lointaine de la T. S. F.

On voit que les physiciens n'ont que l'embarras du choix pour expliquer l'étrange phénomène des zones de silence.

Et, si les expériences du camp de la Courtine sont si dignes d'attention, c'est parce qu'elles contribueront à nous tirer de cet embarras.

CHARLES NORDMANN.

LES ÉCRIVAINS SUISSES ET LA FRANCE

C'est une idée charmante et une idée juste que celle qui, ces jours derniers, nous a valu la visite d'un certain nombre d'écrivains suisses. Au lendemain de la Grande Guerre, la France compte ses amis. Elle voudrait les serrer tous sur son cœur, leur dire sa gratitude pour leur fidélité inébranlable, rendre plus étroits encore les liens d'affection qui les unissent à elle. La France avait, « au temps d'affliction, » contracté une dette morale envers la Suisse hospitalière. Grâce à la délicate initiative de l'aimable et infatigable Président de la Société des Gens de Lettres, M. Georges Lecomte, elle a pu la lui payer.

Placée au carrefour des races et des langues, très pénétrée, surtout depuis 1870, d'influences germaniques, la Suisse, en 1914, avait quelque mérite à ne pas accepter sans contrôle « la vérité allemande. » Son ferme bon sens, son impérieux sentiment de la justice, surtout peut-être ces affinités électives qui si souvent, au cours de son histoire, l'ont rapprochée de nous, l'ont vite mise en garde contre les sophismes d'outre-Rhin. La Suisse, dans son ensemble, a été énergiquement « proalliée, » et la plupart de ses écrivains ont fait moralement cause commune avec la France. Pour s'être déclaré en notre faveur, le poète Carl Spitteler, qui recrutait en Allemagne la plupart de ses lecteurs et de ses admirateurs, les a presque tous perdus, sans coup férir.

Je viens de prononcer le mot d'affinités électives. Il va sans dire que ces affinités se sont surtout manifestées dans l'ordre spirituel et littéraire, et plus particulièrement dans les régions où l'on parle le français. Rousseau a inauguré une tradition qui, depuis lui, ne s'est guère interrompue : celle des écrivains suisses qui se sont donnés à la France, ou qui du moins ont fait en France la plus grande partie de leur carrière. Mme de Staël, Benjamin Constant, Edmond Scherer, Cherbuliez, Édouard Rod, même ceux d'entre eux qui sont nés en France, peuvent rapporter à la Suisse, de par leurs origines, une

bonne part de leur tempérament et de leurs idées. Leur apport à tous a été considérable, et il suffit d'évoquer leurs noms pour concevoir ce qui manquerait à la « suite » des Lettres françaises, s'ils n'avaient pas écrit, ou si, par exemple, ils avaient écrit en allemand.

Il y a d'autres écrivains suisses que la France s'interdirait assurément de « confisquer, » mais qu'elle considère comme lui appartenant un peu, puisque, aussi bien, ils l'ont passionnément aimée. Ce sont ceux qui, ayant vécu toute leur vie en Suisse, s'étant toujours refusé à se laisser « déraciner, » à « porter de l'eau à la Seine, » n'en ont pas moins écrit d'excellentes pages françaises. Tel était celui qu'Émile Faguet appelait « le sagace, profond et si pur Vinet. » Tels étaient aussi l'aimable et ingénieux Töpffer; le noble et pénétrant philosophe Charles Secrétan; Amiel, dont le *Journal intime* est un si curieux document psychologique; les critiques et moralistes Eugène Rambert et Gaston Frommel; Albert Bonnard, Philippe Godet, morts d'hier, écrivains vigoureux et lucides dont la sympathie ne nous a jamais manqué.

A toutes ces « contributions » de la pensée suisse à la littérature française du dernier siècle, il en faut joindre une autre qui, pour être moins directe, n'en aura pas été moins efficace. Si, en 1837, l'Académie de Lausanne n'avait pas ménagé à Sainte-Beuve « abri et soleil, » nous n'aurions pas l'admirable et toujours jeune *Port-Royal*. Son enseignement à l'Oratoire de Genève fut, pour Scherer, le plus fécond des noviciats. Sans l'Université de Fribourg, nous n'aurions ni l'édition critique des *Pensées* de Pascal, que nous a donnée M. G. Michaut, ni les beaux travaux de Maurice Masson sur Rousseau. La Suisse a, de tout temps, très noblement pratiqué l'hospitalité intellectuelle.

Elle continue; et elle forme d'autre part, dans presque tous les genres, des écrivains qui honorent singulièrement et leur patrie d'origine et la littérature de langue française. Dans ces lignes trop rapides, on n'a pas la prétention de les énumérer tous, et l'on s'excuse d'avance des lacunes de mémoire ou d'information que comportera sans doute un dénombrement nécessairement bien hâtif et fort incomplet. Le vrai mérite est modeste, indulgent, et il sait attendre. J'ai toujours observé que les écrivains suisses n'étaient point démunis de ces qualités.

Je renonce décidément à caractériser comme ils le mériteraient les poètes romands d'aujourd'hui : il y faudrait trop de citations, — c'est le seul moyen de faire connaître et *sentir* les poètes, — et je

souhaiterais seulement qu'une anthologie bien faite vînt révéler aux lettrés mal informés tout ce qu'il y a de poétique inspiration et d'original talent dans les recueils de MM. Pierre Girard, Ami Chantre, Louis Duchosal, Philippe Monnier, Édouard Tavan, Jules Carrara, Henry Spiess, Roger-Cornaz, Émile-Jacques Dalcroze... combien d'autres encore!

Je passe aussi, n'ayant jamais eu l'occasion de les voir jouer, sur les pièces fort savoureuses que M. René Morax fait représenter chaque année sur son théâtre populaire de Mézières; et j'en viens vite aux deux principaux genres où, ce semble, les écrivains de la Suisse romande ont donné leur note la plus personnelle : à la critique et au roman.

M. Eugène Ritter est probablement le doyen des érudits suisses. Quoiqu'il n'ait point borné à cet unique sujet son active curiosité, tous ceux qui ont travaillé sur Voltaire et sur Rousseau ont éprouvé sa parfaite bonne grâce, sa complaisance inépuisable, l'étendue et la sûreté de son information, la prudente exactitude de sa méthode : ce sage toujours souriant ne s'est fait partout que des amis. Brunetière, qui l'avait en très haute et affectueuse estime, n'appréciait pas moins le tour d'esprit et le talent de M. Bernard Bouvier, auteur lui aussi d'un livre sur Rousseau et éditeur récent d'Amiel, et les travaux de M. Alexis François sur la langue du XVIIIe siècle.

Ce n'est guère quitter Genève que de feuilleter les livres et les chroniques de M. Paul Seippel. Critique au sens le plus large du mot, moraliste politique, hagiographe même à ses heures, — sa biographie d'*Adèle Kamm* est une œuvre émouvante, — très épris d'indépendance spirituelle, par son ouverture d'esprit et sa franchise, M. Seippel s'est acquis une légitime et durable autorité. Et l'on peut en dire autant de M. Virgile Rossel qui, juriste, sagace historien littéraire, et même poète, trouve encore le temps, dans la *Gazette de Lausanne*, d'exprimer son avis motivé sur les livres du jour. A l'Université de Berne enfin professe un jeune écrivain, M. Gonzague de Reynold, dont l'effort essentiel paraît être, en s'aidant de l'histoire, de retrouver, sous la diversité des apparences, la foncière unité spirituelle de son pays et d'exalter les secrètes énergies de l'âme nationale.

Les Suisses ont souvent excellé dans un rôle d'intermédiaires entre les diverses nationalités. M. Maurice Muret remplit aujourd'hui cette fonction difficile avec une souple activité : il renseigne ses compatriotes sur les choses françaises; il renseigne les lecteurs français sur les livres qui paraissent à l'étranger; et la variété des points

de vue qu'il doit successivement embrasser ne l'empêche nullement d'exercer fort librement un jugement très ferme et très sûr.

Il semble qu'aujourd'hui la tendance des romanciers suisses soit de n'être que romanciers. Romanciers psychologues comme M. Jacques Chenevière ou M. Robert de Traz, romanciers régionaux comme M. Louis Dumur, M. Ramuz ou M. Benjamin Vallotton, ils racontent généralement ce qu'ils ont vu ou observé plutôt que ce qu'ils ont imaginé. M. Ramuz est le plus réaliste de tous : l'auteur d'*Aimé Pache, peintre vaudois* se soumet humblement à l'objet et, dans un style qui, volontairement, est calqué sur des choses mêmes qu'il veut mettre sous nos yeux, sans « transposition » préalable, il s'efforce uniquement de rendre l'accent du terroir. M. Vallotton a plus de fantaisie dans l'esprit et dans la manière. Il observe, mais il transpose ; et il laisse transparaître, à travers ses descriptions, ses récits et ses dialogues, ses préférences personnelles. La guerre lui a fourni l'occasion d'évoquer devant nous de curieuses silhouettes vaudoises ou alsaciennes. Le dernier roman de M. Vallotton, *Sur le roc*, est une très vivante évocation d'« un petit monde d'autrefois. » Parmi les romanciers contemporains, il s'est fait sa place bien à lui.

Notes de voyage, nouvelles, romans, Mme Noëlle Roger a une œuvre déjà fort abondante, et qui se distingue par la grâce aisée, la vivacité pittoresque du style et la noblesse de la pensée. Elle excelle à poser des questions morales, à les traiter avec une ardeur intelligente, une sympathie, une franchise, une puissance d'émotion qui sont communicatives. La guerre a transformé et élargi son talent. Elle a, chez nous, « servi » comme infirmière, de tout son cœur, et ce qu'elle a vu, au chevet des blessés, au passage des évacués, elle l'a conté en des pages vibrantes de la plus généreuse pitié. Les grands problèmes nationaux issus de la guerre, les choses de la préhistoire l'attirent aujourd'hui. Elle se renouvelle de livre en livre, et son inspiration n'est pas près de s'épuiser.

On voit par ces quelques notes combien la littérature suisse contemporaine est riche de talents et d'œuvres. Tous ces écrivains qui s'efforcent d'exprimer dans une forme française leur âme nationale, nous avons mille raisons, même littéraires, de les accueillir et de les mieux connaître. Cultivons notre jardin, c'est-à-dire toutes les sympathies qui s'offrent librement et généreusement à nous.

VICTOR GIRAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Tandis que les peuples votent, les Gouvernements travaillent, les diplomates négocient, les hommes d'État parlent et voyagent : de tous ces facteurs divers, la solution du problème des réparations dépend ; toute la vie politique, dans les pays civilisés, gravite autour du rapport Dawes. Deviendra-t-il une réalité bienfaisante, ou ira-t-il rejoindre les inutiles protocoles de toutes les conférences interalliées ? La Commission des réparations était, le 25 avril, en possession des réponses de tous les Gouvernements intéressés qui, tous, acceptent dans l'ensemble ses décisions fondées sur le rapport des experts. A la même date, M. Barthou et sir John Bradbury avaient, à Paris, des entretiens avec M. J. Pierpont-Morgan au sujet de la réalisation de l'emprunt international de 800 millions de marks-or prévu par les experts comme la première assise indispensable d'une restauration du crédit allemand.

Le Gouvernement belge estime qu'il est spécialement intéressé au maintien de la bonne entente des Alliés rétablie autour des conclusions des experts et traduite par les décisions de la Commission des réparations. M. Theunis, président du Conseil, et son ministre des Affaires étrangères, M. Hymans, ont donc jugé le moment opportun pour s'enquérir auprès des Gouvernements alliés, de leur attitude en face du rapport des experts, et, au besoin, pour aplanir les obstacles ; ils l'ont fait dans un esprit d'impartialité et de bonne harmonie, sans oublier qu'ils ont, dans la Ruhr, des raisons de solidarité plus étroite avec le Gouvernement français. Ils attachent à resserrer le bon accord entre la France et l'Angleterre un prix tout particulier, car ils y voient la garantie même de leur indépendance et de leur prospérité. MM. Theunis et Hymans sont donc d'abord venus à Paris, le 28 avril ; ils ont eu avec M. Poincaré, M. François-Marsal et quelques-uns de leurs collaborateurs qua-

lifiés, parmi lesquels le maréchal Foch et M. Tirard, des entretiens importants où ont été examinées les délicates questions qui naissent du programme des experts : à quel moment et à quels signes reconnaîtra-t-on que l'Allemagne remplit ses obligations et que, par suite, il devient possible de cesser progressivement l'exploitation des gages productifs et de rétablir l'unité économique et administrative du Reich ? Quelles sanctions communes conviendra-t-il de prendre contre l'Allemagne, si elle refuse d'accepter les conclusions des experts ou si, les ayant acceptées, elle manque à ses engagements? Comment pourra être maintenu, pour assurer la sécurité des garnisons franco-belges de la Ruhr, un régime spécial des chemins de fer rhénans? Les conversations franco-belges ont montré, sur tous les points importants, l'accord des deux Gouvernements; elles constituent une excellente préface aux conversations plus générales qui vont s'ouvrir aussitôt après les élections.

Assurés des dispositions de M. Poincaré, MM. Theunis et Hymans ont été, le 3 mai, à Chequers, les hôtes de M. Ramsay MacDonald ; la veille, ils avaient eu, à Londres, un entretien avec l'ambassadeur des États-Unis. Le *Daily Telegraph* a remarqué, non sans émotion, qu'à l'entrevue entre les hommes d'État belges et le Premier anglais n'assistaient ni le Chancelier de l'Échiquier, sir Philip Snowden, ni les experts du *Treasury*. La presse anglaise de tous les partis n'en a pas moins donné, à la suite de ces entretiens, une note très optimiste. La difficulté gît dans l'application des sanctions. MM. Poincaré et Theunis voudraient qu'elles fussent déterminées d'avance et jouassent quasi automatiquement en cas de manquement de l'Allemagne ; il semble que les ministres belges auraient suggéré à M. MacDonald un système de blocus économique et financier de l'Allemagne qui serait applicable sans délai le cas échéant ; le Premier britannique aurait émis l'avis de confier à la Société des nations l'application de telles mesures coercitives. Dans les deux cas, l'établissement d'un blocus économique, auquel on ne conçoit guère que puissent participer les États-Unis ou des pays tels que la Hollande et la Suisse, se heurte à des difficultés pour le moins aussi fortes que l'occupation de la Ruhr et se rapproche beaucoup plus d'une mesure de guerre. Peut-être finira-t-on par s'apercevoir que la France et la Belgique avaient adopté les seules sanctions pratiques et y regardera-t-on à plusieurs fois avant de les abandonner ? MM. Theunis et Hymans, continuant leur voyage circulaire interallié, vont maintenant se rendre en Italie, où M. Mussolini ne manquera

pas, à très bon droit, d'insister sur l'étroite connexité entre la question des dettes interalliées et l'application du plan des experts. Ainsi se préparent, par l'entremise de nos amis belges, des entretiens interalliés plus généraux et plus précis. On annonce que M. Poincaré sera le 20 mai, à Chequers, l'hôte de M. MacDonald.

Quel esprit de conciliation, quel désir d'aboutir le Premier britannique apporte à ces délicates négociations, il l'a dit lui-même à ses électeurs du Pays de Galles, le 28 avril. Un venimeux journal libéral, le *Daily News*, s'était écrié joyeusement, quelques jours auparavant : « La France est isolée ! » M. MacDonald le rappelle à l'ordre : « Quelques-uns de nos journaux parlent de l'isolement de la France. C'est la dernière chose que je puisse désirer. Je ne veux pas que la France soit isolée. Je veux rester coude à coude avec la France. Je veux que M. Poincaré sache que la France, pour la défense de sa sécurité, n'a pas de meilleure amie que la Grande-Bretagne. » Puis, s'attachant à dissiper les inquiétudes que son discours d'York avait suscitées en France, il ajoute : « La France et l'Angleterre devraient s'apercevoir que c'est par leur amitié commune, — et leur amitié commune exclusivement, — en collaboration avec l'Italie, la Belgique et les petites nations et en offrant à l'Allemagne une réelle chance de tenir sa parole, de remplir ses engagements, de faire face à ses responsabilités, que l'avenir peut être assuré. » De telles paroles ont eu, en France, le retentissement qu'elles méritaient; nous sommes loin des harangues hautaines d'un lord Curzon ou des palinodies d'un Lloyd George. M. MacDonald parle en homme d'État et en honnête homme ; il se rend compte d'ailleurs que sa fortune ministérielle est liée au succès de la politique des réparations et du programme des experts que, d'accord avec la France et la Belgique, il ne regarde pas comme un plan définitivement arrêté, mais bien plutôt comme une méthode, comme un tracé général dont l'application difficile exige l'accord des Alliés, seul capable de déterminer l'Allemagne à s'exécuter.

Toute l'Allemagne a voté le 4 mai. Le choix du nouveau Reichstag s'est fait sur la question des réparations, pour ou contre le programme des experts. Les chefs du Gouvernement, le chancelier Marx, M. Stresemann avaient pris soin de préciser les conditions dans lesquelles l'Allemagne allait voter et de montrer les dangers d'une politique nationaliste de résistance et d'insurrection contre le traité. L'Allemagne a répondu en renforçant les partis d'extrême-droite et d'extrême-gauche, ceux-là précisément qui rejettent comme

dangereux, humiliant et inefficace le programme des experts. Le Gouvernement allemand récolte ce que lui-même et ses prédécesseurs ont semé : en faisant appel, pour la résistance à la légitime occupation de la Ruhr, aux plus violentes passions nationalistes, ils ont déchaîné un courant qu'il n'est plus possible d'arrêter et dont les effets pernicieux sont loin d'être épuisés. Par réaction, les exagérations nationalistes ont donné l'essor à un mouvement communiste. Jusqu'à la fin M. Marx, comme naguère M. Stresemann, a cru devoir flatter les passions anti-françaises, tout en recommandant une politique d'acceptation et d'exécution du plan des experts; de ce programme, il montrait surtout les avantages que l'Allemagne en attend et les conditions qu'elle se croit en droit de poser à son acquiescement. A Cologne, à Dusseldorf, le 27 et le 28, son langage était raisonnable; mais à Sigmaringen, le 24 avril, il avait prononcé d'autres paroles que seul le *Mercure de Souabe* a révélées : « Si nous ne sommes pas entrés dans la Société des nations, c'est parce que l'on impose des conditions inacceptables. On exige de nous, notamment, que nous reconnaissions le traité de Versailles ainsi que les frontières actuelles du Reich. Nous n'accepterons jamais que les territoires foncièrement allemands de Silésie et de la Sarre puissent être pour toujours séparés de la mère patrie et nous ne tolérerons pas davantage que le corridor polonais sépare de la patrie allemande des territoires allemands. » Puisque le Chancelier lui-même est en révolte contre le traité, comment s'étonner que les électeurs aient voté pour les partis qui aspirent à le déchirer? Depuis l'armistice, la grande faute de tous les gouvernements allemands a été de jouer deux jeux et de chercher, à l'exemple de leurs philosophes, à identifier les contraires. L'heure est venue de choisir, mais les élections n'ont pas rendu plus aisé ce choix douloureux.

La bruyante propagande du parti *vœlkisch* n'est pas restée sans écho; le nouveau parti se flattait, dans ses journaux, d'enlever 50 sièges : il en obtient 32. Si ce n'est pas un triomphe, c'est un gros succès. Aux élections de 1919 et de 1920, ce parti n'existait pas; aujourd'hui, il arrive au Reichstag, derrière le général Ludendorff, avec un bataillon dont l'appoint sera très important. Le parti *vœlkisch* est inclassable comme son nom est intraduisible : on a pris l'habitude de l'appeler, en français, « raciste » parce qu'il se réclame des ancêtres aryens pour justifier son antisémitisme, son hostilité générale à tous les éléments qui ne seraient pas purement allemands; il est ultra-nationaliste, anti-parlementaire, anti-

marxiste; il préconise une sorte de fascisme réformiste et populaire, une dictature sans dynastie; il est anti-catholique, ou plus exactement anti-romain, et les déclarations de Ludendorff, au cours de son procès, ont jeté, parmi les catholiques allemands, une étrange alarme; ils se croient menacés d'un nouveau Culturkampf et, comme pendant la guerre, ils cherchent à détourner le péril par une surenchère nationaliste; ils ont beau rappeler que le peuple allemand existait avant Luther, ils se sentent suspects et en demeurent intimidés. Les *Vœlkische* ne veulent pas être classés comme un parti d'extrême-droite; ils sont cependant, comme l'extrême-droite et plus qu'elle, hostiles à l'exécution du traité et à l'acceptation du programme des experts.

Le groupe qui, depuis la guerre, s'est baptisé « national allemand » n'est autre que le vieux parti conservateur prussien, puissant surtout dans l'Est et le Centre, appuyé sur la propriété rurale, sur les vieux cadres de l'Allemagne impériale et de la Prusse royale; il est monarchiste; il déteste la constitution de Weimar et les réformes socialistes et démocratiques; il rêve de rendre à l'Allemagne son empereur, son armée, ses frontières, en déchirant le traité de Versailles; il symbolise la domination politique, sociale et morale du vieil esprit prussien, militariste, luthérien et féodal sur l'Allemagne. Or, depuis 1919, les forces de ce parti n'ont cessé de s'accroître. Responsables de la guerre, ils avaient senti, en 1919, l'effet des colères populaires et n'étaient entrés que 42 à l'Assemblée républicaine de Weimar. Un an après, ils étaient 72 au nouveau Reichstag; les voici 96. Leur succès est le trait dominant des élections du 4 mai. A défaut d'Helfferich, le plus violent et le moins politique de leurs chefs, ils sont conduits par le comte Westarp, type achevé de hobereau prussien, et surtout par M. Hergt, qui, relativement modéré, apparaît comme l'homme d'avenir du parti.

Le parti populiste (Volkspartei), dont le chef est M. Stresemann, porte le poids de ses insuccès; il était au pouvoir, rôle plus difficile et plus ingrat que l'opposition; il perd un tiers de son effectif, tombant de 66 à 44 membres et de 3 921 000 voix à 2 642 000. C'est le parti des industriels, l'héritier direct, sous un nom nouveau, du vieux parti « national-libéral » ferme soutien de Bismarck, de l'unité et de l'Empire. Une fraction du parti s'en est détachée, a repris le vieux nom et, sous le vocable Union nationale-libérale, enlève neuf sièges; mais ces dissidents, loin de rejoindre le gros du parti, viennent d'opérer leur jonction avec les nationaux-allemands. Le fait a des

conséquences considérables, car le parti *deutsch-national* se trouve, par cet appoint, porté à 105 et dépasse l'effectif des social-démocrates (100); il en résulte qu'en vertu de la tradition, c'est lui qui désignera le président du Reichstag et qu'à lui s'adressera probablement le président du Reich pour choisir le nouveau chancelier.

Parmi les vaincus sont aussi les démocrates, qui sont à peu près les seuls partisans convaincus et résolus d'une république parlementaire. En 1919, dans toute la ferveur de la révolution et sous le coup de la défaite, ils étaient 75 à Weimar, et l'un d'eux, Hugo Preuss, fut le principal rédacteur de la constitution; réduits à 40 au Reichstag de 1920, ils ne sont plus que 28 avec 1 657 000 voix contre 5 653 000 en 1919. A cette décadence se mesurent les chances de durée, en Allemagne, d'un régime démocratique et parlementaire.

Le Centre, appuyé sur des organisations confessionnelles, discipliné, soutenu par le clergé et les évêques est, depuis longtemps, le parti le plus remarquable par sa cohésion, son esprit politique, sa solidité. Le chiffre de ses élus varie peu; ils étaient 92 en 1919; en 1920, le centre bavarois ayant fait sécession, le Centre proprement dit n'avait plus que 69 membres, mais le « parti populaire bavarois » en comptait 21 : au total 90. Le 4 mai, les catholiques ont réélu 65 membres du Centre et 16 populaires bavarois : le Centre, qui a participé au pouvoir, participe aussi à la défaite, mais il reste un parti puissant, conduit par des chefs remarquables, tels que l'ancien chancelier Wirth, le chancelier Marx, M. Stegerwald, etc. Les syndicats catholiques, dans la région rhénane et westphalienne, sont âprement combattus par les communistes, et leurs effectifs sont entamés; en 1919, le Centre avait 5 981 000 voix; en 1924, ses deux fractions en ont 3 899 000 et 942 000. La Ligue des paysans bavarois qui, passant de 4 à 10, gagne 6 sièges, enlève au parti populaire bavarois des sièges et des voix, mais ses députés, au Reichstag, feront souvent cause commune avec le Centre. Le grand parti catholique allemand reste donc puissant, mais apparaît moins sûr qu'autrefois de sa doctrine sociale, de son programme politique : son aile gauche avec M. Wirth n'est pas sans affinités avec les démocrates; son aile droite se rapproche des conservateurs (Allemands nationaux); l'une et l'autre revendiquent, à l'encontre des racistes, le droit, pour les catholiques, d'appartenir à une religion supranationale et de ne pas la subordonner au plus étroit, au plus grossier nationalisme; Allemands et patriotes, ils veulent aussi être « bons Européens; » ils rejettent l'anticatholicisme de Ludendorff comme l'antisémitisme

de Hitler; ils soutiennent l'unité allemande, mais ils estiment que les tendances extrémistes ne peuvent que compromettre cette unité; aussi veulent-ils combattre le communisme et le nationalisme et rester fidèles à l'idéal démocratique et constitutionnel de Weimar. Le Centre demeure, dans le nouveau Reichstag, un grand parti de Gouvernement, contre lequel aucun ministère ne peut se constituer; son influence est dominante dans la région rhénane. M. Herriot et ses amis voudront-ils un jour comprendre, qu'à défaut de beaucoup d'autres, cette raison suffirait pour justifier l'existence d'une ambassade de France auprès du Saint-Siège?

Le parti social-démocrate doit, comme le Centre, à sa forte organisation, à ses syndicats, de se maintenir, malgré ses pertes, comme un groupe compact dans le Parlement et influent dans le pays. En 1919, l'Allemagne, exaspérée contre les auteurs de la guerre, envoyait à Weimar 163 socialistes. En 1920, au premier Reichstag, nous trouvons le parti scindé; le groupe des indépendants a reparu, avec Kautsky, Bernstein, et compte 83 membres, tandis que le parti Scheidemann, Noske, David, etc., garde 108 sièges, au total 191. Mais la scission est profonde, moins encore entre les chefs et les députés qu'entre les masses électorales; les uns acceptent la participation aux gouvernements « bourgeois, » les autres la rejettent; les uns ont horreur du bolchévisme de Moscou, les autres ont pour lui des sympathies; ce sont ceux-là qui, aujourd'hui, sont devenus communistes et enlèvent 62 mandats, tandis que le parti social-démocrate en garde 100, et qu'a disparu le parti des indépendants. Mais les Communistes arrivent avec des tendances nouvelles; antiparlementaires, ils préparent la dictature du prolétariat, selon la formule de Moscou; ils rejettent, comme les ultra-nationalistes, encore que pour d'autres motifs, le programme des experts et toute exécution du traité de Versailles; aucune majorité parlementaire ne peut compter sur leur appoint durable. Le grand parti social-démocrate avait, en 1919, près de onze millions et demi de voix; en 1924, le groupe social-démocrate garde près de 6 millions de voix, tandis que les communistes en obtiennent 3 712 000. Dans l'ensemble, le déchet, depuis 1919, est considérable, d'autant plus sensible que le chiffre total des votants est passé, de 1920 à 1924, de 27 937 000 à 29 319 000. Ainsi, à l'extrême gauche aussi, nous constatons un affaiblissement des forces de gouvernement, un renforcement des éléments subversifs, un affaiblissement général au profit des partis de droite.

Ajoutons que 650 000 voix se sont égarées sur de petits partis,

dont 133 000 à des minorités nationales; un parti dit des Allemands sociaux, dirigé par un agitateur nommé Kunze et surnommé la Trique, a 4 députés et 338 000 voix. Enfin le Hanovre réitère une fois de plus sa protestation contre son annexion à la Prusse et manifeste la vitalité du sentiment autonomiste en nommant 5 députés guelfes avec 318 000 voix. Ce fait est d'autant plus intéressant que, le 18 mai, le Hanovre va décider par plébiscite, selon l'article 18 de la Constitution, si ses districts devront se séparer de la Prusse et constituer dans le Reich un État autonome. Les régions occupées ont voté en toute liberté pour les anciens partis. On n'y a vu, nulle part, plébisciter les partis qui se targuent d'obtenir plus vite l'évacuation; nulle part les élections n'ont été plus sages, plus modérées.

Le ministère Marx-Stresemann était soutenu par une coalition du Centre, des populistes, des démocrates : elle est vaincue; le Chancelier et son ministère sont virtuellement démissionnaires. La « grande coalition » englobant les social-démocrates, qui a soutenu le premier cabinet Stresemann, n'aurait que 237 voix sur 471 députés; un Gouvernement purement « bourgeois » ne réunirait que 230 ou 240 partisans et devrait chercher l'appui des *Vœlkische*. La vie d'un Gouvernement de droite, dirigé par les Allemands-nationaux, paraît devoir être aussi précaire que celle d'un Gouvernement de gauche dirigé par les social-démocrates et combattu par les communistes. La coalition des extrêmes tient à sa merci tout Gouvernement sage. Dans ces conditions, la presse allemande semble d'accord pour pronostiquer l'arrivée au pouvoir, en attendant la dictature ou la dissolution, du groupe le plus nombreux, soutenu dans son œuvr nationale par le Centre, les populistes et les démocrates. Nous connaissons le programme des nationaux-allemands : c'est celui qu'a exposé le comte Westarp dans son discours du 1er mai et que recommande son journal *la Gazette de la Croix* : il rejette le programme des experts et, en général, « la folie des réparations; » il répète que la France veut « posséder et dominer le Rhin et anéantir le peuple allemand. » Et voici sa conclusion : « Nous sommes et voulons rester un parti qui, n'acceptant aucune exigence impossible, n'étant contraint par aucune sujétion à des choses déshonorantes, pourra faire front contre les Puissances ennemies, le jour où le peuple nous appellera à le faire. Nous voulons que, grâce à notre politique, le peuple allemand conquière la volonté et la force de s'aider lui-même quand l'heure sera venue. Nous voulons préparer ce moment. Nous applaudissons à la dernière profession de foi de notre regretté ami

Helfferich et nous dirigeons notre politique d'après les paroles par lesquelles, le 6 mars, alors qu'il voyait déjà depuis longtemps la plaie du rapport des experts poindre à l'horizon, il concluait au Reichstag son discours : « Nous ne voulons pas de nouvelles chaînes; nous ne voulons pas même des chaînes d'or du capital financier international. Le peuple allemand ne veut pas qu'on lui embellisse les choses; il veut la vérité et la clarté ; il ne veut pas l'apparence de la liberté ; il veut la liberté elle-même. »

Voilà la vraie doctrine du parti, celle que les élections ont sanctionnée. Mais comment renoncer d'un coup à l'acceptation du plan des experts, sans perdre, pour l'Allemagne, les sympathies du Gouvernement britannique, sans lui aliéner l'opinion générale? Aussi voyons-nous M. Hergt, le chancelier de demain, opérer une savante conversion. De ses déclarations, publiées par le *Lokal Anzeiger*, il résulte qu'il n'oppose pas, au plan des experts, un « non » de principe; il faudra négocier, distinguer, « ne pas séparer les problèmes politiques des problèmes économiques, » jeter dans la balance « la volonté du peuple allemand » et imposer ses conditions. Ainsi l'acceptation du rapport des experts prendrait l'aspect d'une victoire du nationalisme allemand sur la France et sa politique de la Ruhr. Il s'agit, en réalité, de ne pas irriter, par un refus brutal, l'opinion britannique, de gagner du temps en négociant; en posant des conditions inacceptables, M. Hergt prend soin d'enlever toute chance d'aboutir à un accord.

La presse anglaise, après les élections du 4 mai, a essayé de cacher ses inquiétudes; elle prend texte des moindres déclarations, comme celle de M. Hergt, pour se rassurer et se convaincre que le plan des experts sera accepté. Mais, s'il l'est, quelles garanties donnera aux Alliés un gouvernement nationaliste dont les vrais sentiments sont connus, publics et dont les desseins sont clairs? M. MacDonald ne sera pas dupe de manœuvres qui ne peuvent tromper que les aveugles volontaires, tels que les journaux français du bloc des gauches. *Le Quotidien* du 7 mai tire des élections allemandes la conclusion que « la majorité du peuple allemand est républicaine et, par conséquent, soutient une politique d'exécution. » M. Robert de Jouvenel, dans *l'Œuvre*, qualifie le succès des *vœlkische* « d'insignifiant. » C'est que les élections allemandes gênent les basses manœuvres et dérangent les illusions volontaires des journaux qui ont pris à tâche de détruire, à force de calomnies et de mensonges, la politique de M. Poincaré soutenu par le Bloc national.

Il est triste de constater que ces polémiques, qui se font aux dépens du pays et de ses intérêts les plus sacrés, ont porté des fruits. Reconquérir le pouvoir pour leur clan a paru aux radicaux, — même à ceux que leur âge et leur passé auraient dû mettre en garde contre de pareilles aberrations, — plus important que soutenir la grande politique nationale de M. Poincaré. Il était facile de prévoir qu'une majorité, politiquement peu homogène, s'effriterait aux élections ; des fissures s'y étaient révélées ; depuis longtemps les organes du « bloc des gauches » annonçaient la défaite du « bloc national » abhorré. Les résultats, — d'ailleurs incomplets, à la dernière heure où nous écrivons, — montrent qu'en effet il s'est produit dans le pays un mouvement accentué vers la gauche, qui profite aux communistes, aux socialistes, et surtout aux radicaux, qui bénéficient de la réorganisation de leurs vieux cadres. Il y a cependant, parmi les radicaux, bon nombre de patriotes éprouvés qui ne sacrifieront pas les intérêts de la France aux passions internationalistes des socialistes, leurs alliés d'un jour, leurs adversaires de demain. M. Briand, M. Doumergue, ou M. Henri de Jouvenel, s'ils prenaient demain le pouvoir, ne sont pas hommes à laisser péricliter le patrimoine national.

Les causes de ce mouvement vers la gauche, il est trop tôt pour les dégager. Après une guerre telle que le monde n'en avait jamais vu, une guerre qui a enlevé 1 500 000 hommes et dissipé l'épargne de plusieurs générations, des crises financières, sociales, politiques étaient inévitables. L'abondance du numéraire fictif, après la guerre, a donné l'illusion de l'abondance des biens réels et déchaîné les appétits, aiguisés d'ailleurs par cinq années de souffrances ; les peuples se sont rués à la poursuite d'un bonheur matériel qui leur semblait la juste rançon de tant de maux stoïquement supportés. Il était fatal qu'ils s'en prissent aux gouvernants, quels qu'ils fussent, de leurs déceptions. M. G. Ferrero vient de montrer dans son admirable *Discours aux sourds*, les vraies causes d'un malaise dont souffre toute l'Europe et qui est, pour le moment, sans remède. Mais des empiriques se sont rencontrés qui ont promis au peuple que leur orviétan guérissait ; des journaux malfaisants se sont attachés à verser de l'acide sur toutes les plaies et à débrider tous les ulcères comme s'ils possédaient le moyen de les guérir. Ajoutons la confusion des partis et des programmes, la multiplicité des listes de même nuance, un mode de scrutin absurde que les radicaux avaient jadis confectionné à

leur avantage, que la Chambre de 1919, qui en avait bénéficié dans l'enthousiasme et la clairvoyance d'après guerre, a commis la faute de conserver, et qui maintenant profite à ses vrais parrains. Enfin, l'action gouvernementale a été, à l'intérieur, faible, hésitante : le patriotisme ne suffit pas à tout, le républicanisme non plus ; le pays souffrait : soigner son moral était aussi indispensable que défendre ses frontières et ses finances, car les grands maux viennent de l'âme. M. Maurice Maunoury était, pour une si haute tâche, un ministre de l'Intérieur trop faible.

Les ministres sont réélus, mais nombreux sont les chefs de la majorité qui sont vaincus : M. Maunoury lui-même, M. de Lasteyrie, M. Arago, M. Brousse, M. Isaac, M. H. Giraud, le général de Castelnau. Parmi les « clémencistes, » MM. Tardieu et Mandel disparaissent. M. Daudet n'est pas réélu, ni, semble-t-il, aucun candidat de *l'Action française*; le pays n'a jamais aimé ces polémiques violentes et souvent injustes qui confondent tous les partis dans un même torrent d'injures et de sarcasmes et qui n'attaquent personne plus âprement que ceux qui pourraient se rapprocher, dans ce qu'elles ont de raisonnable, des doctrines de *l'Action française*. En somme, la France paraît revenir à un classement des partis sensiblement analogue à celui d'avant-guerre. Puisse cette analogie n'être qu'apparente! Mais la coupure ne restera pas là où elle paraît être au lendemain des élections; elle se fera entre les patriotes, qui n'abandonneront rien des positions prises et qui mèneront à bien, avec nos alliés et en face de l'Allemagne nationaliste, une œuvre déjà presque achevée. On se réjouira à Berlin; une fois de plus on se trompera. Mais on frémit de penser que tant d'efforts et de sacrifices, sur le point de porter leurs fruits, pourraient être rendus inutiles par une saute de vent de l'opinion publique impatiente ou trompée.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

cié
nis
ns.
e :
le
que
ent
un

la
rie,
au.
ent.
ion
ent
ent
ent
on-
rait
elui
la
des
ont
liés
que
era.
ces,
tiles
pée.